This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

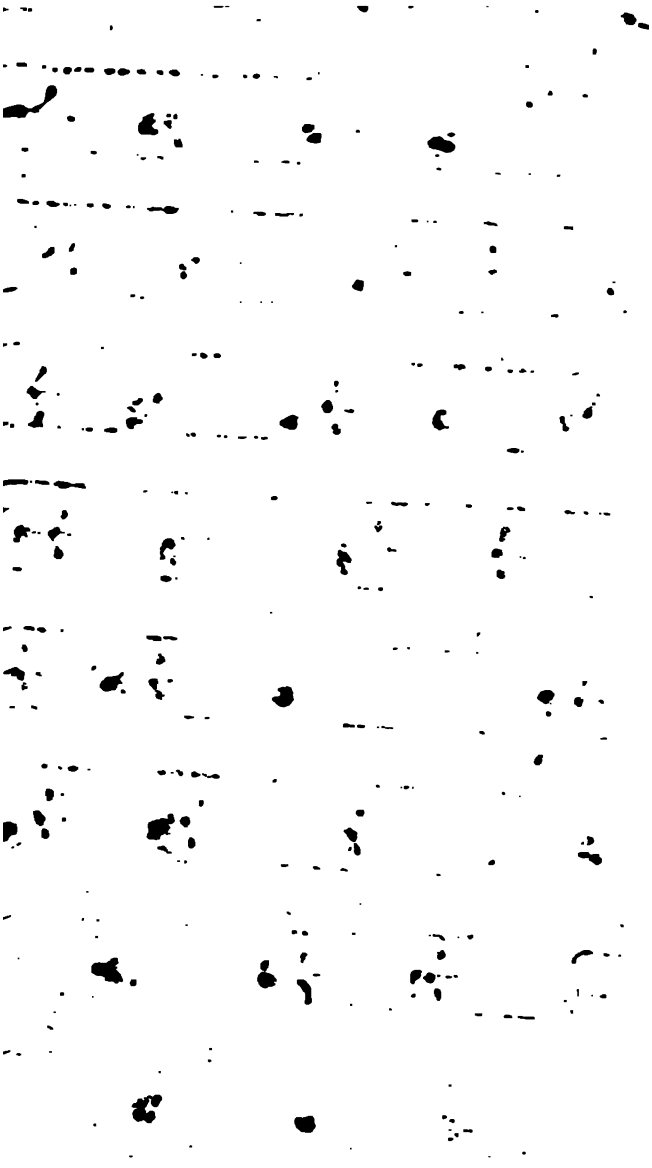

OEUVRES

DE

MACHIAVEL,

TOME PRÉMIER.

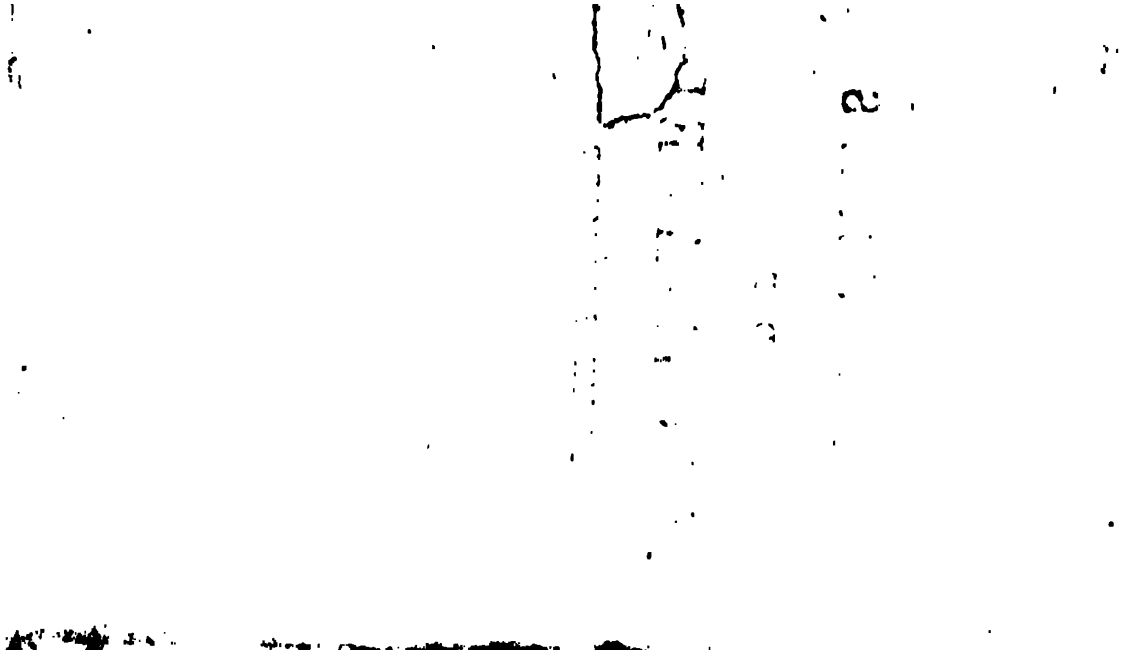

OEUVRES
DE
MACHIAVEL.

TOME PRÉMIER,

Contenant le I. & II. Livre des *Discours Politiques sur la prémiere Décade de* TITE-LIVE.

NOUVELLE EDITION,

Augmentée de l'ANTI-MACHIAVEL, & autres Pieces.

A LA HAIE,
AUX DÉPENS DE LA COMPAGNIE,
M. DCC. XLIII.

DG
731.5
.M151
1743
v.1

693598-020

AVIS
DU
TRADUCTEUR
SUR LES
DISCOURS POLITIQUES
DE
NICOLAS MACHIAVEL.

LE nom de *Machiavel* eſt ſi généralement décrié par raport à la Religion & aux bonnes mœurs, qu'il ſemble qu'un honnête-homme s'expoſe beaucoup lorſqu'ils s'attache à la lecture de cet Auteur. J'aurois tort de m'emporter contre un préjugé ſi univerſel, puiſque je dois avouer que j'en ai été longtems prévenu moi-même. Mais, comme j'en ſuis revenu en m'appliquant à cette lecture, j'ai crû que la même choſe pourroit

arriver à d'autres, & qu'ainſi je ferois plaiſir à beaucoup d'honnêtes gens, qui n'entendent pas l'Original Italien, de leur en faciliter l'intelligence en nôtre langue, afin de leur donner le moyen de ſe deſabuſer eux-mêmes, & de profiter des inſtructions que ce Livre préſente.

En effet, il eſt impoſſible d'y jetter les yeux avec quelque attention, ſans convenir de l'excellence & de l'utilité de ces Ecrits, non ſeulement pour les perſonnes qui ſont appellées au maniement des Affaires Politiques, mais auſſi pour tous ceux qui ſont ſimplement engagés dans le commerce du Monde; car, nul ne peut nier qu'on n'ait beaucoup d'intérêt de le connoître à tous ces égards. J'ajoûterai, pour ma juſtification, qu'ayant éxaminé la cauſe qui peut avoir fait naître les mauvaiſes impreſſions qu'on a conçues contre l'Auteur, je la trouve bien

plus

plus dans les préjugez d'autrui, que dans un légitime fondement, puiſqu'il ne me paroit pas, qu'il ait excédé les bornes des autres Hiſtoriens, dont la lecture eſt permiſe; ni qu'en dépeignant les hommes tels qu'ils ſont, ce qu'il eſt très important de connoitre, il ait prétendu donner leurs maximes, leurs défauts, & leurs vices, pour regle de ce qu'ils devroient être par raport aux bonnes mœurs. Au contraire, on pourra remarquer dans ce bel Ouvrage, qui regarde la fondation & le gouvernement des Etats, qu'il établit, pour principes, la crainte de Dieu; l'amour de l'Union & de l'Ordre; l'occupation des Particuliers à des choſes honnêtes; une juſtice éxacte; une bonne diſcipline militaire; une grande ſobriété, & des regles pour bannir d'entre les Peuples l'oiſiveté & le luxe.

Cela étant, on voit bien qu'il

faut faire violence aux expreſſions de *Machiavel*, pour en tirer le poiſon qu'on croit être renfermé dans ſes Ecrits. Mais, quand on les lira ſans préoccupation, & qu'on interprêtera, comme l'on doit, toutes les penſées qu'ils contiennent par raport aux Caractères qu'il dépeint, ou aux Suppoſitions qu'il admet, c'eſt-à-dire, en un mot, en les rapportant à leur véritable but & à un légitime uſage, je ſuis perſuadé qu'on perdra bien-tôt la prévention que l'on a contre ſes Ouvrages. Que ſi l'on veut détacher ſes penſées & ſes maximes, pour donner de mauvaiſes interprétations à des paroles qui en peuvent recevoir de bonnes, ou ſe formaliſer de pluſieurs éxemples vicieux qu'il décrit, ce ne ſera plus alors le vice de l'Ecrivain, mais de ceux qui en abuſent; &, ſur ce pié-là, il n'y aura plus d'Hiſtoriens dont

la

la lecture ne devienne très dangereuſe, puiſqu'il n'y en a point, où l'on ne voye débiter & pratiquer des maximes autant ou plus mauvaiſes, que celles qu'on attribue à nôtre Auteur. Il faudroit même ſortir du Monde, pour ne point voir les mauvais éxemples qui nous viennent des endroits les plus éminens, où l'on ſe pique le plus de dévotion. N'avons-nous pas vû des Auteurs fameux, louer, comme ſaintes, des actions, qu'un homme, conduit par la ſeule lumiere du bon-ſens, regarderoit comme perfides & inhumaines? Et des Princes très Grands, & très illuſtres d'ailleurs, ne nous déclarent-ils pas, à la tête de leurs Edits, que, lorſqu'ils ont promis & juré tant de fois de garder à leurs Sujets des Privileges qu'ils leur avoient confirmés, ils ont eu intention de faire le contraire, lorſqu'ils en auroient les

moyens ? Ils ont même trouvé cette tromperie ſi digne de louange, qu'ils s'en ſont fait honneur, comme d'une action la plus glorieuſe de leur vie. Cette étonnante dépravation du cœur de l'homme n'eſt pas tout-à-fait nouvelle, quoiqu'elle ne ſoit que la monſtreuſe production des derniers ſiecles du Chriſtianiſme, où la corruption eſt allée juſqu'à donner de grands *Noms* à un Prince, à qui les prémiers Chrétiens en auroient donné de bien différens.

Que feroit-ce, ſi l'on repréſentoit ici toutes les raiſons qui ont fait canoniſer *Louïs IX*, qui, ſans contredit, étoit un Prince d'un bon naturel ; mais que les Moines avoient ſçu gâter juſqu'au point, que ce fut ſous ſon Regne qu'on vit toutes les barbaries & toutes les ſaletez de la guerre contre les Albigeois ? Que dirons-nous du

beau

beau Titre de SAINT OFFICE, qu'on a donné à un Tribunal, dont les éxécutions & les maximes font horreur à tous ceux qui en entendent parler ? Il eſt certain, que ce que l'on croit avoir trouvé de plus mauvais dans *Machiavel* n'eſt pas à beaucoup près ſi oppoſé aux bonnes mœurs & à l'humanité, que le ſont toutes ces *Saintetez*, que tant de ſimples vénérent avec une prévention plus dangereuſe mille fois, que celle qu'on peut avoir pour les maximes qu'on impute à cet Auteur.

MAIS, dira-t-on, d'où vient ce déchainement ſi général contre un Ecrivain que je ſoûtiens n'être point ſorti des bornes ordinaires, pendant qu'on en permet tant d'autres qui les excedent, & que l'on met, entre les mains des enfans mêmes, un *Tacite*, dont la Morale a très ſouvent beſoin d'être rectifiée,

fiée, au lieu que la *Sainte Inquiſition* excommunie tous ceux qui liſent *Machiavel*?

Je réponds, que ſes Parties ſont ſes Juges dans cette ſentence, & qu'il touche ſi vivement les défauts des Prêtres & des Moines, qu'il ne faut point du tout s'étonner s'ils ne l'aiment pas. Chacun ſait que ces gens-là couvrent facilement leurs intérêts de ceux de la Divinité, & qu'ils combattent, autant qu'ils peuvent, leurs ennemis particuliers avec des armes ſacrées. *Machiavel* eſt donc un Hérétique & un Impie, du moment qu'il donne une juſte idée de l'Empire Romain d'aujourd'hui, qui, n'étant fondé que ſur les préjugez des Peuples, ne ſouffre pas impunément qu'on en dévoile les Miſtères; & c'eſt lui faire une cruelle guerre, que d'en manifeſter tout l'intérieur, & de repréſenter ſes Miniſtres tels

tels qu'ils ſont. Si l'on avoit retranché tous ces traits des Ouvrages de cet habile homme, il ſeroit applaudi de ceux qui ſont aujourd'hui ſes plus grands ennemis. Mais, le Lecteur étant d'ordinaire un Juge plus deſintéreſſé, il n'eſt pas beſoin de prévenir ſon jugement par un plus long diſcours.

Au-reste, *Machiavel* s'emporte quelquefois contre les *Ultramontains*. Sur la fin de cet Ouvrage il traite les François & les Allemans de barbares, de perfides, d'avares, &c., comme ſi les Italiens avoient un grand avantage ſur les autres Nations du côté de la franchiſe & de la probité. Mais, il faut pardonner à l'Auteur cet emportement, où il n'eſt apparemment tombé, qu'à cauſe des mauvais traitemens que ſa Patrie avoit reçûs de ces Nations-là. Naturellement on n'aime pas ſon vainqueur, &

c'eſt pour cela qu'il parle ſi mal de *Charles VIII.*, dont les Hiſtoriens font aſſez d'eſtime pour un jeune Prince; car, enfin, l'on eſt perſuadé, que dans tous les démélez, que les Italiens, & ſur-tout les Florentins, auront avec des Nations Ultramontaines, le ſoupçon de mauvaiſe-foi, d'artifice, & d'intérêt, tombera bien autant ſur les prémiers, que ſur les autres. Cependant, cela ne doit dégoûter perſonne d'une lecture ſi utile & ſi belle. Chaque Auteur à ſes défauts, & *Machiavel* n'en eſt pas tout-à-fait éxempt. Il faut faire le même jugement de ce qu'il dit des anciens Gaulois & des autres Peuples leurs voiſins, puiſque *Céſar* & *Tacite* ne repréſentent point les Ultramontains ſi monſtrueux, que nôtre Auteur les dépeint.

LET-

LETTRE
DE
NICOLAS MACHIAVEL
Aux Seigneurs
BONDELMONTE
ET
RUCELLAI.

SI le préſent que je vous fais ici, MESSIEURS, *ne répond pas aux obligations que je vous ai, c'eſt au moins ce que j'ai de meilleur à vous offrir, puiſqu'il ren-*

renferme tout ce que j'ai appris dans les Affaires du Monde, tant par la lecture, que par ma propre expérience. Vous feriez donc tort à vôtre prudence, ſi vous vous plaigniez, & ſi vous éxigiez de moi plus que je ne puis faire. Il vous ſeroit plus pardonnable d'accuſer mon peu d'eſprit, qui ne paroit que trop dans mes diſcours, & de vous plaindre des fautes de jugement qui ſe rencontrent dans mes raiſonnemens.

Cela étant, je ne ſçai, ſi, après m'être ſi mal acquitté, je vous ſerai encore redevable; ou ſi vous m'aurez de l'obligation de ce que j'ai

j'ai entrepris un Ouvrage ſi difficile en vôtre faveur. Quoiqu'il en ſoit, recevez-le comme de bons amis doivent faire, & regardez plus à la bonne intention de l'Auteur, qu'à la valeur du préſent. Mais, ſi j'ai mal réüſſi dans ce travail, j'aurai au moins la conſolation d'avoir fait un choix judicieux en vous le conſacrant, puiſque c'eſt à vous à qui je ſuis le plus obligé de rendre ſervice. Il eſt vrai, que, par cette conduite, je n'entre pas dans la route de ceux qui ne dédient leurs Ouvrages qu'à quelque Grand Prince, qu'ils élévent juſqu'au Ciel, & dont ils

ſont

ſont toûjours un Héros, par une lâcheté intéreſſée, quoique ſouvent ce ne ſoit qu'un Scélérat, qui ne doit attendre que l'Enfer pour la récompenſe de ſes crimes.

Pour moi, ne voulant pas tomber dans ce défaut, je néglige ceux qui portent la Couronne, pour ne m'addreſſer qu'à ceux qui la méritent; &, ſans faire ma Cour à des perſonnes qui pourroient me combler de bien & d'honneur, je ne veux m'attacher qu'à ceux qui en ont la volonté, ſans être en état de la faire: car, par la lumiere du bon-ſens, il ne faut eſtimer que celui qui a l'a-

me

me libérale, & non pas celui qui peut en faire les actions; & l'on ne doit reſpecter que ceux qui ſont dignes de la puiſſance ſouveraine, & non pas ceux qui en ſont revétus. C'eſt pour cela que l'Antiquité a plus fait de cas de Hieron de Syracuſe dans ſon état de ſimple Particulier, que de Perſes de Macédoine dans la grandeur royale, parcequ'il ne manquoit à Hieron que le Trône, pour être un véritable Roi, & que Perſes n'avoit rien de royal, que le Diadême. Je vous rends donc les Maitres, MES CHERS AMIS, *de cet Ouvrage tel qu'il eſt,*

eſt, puiſqu'il n'a été entrepris que pour l'amour de vous: & ſi vôtre prévention vous le fait approuver, vous ne tarderez pas à en avoir bien-tôt la ſuite.

DISCOURS POLITIQUES
DE
NICOLAS MACHIAVEL
SUR
LA I. DÉCADE
DE TITE-LIVE.

LIVRE PRÉMIER.

ON remarque généralement que tout le monde a beaucoup de vénération pour les piéces antiques : par éxemple, l'on verra bien des gens acheter cherement un fragment de ſtatue, afin de le tenir auprès de ſoi, d'en orner ſon cabinet, & de la donner pour modele à ceux qui aiment la Sculpture, & qui font leurs efforts pour l'imiter. On admire auſſi les grands éxemples, dont les Monarchies & les Républi-

ques ont rempli le monde; les efforts, extraordinaires des Rois, des Généraux d'Armée, des Citoyens, des Légiſlateurs, & de tant d'autres, qui ont conſacré tous leurs travaux à la gloire & au ſervice de leur Patrie. Mais, l'on ſe contente d'admirer toutes ces grandes choſes, ſans les rendre le modele de notre conduite; l'on s'en éloigne même ſi fort, qu'il ne reſte pas aujourd'hui le moindre veſtige de la vertu des Anciens. Ma ſurpriſe & mon chagrin s'augmentent encore, lorſque je remarque, qu'en matiere de procès, & qu'en fait de maladies, l'on ſe conduit par les loix & par les jugemens des Anciens, & qu'on employe les remedes & la méthode qu'ils ont jugé à propos d'employer eux-mêmes. Le Droit n'eſt autre choſe qu'un amas des avis des anciens Juriſconſultes, qui, étant mis en ordre, ſervent à préſent de regles à nos Magiſtrats pour former les jugemens qu'ils rendent. La Médecine n'eſt auſſi autre choſe que l'expérience des anciens Médecins, ſur laquelle ceux d'aujourd'hui reglent leur conduite. Mais, quand il s'agit de former une République, de conſerver un Etat, de

de gouverner un Royaume, de diſcipliner des Armées, de conduire une Guerre, d'augmenter ſon Empire : aujourd'hui l'on ne trouve, ni Prince, ni République, ni Général d'Armée, ni Citoyen, qui ait recours aux éxemples de l'Antiquité. Je ne croi pas que ce grand mal doive tant ſa ſource à la foibleſſe, où la mauvaiſe éducation a reduit le monde aujourd'hui, & au deſordre qu'une vaine oiſiveté a produit dans toute la Chrétienté, comme à l'ignorance de l'Hiſtoire, qui fait, que, ne la connoiſſant pas comme il faut, il eſt impoſſible d'en avoir le ſentiment & le goût, que cette connoiſſance produit d'ordinaire. De là vient, qu'une infinité de gens, qui la liſent légerement, prennent plaiſir à entendre cette variété d'événemens qu'elle contient, & cependant ne penſent pas même à imiter la vertu qu'elle enſeigne, parce qu'ils jugent que la choſe eſt, non ſeulement difficile, mais même impoſſible ; comme ſi le Ciel, le Soleil, les Elémens, & les Hommes, avoient changé de mouvement, d'ordre, & de nature, depuis les tems paſſés.

AYANT donc deſſein de deſabuſer

les Hommes là-deſſus, j'ai jugé à propos d'écrire ſur tous les Livres de Tite-Live, que la malignité des tems ne nous a point dérobez, tout ce que je trouverai néceſſaire pour les faire mieux entendre par rapport aux ſiecles paſſez, & au notre, afin que ceux, qui liront ces Diſcours, puiſſent tirer de ce grand Auteur l'utilité, qui doit faire rechercher la connoiſſance de l'Hiſtoire. Quoique cette entrepriſe ſoit difficile, pourvû néantmoins que je ſois ſecouru de ceux qui m'ont encouragé à me charger de ce fardeau, je croi pouvoir le porter aſſez loin, pour qu'il ne reſte pas un grand chemin à faire à ceux qui voudront le porter juſqu'au lieu qui lui eſt deſtiné; c'eſt-à-dire, à tirer de cette Hiſtoire l'uſage, pour lequel elle a été faite.

CHAPITRE PREMIER.

Quels ont été généralement les principes de toutes les Républiques, &, ſurtout, de celle de Rome.

CEUX qui liront quels ont été les principes de la République Romaine,

maine, & de quelle maniere s'y ſont conduits les Légiſlateurs qui les ont établis: ceux-là, dis-je, ne s'étonneront pas, qu'une vertu ſolide ſe ſoit conſervée tant de ſiecles dans cette République, & qu'elle ait produit cette grandeur d'Empire, où elle arriva dans la ſuite. Pour parler d'abord de ſa naiſſance, je dis, que toutes les Villes ſont fondées, ou par des gens du Païs même, ou par des étrangers. Le prémier arrive lorſque les habitans d'un Païs, étant diſperſés en pluſieurs petites Communautez, ils ne ſe trouvent pas en état de vivre en ſeureté, & que leur ſituation, & leur petit nombre, ne peut reſiſter à l'attaque de leurs ennemis. Ne trouvant pas non plus qu'ils euſſent le tems de s'aſſembler pour leur défenſe à la venue de l'ennemi, jugeant même qu'ayant aſſez de tems pour cela, ils ſeroient obligez d'abandonner beaucoup de leurs quartiers & de leurs maiſons, qui deviendroient, par cet abandon, la proye de leurs ennemis: pour éviter de tels inconvéniens, ils ſe raprochent les uns des autres, afin d'habiter tous enſemble dans quelque lieu commode pour la vie, & fort pour la défenſe.

Ces réſolutions ſe prennent par les peuples mêmes ; ou bien elles leur ſont inſpirées par quelqu'un d'entr'eux, qui a plus d'autorité que les autres. Il faut mettre dans ce rang Athenes & Veniſe, entre pluſieurs autres d'une ſemblable origine.

LA prémiere de ces Villes fut bâtie ſous l'autorité de Theſée, par des peuples diſperſés, qui cherchoient les moyens de ſe mettre en ſeureté: & la naiſſance de Veniſe eſt due à l'aſſemblée de pluſieurs peuples, qui s'étoient retirés dans les petites Iles, qui ſont au bout du Golfe Adriatique, où ils s'étoient mis à couvert des guerres, qui ſurvenoient tous les jours en Italie, par les fréquentes irruptions des Barbares, ſous le déclin de l'Empire Romain. Tous ces réfugiez donc, n'ayant point de Prince particulier qui les gouvernât, commencérent à vivre ſous les loix qui leur ſemblérent les plus propres à ſe maintenir. Cela leur réüſſit heureuſement, parce que l'avantage de leur ſituation leur procura un long repos, cette Mer n'ayant point d'iſſue, & les Barbares n'ayant point de vaiſſeaux pour pouvoir leur nuire, en ſorte que le plus petit com-

commencement pouvoit les élever à la grandeur, où ils ſont aujourd'hui.

IL y a encore une occaſion où des étrangers bâtiſſent des Villes : & ces étrangers ſont libres, ou dépendants des autres, comme ſont les Colonies qui ſont envoyées par un Prince, ou par une République, pour décharger leur propre Païs, ou pour s'aſſeurer la poſſeſſion d'un Païs conquis, ſans faire aucune dépenſe. C'eſt ce que pratiquoient les Romains, comme on le voit par pluſieurs Villes, qu'ils ont bâties dans tout leur Empire.

ENFIN, il y a des Villes, qui ont été bâties par des Princes, non qu'ils euſſent deſſein d'y faire leur demeure, mais ſeulement par le motif de la gloire : c'eſt de cette maniere qu'Alexandrie fut bâtie par Alexandre le Grand. Mais, comme ces ſortes de Villes ne ſont pas libres dans leur origine, il arrive rarement qu'elles s'élevent à une grandeur conſidérable, & qu'elles deviennent des Capitales d'Etats. Telle fut l'origine de Florence, ſoit qu'elle ait été bâtie par les Soldats de Sylla, ou, ſimplement, par le hazard, en ce que les habitans des montagnes, ſe fiant à la paix générale,

qui regna ſi long-tems ſous Auguſte, commencérent à s'établir dans la plaine auprès de l'Arne. Quoiqu'il en ſoit, elle fut bâtie ſous l'Empire Romain, &, par conſéquent, elle ne put pas, dans ſon commencement, s'accroître au-delà de ce qu'il plaiſoit à ſon Souverain.

LES fondateurs d'une Ville ſont libres, quand des peuples ſont contraints d'abandonner leur propre Païs, ou à cauſe du mauvais air, ou à cauſe de la ſtérilité, ou à cauſe de la guerre, & d'en aller chercher de nouveaux à habiter, ſous leur propre conduite, ou ſous celle d'un Prince. Ces peuples-là habitent les Villes, qu'ils trouvent dans les Païs qu'ils conquêtent, comme fit Moyſe; ou bien ils en bâtiſſent de nouvelles, comme fit Enée. C'eſt dans un tel cas qu'on reconnoit le mérite du fondateur, & le bonheur de ſon ouvrage, qui va plus ou moins loin, ſelon que l'auteur a plus ou moins d'intelligence & de vertu. L'un & l'autre ſe reconnoit dans le choix du poſte, & dans l'établiſſement des loix. Mais, parce que les hommes travaillent, ou par néceſſité, ou par leur propre penchant, &

& qu'on voit qu'il y a plus de vertu dans les Païs où le travail eſt indiſpenſable, & où il ne dépend pas ſeulement du penchant des gens, il faut bien conſidérer s'il ne ſeroit point néceſſaire de choiſir des lieux ſtériles pour bâtir les Villes, afin que les hommes, étant contraints de vivre d'induſtrie, ne fuſſent pas ſi gâtés par l'oiſiveté, & vécuſſent dans une plus grande union entr'eux, parce que la pauvreté du Païs ne ſeroit pas un motif propre pour faire naitre des diviſions. Ce choix ſeroit ſans doute le plus prudent & le plus utile, ſi les hommes étoient portés naturellement à ſe contenter de ce qui ſeroit à eux, & qu'ils n'euſſent pas l'ambition de vouloir ſoûmettre leurs voiſins. Mais, ce défaut du genre humain fait, qu'il eſt impoſſible d'être en ſeureté, que lorſqu'on eſt puiſſant; &, pour ſe rendre tel, il faut éviter les lieux ſtériles, & ſe placer dans des Païs très abondants, où la fertilité du lieu, nous donnant les moyens de nous accroitre, nous met en même tems en état de nous défendre contre ceux qui nous attaqueroient, & d'humilier ceux qui s'oppoſeroient à notre grandeur. Pour

ce qui regarde l'oiſiveté que l'abondance fait naitre, il faut y remédier par les loix, lorſque la nature du Païs n'y porte pas les hommes; & il faut imiter les gens ſages, qui ont habité de très beaux Païs, & très propres à faire naitre des pareſſeux & des gens mal propres à tous les exercices de valeur & de vertu. Ces ſages, voulant remédier aux deſordres que la beauté du Païs auroit produits, ſans doute, par l'oiſiveté, ils ont impoſé la néceſſité de s'exercer à tous ceux qui devoient s'engager dans le métier de la guerre: &, par des ordres ſi prudemment établis, ces gens-là ſont devenus meilleurs ſoldats, que ceux qui étoient nez dans des lieux rudes & ſtériles. Le Royaume des Egyptiens fut de ce nombre; car, quoique le Païs en ſoit très excellent, les bons ordres y furent pourtant ſi bien établis, qu'il produiſit de très grands hommes, & ſi les noms n'en euſſent point été effacez par la longueur des tems, l'on verroit qu'ils ont mérité plus de gloire qu'Alexandre le Grand, & que tant d'autres, dont la mémoire eſt encore récente.

SI l'on avoit auſſi bien conſidéré le Gouvernement du Sultan d'Egypte, l'or-

l'ordre des Mammelus, & les réglemens de leur Milice, avant qu'elle eût été détruite par Selim, Empereur des Turcs, l'on auroit vû, dans ce Gouvernement-là, pluſieurs beaux exercices pour la Soldateſque ; & l'on auroit bien reconnu comment ils appréhendoient l'oiſiveté, à laquelle la bonté du Païs les auroit portés, s'ils n'y euſſent remédié par des ordres très ſéveres.

JE ſoûtiens donc, que c'eſt la conduite la plus prudente de ſe placer dans des lieux fertiles, pourvû qu'avec de bonnes loix l'on prévienne les deſordres que l'abondance peut produire. Alexandre le Grand, voulant bâtir une Ville par un motif de gloire, un Architecte nommé Dinocrate lui fit voir qu'il pouvoit la bâtir ſur le Mont Athos, qui, étant une ſituation forte, avoit encore cet avantage, qu'on pourroit donner à cette Ville une figure humaine ; ce qui ſeroit une choſe rare, ſurprenante, & digne de la grandeur du fondateur. Comme Alexandre lui demandoit de quoi les habitans pourroient vivre, cet Architecte répondit, qu'il n'y avoit pas penſé ; ce qui fit rire ce Prince, &

lui fit laiſſer la montagne pour bâtir Alexandrie, dans un lieu où l'abondance du Païs, la commodité de la Mer, & celle du Nil, puſſent faire demeurer volontiers les habitans.

SI donc l'on éxamine la fondation de Rome, & qu'on prenne Enée pour en être le prémier fondateur, elle ſera du nombre des Villes que les étrangers auront bâties; & ſi l'on attribue ſon origine à Romulus, il faudra la mettre au rang des Villes fondées par les naturels du Païs. Mais, de quelque maniere qu'on le prenne, on verra qu'elle eſt d'une origine libre, ſans dépendre de perſonne: l'on verra encore à combien de choſes les loix établies par Romulus, par Numa, & par les autres, ont obligé ſes habitans; en ſorte que la fertilité du Païs, la commodité de la Mer, les fréquentes victoires, & la grandeur de ſon Empire, ne purent point la corrompre pendant pluſieurs ſiecles. Au contraire, ces loix y maintinrent toûjours la vertu & le mérite dans un dégré, où peu d'autres Républiques ayent jamais pû arriver. Et, parce que les grandes choſes, qu'elle a éxécutées, & dont Tite-Live a conſervé la mémoire,

moire, ont été conduites, ou par le conſeil public, ou par celui des particuliers, ou dedans, ou dehors la Ville, je commencerai à parler de ce qui a été fait au dedans, & par une conduite publique, ne rapportant que celles que je jugerai dignes d'être remarquées, avec toutes leurs circonſtances: & ces diſcours ſeront le ſujet de ce prémier Livre, ou de cette prémiere Partie.

CHAPITRE SECOND.

Combien il y a d'eſpeces de Républiques, & de quelle nature fut celle de Rome.

JE n'entreprens pas de traiter de ces Villes, dont la fondation a dépendu des autres; mais, je parlerai ſeulement de celles, dont l'origine a été entièrement indépendante de quelqu'autre Etat, & qui ſe ſont d'abord gouvernées ſelon leurs loix, ſoit qu'elles ayent pris la forme de République, ou celle de Principauté: & comme elles ont eu des gouvernemens différens, elles ont eu auſſi des loix & des

ordres différens; car, quelques unes, dans leur commencement, ou peu de tems après, ont été ſoûmiſes aux loix d'un ſeul homme, qui les a toutes établies tout d'un coup, comme celles qui furent établies à Lacédémone par Licurgue. D'autres, au contraire, n'ont eu toutes leurs loix que par hazard, & à diverſes fois, ſuivant leurs différens accidens, comme cela eſt arrivé à Rome. Une République eſt bien heureuſe lorſqu'elle tombe entre les mains d'un homme ſi prudent, qu'il puiſſe lui donner des loix, & les établir ſi ſagement, que l'Etat en puiſſe être gouverné en toute ſeureté, ſans qu'il ſoit beſoin de les reformer. L'on voit que Lacédémone obſerva les ſiennes plus de huit cens ans, ſans les corrompre, & ſans avoir été expoſée à aucune émotion dangereuſe. Au contraire, c'eſt une eſpece de malheur pour un Etat, qui, n'ayant pas eu d'abord un Légiſlateur judicieux & prudent, eſt obligé de reformer de lui-méme ſon Gouvernement: & ceux-là ſont les plus malheureux qui ſe trouvent les plus éloignez du bon ordre, dont l'on n'eſt jamais proche, lorſqu'on eſt conduit par des

loix,

loix, qui nous écartent du droit chemin, qui eſt le ſeul qui puiſſe mener à la véritable fin, & à la perfection, parce qu'il eſt comme impoſſible de racommoder de telles loix. Pour celles, qui, ſans être parfaites, ont été établies ſur de bons principes, & capables de les perfectionner, elles peuvent, ſelon les différens événemens, acquérir, en effet, cette perfection-là: mais, pourtant, avec cette condition, que jamais cela ne ſe fera, ſans une occaſion dangereuſe; parce que la pluſpart des hommes ne veulent jamais ſe ſoûmettre à une nouvelle loi, pour quelque nouvel établiſſement dans l'Etat, à moins qu'on ne leur en faſſe voir une néceſſité indiſpenſable; & cette néceſſité ne pouvant ſurvenir ſans un danger manifeſte, il eſt aiſé qu'une République périſſe avant qu'elle ait pû mettre tous ſes réglemens dans la perfection. La République de Florence en fournit bien des preuves; car, l'accident d'Arezzo fut cauſe que le ſecond de ſes réglemens fut reformé, & un autre accident de Prato fit caſſer le douzieme des mêmes réglemens.

PUIS donc que je me ſuis propoſé de parler des loix de la République Romaine, & des événemens qui les portérent à la perfection, je dis, que ceux, qui ont traité des différences du Gouvernement, en établiſſent de trois ſortes; appellant la prémiere Monarchie ou Principauté, la ſeconde Ariſtocratie, & la troiſieme Démocratie: & ils diſent, que ceux, qui veulent former un Etat, doivent choiſir l'une de ces trois eſpeces, ſelon ce qui leur ſemble plus à propos. Mais, d'autres Auteurs, que pluſieurs croyent les plus prudens, établiſſent ſix ſortes de Gouvernement, dont il y en a trois très mauvaiſes, & trois autres bonnes en elles-mêmes; mais, qui ſont ſi aiſées à ſe corrompre, qu'on peut dire qu'elles ſont encore fort mauvaiſes. Les bonnes eſpeces de Gouvernement ſont les trois dont on vient de parler; & les mauvaiſes ſont trois autres eſpeces, qui dépendent de ces prémieres, & qui ſont ſi ſemblables chacune à celle dont elle dépend, qu'elles paſſent aiſément de l'une à l'autre: car, la Principauté dégénere facilement en Tyrannie, l'Ariſto-

cra-

cratie *a* en Oligarchie *b*, & la Démocratie *c* n'a point de peine à tomber dans l'Anarchie *d*. Si donc un Légiſlateur, qui forme un Etat, y établit une de ces trois prémieres eſpeces de Gouvernement, l'on peut s'aſſeurer, que, quelle qu'elle puiſſe être, elle ne durera pas long-tems ; car, il n'y a aucune précaution qui puiſſe empêcher que l'une de ces trois eſpeces ne tombe aiſément dans celle qui lui eſt contraire, à cauſe de la reſſemblance que le défaut a avec la perfection, dans cette rencontre.

CES différentes eſpeces de Gouvernement ſe ſont formées par hazard entre les hommes, parce que, dans le commencement du monde, les hommes n'étant pas en grand nombre, ils vécurent pendant un tems diſperſés ça & là, comme les bêtes. Enſuite, le genre humain venant à s'augmenter, l'on ſe rapprocha les uns des autres ; &, afin d'être mieux en état de ſe

a C'eſt le Gouvernement des Principaux.

b C'eſt lorſqu'un petit nombre eſt maitre abſolu du Gouvernement.

c C'eſt une République populaire, où le peuple a toute l'autorité du Gouvernement.

d C'eſt-à-dire, la confuſion, le deſordre, ou le renverſement du Gouvernement.

ſe maintenir, ces aſſemblées-là commencerent à regarder celui qui, parmi elles, avoit le plus de force & de courage, & elles l'établirent comme leur Chef, à qui elles obéiſſoient. C'eſt de là que vint la connoiſſance des choſes honnêtes & bonnes, & de leur différence d'avec les criminelles & les mauvaiſes, parce que, lorſqu'on voyoit que quelqu'un maltraitoit ſon bienfaiteur, cela faiſoit naître de la haine & de la compaſſion dans l'eſprit des hommes, qui blâmoient les ingrats, & honoroient ceux qui avoient de la reconnoiſſance. Et, comme ils jugeoient qu'ils pouvoient eux-mêmes auſſi recevoir de ſemblables inſultes, afin d'éviter un tel inconvénient, ils firent des loix, & établirent des peines contre ceux qui en feroient les infracteurs. C'eſt de là qu'eſt venue la connoiſſance de la Juſtice. Cela fut cauſe que dans la ſuite, voulant choiſir un Chef ou un Prince, ils n'eurent plus d'égard à celui d'entr'eux qui étoit le plus fort, mais à celui qui étoit le plus prudent & le plus juſte. Mais, comme les Princes vinrent à ſe faire par la ſucceſſion, & non plus par l'élection, les héritiers ne tardé-

rent

rent pas long-tems à dégénerer de leurs Ancêtres ; &, ne penſant plus à la vertu, ils ſe mirent dans l'eſprit, que tout le devoir du Prince étoit ſeulement de ſurpaſſer les autres en ſomptuoſité, en impureté, & en toutes ſortes de voluptés. Cela faiſoit que le Prince, commençant à être haï, &, par conſéquent, lui même commençant à craindre, ſa crainte le portoit bientôt à maltraiter les ſujets ; ce qui dégeneroit promptement en tyrannie. De là vinrent les ſources de la perte du Prince, & des conſpirations qu'on faiſoit contre lui ; & tout cela n'étoit point entrepris par les plus timides, ou par les plus foibles, mais par ceux dont la généroſité, la grandeur de courage, la richeſſe, & la nobleſſe, étoient beaucoup au-deſſus des autres ; parce qu'ils ne pouvoient pas ſupporter la vie honteuſe d'un tel Prince.

LE peuple donc ſe laiſſant conduire par l'autorité des plus puiſſans, il prenoit les armes contre le Prince ; &, après s'en être défait, il ſe ſoûmettoit à eux comme à ſes liberateurs, qui, de leur côté, ayant en horreur le nom d'unique Souverain, faiſoient un Gouvernement adminiſtré par des gens tirés

rés d'entr'eux. Dans le commencement, ils ſe gouvernoient ſelon les loix qu'ils avoient établies, préférant le bien public à leurs propres intérêts, conduiſant avec un ſoin extrême, & l'Etat, & leurs Familles, parce qu'ils avoient encore devant les yeux la tyrannie dont ils venoient de ſortir. Mais, ayant pour ſucceſſeurs leurs enfans, qui n'avoient jamais connu le mal, parce qu'ils ne s'étoient point rencontrez dans les révolutiens de l'Etat, ces deſcendans ne vouloient point ſe contenter de l'égalité qui ſe trouve entre des Républicains; au contraire, ils ſe laiſſoient dominer par l'avarice, par l'ambition, & par la débauche Ainſi, un Gouvernement ariſtocratique dégéneroit bien-tôt en Oligarchie, ſans avoir aucun égard aux loix de la République: de ſorte qu'il arrivoit, à ce petit nombre, la même choſe qui étoit déjà arrivée au tyran, parce que le peuple, étant dégoûté de leur Gouvernement, appuyoit volontiers ceux qui en vouloient à ces Directeurs. Ainſi, l'on ne tardoit guères à voir paroitre quelque Chef, qui, ſe mettant à la tête du peuple, les détruiſoit en peu de tems; mais, comme

on

on ſe ſouvenoit bien encore du cruel Gouvernement du Prince, & qu'on venoit de ſe délivrer d'une Oligarchie, l'on ſe gardoit bien de ſe remettre ſous un Pouvoir monarchique: ce qui faiſoit qu'on rendoit le Gouvernement populaire, où le petit nombre des plus puiſſans, & l'autorité d'un Prince, n'euſſent aucun pouvoir. Or, parce qu'on a d'abord quelque reſpect pour des ordres nouvellement établis, ce Gouvernement populaire ſe maintenoit quelque tems, & quelquefois ſeulement juſqu'à ce que la génération, qui l'avoit établi, fût paſſée: puis, tout d'un coup, l'on tomboit dans l'Anarchie, pendant laquelle on ne reſpectoit, ni le Public, ni les Particuliers; de ſorte que chacun ſe gouvernant ſelon ſon caprice, il ſe faiſoit tous les jours mille injuſtices. Après ce deſordre, la néceſſité contraignant les gens, ou les perſuaſions de quelque homme de bien les portant à ſortir d'une telle confuſion, pour ſe ſoûmettre à un Souverain, l'on revenoit encore ſous le pouvoir d'un ſeul; & de là, par dégrez, dans la licence, & dans l'Anarchie, de la maniere, & pour les raiſons, que nous venons de dire.

Voi-

VOILA le cercle que tous les Etats font dans leur Gouvernement ; mais, ils reviennent rarement dans le même, parce qu'il en eſt peu qui puiſſent durer aſſez long-tems, pour paſſer par toutes ces révolutions pluſieurs fois, & demeurer ſur pied. Il arrive ſouvent qu'un Etat dans le trouble, manquant de forces & de conduite, vient à tomber ſous la puiſſance d'un voiſin, dont le Gouvernement eſt mieux réglé que le ſien : mais, ſi cela n'arrivoit pas, ce même Etat pourroit, pendant un tems infini, paſſer & repaſſer par tous ces différens Gouvernemens.

JE ſoûtiens donc, que toutes ces ſortes de Gouvernement ſont mauvaiſes, les trois prémieres eſpeces n'étant pas de durée, & les autres étant pernicieuſes. Ainſi, ceux qui ont aſſez de prudence pour établir de bonnes loix, ayant reconnu ces défauts, ils évitent également toutes ces manieres en elles-mêmes, & en établiſſent une qui tient de toutes enſemble, la jugeant plus ſolide & plus ſtable, parce que, quand dans un même Etat vous établiſſez l'autorité du Prince, des Grands, & du Peuple, l'une de ces Puiſſances

a l'œil ſur l'autre. Entre tous ceux, qui méritent le plus de louange pour cette ſorte de Gouvernement, c'eſt, ſans doute, Licurgue qui l'emporte; car, il fit de ſi bonnes loix à Lacédémone, que, donnant au Roi, aux Grands, & au Peuple, à chacun la part qu'il devoit avoir dans l'autorité publique, il forma un Etat, qui conſerva au dedans une profonde paix pendant plus de huit cens ans; ce qui acquit à ce Légiſlateur une gloire infinie.

IL arriva tout le contraire à Solon, qui régla l'Etat d'Athenes, où n'ayant établi que le Gouvernement populaire, il le rendit de ſi courte durée, qu'on le vit tomber ſous la tyrannie de Piſiſtrate, même avant la mort du Légiſlateur: & quoique, quarante ans après, l'on en chaſſât les ſucceſſeurs du tyran; qu'Athenes recouvrât ſa liberté en reprenant ſon Gouvernement populaire ſelon les réglemens de Solon; cependant, elle ne ſubſiſta dans cet état qu'environ cent ans, encore que, pour s'y maintenir, & pour reprimer l'inſolence des Grands, & la licence du Peuple, l'on fit pluſieurs nouvelles conſtitutions, qui n'étoient point ve-

venues dans l'eſprit de Solon. Cependant, parce qu'on ne méla point cette Démocratie avec l'Ariſtocratie & le pouvoir d'un ſeul, la République d'Athenes ſubſiſta fort peu de tems en comparaiſon de celle de Lacédémone.

MAIS, pour parler de Rome, quoiqu'elle n'eût pas le bonheur de tomber d'abord entre les mains d'un tel Légiſlateur que Licurgue, qui la diſpoſat dès le commencement d'une maniere à pouvoir conſerver longtems ſa liberté, cependant la meſintelligence entre le menu peuple & le Senat y fit naitre tant de changemens, qu'enfin le hazard y produiſit ce qu'un Légiſlateur n'avoit pas d'abord ſçu faire. Car, ſi cette République n'eut pas le prémier dégré de bonheur dans ſa fondation, elle eut au moins le ſecond; puiſque, ſi ſes prémiers réglemens étoient défectueux, ils ne l'éloignoient pourtant pas de ce droit chemin, qui peut conduire à la perfection, parce que Romulus & les autres Rois firent pluſieurs bonnes loix propres pour maintenir la liberté. Mais, comme le but de ces Rois étoit de fonder une Monarchie, & non pas une République, lorſque cette Ville de-

devint libre, il y manquoit beaucoup de loix propres à conſerver la liberté, leſquelles les fondateurs n'avoient point établies. Et quoique ces Rois perdiſſent leur pouvoir, pour les raiſons & par les moyens qu'on ſçait, néantmoins ceux qui les chaſſérent, mettant auſſitôt en leur place deux Conſuls, ils ôtérent à Rome le nom de Roi, ſans en ôter l'autorité : de ſorte que cette République étant gouvernée par les Conſuls & par le Sénat, ſon Gouvernement étoit compoſé de deux eſpeces, du nombre des trois dont nous avons parlé, & ces deux eſpeces étoient l'Ariſtocratie, & la Monarchie. Il n'y manquoit plus que la Démocratie ; mais, par la ſuite, la Nobleſſe Romaine étant devenue inſolente, par les moyens que nous rapporterons ci-après, le Peuple ſe ſoûleva contre elle ; & elle, pour ne pas perdre toute l'autorité, fut contrainte de la partager avec lui, en laiſſant toutefois le Sénat & les Conſuls dans une telle puiſſance, que les uns & les autres pûſſent conſerver leur rang dans l'Etat.

Ce fut donc-là l'origine des Tribuns du Peuple, dont l'établiſſement affermit le Gouvernement, parce que ces

trois eſpeces, dont nous avons parlé, y tenoient chacune leur rang. Et la Fortune fut ſi favorable à cette République, que, bien qu'elle paſſât de la Monarchie à l'Ariſtocratie, & enſuite au Gouvernement populaire, par les mêmes dégrez, & pour les mêmes raiſons, qui ont produit ailleurs les mêmes changemens, néantmoins on n'éteignit jamais entierement la puiſſance royale, pour en revétir les Grands, & l'on n'y dépouilla jamais les Grands de toute leur autorité, pour la remettre entierement entre les mains du Peuple: mais, ces trois Gouvernemens demeurant mélez, ils firent une République parfaite. Cependant, elle ne parvint à cette perfection, que par la meſintelligence qui ſurvint entre le Menu-Peuple & le Sénat, comme nous le ferons voir amplement dans les deux Chapitres ſuivants.

CHA-

CHAPITRE III.

Des accidens qui furent cauſe de la création des Tribuns dans Rome ; ce qui rendit la République plus parfaite.

TOUS ceux, qui parlent du Gouvernement, diſent, qu'il faut qu'un homme, qui entreprend de fonder un Etat, préſuppoſe que tous les hommes ſont méchans, comme cela paroit par mille éxemples, & par toutes les hiſtoires, & qu'ils ne manqueront pas de mettre en uſage leur malice, toutes les fois qu'ils en auront les moyens : &, ſi cette malice demeure cachée un tems, il faut qu'il y en ait quelque raiſon qu'on ne connoit point, parce qu'on n'a pas eu lieu de la faire paroître : mais, enfin, elle ſe découvre par le tems, qu'on dit être le pere de la vérité. Juſqu'à ce que les Tarquins ayent été chaſſez de Rome, il ſembloit qu'il y eût la meilleure intelligence du monde entre le Menu-Peuple & la Nobleſſe, & que les gens de qualité, s'étant défaits de

leur orgueil, euſſent pris des manieres populaires, & ſe fuſſent rendus ſupportables à tout le monde, juſqu'aux plus petits. Tant que les Tarquins ſubſiſtérent, les Nobles jouérent ce perſonnage, ſans que la cauſe en fût connue: & c'étoit parce qu'ils redoutoient la puiſſance royale, & qu'ils appréhendoient qu'en maltraitant le Menu-Peuple, ils ne l'obligeaſſent à ſoûtenir de tout ſon pouvoir la Tyrannie; ce qui les obligeoit d'uſer d'humanité envers lui. Mais, dès que les Tarquins furent morts, & que les Nobles ſe virent délivrez de la crainte qu'ils en avoient, ils commencérent à jetter ſur le Menu-Peuple le venin qu'ils avoient tenu caché ſi longtems, & ils ne perdoient aucune occaſion de le maltraiter. Ceci prouve manifeſtement ce que nous avons dit d'abord, que les hommes ne font jamais le bien que par néceſſité, & que là où ils ont le choix libre entre le bien & le mal, & qu'ils peuvent mettre en pratique le dernier impunément, ils ne manquent jamais de remplir tout de confuſion & de deſordre. C'eſt ce qui a fait dire, que la faim & la néceſſité rendent les hommes induſtrieux, & les loix les rendent gens de bien. Or, quand

quand une choſe va bien d'elle-même, elle n'a pas beſoin d'être réglée par la loi; mais, ſi-tôt que cette bonne coûtume vient à s'abolir, la loi eſt tout-auſſi-tôt néceſſaire. Quand donc les Tarquins, qui tenoient en bride la Nobleſſe, vinrent à ſuccomber, il falut chercher un noveau réglement qui fît le même effet que les Tarquins mêmes. C'eſt pourquoi, après pluſieurs bruits pluſieurs deſordres, & pluſieurs riſques de ſéditions, qui ſurvinrent entre le Menu-Peuple & la Nobleſſe, l'on en vint à la création des Tribuns, qui réglérent les choſes avec tant d'autorité & de réputation, qu'ils ſe mirent en état d'être toûjours les médiateurs entre le Menu-Peuple & le Sénat, & en pouvoir de prévenir toûjours l'inſolence des Nobles.

CHAPITRE IV.

Que la meſintelligence entre le Menu-Peuple & le Sénat Romain a rendu cette République puiſſante & libre.

IL eſt, ce me ſemble, néceſſaire de parler des brouilleries qu'il y eut dans Rome depuis la mort des Tarquins juſqu'à la création des Tribuns, & de dire enſuite quelque choſe contre l'opinion de ceux, qui ſoûtiennent, que cette République fut ſi ſujette aux ſéditions, & ſi remplie de deſordres, que ſi ſa bonne fortune & la valeur de ſes ſoldats n'euſſent pas ſuppléé à ces défauts, ç'eût été une République inférieure à toutes les autres. Je ne peux nier, que le bonheur & la bonne milice n'aient été les cauſes de la Grandeur Romaine; mais, il me ſemble que ces gens-là ne s'apperçoivent pas, que par-tout où la milice eſt ſur un bon pied, cela ne ſe peut faire ſans de bons ordres, & que cela étant, il eſt difficile que le bonheur ne s'y rencontre pas.

pas. Mais, deſcendons aux choſes plus particulieres de cette République. Je ſoûtiens donc, que, ceux qui condamnent les brouilleries ſurvenues entre le Menu-Peuple & la Nobleſſe, condamnent en même tems ce qui fut la prémiere cauſe de la liberté de Rome, & qu'il ſemble qu'on ait plus d'égard au bruit & à l'éclat de ces troubles, qu'aux bons effets qu'ils produiſirent; qu'on ne veut pas conſidérer qu'il n'y a point de Villes qui ne ſoient compoſées de deux humeurs contraires, qui ſont le Peuple & les Grands: & que toutes les loix, qu'on fait en faveur de la liberté, naiſſent de la contrariété, qui ſe rencontre entre ces humeurs-là, comme on peut le voir aiſément dans ce qui eſt arrivé à Rome: car, depuis les Tarquins juſqu'aux Gracques, qui fut un eſpace de plus de trois cens ans, tous les mouvemens, qui ſurvinrent dans cette Ville, produiſirent rarement des banniſſemens, & beaucoup moins encore d'éxécutions ſanguinaires.

L'ON ne doit donc pas dire, que les deſordres arrivez dans Rome furent fort préjudiciables; ni que ce fût une République remplie de contrariétez, puiſque, pendant un ſi longtems, il

n'y eut pas plus de huit ou dix de ſes Citoiens condamnez à l'exil; qu'il n'y en eut qu'un très petit nombre de condamnez à la mort; & fort peu encore de condamnez à l'amende, pour les ſeditions qui y ſurvinrent. L'on ne peut pas non plus dire avec la moindre apparence de raiſon, qu'une République eſt mal-réglée, puiſque l'on y voit tant d'exemples de vertu, qui ne peuvent naître que de la bonne éducation. Cette bonne education ne peut être établie que par de bonnes loix; & ces bonnes loix doivent leur origine à ces brouilleries, qu'on blâme ſans beaucoup de réflexion: car, ſi l'on éxamine bien la fin qu'elles ont euës, l'on trouvera qu'elles n'ont produit aucun exil, ni aucune violence au préjudice du bien public; mais ſeulement de bonnes loix, & de bons réglemens, pour maintenir la liberté de l'Etat. Si quelqu'un dit, que c'etoit des moyens extraordinaires & brutaux, de voir un Peuple aſſemblé crier contre le Sénat, & le Sénat, d'autre côté, oppoſé au Peuple; de voir courir tumultuairement par les rues, fermer les boutiques, & toute la Populace Romaine ſe partager en factions; ce qui eſt ſi épouvantable, que cela fait peur aux Lecteurs

teurs mêmes. A cela je répons, qu'il n'y a point d'Etat qui ne doive avoir ſes moyens pour ſatisfaire l'ambition du Peuple, & particulierement les Républiques, qui veulent ſe prévaloir de leurs Peuples dans les grandes choſes; &, entre tous les Etats, Rome avoit la Politique d'appaiſer ſon Peuple par quelque ſatisfaction, lorſqu'il vouloit obtenir une loi nouvelle, qu'il faiſoit quelqu'un des mouvemens dont nous avons parlé, ou qu'il ne vouloit pas s'enrôler pour la guerre: & rarement les demandes d'un Peuple libre ſont-elles préjudiciables à la liberté, parce que jamais ce Peuple ne les fait, qu'à cauſe qu'on l'opprime, ou qu'il craint qu'on le faſſe.

MAIS, ſi les ſoupçons du Peuple ſont mal-fondez, il eſt aiſé d'y remédier par les harangues publiques, que quelque homme de bien peut lui faire, en lui montrant qu'il ſe trompe. Et les Peuples, quoiqu'ignorans, ne laiſſent pas d'être capables de connoître la vérité, & d'y acquieſcer aiſément, lorſqu'elle leur eſt montrée par quelqu'un qui ſoit digne de foi; & c'eſt ce que Ciceron a déjà remarqué il y a long-tems.

IL faut donc être plus retenu à blâmer le Gouvernement de Rome, & ſe ſouvenir que tant de bons effets, produits par cette République, ne pouvoient naitre que de très bonnes cauſes ; que ſi les brouilleries ont été la cauſe de la création des Tribuns, l'on doit les regarder comme très avantageuſes : car, outre qu'elles furent cauſe que le Peuple eut ſa part dans le Gouvernement, ces mêmes Tribuns furent établis pour être les dépoſitaires & les gardiens de la Liberté Romaine, comme nous le verrons dans le Chapitre ſuivant.

CHA-

CHAPITRE V.

Si la liberté eſt plus en ſeureté entre les mains du Peuple, qu'en celles des Grands: & qui ſont ceux qui ont le plus de moyens d'exciter des troubles, ou ceux qui veulent acquérir, ou ceux qui veulent conſerver ce qu'ils ont.

CEUX, qui ont fondé un Etat avec le plus de prudence, ont toûjours, entre leurs meilleurs ordres, établi un dépoſitaire & un gardien de la liberté publique: &, ſelon que ce gardien eſt plus ou moins judicieuſement choiſi, la liberté en a plus ou moins de durée. Or, parce qu'en toute République il ſe rencontre, & du Peuple, & des Grands, l'on a mis en queſtion, entre les mains de qui il eſt plus à propos de remettre la conſervation de la liberté. Autrefois, chez les Lacédémoniens, elle fut remiſe entre les mains des Nobles, & c'eſt encore aujourd'hui la même choſe chez les Vénitiens; mais, chez les Romains, c'étoit le Menu-Peuple qui en étoit le dépoſi-

taire. Il faut donc éxaminer laquelle de ces deux Républiques avoit fait le meilleur choix. Si l'on vouloit éxaminer les raiſons, il y en a aſſez à dire de part & d'autre; mais, ſi l'on s'en rapporte à la durée, l'on trouvera que Lacédémone & Veniſe en ont eu davantage que Rome. Pour donc en venir aux raiſons, & pour commencer par celles qu'on peut dire en faveur de Rome, l'on ſoûtient, qu'il ne faut jamais mettre une choſe en garde, qu'entre les mains de ceux qui ont le moins d'envie de s'en rendre maitres. Et rien n'eſt plus certain, qu'à regarder les fins du Peuple, & celles des Nobles. Ces derniers ont une violente paſſion de dominer; &, pour l'autre, il ne demande rien que de n'être pas tyranniſé, tout ſon but n'étant que la liberté, parce qu'il ne peut pas eſpérer de devenir maitre de tout, auſſi facilement que le peuvent faire les Grands. Si donc vous donnez la garde de la liberté au Peuple, il y a de l'aparence qu'elle ſera en plus grande ſeureté, parce que, ne pouvant pas l'opprimer, il ne permettra pas que d'autres l'oppriment.

CEUX, qui ſoûtiennent le Gouvernement de Lacédémone & de Veniſe, diſent,

ſent, que, lorſqu'on remet la garde de la liberté entre les mains des Grands, l'on fait deux bonnes choſes. La prémiére, en ce que l'on contente davantage l'ambition de ceux, qui, ayant le plus de part dans la République, ont, par-là, les moyens de ſe ſatisfaire mieux, en tenant cette autorité entre les mains. L'autre choſe, c'eſt qu'on ôte aux eſprits inquiets du Menu-Peuple une ſorte de puiſſance, qui cauſe ſouvent de grands deſordres & de grands tumultes dans l'Etat, & qui n'eſt propre qu'à pouſſer la Nobleſſe dans quelque deſeſpoir, capable de produire avec le tems de méchans effets. Ils en alléguent, pour éxemple, la République Romaine, qui, ayant remis l'autorité entre les mains des Tribuns du Menu-Peuple, ils ne ſe contentérent pas d'avoir l'un des Conſuls du même rang, ils voulurent enfin qu'ils en fuſſent tous deux. Enſuite, ils voulurent que le Cenſeur, le *Préteur* *, & tous les autres grades de l'Empire, fuſſent auſ-

* Ce terme ſignifie proprement, Préſident, ou celui qui va devant. C'étoit un Magiſtrat, qui rendoit la Juſtice. Son pouvoir à cet égard alloit auſſi loin que celui des Conſuls. Quelquefois ce Magiſtrat, dans leur abſence, éxerçoit en

auſſi pris d'entre le Menu-Peuple : &, non contents de cela, étant toûjours portez par la même fureur, ils commencérent à adorer ceux qu'ils voyoient propres à mortifier la Nobleſſe ; ce qui fit naître la puiſſance de Marius & la ruine de Rome.

Il eſt vrai, qu'en raiſonnant ſur l'un & ſur l'autre de ces partis, l'on demeure incertain entre les mains de qui l'on doit confier un tel dépôt, ne ſachant quelle eſpece de gens eſt plus dangereuſe dans une République, ou ceux qui veulent uſurper ce qu'ils n'ont pas, ou ceux qui veulent conſerver ce qu'ils ont : &, enfin, après avoir examiné ſubtilement le tout, voici la concluſion qu'on en tirera. Votre deſſein eſt, ou de former une République qui devienne un Empire comme Rome ; ou d'en former une, qui n'ait d'autre but que de ſe maintenir. Au prémier cas, il faut faire tout ce qui a été fait à Rome ; pour l'autre, l'on peut imiter Veniſe & Lacédémone, & nous dirons dans le Chapitre ſuivant, comment, & par quels moyens, cela ſe peut faire. MAIS,

toutes choſes le pouvoir conſulaire. Il y en avoit à Rome, dans les Provinces, & dans les Armées, qu'ils conduiſoient même lorſqu'il n'y avoit point de Conſuls pour le faire.

MAIS, pour ramener notre diſcours ſur les gens qui ſont les plus pernicieux dans une République, ou ceux qui veulent empiéter, ou ceux qui craignent de perdre ce qu'ils ont, je dis, que Marcus Mennemius étant fait *Dictateur**, & Marcus Fulvius Général de la Cavalerie, & tous deux étant d'entre le Menu-Peuple, ils furent établis pour faire recherche de quelques conjurations, qui s'étoient faites dans Capouë contre la République Romaine. Mais, le Peuple leur donna encore pouvoir de rechercher, dans Rome, ceux qui, par ambition, ou par d'autres moyens ſuſpects, briguoient le Conſulat & les autres Charges de l'Etat. Or, la Nobleſſe ſe mettant dans l'eſprit, que c'étoit contre elle qu'on avoit donné cette autorité au Dictateur, elle fit courir le bruit dans Rome, que ce n'étoit

* Ce mot vient du Latin *Dictum*, qui ſignifie ordre, ou commandement. Cet Officier étoit donc un Commandant par excellence, ayant un pouvoir arbitraire pendant ſa Magiſtrature, qui ne duroit que ſix mois, à moins qu'elle ne lui fût prorogée d'amitié ou de force, comme Sylla & Céſar, qui ſe ſont établis, par la violence, une Dictature perpétuelle. Il étoit créé par les Conſuls, qui en recevoient l'ordre du Sénat, ou du Peuple.

toit pas elle qui briguoit les Charges par ambition, & par d'autres voies; mais, que c'étoit, au contraire, le Menu-Peuple, qui, ne ſe confiant, ni dans la naiſſance, ni dans ſon merite, tâchoit, par toutes ſortes de moyens, d'entrer dans les Emplois de l'Etat; & la Nobleſſe chargeoit, ſur-tout, le Dictateur, ſur l'eſprit duquel cette accuſation fit tant d'impreſſion, qu'ayant fait une harangue, où il ſe plaignit de la calomnie des Nobles contre lui, il ſe démit de la Dictature, & ſe ſoûmit au jugement du Peuple. Sa cauſe ayant donc été plaidée, il fut déchargé de ces calomnies; & l'on éxamina beaucoup lequel eſt le plus ambitieux, celui qui veut ſe conſerver ce qu'il a, ou celui qui veut empiéter ſur les autres: car, l'une & l'autre de ces paſſions peut être l'origine des plus grandes brouilleries. Cependant, il eſt plus ordinaire de les voir exciter par ceux qui veulent ſe conſerver ce qu'ils ont, à cauſe que l'apprehenſion de le perdre produit le même effet chez eux, que l'envie d'acquérir chez les autres, parce qu'un homme ne croit pas poſſeder ſeurement ce qu'il a, s'il ne s'en aſſeure par de nouvelles acquiſitions. De plus, poſſédant beaucoup,

l'or

l'on eſt plus en état d'exciter des troubles avec plus de facilité & avec plus d'effet. Ajoûtez à cela, que les mouvemens d'une ambition déméſurée font naitre auſſi, chez ceux qui ne poſſedent rien, l'envie d'acquérir à leur tour, ſoit pour ſe venger des autres, en les dépouillant, ſoit pour participer auſſi à ces richeſſes, & à ces grades, dont ils voyent les autres faire tant d'abus.

****

CHAPITRE VI.

S'il étoit poſſible d'établir dans Rome un Gouvernement qui fit ceſſer l'antipatie qui étoit entre le Peuple & le Sénat.

NOUS avons traité ci-deſſus des effets que produiſoit la meſintelligence d'entre le Peuple & le Sénat; mais, comme elle a toûjours continué juſqu'au tems des *Gracques*, qui furent la cauſe de la perte de la liberté, il y a peut-être des gens qui ſouhaiteroient que Rome eût fait toutes les grandes choſes qu'elle a faites, ſans qu'elle eût eu dans ſon ſein des diviſions de cette nature. C'eſtpourquoi j'ai trouvé qu'il

qu'il étoit aſſez néceſſaire d'éxaminer, s'il étoit poſſible d'établir dans Rome un Gouvernement qui prévint toutes les meſintelligences. Mais, pour en venir à bout, il faut recourir à ces Républiques qui ont longtems conſervé leur liberté, ſans troubles & ſans animoſitez au milieu d'elles ; voir quel étoit leur Gouvernement, & s'il étoit poſſible d'en introduire un ſemblable dans Rome.

LACÉDEMONE nous ſervira d'éxemple pour les Anciens, & Veniſe pour les Modernes. Lacédémone créa un Roi avec un petit Senat pour la gouverner. Veniſe n'a point donné de noms differens à ceux qui gouvernent ; mais ceux, qui peuvent y parvenir, s'appellent tous du même nom de Gentilshommes : & cette maniere leur vient plûtôt du hazard, que de la prudence de ceux qui firent leurs loix, parce que ces Peuples, s'étant retirez dans ces *Lagunes* *, pour les raiſons que nous avons dites ci-deſſus, comme ils ſe virent un ſi grand nombre de gens, qu'il leur faloit des loix pour pouvoir vivre en-

* C'eſt une Mer baſſe, qui n'eſt pourtant pas ce qu'on appelle *Marais*.

enſemble, & ayant bâti la Ville qu'ils habitent à préſent, ils établirent une forme de Gouvernement, qui fut cauſe qu'ils s'aſſembloient ſouvent pour traiter des affaires publiques. Et, lorſqu'ils ſe trouvérent être en quantité ſuffiſante pour cela, ils fermérent l'entrée du Gouvernement à tous ceux qui vinrent enſuite demeurer avec eux: &, avec le tems, le nombre de ceux qui n'avoient point de part aux Charges, étant aſſez augmenté pour donner de la réputation à ceux qui y entroient, l'on appella ceux-ci Gentilshommes, & les autres, Gens du Peuple.

CETTE maniere de Gouvernement put bien ſe former & ſe maintenir ſans brouilleries, parce que, quand on le commença, tous ceux, qui ſe trouvérent alors habitans de Veniſe, furent faits participans des Charges; ce qui ôtoit à tout le monde lieu de ſe plaindre: & ceux, qui vinrent enſuite, trouvant le Gouvernement établi & fixé, n'avoient, ni ſujet, ni moyens faciles d'émouvoir des tumultes. Ils n'en avoient aucun ſujet, puiſqu'on ne leur avoit rien ôté. Ils n'en avoient point les moyens, parce que ceux, qui gouvernoient, les retenoient en bride, & ne

les

les employoient pas dans des affaires où ils euſſent pû acquérir de l'autorité. Outre cela, ceux, qui vinrent depuis habiter dans Veniſe, ne ſe trouvérent pas en ſi grand nombre, qu'il y eût de la diſproportion entre les Maîtres & les Sujets, parce que le nombre des Gentilshommes étoit égal ou ſupérieur à celui des autres; &, pour ces raiſons, Veniſe a bien pû mettre ſon Gouvernement ſur ce pied-là, & même le maintenir dans l'union & dans le repos.

LACÉDÉMONE, comme je l'ai dit, étant gouvernée par un Roi & par un petit Sénat, put bien ſe maintenir longtems en cet état, parce que la Ville avoit peu d'habitans; qu'elle avoit ôté les moyens aux étrangers d'y venir demeurer; qu'elle avoit pris les loix de Licurgue, qui lui avoient donné de la réputation, & qu'en les obſervant, ils étoient en état de prévenir tous les troubles; de ſorte qu'ils pûrent vivre longtems dans une bonne intelligence, parce que Licurgue avoit établi par ſes loix une aſſez grande égalité de biens, mais une grande diſtinction de conditions. Il y avoit une pauvreté aſſez égale, & les gens du Peuple n'avoient pas d'ambition, parce que les charges

du

du Gouvernement ne ſe répandoient que dans un petit nombre de Citoyens, les autres n'y ayant point de part, & les Nobles n'uſant d'aucune violence envers le Peuple, ils ne lui firent jamais naitre l'envie de s'élever aux grades de la République.

CE bon effet étoit produit par les Rois, qui, poſſédant cette dignité, & ſe voyant au milieu de la Nobleſſe, ils n'avoient pas de moyen plus aſſeuré pour ſe maintenir, que de protéger le Peuple contre toutes les violences & les injuſtices: ce qui faiſoit que ce Peuple ne redoutoit point la puiſſance, & ne ſouhaitoit point de s'y élever; de ſorte que, ne l'appréhendant point, & n'y entrant jamais, il n'y avoit plus de ſujet de diſſenſion entre lui & la Nobleſſe, & l'union put bien, par conſéquent, regner longtems entr'eux. Mais, les deux cauſes de cette union furent, prémiérement, le petit nombre d'habitans, ce qui mettoit la Ville en état d'être gouvernée par un petit nombre auſſi: l'autre cauſe fut, que les Lacédémoniens, n'admettant point d'étrangers chez eux, ils n'avoient pas les occaſions de ſe corrompre, ni de multiplier,

plier, enſorte que le Peuple eût été plus mal-aiſé à gouverner.

EN éxaminant donc bien toutes ces choſes, l'on voit, que ceux qui établirent les Loix Romaines, s'ils vouloient que leur République fût tranquile comme les précédentes, ils avoient à prendre l'une de ces deux voies; ou de ne point emploier le Menu-Peuple au métier des armes, comme font les Vénitiens; ou de ne point admettre d'étrangers chez eux, comme faiſoient les Lacédémoniens: mais, ces Légiſlateurs firent l'un & l'autre; ce qui rendit le Menu-Peuple puiſſant, & lui donna, par conſéquent, les moyens & les occaſions de ſe ſoûlever. Si, d'autre côté, cette République eût été plus tranquile, elle eût été moins puiſſante, parce qu'on lui avoit ôté les moyens qui la firent parvenir à la grandeur où nous l'avons vûe. De ſorte que, ſi vous vouliez ôter la cauſe de ſes brouilleries, vous lui ôtiez en même tems celle qui produiſit l'étendue de ſes Conquêtes. Et, qui voudra bien éxaminer toutes les choſes d'ici bas, l'on y verra ce mal, que vous ne pouvez éviter un inconvénient, ſans tomber dans un autre.

SI

SI donc vous voulez faire un Peuple nombreux & vaillant, afin de former un grand Empire, vous lui donnez-là des qualitez qui vous ôtent les moyens de le gouverner à votre fantaiſie. Si vous tenez ce même Peuple peu nombreux, & hors de l'exercice des armes, afin d'en diſpoſer plus facilement, & que vous faſſiez des Conquêtes, vous ne pourrez les garder, ou ce Peuple devient ſi lâche, que vous êtes expoſé à l'inſulte de tous ceux qui vous voudront du mal. Il faut donc, dans toutes vos réſolutions, prendre toûjours le parti où il y a le moins d'inconvéniens, & le regarder comme le bon, parce que vous n'en trouverez jamais d'éxempt de tout ſoupçon, & de tous accidens.

ROME donc eût pû, comme Lacédémone, ſe donner un Prince à vie, & ſe former un petit Sénat; mais, elle ne pouvoit pas, comme elle, ne point augmenter le nombre de ſes habitans, puiſqu'elle vouloit fonder un grand Empire; car, en tel cas, ni le Prince, ni le petit Sénat, ne lui étoit d'aucun ſecours pour ſe conſerver chez elle en tranquilité. Si quelqu'un vouloit fonder

der tout de nouveau une République, il faudroit qu'il examinât, s'il voudroit qu'elle s'accrût comme Rome, ou s'il voudroit ſeulement la conſerver dans des bornes étroites. Dans le prémier cas, il faudroit la fonder ſur le pied de Rome, & prévenir les troubles & les meſintelligences le mieux qu'il ſeroit poſſible, parce que jamais une République ne peut s'étendre, qu'avec une grande quantité de gens exercez au métier des armes; ou, ſi elle s'étend, elle ne peut pas conſerver ſes Conquêtes. Dans le ſecond cas, vous pouvez former votre République ſur le modèle de Lacédémone, ou de Veniſe: mais, comme c'eſt un poiſon mortel à ces ſortes de Républiques de s'accroitre, il faut que celui, qui les fondera, employe tous les moyens poſſibles pour les empêcher de s'étendre, parce que toutes les Conquêtes, qui ſe font par une République foible, ſont toûjours la cauſe de ſa ruine. Ce qui arriva à celle de Lacédémone, & à celle de Veniſe, comme on a vû que la prémiere, ayant ſoûmis preſque toute la Grece, découvrit au moindre accident la foibleſſe de ſon fondement; car, dès que Thebes ſe ſoûleva par le moyen de Pélopidas,

les

les autres Villes, ſe ſoûlevant auſſi, furent la cauſe de la ruine entiere de cette République-là. Veniſe auſſi, ayant acquis une grande partie de l'Italie, plus par l'argent & par la ruſe, que par la force des armes, quand il falut qu'enfin elle donnât des preuves de ſa force, elle perdit toutes choſes dans une ſeule journée.

JE, croi que, qui voudroit fonder une République qui ſubſiſtât longtems, le meilleur ſeroit de la régler pour le dedans, comme Lacédémone ou Veniſe; la placer dans une ſituation forte, & la rendre aſſez puiſſante, afin que perſonne ne pût ſe promettre de la pouvoir accabler tout d'un coup; que, d'autre part, elle ne fût pas aſſez grande pour pouvoir devenir formidable à ſes Voiſins. Avec ces conditions, elle pouroit joüir longtems de ſa liberté; car, il n'y a que deux raiſons qui faſſent entreprendre la guerre contre un Etat: la prémiere, afin de le conquérir, & la ſeconde, afin d'empécher qu'il ne vous conquête. Or, la précédente méthode détruit entierement ces deux ſujets de guerre, parceque, ſi votre République eſt forte, comme je le ſuppoſe, & bien diſpoſée à ſe défendre, il arrivera rare-

ment que quelqu'un ſe mette en tête de s'en rendre le maitre. Si elle demeure dans ſes bornes, & que l'expérience faſſe voir qu'elle n'a point d'ambition, jamais perſonne ne lui fera la guerre, dans l'appréhenſion qu'il aura d'elle: ce qui ſeroit encore plus certain, ſi, entre ſes loix, il y en avoit une qui lui défendit de s'accroitre. Et, ſans doute, je croi, que, ſi l'on pouvoit balancer les choſes de cette maniere, ce ſeroit une bonne & véritable Politique, & le vrai repos d'un Etat.

MAIS, comme toutes les choſes de la Terre ſont dans un mouvement continuel, & ſans pouvoir demeurer fixes, il faut abſolument qu'elles montent, ou qu'elles deſcendent, & la néceſſité vous oblige ſouvent à des choſes, où la raiſon ne vous conduit pas; de ſorte qu'ayant fondé une République ſur le pied de ſe maintenir ſans s'étendre, & la néceſſité vous contraignant néanmoins à le faire, vous viendriez à renverſer les fondemens d'une telle République, & à la faire précipiter plus promptement dans ſa ruine. D'autre part, ſi le Ciel la favoriſoit au point qu'elle n'eût jamais de guerre, il y auroit à appréhender qu'une longue paix

la rendit efféminée, ou fit naitre des factions au dedans d'elle ; & ces deux choſes enſemble, ou ſeulement l'une d'elles, ſeroit capable de la perdre.

PUIS donc, comme je le croi, qu'il n'y a point moyen de balancer les choſes à ce point-là, ni de pouvoir tenir juſtement un tel milieu, il faut, en fondant un Etat, tendre toûjours du côté le plus honnête, & le régler de maniere, que, quand il ſera contraint de faire des conquêtes, il puiſſe au moins les conſerver. Et, pour revenir à mon prémier diſcours, je croi qu'il faut abſolument ſe former ſur le modèle de Rome, & non pas ſur celui des autres Républiques; car, je ne penſe pas qu'on puiſſe trouver un milieu entre ces deux eſpeces de Gouvernement. Et, pour ce qui regarde les ſéditions qui ſurvenoient entre le Peuple & le Sénat, il faudroit les tolérer, & les regarder comme des inconvéniens néceſſaires pour parvenir à la grandeur de cet Empire-là. Car, outre les raiſons alléguées, qui font voir la néceſſité de la puiſſance des Tribuns, pour être les dépoſitaires de la liberté, il eſt aiſé de voir le grand bien qui vient dans une République, d'avoir le pouvoir de for-

mer & d'intenter des accuſations; & ce pouvoir du Peuple étoit auſſi remis entre les mains des Tribuns, comme nous allons le voir dans le Chapitre ſuivant.

CHAPITRE VII.

Combien la liberté de former des accuſations eſt néceſſaire dans une République, pour y maintenir la liberté.

L'ON ne peut pas accorder une autorité plus néceſſaire & plus avantageuſe au bien public, que de donner à ceux, qui ſont les gardiens de la liberté, le pouvoir d'accuſer envers le Peuple, ou envers le Magiſtrat établi pour cela, tous ceux qui pourroient avoir fait quelques démarches contre les intérêts de l'Etat. Cet ordre produit deux effets très utiles à une République. Le prémier, c'eſt que les Citoyens, appréhendant d'être accuſez, n'entreprennent pas aiſement contre le repos public; &, s'ils trament pour cela, ils ſont incontinent opprimez ſans aucuns égards. L'autre avantage qui

en

en revient, c'eſt que vous donnez par-là une iſſue & un moyen de s'exhaler à ces humeurs, qui s'augmentent dans une Ville, de quelque maniere que ce puiſſe être, & contre quelque Citoyen que ce ſoit; & lorſque ces humeurs, ou ces chagrins, n'ont pas le moyen de s'exhaler, ils font d'ordinaire recourir les Peuples à des voies extraordinaires & tumultuaires, qui perdent ſouvent les Etats : de ſorte qu'il n'y a rien qui contribue d'avantage à l'affermiſſement & à la durée d'une République, que d'y établir par les loix un moyen de faire évanouïr & diſſiper les humeurs qui l'agitent. L'on pourroit en donner pluſieurs éxemples, &, ſur-tout, celui que Tite-Live rapporte de Coriolan, quand il dit, que la Nobleſſe Romaine étoit piquée contre le Peuple, parce qu'elle trouvoit que la création des Tribuns lui donnoit trop d'autorité, & trop de moyens de ſe défendre. Or, Rome étant dans une grande diſette de grains, & le Sénat ayant envoyé en Sicile pour en tirer, Coriolan, qui étoit ennemi du Peuple, dit, que la ſaiſon de le chatier étoit venue, & qu'il faloit le dépouiller de ſon autorité, puiſqu'il tenoit au préjudice de la No-

bleſſe; qu'ainſi il étoit d'avis qu'on le fit languir dans la famine, & qu'on ne lui diſtribuât point les grains. Cet avis étant venu aux oreilles du Peuple, il s'emporta à une telle paſſion contre Coriolan, qu'il l'auroit tumultuairement aſſommé au ſortir du Sénat, ſi les Tribuns ne l'avoient pas cité à comparoître pour défendre ſa cauſe.

SUR cet accident, il faut obſerver ce que j'ai dit ci-deſſus, qu'il eſt d'une grande utilité, & même d'une néceſſité abſolue, que dans une République il y ait des loix qui faſſent diſſiper le reſſentiment, que tout un Peuple peut avoir contre un particulier; puiſque, s'il n'y a point de ces moyens autoriſez par les loix, ce même Peuple, voulant décharger ſa colere, a recours à des moyens extraordinaires, qui ſont de bien plus dangereuſe conſéquence que ceux-là. Car, ſi, par ces moyens que la loi autoriſe, un Citoyen vient à être opprimé, quoique ce fût ſans aucune juſtice, il en arrive fort peu de mal à l'Etat, parce que cela ſe fait ſans le ſecours des armes des particuliers, auſſi-bien que ſans celui des armes étrangeres, qui ſont d'ordinaire celles qui détruiſent la liberté publique. Mais, ceci

ſe

ſe faiſant par les forces & par les ordres du Public, dans les formes ordinaires, il n'en arrive rien de préjudiciable à l'Etat. S'il faut appuyer ce raiſonnement par des éxemples, il me ſuffira de prendre, chez les Anciens, celui de Coriolan, au ſujet duquel l'on doit conſidérer combien de maux il en ſeroit réſulté à la République, ſi cet homme eût été tué tumultuairement par le Peuple, parce que ç'eût été une inſulte de particuliers à particuliers; & ces ſortes d'inſultes donnant lieu à chacune des parties d'avoir peur de l'autre, cette crainte leur fait rechercher les moyens de ſe défendre. Pour ſe bien défendre, il faut avoir des partiſans: les partiſans forment les factions, & les factions ruinent les Etats. Mais, l'affaire ayant été entrepriſe & réglée par l'autorité publique, l'on prévint tous les deſordres qu'elle auroit pû produire, ſi on l'eût abandonnée à la diſcrétion des particuliers.

DANS nos tems nous avons vû tous les maux qui ſont ſurvenus dans la République de Florence, pour n'avoir point eu de loix, qui donnât lieu au Peuple de ſatisfaire ſon reſſentiment & ſes ſoupçons contre les particuliers par

les voies de la Juſtice. L'on en vit l'inconvénient du tems de François Valori, qui étoit comme le Prince de la Ville, & qui, étant ſoupçonné d'ambition par bien des gens, qui le croyoient un homme aſſez hardi & aſſez courageux, pour vouloir s'élever au deſſus de la condition où doit être un Républicain; d'ailleurs n'y ayant point d'autres moyens de s'oppoſer à lui, que par une faction contraire à la ſienne, il arriva que Valori, voyant qu'il n'avoit rien à craindre que les voies extraordinaires & les émotions populaires, il commença à ſe faire des partiſans pour ſe maintenir: &, d'autre côté, ceux qui lui étoient oppoſez, n'ayant point de moyens ordinaires & établis par les loix pour le ranger à la raiſon, ils eurent recours à ces moyens extraordinaires, en ſorte qu'on en vint aux armes; & au lieu, que par un reglement établi pour ces ſortes d'affaires, ſon pouvoir uſurpé auroit pû être détruit au deſavantage de lui ſeul, lorſqu'il falut en effet ſe défaire de lui, cela ne pût arriver qu'à ſa ruine, & à celle de pluſieurs bons Citoyens des plus qualifiez. L'on pourroit alléguer, pour un exemple ſemblable, l'accident arrivé

auſſi

auſſi à Florence au ſujet de Pierre Soderini, qui ne fût jamais arrivé, s'il y eût eu des moyens établis pour former des accuſations contre les Citoyens les plus puiſſans, qui ſeroient ſoupçonnez d'ambition : car, de former des accuſations contre un homme puiſſant, & d'en demander raiſon à huit Juges établis pour cela dans une République, ce n'eſt pas aſſez ; il faut que les Juges ſoient en grand nombre, parce que le petit nombre agit toûjours comme font les petites compagnies. Enfin, ſi les moyens, dont nous parlons, euſſent eu lieu dans l'Etat, ou les Citoyens auroient accuſé cet homme, s'il ſe fût mal comporté, &, par un tel moyen, la multitude auroit perdu ſes ſoupçons & ſon reſſentiment, ſans faire venir l'Armée Eſpagnole ; ou, ſi cet homme ſe fût bien comporté, ces gens-là n'auroient pas eu la hardieſſe de rien entreprendre contre lui, de peur d'être accuſez à leur tour : de ſorte que, de toutes parts, la paſſion n'ayant point eu de lieu, les deſordres & les tumultes, qui s'en enſuivirent, ne ſeroient point non plus ſurvenus.

Il faut donc conclure, que toutes les fois que des forces étrangeres ſont

appellées dans une République par un parti qui s'y trouve, cela ne peut venir que des mauvais ordres qui y regnent, & parce qu'il n'y a point de reglemens qui donnent lieu aux mauvaiſes humeurs, & aux mécontentemens du Peuple, de s'exhaler & de ſe ſatisfaire; & l'on remédie à cet inconvénient, en établiſſant pluſieurs Juges, pour recevoir les accuſations qui ſeront appuyées & autoriſées. Cela fut ſi bien réglé à Rome, que, dans toutes les diſſenſions, qui ſurvinrent entre le Peuple & le Sénat, jamais l'on ne vit que, ni le Menu-Peuple, ni le Sénat, ni aucun Particulier, formât le deſſein de ſe prévaloir d'un ſecours étranger, parce qu'ayant le remede chez eux, ils n'avoient point beſoin d'aller le chercher chez les autres. Mais, quoique les exemples précédents ſuffiſent pour prouver ce que je viens de dire, je veux pourtant en alléguer encore un autre, rapporté par Tite-Live, dans ſon Hiſtoire, où il dit, que dans Cluſium, Ville de Toſcane, fort célebre alors, un nommé Lucumon, ayant violé la Sœur d'Aronte, & celui-ci n'ayant pû en tirer raiſon, à cauſe du pouvoir qu'avoit celui qui avoit fait le coup, il

eut

eut recours aux Gaulois, qui regnoient alors dans la partie d'Italie, qu'on nomme aujourd'hui Lombardie, & il leur conſeilla de venir à main armée à Cluſium, en leur faiſant voir qu'ils pouvoient en tirer un grand avantage, en le vengeant de l'affront qu'il avoit reçû. Or, ſi Aronte eût vû qu'il eût eu les moyens de ſe venger par les reglemens établis dans la Ville, il n'auroit pas eu recours aux forces des Barbares. Mais, ſi ces accuſations ſont utiles dans une République, les calomnies y ſont autant dangereuſes & préjudiciables, comme nous allons le montrer dans le Chapitre ſuivant.

CHAPITRE VIII.

Autant que les accuſations ſont utiles dans une République, autant les Calomnies y ſont-elles pernicieuſes.

QUOIQUE la valeur de Furius Camillus, qui délivra Rome de l'oppreſſion des Gaulois, lui eût produit cet avantage, que tous les Citoyens Romains lui cédoient, ſans croi-

re faire tort, ni à leur crédit, ni à leur rang, néanmoins Manlius Capitolinus ne pouvoit pas ſouffrir de le voir comblé de tant d'honneur & de tant de gloire, parce qu'il s'imaginoit, qu'à l'égard de la delivrance de Rome, il en avoit autant mérité que Camille; &, pour ce qui regardoit les autres exploits de guerre, il ne lui étoit en rien inférieur. Manlius donc, rempli d'envie contre Camille, dont il ne pouvoit ſouffrir la gloire & l'éclat, & ne pouvant pas mettre de la diſſenſion dans le Sénat à cet égard, il ſe tourna du côté de la Populace, ſemant au milieu d'elle des bruits deſavantageux contre Camille. Il faiſoit courir particulierement cette calomnie, que le Tréſor, qu'on avoit amaſſé pour payer la rançon aux Gaulois, avoit été pris par quelques particuliers; que, ſi l'on le retiroit d'entre leurs mains, on pouvoit l'employer à l'avantage du Public, en déchargeant le Menu-Peuple d'impôts, ou des dettes qu'il pouvoit avoir contractées.

CE diſcours fit beaucoup d'impreſſion ſur l'eſprit du Peuple, de ſorte qu'il commença à faire des aſſemblées, du deſordre, & du bruit, dans la Ville, ſe-

lon ſon ordinaire : ce qui, déplaiſant au Sénat, qui trouvoit que la choſe étoit de conſéquence & dangereuſe, il créa un *Dictateur* pour en connoitre, & pour refréner l'impétuoſité de Manlius. Ce nouveau Magiſtrat le fit citer d'abord, & les deux furent conduits en public, l'un contre l'autre, le Dictateur au milieu de la Nobleſſe, & Manlius au milieu du Peuple. L'on ſomma Manlius de dire, entre les mains de qui étoit le Tréſor dont il avoit parlé, parce que le Sénat étoit auſſi aiſe d'en être informé comme le Peuple. Manlius ne répondit point directement à cette demande ; mais, en tergiverſant, il diſoit, qu'il n'étoit pas beſoin de leur apprendre ce qu'ils ſavoient déjà. Sur cela le *Dictateur* le fit mettre en priſon.

L'ON peut voir par ce morceau de l'Hiſtoire, combien les calomnies ſont déteſtables dans les Républiques, & dans toutes ſortes d'Etats ; & combien il eſt néceſſaire d'établir tous les ordres poſſibles pour les étouffer & pour les prévenir. Il n'y en a point de meilleurs pour cela, que de donner beaucoup de lieu aux accuſations, parce-qu'autant que les calomnies ſont perni-

... ures ...

... les unes

... les hommes

... gouvernement

... pour ...

... même ...

... preuves & de

... suffisent.

... Magi-

... coupé devant un

... les hommes dans les

... C'est dans

... pratique moins les

... les hommes dont le

... âge.

... le Colonneur d'un ... les Reglemens ... les accusations ... toutes les personnes qu'il ... appréhension ... après avoir fait un tel reglement ... Calomniateurs, qui ... manière, ... des yeux toujours ou-

verts,

verts, pour recevoir des accuſations contre ceux qu'ils auroient calomniez dans les maiſons. Et par-tout, où il n'y a pas de bons reglemens ſur cela, il y arrive toûjours de grands deſordres, parceque les calomnies irritent les gens, & ne les corrigent pas; & quand ils ſont une fois en colere, ils tachent de ſe fortifier, ayant moins d'appréhenſion, que d'averſion, pour ceux qui parlent contre eux. Cet article étoit bien réglé à Rome, comme nous l'avons remarqué; mais, il ne l'a jamais été dans notre République de Florence. Et comme ce bon ordre fit beaucoup de bien à Rome, le deſordre oppoſé fit auſſi beaucoup de mal à Florence. Toutes les fois qu'on en lira l'hiſtoire, l'on verra combien de calomnies l'on a répandues, en tout tems, ſur ceux d'entre les Citoyens qui ſe ſont employez aux affaires les plus importantes de la République. De l'un on diſoit, Il a volé l'argent du Public; de l'autre, Il n'a pas remporté une telle Victoire, parce qu'il a été corrompu par les ennemis; &, enfin, d'un autre l'on diſoit, Un tel ou un tel a fait une telle ou une telle faute par un motif d'ambition. Tout cela produiſoit des haines, qui faiſoient naître

tre des diviſions, puis des factions, qui produiſoient enfin la ruine de l'Etat.

MAIS, s'il y eût eu dans Florence des moyens d'accuſer les Citoyens, & de punir les calomniateurs, il ne ſeroit point ſurvenu mille inconvéniens, qu'on y a vûs, parce que les accuſez étant châtiez ou abſous, ils n'auroient pû nuire à l'Etat, & il y auroit eu bien moins de gens expoſez à l'accuſation, qu'il n'y en avoit d'expoſez à la calomnie, parce qu'il n'eſt pas ſi aiſé d'accuſer quelqu'un, que de le calomnier, comme nous l'avons déjà rémarqué. Entre les choſes donc, qui ont le plus contribué à élever un Citoyen à la grandeur qu'il ambitionnoit, l'on peut dire que les calomnies y ont eu beaucoup de part: parceque, comme elles attaquoient directement les plus puiſſans de l'Etat, qui s'oppoſoient à ſes deſſeins, ce Citoyen ambitieux, prenant le parti du Peuple, le mettoit entierement dans ſes intérêts, & le confirmoit dans les ſoupçons qu'il avoit conçus contre ces plus puiſſans-là. C'eſt une choſe dont on pourroit apporter bien des éxemples, mais un ſeul ſuffira.

LORSQUE l'Armée Florentine aſſiégeoit Lucques, ſous la conduite de Jean Gui-

Guichardin, qui en étoit *Commiſſaire**, l'on voulut croire que ſa mauvaiſe conduite, ou ſon malheur, furent cauſe qu'on ne prit pas la Ville. Quoiqu'il en ſoit, Guichardin fût chargé du mauvais ſuccès, & accuſé de s'être laiſſé gagner par les Luquois. Cette calomnie étant appuyée par ſes ennemis, elle le reduiſit preſque au deſeſpoir: & quoique, pour s'en juſtifier, il voulut ſe remettre entre les mains du Général, il ne pût pourtant jamais ſe laver entierement de cette calomnie, parce qu'il n'y avoit point dans notre République d'ordre établi pour pouvoir le faire. Cela fit naitre beaucoup de reſſentiment dans l'eſprit des amis de Guichardin, qui étoient la plûpart des plus Grands de l'Etat, & qui ſouhaitoient qu'il y arrivât du changement. Cette meſintelligence augmenta tellement par-là, & par d'autres ſemblables occaſions, qu'enfin il s'en enſuivit la ruine entiere de la République.

MAN-

* Ces Commiſſaires le plus ſouvent n'étoient que comme des Intendans de l'Armée, & comme les portants des ordres de l'Etat; mais, le Général donnoit tous les ordres militaires. Voyez l'*Hiſtoire Florentine* de notre Auteur.

MANLIUS CAPITOLINUS étant donc calomniateur, & non accuſateur, les Romains firent voir, avec beaucoup de juſtice, comment il faut chatier de telles gens : parce qu'il faut leur faire prendre le perſonnage d'accuſateur; & lorſque l'accuſation eſt bien prouvée, ils doivent être recompenſez, mais lorſqu'elle eſt fauſſement faite, il faut les punir, comme on fit Manlius *.

* Il fut condamné à être précipité du Capitole, qu'il avoit ſi bien défendu contre les Gaulois; ce qui lui en avoit donné le ſurnom. Ainſi, le lieu de ſa gloire fut celui de ſon ſupplice.

CHA-

CHAPITRE IX.

Comment il eſt néceſſaire qu'il n'y ait qu'un ſeul homme pour entreprendre la fondation d'un Etat, ou ſa réformation totale.

QUELQU'UN trouvera peut-être que je ſuis entré trop avant dans l'Hiſtoire Romaine, devant que d'avoir parlé des fondateurs de cette République, & de ſes loix, tant religieuſes que militaires. Ne voulant donc pas tenir davantage en ſuſpens les eſprits de ceux qui voudroient être informez là-deſſus, je dis, que peut-être bien des gens trouveront que c'eſt un mauvais éxemple dans le fondateur d'une République, tel que fut Romulus, d'avoir commencé par le meurtre de ſon frere; enſuite, d'avoir conſenti à la mort de Titus Titius Sabinus *, qu'il avoit aſſocié avec lui dans le

* Il avoit été Général des Sabins, & dans la paix, qu'eux & les Romains firent enſemble, il fut aſſocié avec Romulus. Enſuite, il fut tué, cinq

le Gouvernement, jugeant qu'un tel éxemple peut porter des gens entreprenans à ſe défaire de ceux qui s'oppoſeroient à leurs deſſeins & à leur ambition. Cette penſée ſeroit juſte, ſi l'on n'éxaminoit pas les raiſons que Romulus eut de tuer ſon frere. Car, il faut prendre pour maxime générale, que jamais preſque un Etat n'eſt bien réglé d'abord, ou réformé entierement dans ſon Gouvernement, que par la conduite d'un ſeul homme, qui donne le plan, & qui établiſſe tous les ordres néceſſaires pour cela. Il faut donc, qu'un homme, qui a aſſez de prudence pour fonder un Etat, aſſez de vertu pour le faire par un autre principe que par celui de l'intérêt, uniquement par l'amour du bien public, & ſans avoir égard à ſes héritiers; un tel homme, dis-je, doit tâcher d'avoir l'autorité lui ſeul: & jamais un eſprit raiſonnable ne reprendra un Légiſlateur d'une action extraordinaire qu'il aura faite pour fonder & pour régler un Etat. Il eſt vrai, que ſi l'action l'accuſe, il faut que l'effet le juſtifie, & il le fera toûjours,

cinq ans après, par quelques particuliers, lorſqu'il ſacrifioit avec Romulus à Lavinium.

jours, quand il ſera auſſi ſalutaire, que fut la mort de Remus; car, il ne faut pas reprendre un Légiſlateur qui uſe de violence, pour accommoder les affaires, mais ſeulement celui qui en uſe pour les gâter.

MAIS un tel Légiſlateur doit avoir aſſez de prudence & aſſez de vertu, pour ne pas rendre héréditaire cette autorité; car, comme les hommes ont bien plus de penchant au mal qu'au bien, ſon ſucceſſeur pourroit fort aiſément abuſer, par ſon ambition, du pouvoir dont ſon pere ne ſe ſeroit ſervi, que ſelon les regles d'une véritable vertu. De plus, quand un homme eſt capable de faire de bonnes loix, bien qu'il les établiſſe auſſi ſolidement qu'il peut, elles ſeront toûjours de très courte durée, lorſqu'un ſeul homme en ſera le maitre abſolu; mais, elles ſubſiſteront, lorſqu'elles ſeront maintenues par un nombre de perſonnes, aux ſoins deſquelles on les aura confiées. Car, comme le grand nombre de gens n'eſt pas propre pour régler une choſe, parce qu'ils n'en connoiſſent pas tous les avantages, vû les différens ſentimens de chacun; auſſi, lorſqu'ils ont une fois reconnu l'utilité de cet établiſ-

ſement, ils ne conviendront jamais tous enſemble de l'abandonner.

POUR donc faire voir, que Romulus devoit être approuvé dans la mort de ſon frere, & dans celle de ſon aſſocié au Gouvernement, & pour prouver qu'il n'agiſſoit là-dedans, que par les motifs du bien public, & non point par ceux de ſon ambition, c'eſt qu'auſſi-tôt il créa un Sénat, avec lequel il conſultoit, & aux ſentimens duquel il ſe ſoûmettoit dans les réſolutions qui ſe prenoient; & quiconque examinera bien le pouvoir que Romulus s'étoit réſervé, il verra qu'il ne lui étoit reſté que celui de commander les Armées, lorſque l'Etat avoir réſolu de faire la guerre, & celui d'aſſembler le Sénat. Cela ſe vit bien par la ſuite, lorſque Rome rentra dans ſa liberté, en chaſſant les Tarquins; car, les Romains ne changérent rien dans leurs loix anciennes, ſi non qu'en la place d'un Roi, dont le pouvoir duroit juſqu'à la mort, ils mirent deux Conſuls, dont le pouvoir étoit annuel: c'eſt ce qui prouve, que la prémiere inſtitution de l'Etat de Rome fut plûtôt ſur le pied d'un Gouvernement libre & républicain, que ſur celui d'un pouvoir abſolu & tyrannique. POUR

POUR appuyer encore plus fortement la regle que nous venons de donner, l'on pourroit auſſi alléguer pluſieurs autres éxemples, comme ceux de Moïſe, de Licurgue, de Solon, & d'autres fondateurs de Monarchies, & de Républiques, qui, s'étant rendus les maitres abſolus, furent en état de former des loix utiles pour le commun; mais, je n'en parlerai point, parce que ce ſont des choſes connues. Je me contenterai d'en rapporter un ſeul éxemple, qui, bien que moins fameux, ne laiſſe pas de devoir être fort conſidéré par ceux qui voudroient établir de bonnes loix. Agis, Roi de Lacédémone, voulut ramener les Lacédémoniens dans les termes que Licurgue leur avoit preſcrits par ſes loix; parcequ'il lui ſembloit, que, pour s'en être écarté, ils avoient beaucoup perdu de leur ancienne vertu, &, par conſéquent, de leur puiſſance, & de leur empire: mais, ce Prince fut d'abord tué par les *Ephores* *, comme s'il eût eu

* Ce terme ſignifie proprement Inſpecteurs, ou Controlleurs, parce qu'ils devoient veiller ſur la conduite des Rois. C'étoit une eſpece de Magiſtrat, dont l'autorité étoit fort grande, à-peu-près comme celle du Conſeil des *Dix* à Veniſe.

eu en vûë de devenir le Tyran de la République. Or, Cleoménes lui ayant ſuccédé, il entra dans le méme deſſein que ſon Prédéceſſeur, parce qu'il avoit lû ſes avis & ſes mémoires, où il paroiſſoit, que le défunt n'avoit point eu d'autre penſée que de réformer l'Etat; & il reconnut qu'il étoit impoſſible de rendre ce ſervice à ſa Patrie, s'il ne ſe rendoit pas lui ſeul le maitre de toute la puiſſance, voyant bien, qu'à cauſe de l'ambition des hommes, il eſt impoſſible de faire du bien à un grand nombre contre le conſentement de quelques-uns. Ayant donc bien pris ſon tems, il fit tuer les *Ephores*, & tous ceux qui pouvoient s'oppoſer à ſes intentions. Enſuite, il renouvella toutes les loix de Licurgue. Cette ſeule réſolution étoit capable de faire reſſuſciter Lacédémone, & de donner autant de réputation & de gloire à Cleoménes qu'à Licurgue même, ſi la puiſſance des Macédoniens, & la foibleſſe des autres Républiques de la Grece, n'y eût point été un obſtacle. Car, après ces beaux reglemens, il fut attaqué par les Macédoniens, qui étoient bien plus forts que lui, &, ne trouvant aucun appui, il fut vaincu; ainſi, ce

grand

grand deſſein demeura imparfait, quoique fort juſte & digne d'un Héros.

EN conſidérant bien ce que nous venons de dire, je conclus, que, pour fonder un Etat, il faut qu'un Légiſlateur ſoit le ſeul maitre, & que Romulus doit être loué, & non point blâmé, pour avoir fait mourir Remus & Titius Sabinus.

****

CHAPITRE X.

Ceux, qui fondent une République ou une Monarchie, méritent autant d'éloges, que ceux, qui fondent une Tyrannie, méritent de reproches.

ENTRE tous les hommes, dont on parle avec éloge dans le monde, il n'y en a point qui ayent acquis tant de gloire, que ceux qui ont inventé & établi quelque Religion. Ceux, qui ont fondé des Etats, viennent enſuite, & les grands Capitaines, qui ont étendu les bornes de leurs Souverainetez, ou celles de leur Patrie, tiennent le troiſieme rang. L'on met auſſi dans le même dégré de gloire les hommes qui

ont excellé dans les ſciences & dans les belles-lettres. Mais, comme ces derniers ſont de pluſieurs eſpeces, chacun d'eux a de la réputation à proportion. Tous les autres hommes, dont le nombre eſt infini, ne laiſſent pas d'acquérir auſſi quelque gloire par le moyen de leurs différens métiers. Au contraire, rien n'eſt plus infame, & plus déteſtable, que ces gens qui détruiſent la Religion, renverſent les Etats, font la guerre au mérite, aux belles-lettres, à la vertu, & à tout art qui apporte de l'avantage & de l'honneur aux hommes; & c'eſt dans ce rang-là qu'on met les impies, les perturbateurs du repos public, les ignorans, les pareſſeux, les laches, & les gens de néant. Or, vous ne verrez jamais perſonne entre les inſenſez, & entre les ſages, au milieu des méchans, ou entre les gens de bien, qui, ayant le choix à faire entre tous les hommes, ne loue, ou ne blâme, ceux qui méritent l'un ou l'autre. Cependant, preſque tout le monde ſe laiſſe entrainer dans la foule de ceux qui méritent plus de blâme que d'approbation, ſoit parce qu'ils ſont trompez par un faux bien, ou par une fauſſe gloire; ſoit qu'ils ſe laiſſent guider

der par l'ignorance, ou par la malice; &, pendant qu'ils pourroient acquérir une gloire immortelle en fondant une République, ils aiment mieux établir une Tyrannie, & ils n'apperçoivent pas combien une telle conduite leur fait perdre de gloire, de réputation, d'honneur, de ſeureté, de repos, & de ſatisfaction d'eſprit: & combien, au contraire, ils s'expoſent à l'infamie, aux reproches, aux plaintes, aux dangers, & aux allarmes continuelles. Il eſt même impoſſible, que des gens, qui vivent en une République dans la condition de ſimples particuliers, ou qui, par leur mérite, ou par leur malheur, en deviennent les Princes, n'aimaſſent mieux être des Scipions que des Céſars, s'ils liſoient l'Hiſtoire de la maniere dont il faut la lire. Les Princes auſſi aimeroient, ſans doute, mieux être des Ageſitaüs *a*, des Timoleons *b*, & des Dions *c*, que des Na-

a C'étoit un Roi de Lacédémone, plein de mérite & de valeur.

b C'étoit un Général des Corinthiens, qui fut envoyé contre Denys le Tyran, & qui délivra la Sicile, au ſervice de laquelle il mourut, comblé de gloire, & regretté de tous.

c Ce fut celui qui délivra la Sicile des Tyrannies du jeune Denys. Outre toutes les ver-

Nabis *d*, des Phalaris *e*, & des Denys *f*: parce qu'ils verroient, les uns dans l'éxécration de tous les honnêtes-gens, & les autres eſtimez & vénérez de tout le monde; & encore, avec cela, ils verroient que Timoleon & les autres n'avoient pas moins de pouvoir dans leur Païs, que les Denys & les Phalaris dans le leur, & qu'ils y étoient dans une ſeureté bien plus grande. Au reſte, il ne faut pas qu'on ſe trompe ſur la gloire de Céſar, lorſqu'on voit les Hiſtoriens en faire de ſi grands éloges. Ces Auteurs ont été corrompus par la grande fortune de cet Uſurpateur, & intimidez par la grande durée de ſon autorité, parce que l'Empire en dépendant entierement, ces gens-là n'étoient pas en état de parler librement de lui. Mais, ſi l'on veut ſavoir ce que des Hiſtoriens, qui ſeroient en liberté, en diroient, qu'on voye tout ce qu'on a écrit de Catilina; & Céſar eſt d'autant plus déteſtable par deſſus ce malheureux, qu'on doit bien plus blâmer un homme qui a com-

tus politiques & militaires, il étoit grand Philoſophe, & intime ami de Platon.

d e f Ce ſont des Tyrans connus de tout le monde.

commis un crime, que celui qui n'a eu que l'intention de le commettre. Qu'on conſidere encore avec quels éloges les Hiſtoriens élevent Brutus; & cela, parceque, n'oſant pas faire juſtice à Céſar, à cauſe de ſa puiſſance, ils ſe contentent de célébrer la gloire de ſon ennemi. Et pour ceux qui ont été les Souverains d'une République, qu'on conſidere, depuis que Rome eſt devenue un Empire, combien de louanges on a données aux Empereurs qui ont vécu ſelon les loix, & en bons Princes, en comparaiſon de ce que l'on a dit des autres; & l'on verra, que Titus, Nerva, Trajan, Antonin, & Marc-Aurele, n'avoient point beſoin de Soldats des Gardes, ni de Légions, pour les défendre, parceque leur bonté, l'amour du Peuple, & celle du Sénat, étoient des Gardes très aſſeurées pour ces bons Princes. D'autre côté, vous verrez que ce ne fut pas aſſez aux Nerons, aux Caligulas, aux Vitellius, & à tant d'autres Empereurs ſcélérats & tyrans, d'avoir des Armées en Orient & en Occident, pour les mettre à couvert des ennemis, que leur cruauté & leur infame vie leur avoit attirez; car, de vingt-ſix Empereurs qu'il y eut

depuis Céſar juſqu'à Maximin, il y en eut ſeize d'aſſaſſinez, & le reſte mourut de mort naturelle. Et ſi, d'entre ceux qui furent tuez, il s'y en trouva quelques-uns de bons, comme Galba & Pertinax, cela ne vint que de la corruption, que ceux, qui les précédoient, avoient laiſſé introduire dans les Armées. Si, d'autre côté, entre ceux qui moururent de leur mort naturelle, il y en eut quelqu'un de méchant, comme Sévere, il le faut attribuer à ſa fortune & à ſa valeur, qui ſont deux qualitez fort rares dans un même homme.

L'ON verra encore, par la lecture de ces mêmes Hiſtoires, comment il faut régler le Gouvernement d'une bonne Monarchie, parceque tous les Empereurs, qui le furent par les voyes de la Succeſſion, furent tous des ſcélérats, à la reſerve de Titus; & tous ceux, qui furent adoptez, ſe trouvérent être de bons Princes, comme cela ſe voit dans les cinq qui régnérent depuis Nerva juſqu'à Marc-Aurele. Mais, ſi-tôt qu'un Empire devient héréditaire, il faut qu'il tombe à la fin en ruine.

QU'ON remette donc dans l'eſprit d'un Prince les tems qui ſe ſont paſſez

ſez depuis Nerva juſqu'à Marc-Aurele; qu'on lui en faſſe faire la comparaiſon avec ceux qui ont précédé, & qui ont ſuivi; & qu'il faſſe le choix de ceux dans leſquels il auroit mieux aimé ſe rencontrer & régner. Car, ſous le regne des bons Princes, il verra un Monarque, qui ſe trouve en toute ſeureté au milieu de ſes Citoyens, qui, de leur côté, ſont délivrez auſſi de la crainte & des allarmes; il verra la paix & la juſtice régner ſur la Terre; le Sénat uſant de ſon autorité; les Magiſtrats reſpectez; les Citoyens riches & jouïſſans tranquillement de leurs biens: il verra la nobleſſe & le mérite élevé, & le monde rempli de paix & de proſpérité: il verra encore l'animoſité, la corruption, le libertinage, & l'ambition, éteinte: il verra les heureux Siecles d'Or, où chacun a la liberté d'avoir & de ſoûtenir l'opinion qui lui plait: enfin, il verra le monde triomphant, le Prince comblé de gloire, & vénéré par des Peuples, pour qui il eſt rempli de tendreſſe paternelle, & qu'il protege & conſerve dans une paix profonde, & dans une entiere aſſeurance.

Si, après cela, il fait une éxacte revûë des tems des autres Empereurs,

il les verra remplis de guerres cruelles & de diſcordes, par les frequentes ſéditions, & ces malheureux tems ne ſeront pas moins ſouillez de carnage pendant la paix, que pendant la guerre: il verra une infinité de Princes poignardez de perpétuelles guerres civiles & étrangeres; l'Italie deſolée & comblée de jour en jour de nouveaux malheurs; les Villes ſaccagées & renverſees: il verra Rome brûlée; le Capitole détruit par ſes propres Citoyens; les anciens Temples ruinez; les Cérémoniens corrompues; les Villes pleines d'adulteres; les Iſles remplies d'exilez; les Rochers de la Mer couverts de ſang: il verra dans Rome une infinité de cruautez, & la nobleſſe, la richeſſe, les charges, & le merite même, tenir lieu de crime capital: il verra récompenſer les délateurs; corrompre les ſerviteurs contre leurs maitres, & les enfans contre leurs peres: il verra, enfin, ceux, qui n'ont point d'ennemis, être opprimez par leurs propres confidents.

LE Prince donc, qui aura éxaminé tout cela, verra bien quelles obligations Rome, l'Italie, & le Monde même, doivent avoir à Céſar, & pour peu

peu que ce Prince-là ait de principes d'humanité, il aura de l'horreur pour tous ces malheureux tems, & il entrera dans une paſſion extrême de faire revivre la proſpérité & la paix des autres. Car, il eſt vrai, qu'un Prince, qui chercheroit ſeulement la gloire du monde, devroit ſouhaiter d'être le maitre d'un Etat corrompu, non pour achever de le ruiner entierement, comme fit Céſar, mais pour le réformer & le régler, comme fit Romulus. Le Ciel même ne peut pas donner une plus belle occaſion aux hommes d'acquérir de la gloire, & les hommes ne peuvent pas ſouhaiter un tems plus favorable pour ſe ſignaler. Il eſt vrai, que s'il faloit, pour bien régler un Etat, renoncer à la Souveraineté, celui, qui ne le feroit pas, mériteroit quelque excuſe, à cauſe qu'il eſt difficile de tomber d'un poſte ſi élevé. Mais, l'on ſeroit fort inexcuſable, ſi, pouvant réformer un Etat ſans perdre ſes droits, on négligeoit de le faire. Enfin, ceux, à qui le Ciel préſente ces occaſions, ont deux chemins devant eux. S'ils marchent dans l'un, ils paſſent une vie éloignée d'inquiétudes & d'appréhenſions, & ils conſervent après la

mort une gloire immortelle. Au contraire, dans l'autre chemin, ils ne trouvent que des épines, des traverſes, des allarmes continuelles; &, enfin, leur mort eſt ſuivie d'une infamie qui ne finit jamais.

CHAPITRE XI.

De la Religion des Romains.

QUOIQUE Romulus ſoit le prémier fondateur de Rome, & que cette Ville lui ſoit redevable, comme une bonne fille, de ſa naiſſance & de ſon éducation, cependant le Ciel, jugeant que les reglemens de Romulus n'étoient pas ſuffiſans pour un ſi grand Empire, il mit au cœur des Sénateurs Romains d'élire, pour ſucceſſeur à Romulus, Numa Pompilius, afin qu'il achevât de régler & d'établir ce que le prémier avoit omis. Numa, voyant donc un Peuple féroce, & voulant le reduire à ſe ſoûmettre aux loix de l'Etat, & à ſavoir vivre en paix, il ſe tourna du côté de la Religion, parceque c'eſt une choſe abſolu-

lument néceſſaire, pour conduire un Peuple, & pour conſerver une République; & il ordonna ſi bien les choſes, que, pendant pluſieurs Siecles, il n'y eut point d'Etat, où la crainte de Dieu régnât tant que dans celui-là; ce qui facilita beaucoup les deſſeins que le Sénat & tous les Héros de l'ancienne Rome avoient réſolu d'éxécuter.

CEUX donc, qui éxamineront avec ſoin les grandes actions du Peuple Romain, & de pluſieurs des Particuliers mêmes, verront, que ces Citoyens avoient bien plus d'appréhenſion de fauſſer leur ſerment, que de deſobéïr aux loix, parcequ'ils redoutoient bien davantage la puiſſance de Dieu, que celle des hommes, comme cela paroit manifeſtement par l'éxemple de Scipion & de Manlius Torquatus. Car, après qu'Annibal eut défait les Romains auprès de *Cannes* *, pluſieurs Citoyens s'aſ-

* C'eſt un petit Village dans cette partie de la Pouille, qu'on appelle aujourd'hui *Terra di Bari*. Il garde encore ſon ancien nom, quoiqu'il n'ait rien de remarquable, d'avoir été le lieu où Annibal remporta cette grande victoire, qui rougit du ſang des Romains la Riviere, qui paſſe à ce Village, & qui s'appelloit *Aufidus-Fluvius*.

s'aſſemblérent, & l'étonnement & la terreur leur ayant fait réſoudre d'abandonner l'Italie, & d'aller en Sicile, ſi-tôt-que Scipion en eut connoiſſance, il alla à eux l'épée à la main, & les contraignit de jurer, qu'ils n'abandonneroient pas la Patrie.

LUCIUS MANLIUS, pere de Titus Manlius, qui fut depuis ſurnommé Torquatus, ayant été accuſé par Marc Pomponius, Tribun du Peuple, ce généreux fils alla trouver le Tribun devant l'échéance du jour que la choſe devoit être jugée, & le menaça de le tuer, s'il ne lui juroit pas de mettre à néant l'accuſation intentée contre ſon pere; ce que Pomponius ayant été contraint de lui jurer, il n'oſa pas continuer ſes pourſuites. Ainſi, les loix & l'amour de la Patrie, n'étant pas des motifs aſſez puiſſans pour retenir les Romains en Italie, ils y furent arrêtez par un ſerment qu'on les contraignit de faire; & ce Tribun renonça à l'averſion qu'il avoit contre Lucius Manlius, oublia le mauvais traitement qu'il avoit reçu de ſon fils, &, enfin, ſon honneur même, pour ne pas rompre ſon ſerment. Tout cela ne venoit que de la Religion que Numa avoit introduite dans la République.

SI l'on éxamine bien auſſi l'Hiſtoire Romaine, l'on verra combien la Religion étoit d'un grand ſecours, pour bien conduire les Armées, pour étouffer les diſſenſions de la populace, pour conſerver les gens de bien, & pour donner de la confuſion aux méchans. Sur cela, s'il agiſſoit de déterminer auquel des deux Princes Rome eſt plus obligée, ou de Romulus, ou de Numa, je croi qu'il faudroit donner le prémier rang à Numa; parceque là, où la Religion ſe trouve, l'on y peut bien introduire la vertu militaire; mais là, où il n'y aura que la vertu militaire, ſans la Religion, on aura bien de la peine à l'y faire recevoir. Car, ne voit-on pas que Romulus n'eut point beſoin de l'autorité divine, pour former le Sénat, & pour faire tous les reglemens politiques & militaires? Mais, Numa ne pût pas réuſſir ſans cela, puis qu'il feignit d'avoir commerce avec une Nimphe, qui lui donnoit tous les conſeils qu'il devoit donner au Peuple; & cela ne venoit que de ce qu'il vouloit établir de nouveaux ordres dans la Ville, auxquels le Peuple n'étant pas accoûtumé, ce bon Prince appréhendoit que ſon autorité ne fût

pas ſuffiſante pour cela. Véritablement, il n'y a jamais eu chez aucun Peuple de fondateurs de loix nouvelles, qui n'ayent eu recours à Dieu, parceque, ſans cela, l'on ne ſeroit jamais venu à bout de les faire recevoir; car, il y a des biens connus par un homme ſage, qui ne ſont pas appuyez par des raiſons aſſez évidentes, pour qu'il ſoit facile de les perſuader aux autres: ainſi, un homme prudent, pour ſe tirer de cet embarras, a recours à la Divinité. C'eſt ce qui a été pratiqué par Licurgue, par Solon, & par pluſieurs autres, qui ont eu les mêmes intentions qu'eux.

LE Peuple Romain, admirant donc la bonté & la prudence de Numa, ſe ſoûmettoit entierement à tous les reglemens. Il eſt vrai, que les tems d'alors étant remplis de dévotion, & les gens à qui il avoit affaire étant groſſiers, tout cela facilita beaucoup ſes deſſeins, & le mit en état de leur imprimer dans l'eſprit toutes les nouveautez qu'il lui plaiſoit. Et, aſſeurément, un homme, qui voudroit à préſent fonder une République, trouveroit bien plus de docilité chez des Montagnards qui ne ſont point encore ci-

viliſez, que chez ceux qui ſont nés dans les Villes, dont la politeſſe eſt corrompue; comme un ſculpteur fera bien mieux une belle ſtatue d'un bloc de marbre tout brute, que d'un autre qui aura été mal ébauché.

AINSI, après avoir bien conſidéré le tout, je conclus, que la Religion, que Numa introduiſit dans la République, fut une des principales cauſes de ſon bonheur, parce qu'elle facilita l'établiſſement des beaux reglemens, qui ne manquent jamais d'être ſuivis de la fortune, &, par conſéquent, de l'heureux ſuccès des entrepriſes. Et comme l'obſervation du ſervice divin eſt la cauſe de la grandeur des Etats, auſſi le mépris qu'on en fait eſt la cauſe de leur ruine, parceque là, où la crainte de Dieu ne ſe trouve pas, il faut, ou que l'Etat périſſe, ou qu'il ſoit ſoûtenu par un Prince, qui ſupplée au défaut de de la Religion; mais, comme les Princes ſont de courte vie, il faut qu'un Etat ſuccombe dès que la vertu, qui le ſoûtenoit, vient à manquer. C'eſt la raiſon pourquoi les Monarchies, qui ne ſont fondées que ſur la valeur d'un ſeul homme, ne ſont pas de longue durée, parceque cette valeur s'évanouit par

la mort du Prince; & il eſt fort rare que le Succeſſeur en ſoit revétu, comme l'a très bien remarqué le Poëte Dante:

La vertu des Parens n'eſt point un béritage,*
Dieu ſeul s'eſt reſervé ce droit & ce partage.

IL ne ſuffit donc pas à un Etat, pour être bien fondé, d'avoir un Prince qui gouverne avec prudence durant ſa vie; mais, il faut, outre cela, que le fondateur le regle de maniere, qu'il puiſſe ſe maintenir de même après ſa mort. Et, quoiqu'il ſoit plus facile de perſuader à des gens groſſiers une nouvelle opinion, qu'à des gens civiliſez & fins, néanmoins il n'eſt pas impoſſible de la faire auſſi recevoir à ces derniers. Le Peuple de Florence ne doit point paſſer pour ſtupide, ni pour ignorant. Le Moine Jérome Savonarole vint pourtant à bout de lui faire croire, qu'il s'entretenoit avec Dieu même. Pour moi, je ne prétens point éxaminer ſi la cho-

* Rade volte diſcende per li rami l'humana probitate, & queſto vuole Quel che lado, perche da lei ſi Chiami.

choſe étoit véritable, ou non, parcequ'il faut toûjours parler avec reſpect d'un ſi grand homme ; je dirai ſeulement, que pluſieurs en étoient perſuadez, ſans avoir rien vû qui les pût obliger à cela, parceque ſa vie, & ſa doctrine, & le ſujet qu'il prit, ſuffiſoient pour lui faire ajouter foi. Il ne faut donc jamais deſeſpérer de faire ce que d'autres ont fait, puiſque les hommes naiſſent, vivent, & meurent, toûjours de la même maniere, comme je l'ai déjà remarqué ci-devant.

CHAPITRE XII.

Qu'il eſt de la derniere importance de faire toûjours beaucoup de cas de la Religion, & que l'Italie n'eſt tombée dans toutes ſes miſeres, que pour en avoir perdu tout ſentiment par le moyen de l'Egliſe Romaine.

LES Etats, qui voudront ſe bien conſerver, & ne point tomber dans la corruption, doivent, ſur toutes choſes, maintenir la Religion dans ſa pureté, & faire toûjours avoir pour elle une

une grande vénération. Car, il n'y a point de pronoſtic plus aſſeuré de la ruine prochaine d'un Etat, que lorſqu'on y voit le ſervice de Dieu mépriſé. Cela n'eſt pas difficile à expliquer, quand on connoitra les principes de la Religion d'un Païs; car, il n'y en a aucune qui ne ſoit établie ſur quelques principaux fondemens. Ceux de la Religion Payenne étoient les réponſes des Oracles, & les ordres des Devins & des Augures, & toutes ſes autres cérémonies, Sacrifices, & Rites, dépendoient de-là; ſe perſuadant aiſément, qu'une Divinité, qui leur prédiſoit leur bonheur, ou leur malheur, pouvoit bien encore leur diſpenſer l'un ou l'autre. Voilà donc l'origine des Temples, des Sacrifices, des Supplications, & des autres cérémonies deſtinées à marquer de la vénération à un Etre ſouverain, parceque l'Oracle de Delphes, le Temple de Jupiter Ammon, & les autres Oracles les plus célebres, rempliſſoient le monde d'étonnement & de dévotion.

MAIS, depuis que ces Oracles vinrent à préférer des réponſes, qui n'étoient fabriquées que pour favoriſer les intérêts des Grands, & que leurs impoſtu-

res

res vinrent a être découvertes par les Peuples, alors les hommes devinrent incrédules, & diſpoſez à renverſer tous les bons ordres.

IL faut donc, que les maitres d'un Etat maintiennent les fondemens de la Religion qui y regne, & avec cela il leur ſera aiſé de conſerver la dévotion parmi leurs Peuples, &, par conſéquent, l'union & la probité. C'eſt ce qui les doit porter à appuyer tout ce qui ſe rencontre propre à l'établir, & à la confirmer, encore que ces choſes-là ne fuſſent pas tout-à-fait fondées ſur la vérité. Les Souverains auront plus de penchant à ſuivre ces maximes, s'ils ſont plus conſumez en prudence, & s'ils ont une plus parfaite connoiſſance de la nature. Et comme les Sages l'ont toûjours pratiqué, cela a donné la naiſſance à l'opinion des miracles, dont on parle tant, juſques dans les Religions les plus fauſſes; parceque ces Sages-là les amplifient toûjours, quelqu'origine qu'ils puiſſent avoir, & leur autorité fait que chacun ſe les perſuade facilement.

L'ANCIENNE Rome fut aſſez fertile en ces ſortes de miracles, &, entr'autres, lorſque les Soldats Romains ſac-

ca-

cageoient la Ville des *Vecentins* *, pluſieurs d'entr'eux entrérent dans le Temple de Junon ; & comme quelques-uns de ces Soldats ſe furent approchez de l'image de la Déeſſe, & qu'ils lui eurent demandé, *Voulez-vous venir à Rome* †? l'un crût voir qu'elle y conſentoit par un ſigne de tête, & l'autre crût lui entendre dire, *Oui*. Or, les gens d'alors étant pleins de dévotion, comme le remarque Tite-Live, qui dit, qu'ils entrérent dans ce Temple ſans tumulte, & dans un reſpect qui marquoit leur piété & leur vénération, ils n'eurent pas de peine à ſe perſuader d'avoir entendu la réponſe, qu'ils préſupoſoient apparemment qu'on leur avoit faite. Mais, Camille, & les principaux d'entre les Romains, ne manquérent pas d'entretenir le Peuple dans ſa crédulité, de fomenter & d'augmenter même cette opinion.

SI donc les Souverains des Etats chrétiens euſſent maintenu la Religion, con-

* Cette Ville étoit proche du Tibre dans cet endroit de la Toſcane, qu'on appelle aujourd'hui *le Patrimoine de S. Pierre.* Ce n'eſt plus à preſent qu'un Bourg, qu'on appelle *Caſtelnuovo.*

† *Vis venire Romam?*

conformément aux principes de ſon divin auteur, ces mêmes Etats ſeroient bien plus unis, & bien plus étendus, qu'ils ne ſont aujourd'hui. Et le plus grand pronoſtic de la ruine prochaine du Chriſtianiſme, c'eſt de voir, que plus les Peuples ſont proche de Rome, qui eſt la Capitale de la Chrétienté, moins ils ont de dévotion. Et quand on éxaminera les fondemens de notre Religion, & combien ils ſont oppoſez à ce qui ſe pratique dans ce Siecle, l'on n'aura pas de peine à ſe perſuader qu'elle eſt ſur le bord de ſa ruine, ou à la veille de voir tomber ſur elle de grands orages *. Mais, comme quelques-uns tiennent, que l'avantage de l'Italie dépend de l'Egliſe Romaine, je veux combattre cette opinion, en apportant contre elle deux raiſons principales, qui, ſelon moi, n'ont aucune réplique. La prémiere eſt, que les éxemples ſcandaleux, & les crimes, qui régnent dans la Cour de Rome, ont été la cauſe que l'Italie a perdu entierement tous les principes de la piété, & tout ſentiment de Religion: ce

* Cet Auteur eſt mort avant la Réformation.

ce qui tire après ſoi mille inconvéniens, & mille deſordres, parceque, quand la piété regne dans un lieu, il s'enſuit que toutes les vertus & tous les biens s'y rencontrent; &, par conſéquent, l'on y verra le contraire, ſi vous en ôtez une fois la Religion. Nous avons donc, nous autres Italiens, cette prémiere obligation à l'Egliſe & aux Prêtres, d'être devenus des impies & des ſcélérats; mais, nous en avons encore une ſeconde, qui eſt la cauſe de notre ruine. C'eſt que l'Egliſe a toûjours entretenu l'Italie dans de continuelles diviſions; car, un Païs ne peut jamais être heureux & dans l'union, que lorſqu'il eſt entierement ſous un meme Gouvernement, ou de République, ou de Monarchie, comme l'on en voit des éxemples dans les Royaumes de France & d'Eſpagne. Or, il n'y a que l'Egliſe ſeule qui eſt cauſe que toute l'Italie n'eſt pas toute entiere une ſeule République, ou une ſeule Monarchie; parceque, comme les Papes y ont fait leur ſéjour, & y ont eu un Empire temporel, ils n'ont eu, ni aſſez de puiſſance, ni aſſez de valeur, pour ſe rendre Souverains de tous les Etats qui la compoſent.

ſent. D'autre côté, les Papes n'ont pas été aſſez foibles, pour n'être pas en état de faire venir à leur ſecours quelque puiſſance étrangere, pour les défendre, lorſqu'ils ont appréhendé de perdre leur domination temporelle, par la trop grande puiſſance de de quelque Prince, qui ſe rendoit redoutable en Italie; & c'eſt ce dont on voit des éxemples fréquens dans les ſiecles paſſez: comme lorſque, par le moyen de Charles-Magne, ils chaſſérent les Lombards, qui étoient déjà Rois de preſque toute l'Italie: & lorſque, dans nos jours, ils détruiſirent encore la puiſſance des Vénitiens, par le ſecours des mêmes François, dont ils ſe délivrérent enſuite par le ſecours des Suiſſes.

L'EGLISE donc, n'ayant pas été aſſez puiſſante pour s'emparer de toute l'Italie, & n'ayant pas ſouffert que d'autres s'en rendiſſent les maitres, elle a été cauſe que ce Païs n'eſt point tombé ſous une ſeule Puiſſance, mais qu'il a toûjours dépendu de pluſieurs Souverains, & de pluſieurs Républiques; ce qui l'a fait tomber dans une telle deſunion, & dans une telle foibleſſe, qu'il eſt enfin devenu en état d'être la proie,

non

non ſeulement des Barbares, mais de tous ceux qui ont fait des entrepriſes ſur lui. Ces malheurs ne nous viennent que de ce que nous avons au milieu de nous l'Empire de l'Egliſe Romaine. Pour en voir une preuve plus certaine, & plus démonſtrative par l'expérience, il faudroit être aſſez puiſſant pour obliger la Cour de Rome à aller demeurer chez les Suiſſes, avec tout le pouvoir & toute l'autorité qu'elle a en Italie; car, il n'y a aujourd'hui que ces Peuples-là qui ſe conduiſent ſur l'exemple des anciens, tant à l'égard du reſpect & de la vénération qu'ils ont pour la Religion, qu'à l'égard des ordres militaires qu'ils conſervent encore : & ce tranſport chez eux d'une Cour remplie de tous ces ſcélérats, qui la compoſent, y produiroit bien-tôt beaucoup plus de deſordres, que tous les accidens & tous les malheurs qui pourroient jamais tomber ſur ce bon Peuple, de quelque part qu'ils pûſſent venir.

CHA-

CHAPITRE XIII.

Comment les Romains ſe ſervirent de la Religion pour régler l'Etat, pour conduire leurs entrepriſes, & pour appaiſer les troubles.

IL ſemble aſſez à propos de rapporter quelques éxemples, pour faire voir que les Romains ſe ſont ſervis de la Religion pour réformer l'Etat, & pour conduire leurs deſſeins: & quoiqu'il y en ait beaucoup dans Tite-Live, je veux pourtant me contenter de ceux-ci.

LES Romains ayant donné aux Tribuns un pouvoir auſſi grand que celui des Conſuls, & les ayant tous tirez d'entre le Menu-Peuple, à la reſerve d'un ſeul, il ſurvint cette année-là, à Rome, une peſte & une famine, accompagnées de certains prodiges; ce qui fit que les Nobles profitans de l'occaſion dans la nouvelle création des Tribuns, dirent, que les Dieux étoient en colère de ce que la République avoit abuſé de la Majeſté de ſon Empi-

re, & qu'il n'y avoit point d'autre remede aux maux dont elle étoit affligée, que de rétablir l'élection des Tribuns ſur le pied qu'elle ſe faiſoit auparavant ; ce qui fit que cette populace, épouvantée par ces ſcrupules, ne créa point de Tribuns qui ne fuſſent nobles.

L'ON voit encore dans le ſiege de la Ville de Veies, que les Généraux de l'Armée ſe prévaloient de la Religion, pour tenir les Troupes diſpoſées aux grandes entrepriſes ; car, le Lac d'Albano étant crû cette année-là d'une maniere ſurprenante, & les Soldats Romains, laſſez de la longueur du ſiege, voulants s'en retourner chez eux, les Commandans trouvérent qu'Apollon & d'autres Oracles aſſeuroient, que, l'année que ce Lac ſe déborderoit, la Ville de Veies ſeroit priſe. Cette belle invention fit ſupporter aux Soldats toutes les fatigues de la guerre & du ſiege, ayant conçû l'eſpérance d'emporter la Place ; ce qui fit qu'ils voulurent bien continuer cette entrepriſe juſqu'à ce que Camille, étant fait Dictateur, en vint enfin à bout, après que le ſiege eut duré dix ans. Ainſi, la Religion, employée bien à propos,

fut

fut d'un grand ſecours, & pour la priſe de cette Ville, & pour le rétabliſſement des Nobles dans les charges de Tribuns; &, ſans ce moyen, l'on auroit eû de la peine à venir à bout de l'un ou de l'autre.

MAIS, je ne veux pas omettre un autre éxemple, qui vient auſſi fort à propos. Il s'émût aſſez de troubles dans Rome par le moyen du Tribun Terentille, qui vouloit établir certaine loi, à l'occaſion que nous rapporterons ailleurs en ſon lieu, & la Religion fut un des prémiers remedes que la Nobleſſe employa en deux manieres. La prémiere fut, qu'on fit voir les livres des Sybilles, qui marquoient que, dans cette année-là, Rome étoit en danger de perdre ſa liberté, à cauſe des troubles qui y régnoient; ce qui mit une telle épouvante dans l'eſprit de la populace, qu'encore que les Tribuns découvriſſent la fraude, néanmoins ce Peuple ſe refroidit beaucoup dans l'ardeur qu'il avoit à les ſuivre. L'autre moyen, que la Nobleſſe employa, fut encore celui de la Religion, comme vous allez le voir par l'hiſtoire ſuivante. Un certain Appius Herdonius s'étant emparé une nuit du Ca-

pitole, à l'aide de quatre mille bandits & eſclaves, & ayant mis, par-là, Rome en danger d'être priſe par les *Eques* *, & par les *Volſques* †, ſes perpétuels ennemis, les Tribuns n'en vouloient cependant rien relâcher de leur opiniatreté à faire paſſer la Loi Terentille, aſſeurant que cette priſe du Capitole étoit une nouvelle faite à plaiſir: deſorte que Publius Rubetius, Citoyen grave & d'une grande autorité, ſortit du Sénat, & fit au Peuple un diſcours mélé de douceur & de ménaces, en lui faiſant voir le danger, où la Ville étoit expoſée, & combien la demande, qu'il faiſoit, étoit hors de ſaiſon. Enfin, il vint à bout de faire jurer cette populace, de ne point s'oppoſer aux ordres du Conſul. Etant donc ramenée à l'obéïſſance, elle reprit par force le Capitole: mais, le Conſul § étant mort dans cette occaſion

* C'étoit un petit Peuple entre le Latium & les Sabins.

† C'étoit un Peuple le long de la Marine du Latium ou de la Campagne de Rome. Leurs principales Villes étoient Privernum, Teundi, & Terracine, qui gardent encore à préſent leurs anciens noms.

§ C'étoit *Publius Valerius.*

ſion, l'on mit incontinent en ſa place Titus Quintius, qui ne voulant pas laiſſer la populace dans l'oiſiveté, de peur qu'elle n'eût le tems de penſer encore à la Loi Terentille, il lui commanda de ſortir de Rome, pour aller contre les Volſques, diſant, qu'ayant fait ſerment de ne point abandonner le Conſul, elle étoit obligée de le ſuivre. Les Tribuns s'y oppoſoient, ſoûtenant que le ſerment ne regardoit que le Conſul défunt, & non pas le ſucceſſeur. Mais, Tite-Live rapporte, que le Peuple appréhendant de fauſſer ſa foi, aima mieux obéïr au Conſul, que de croire les Tribuns: & cet Auteur ajoûte, en faveur de la bonne conſcience des Anciens, *Que l'indifférence pour la Divinité, qui regne aujourd'hui ſi généralement, n'avoit pas encore infecté ces ſiécles-là; & que les gens ne ſe faiſoient pas encore des loix commodes, en interprétant favorablement les ſermens qu'ils avoient prêtez* *.

LES Tribuns donc, appréhendans de per-

* Nondum hæc, quæ nunc tenet ſeculum, negligentia Deûm venerat; nec interpretando, ſibi quiſque jurandum & leges aptas faciebat.

perdre alors tout leur crédit, convinrent avec le Conſul de demeurer ſous ſon obeïſſance, & que l'on ne parleroit d'un an de la Loi Terentille ; qu'auſſi les Conſuls ne meneroient le Peuple à la guerre qu'après une année expirée. C'eſt donc la Religion qui débaraſſa le Sénat d'une difficulté, dont il ne ſeroit jamais ſorti ſans cela.

CHAPITRE XIV.

Les Romains interprétoient les Auſpices * *ſelon la néceſſité, & ils avoient la prudence de faire croire qu'ils obſervoient les regles de la Religion, lors même qu'ils étoient obligez de ne le pas faire ; & ſi quelqu'un avoit la témérité de la mépriſer, ils ne manquoient pas de le châtier.*

PAR ce que nous avons dit ci-deſſus, l'on a vû que les Auſpices étoient, en

* C'étoit l'inſpection des Oiſeaux, ou des Poulets, dont on tiroit de bons, ou de mauvais prononſtics, ſelon les principes d'une telle ſcience, & quelquefois ſelon le caprice, ou l'intérêt, de ceux qui avoient le pouvoir en main.

en partie, le fondement de la Religion des Payens; mais, outre cela, ils étoient encore la cauſe des avantages & des bons ordres de la République Romaine. C'eſt ce qui faiſoit que les Romains en avoient plus de ſoin que d'aucun autre reglement de l'Etat, & ils les mettoient en uſage dans les aſſemblées, où ils faiſoient leurs Conſuls, devant que de commencer leurs deſſeins, en mettant leurs Armées en campagne, devant que de livrer bataille, en un mot, dans toutes leurs grandes affaires, ou civiles, ou militaires: & jamais ils ne ſeroient allez à une expédition, qu'ils n'euſſent perſuadé aux Soldats, que les Dieux leur promettoient une victoire aſſeurée. Or, entre tous leurs *Auſpices* *, ils en avoient d'une certaine eſpece, qu'ils appelloient les *Auſpices des Poulets*. Quand le Général ſe préparoit à combattre l'ennemi, il ordonnoit à ces gens-là de tirer le pronoſtic; & lorſque les Poulets béquetoient,

* Ce terme ſe prend auſſi pour les Inſpecteurs eux-mêmes, auſſi bien que pour la ſcience, & ils portoient auſſi le nom d'*Augures*, qui étoit une Magiſtrature ſacrée, de fort grande autorité chez les Romains.

toient, c'étoit un bon augure : mais, s'ils ne béquetoient pas, ils évitoient le combat.

CEPENDANT, lorſque la raiſon leur faiſoit voir, qu'il faloit faire une choſe, ils ne laiſſoient pas de la faire, quoique les *Auſpices* y fuſſent contraires ; mais, ils la tournoient ſi bien, & ſi à propos, qu'il ne paroiſſoit pas qu'ils la fiſſent par mépris de la Religion. Ce fut par un tour ſemblable que le Conſul Papirius livra une bataille de très grande importance aux Samnites, ce qui les affoiblit, & les abbattit entièrement. Car, ce Conſul étant en campagne proche de l'Armée des Samnites, il jugea que la victoire ne lui pouvoit manquer, s'il en venoit aux mains. Là-deſſus il prit la réſolution de livrer bataille à l'ennemi, & il commanda aux Devins de tirer l'*Augure* * ; mais, les Poulets ne voulant pas béqueter, & le Supérieur des Devins voyant la paſſion que les Soldats avoient de combattre, & l'eſpérance qu'ils avoient, auſſi bien

* C'eſt-à-dire ; le préſage qui ſe tiroit de l'inſpection des Poulets. Ce terme eſt encore demeuré dans notre langue, quoique la ſignification en ſoit plus étendue.

bien que le Général, de remporter la victoire, il rapporta à ce Général que tous les préſages étoient favorables: ce qu'il fit, pour empécher qu'on ne perdit une ſi belle occaſion de vaincre. Papirius donc rangeant ſon armée en bataille, quelques-uns des Devins dirent à de certains Soldats, que les Poulets n'avoient pas voulu béqueter. Ces Soldats le dirent à Spurius Papirius, neveu du Conſul, & ce neveu le dit à ſon Oncle, qui lui répondit: *Qu'il s'appliquât ſeulement à faire bien ſon devoir; qu'à ſon égard, & à celui de l'Armée, les préſages alloient le mieux du monde; & que, ſi un des Devins avoit dit une menterie, elle lui retomberoit ſur la tête.*

MAIS, afin que l'effet répondit au pronoſtic qu'il faiſoit, le Conſul ordonna à ſes Lieutenans de poſter les Devins dans les prémiers rangs. Marchant enſuite contre les ennemis, un Soldat Romain décocha par hazard un trait, qui tua le Supérieur des Devins: ce que le Conſul ayant appris, il dit, *Que tout alloit bien, & que les Dieux donnoient des marques de leur protection; parce que l'Armée étoit déchargée des fautes qu'on auroit pû lui imputer, & qu'elles étoient expiées, & la colere des Dieux*

ſatisfaite par la mort de cet impoſteur. Ayant donc ſi bien ſçu accommoder ſon deſſein avec les préſages, il prit le parti de livrer bataille, ſans qu'aucun de l'Armée s'apperçût qu'il eût négligé les ordres de leur Religion.

APPIUS PULQUER fit le contraire en Sicile dans la prémiere Guerre Punique; car, comme il vouloit en venir aux mains avec l'Armée des Cartaginois, il fit faire les *Augures* par les Devins, qui, lui ayant rapporté que les Poulets ne vouloient pas manger, *Voyons*, dit-il, *s'ils voudront boire:* & là-deſſus il les fit jetter dans la Mer. Enſuite, ayant livré la bataille, il la perdit; ce qui fut cauſe qu'on le condamna à Rome, au lieu que Papirius y reçut une honorable récompenſe; non parceque l'un avoit remporté la victoire, & l'autre avoit été battu, mais parce que l'un avoit agi contre les *Auſpices* avec prudence, & l'autre avec témérité. Car, tout cet art de *préſager* ne tendoit qu'à donner le courage & l'aſſeurance aux Soldats d'aller au combat; & chacun ſait qu'une telle aſſeurance eſt ſouvent la cauſe de la victoire. Cet artifice fut pratiqué, non ſeulement par les Romains, mais auſſi par les étrangers, dont il ſera bon

de

de rapporter un éxemple dans le Chapitre ſuivant.

CHAPITRE XV.

*Comment les Samnites *, voulant remédier au grand deſordre de leurs affaires, eurent recours à la Religion.*

LES Samnites ayant été battus pluſieurs fois par les Romains, & enfin ayant été deſolez en Toſcane par la mort de leurs Soldats & de leurs Généraux, leurs Alliez mêmes, comme les Toſcans, les Gaulois, & les Umbres †, ayant été vaincus, *Et ce Peuple ne pouvant plus ſe maintenir, ni par ſes propres forces, ni par celles des étrangers, il ne laiſſoit pas de continuer la guerre, parce qu'il ne pouvoit s'empécher d'aimer*

* Le Samnium eſt cette Province du Royaume de Naples, qu'on appelle aujourd'hui la *Comté de Meliſe*. Ses Villes principales étoient autrefois Æſemia, Boianum, &c. Aujourd'hui on les appelle, *Iſernia* & *Boiano*.

† L'Umbrie étoit le Païs qui comprend aujourd'hui les *Duchez d'Urbin* & de *Spolete*, qui appartiennent à l'Egliſe.

*mer ſa liberté, quoiqu'il fût aſſez malheureux pour ne la pas défendre avec ſuccès; & parce qu'enfin il aimoit mieux être vaincu que de ne pas tâcher de remporter la victoire**. Les Samnites réſolurent donc de faire les derniers efforts : mais, comme ils ſavoient, que, pour remporter la victoire, il eſt néceſſaire de rendre les Soldats opiniatres au combat, ce qui ne ſe pouvoit faire par un moyen plus aſſeuré que par celui de la Religion, ils réſolurent de rétablir un Sacrifice qu'ils avoient autrefois en uſage; ce qu'ils éxécutérent par le moyen d'Ovius Paccius leur Prêtre, de la maniere qui ſuit. Après que le Sacrifice ſolemnel fut fait, & qu'ils eurent obligé tous les Chefs de l'Armée de jurer, entre les autels allumez, & les victimes égorgées, qu'ils n'abandonneroient jamais le combat, ils appellérent tous les Soldats, l'un après l'autre, & les mettant entre les autels, au milieu de pluſieurs Capitaines qui tenoient leurs épées nues, ils faiſoient d'abord prêter le ſerment, de ne redire jamais rien de ce qu'ils verroient, ou de ce qu'ils ententen-

* Nec his nec externis viribus jam ſtare poterant, tamen bello non abſtinebant, adeo ne infeliciter quidem defenſæ libertatis tædebat, & vinci quam non tentare victoriam malebant.

tendroient: enſuite, employant des paroles éxécrables, & des vers propres à jetter la terreur & l'effroi dans l'eſprit des gens, ils leur faiſoient promettre, & jurer aux Dieux, de ſe trouver promptement où leurs Généraux leur commanderoient; de ne s'enfuir jamais pendant le combat; de tuer tous ceux à qui ils verroient prendre la fuite; & que, ſi quelqu'un manquoit à tout cela, le mal en tombât ſur ſa race & ſur ſa famille. Quelques-uns étant épouvantez d'une telle cérémonie, & ne voulant pas prêter le ſerment, ils étoient tuez ſur le champ par leurs Capitaines; deſorte que ceux, qui ſuivoient, étant intimidez par un ſi étrange ſpectacle, ils jurérent tous. Enfin, pour rendre leur aſſemblée plus magnifique, de quarante mille hommes, qu'ils avoient, ils en habillérent la moitié de drap blanc, avec des crêtes, & des pannaches ſur leurs caſques, & s'étant ainſi diſpoſez, ils poſtérent auprès d'Aquilonie.

PAPIRIUS vint contre eux, & dans les diſcours qu'il fit, pour encourager ſes Soldats, il leur diſoit: *Que ce n'étoit pas avec de telles crêtes qu'on bleſſoit ſes ennemis, & que les halebardes des*

Romains perceroient fort bien des boucliers peints & dorez *. Et, pour empêcher que le ſerment, que les ennemis venoient de faire, ne fît impreſſion ſur l'eſprit de ſes gens, il leur dit, qu'un tel ſerment ne faiſoit qu'augmenter la crainte de ceux qui l'avoient prêté, bien loin de les rendre plus redoutables; parce qu'en un même moment ils avoient à craindre les Dieux, leurs propres Concitoyens, & les Ennemis, tout à la fois. Etant donc venus aux priſes, les Samnites furent défaits, parceque la valeur des Romains, & la terreur où étoient leurs ennemis par tant de défaites précédentes, furent plus fortes que toute la réſolution, que la Religion & le Serment avoit pû inſpirer à ces malheureux.

L'ON ne laiſſe pas de voir par-là, qu'ils conclurent, qu'il n'y avoit point d'autre refuge pour eux, que celui-là, ni d'autre remede pour pouvoir eſpérer de racquérir leur prémiere valeur; ce qui montre combien de confiance doit donner la Religion conduite bien à propos. Et quoique cet article eût dû être rapporté avec les choſes extérieures

* Non enim criſtas vulnera facere, & picta atque aurata ſcuta tranſire Romanum pilum.

rieures à la République, néanmoins, comme il dépend d'un de ſes plus importans reglemens, j'ai jugé à propos de le placer ici, pour ne pas diviſer cette matiere, & être obligé d'y revenir une autre fois.

CHAPITRE XVI.

Un Peuple accoûtumé à dépendre d'un Souverain, s'il devient libre par quelque accident, il a de la peine à conſerver ſa liberté.

L'ON voit par une infinité d'hiſtoires, combien il eſt difficile à un Peuple de ſe conſerver libre, ſi, après avoir été dominé par un Souverain, il vient à acquérir ſa liberté par quelque accident, comme il eſt arrivé aux Romains, après qu'ils eurent chaſſé les Tarquins. Et cette difficulté eſt fondée en raiſon, parce que le Peuple reſſemble à une bête brute, qui, quelque féroce & ſauvage qu'elle puiſſe être de ſon naturel, lorſqu'elle a été toûjours enfermée & nourrie dans une grande ſujettion, ſi, par hazard, elle vient

vient à être libre en campagne, comme elle n'eſt pas accoûtumée à ſe conduire elle-même, & qu'elle ignore les forts, où elle ſe doit mettre à couvert, elle ne manque pas de devenir bientôt la proye du premier, qui cherche à la renchainer. Il arrive juſtement la même choſe à un Peuple, qui étant accoûtumé à ſe laiſſer gouverner par les autres, & ne ſachant pas comment il s'y faut prendre, ni pour attaquer, ni pour ſe defendre; n'ayant, de plus, aucune liaiſon avec les autres Etats; il ne tarde pas beaucoup à retourner ſous le joug, qui ſe rencontre preſque toûjours plus peſant, que celui qu'il avoit ſecoué un peu auparavant: & ce Peuple ne laiſſe pas de trouver toutes ces difficultez, encore qu'il ne ſoit pas tout-à-fait corrompu; parce que, quand une fois il l'eſt entierement, il ne peut pas même vivre un ſeul moment en liberté, comme nous le ferons voir ci-deſſous. Ainſi, nous n'avons deſſein à préſent que de parler de ceux, ſeulement, où la corruption n'eſt pas venue à ſon comble, & où il reſte encore plus de bonnes choſes que de mauvaiſes.

Il faut encore ajoûter une difficulté à la précédente. C'eſt qu'un Etat, qui ge-

devient libre, ſe fait par-là un parti qui lui eſt ennemi, & il ne s'en fait point d'ami; car, tous ceux, qui profitoient de la Tyrannie, & qui s'enrichiſſoient auprès du Prince, deviennent un parti dangereux contre le Peuple; parcequ'ils ne ſont plus en état de s'enrichir, & que, pour ſe ſatisfaire, ils ſont obligez de faire tous leurs efforts, pour rétablir le Gouvernement tyrannique, afin de rentrer dans leur autorité & dans leur crédit. Ce même Peuple ne ſe fait point de parti ami non plus, parcequ'un Etat libre n'accorde les emplois, & ne donne des récompenſes, que pour des raiſons honnêtes; & encore ces récompenſes ſont extrêmement bornées. Hors de-là, l'on ne favoriſe perſonne; & lorſqu'un homme poſſede des charges & des récompenſes, qu'il croit mériter, il ne croit point être redevable à ceux de qui il les reçoit. De plus, cet avantage commun, qui revient de la liberté publique, n'eſt reconnu de perſonne pendant qu'on le poſſede; car, la liberté conſiſte à pouvoir jouïr de ſon bien en ſeureté, à ne rien craindre pour l'honneur de ſa femme & de ſes enfans, ni pour ſoi-même; car, jamais on ne ſe croit obli-

obligé à des gens qui ne nous font point de mal. Comme donc nous l'avons remarqué ci-deſſus, un Etat, qui acquiert la liberté, eſt expoſé d'abord à avoir contre lui une faction ennemie, & à ne pas être ſoûtenu par un parti qui épouſe ſes intérêts. Or, pour remédier à ces inconvéniens, & aux difficultez dont nous venons de parler, il n'y a point de moyen ſi puiſſant, ſi ſeur, ſi raiſonnable, & ſi néceſſaire, que de tuer les enfans de Brutus, qui, comme l'Hiſtoire le marque, ne furent portez avec d'autres jeunes hommes romains à conjurer contre leur Patrie, que par la raiſon qu'ils ne croyoient pas être en état de ſe prévaloir ſi bien de leur crédit ſous des Conſuls, qu'ils auroient pû le faire ſous des Rois. De-ſorte qu'ils regardoient la liberté du Peuple Romain, comme leur propre eſclavage.

CEUX donc, qui entreprendront de gouverner un Peuple, ou en forme de République, ou en celle de Monarchie, feront un Etat de peu de durée, s'ils ne s'aſſeurent pas de ceux qui ſeront contraires à cette nouvelle introduction de Gouvernement. Il eſt vrai, que rien ne me paroit plus malheu-

reux,

reux, qu'un Prince qui eſt obligé d'employer les voies de la violence pour maintenir ſon autorité, au milieu d'un Peuple qui le hait: car ceux, qui ne ſont haïs que d'un petit nombre, peuvent aiſément s'en aſſeurer, ſans faire de trop grands ſcandales; mais ceux, qui ſont généralement haïs, ne peuvent jamais ſe mettre en ſeureté; & plus ils mettent la cruauté en uſage, plus ils affoibliſſent leur autorité. Ainſi, le meilleur remede qu'on puiſſe trouver à ce mal, c'eſt de ſe rendre le Peuple ami.

OR, quoique ce diſcours ſoit différent de ce qu'il étoit d'abord, puiſqu'il s'agiſſoit d'une République, & qu'à préſent nous parlons d'un Prince ſouverain, néanmoins, afin de n'être pas obligé de revenir ſouvent à la même matiere, nous avons deſſein de la traiter en peu de mots.

SI donc un Prince veut gagner l'affection d'un Peuple, dont il s'eſt attiré l'averſion, parcequ'il s'en eſt rendu le Tyran, je ſoûtiens, que ce Prince doit éxaminer d'abord ce que les Peuples ſouhaitent; & il trouvera qu'ils demandent toûjours deux choſes. La prémiere, de ſe venger de ceux qui ſont

ſont cauſe de leur oppreſſion; l'autre, de recouvrer ſa liberté. Pour le prémier de ces ſouhaits, le Prince le peut ſatisfaire entièrement; & le ſecond, en partie. A l'égard du prémier, voici un éxemple qui eſt fort à propos.

CLEARQUE, Tyran d'Heraclée, ayant été banni, il arriva une diſpute entre le Peuple & lès Magiſtrats de la Ville, où ces derniers-ici n'ayant pas l'avantage, ils prirent le parti de ſoûtenir les intérêts de Clearque; & s'étant joints avec lui, ils le rétablirent dans Heraclée, malgré l'arrêt rendu par le Peuple, qu'ils dépouillérent de ſa liberté. Ainſi, Clearque ſe voyant expoſé tout à la fois, & à l'inſolence des Grands, qu'il ne pouvoit ſatisfaire, ni corriger; & à la rage du Peuple, qui étoit déſeſpéré d'avoir perdu ſa liberté; il réſolut de ſe délivrer du chagrin que lui donnoient les prémiers, & de gagner en même tems l'affection du Peuple. Là-deſſus, prenant bien ſon tems, il détruiſit tous les Grands, au grand contentement du Peuple; &, par cette voie, il ſatisfit une des paſſions que les hommes ont d'ordinaire, qui eſt la vengeance.

MAIS, pour l'autre paſſion d'un Peuple,

ple, qui eſt de poſſéder la liberté, comme le Prince ne peut pas la ſatisfaire, il doit éxaminer quels ſont les motifs qui font ſouhaiter aux gens d'être libres, & il trouvera qu'une petite quantité d'entr'eux ſouhaitent la liberté, afin d'être en état de commander; mais, que le général ne ſouhaite d'être libre, que pour être en ſeureté. Car, dans toutes les Républiques, de quelque maniere qu'elles ſoient gouvernées, ceux, qui ont l'autorité en main, ne paſſent jamais le nombre de quarante ou de cinquante Citoyens: & comme ce nombre eſt petit, il eſt aiſé de s'en aſſeurer, ou en s'en defaiſant, ou en leur donnant tant de charges, qu'ils ayent lieu d'être en partie ſatisfaits, ſelon leur condition.

POUR ceux qui ne demandent qu'à vivre en repos & en ſeureté, il eſt aiſé de les ſatisfaire, en faiſant des loix, qui, en conſervant votre autorité, aſſeurent en même tems la tranquilité publique. Lorſqu'un Prince prendra ce chemin, & que le Peuple verra, qu'il n'y a point d'accident capable de faire enfraindre de telles loix, il ne tardera guères à être content, & à vivre en repos. Vous en avez un

exem-

exemple dans le Royaume de France, qui conſerve chez lui ſa tranquilité, parceque les Rois de cette Monarchie ſe ſont liez eux-mêmes par une infinité de loix, qui maintiennent en ſeureté tous ces Peuples. Et ceux, qui ont réglé cet Etat, ont établi, que le Roi diſpoſeroit des Armes & des Finances; mais, quant à toutes les autres choſes, qu'il ne ſeroit pas en ſon pouvoir d'en diſpoſer, que conformément aux loix du Royaume.

TOUT Etat donc, qui n'affermit pas d'abord ſon Gouvernement, eſt obligé de le faire à la prémiere occaſion, comme firent les Romains. Mais, quand on la laiſſe échaper, l'on ſe repent trop tard de n'avoir pas fait ce qu'on devoit faire. Le Peuple Romain, n'étant donc pas encore corrompu quand il recouvra ſa liberté, il ſe trouva par-là en état de la conſerver, en faiſant mourir les enfans de Brutus, en ſe défaiſant des Tarquins, & en mettant en uſage tous les expédiens, & tous les remedes, dont nous avons parlé. Mais, ſi ce Peuple eût été corrompu, en tel cas il ne ſe trouve, ni à Rome, ni ailleurs, des moyens de s'entretenir libre, & c'eſt ce que nous al-

allons faire voir dans le Chapitre ſuivant.

CHAPITRE XVII.

Un Peuple corrompu, qui recouvre ſa liberté, aura toutes les peines du monde à la conſerver.

JE ſoûtiens qu'il étoit néceſſaire d'abolir la Royauté à Rome, ou que, ne le faiſant pas, l'Etat ſeroit en très peu de tems devenu foible, & de nulle valeur. Car, en conſidérant dans quelle corruption ces Rois étoient tombez, s'il y eût eu encore deux ou trois regnes, & que cette corruption fût paſſée dans les autres parties de cet Etat, il eût enfin été impoſſible de le réformer. Mais, le corps étant encore ſain, quoique le chef en fût retranché, il ne fut pas difficile de faire vivre ce Peuple en liberté, par les bons reglemens & les bons ordres qu'on établit. L'on doit donc poſer, pour fondement & pour maxime: Qu'un Etat corrompu, & qui eſt gouverné par un Prince, ne pourra jamais de-

devenir libre, encore que ce Prince & toute ſa Maiſon vinſſent à s'éteindre entièrement. Ce qui arrivera, c'eſt qu'un Souverain détruira l'autre, & jamais un tel Etat ne ſera en repos, qu'après avoir reçû un nouveau maître, à moins qu'il ne s'en trouvât quelqu'un aſſez bon & aſſez vertueux, pour laiſſer ſes Peuples jouïr de la liberté: mais, il faut compter que cette liberté ne durera que pendant la vie d'un tel Prince, comme il arriva à Siracuſe, ſous les regnes de Dion & de Timoleon, dont la vertu fut ſi grande, qu'ils laiſſérent cette Ville jouïr de ſa liberté, pendant les divers tems qu'ils vécurent; mais, dès qu'ils furent morts, elle retourna dans ſon prémier eſclavage.

IL n'y a point de plus grand éxemple de ceci, que la République de Rome, qui, après l'expulſion des Tarquins, n'eut pas de peine à redevenir libre; mais, après la mort de Céſar, de Caligula, de Néron, & après l'extinction de toute la Maiſon des Céſars, cette République n'eut pas ſeulement le pouvoir de faire les prémiers pas vers la liberté, bien loin de la reprendre & de la conſerver. Et cette gran-

grande contrariété d'évènemens ne vient, que de ce que, du tems des Tarquins, le Peuple Romain n'étoit pas encore corrompu ; au lieu que, dans ces derniers tems, la corruption étoit extrême. Ainſi, dans ces prémiers tems, afin de le tenir dans une ferme réſolution de conſerver ſa liberté, il ne falut faire autre choſe que de le faire jurer, qu'il ne ſouffriroit jamais qu'aucun régnât dans Rome ; au lieu que, dans les autres tems, l'autorité & la ſévérité de Brutus, appuyées de toutes les Légions de l'Orient, ne furent pas capables de tenir ce Peuple dans la réſolution de conſerver la liberté, que ce Brutus ici lui avoit acquiſe, en marchant ſur les traces de l'ancien Brutus. Cela ne vint que de la corruption que la faction de Marius avoit introduite parmi le Peuple : & Céſar s'étant rendu le Chef de cette faction-là, il ne lui fut pas difficile d'aveugler ce Peuple aſſez, pour qu'il n'aperçut pas le joug que lui-même ſe mettoit ſur les épaules. Or, quoique cet éxemple de Rome ſoit le plus remarquable de tous, je veux pourtant y en joindre d'autres, qui regardent des

Peuples que tout le monde connoit aujourd'hui.

JE dis donc, qu'il n'y a point d'accident, quel qu'il puiſſe être, qui pût jamais rétablir la liberté dans Naples, ou dans Milan; parceque ce ſont des Etats dans la derniere corruption. L'on en vit bien des marques après la mort de Viſconti, lorſque la Ville de Milan voulant recouvrer ſa liberté, elle ne put jamais trouver les moyens de la conſerver. Ce fut, par conſéquent, un grand bonheur à Rome, de ce que ſes Rois ſe corrompirent promptement, afin de ſe faire chaſſer devant que leur corruption eût infecté toutes les autres parties de l'Etat: & la corruption de ces Princes fut cauſe qu'il arriva dans Rome mille tumultes, ſans aucune ſuite fâcheuſe, parceque les hommes d'alors, ayant l'intention bonne, leurs mouvemens firent un grand bien à l'Etat, au lieu de lui nuire.

D'UN tel évènement l'on peut tirer cette maxime: *Que, quand le Peuple n'eſt pas corrompu, les ſoûlevemens & tous les autres mouvemens n'apportent point de préjudice; & que, quand il eſt cor-*

corrompu, les bonnes loix ne ſervent de rien, à moins qu'elles ne ſoient ſoûtenues par quelqu'un, qui ait une très grande puiſſance pour les faire obſerver, juſqu'à ce que ce Peuple puiſſe enfin redevenir raiſonnable. Mais, je ne ſçai pas ſi l'on a jamais vû un exemple de ce retour à la vertu & à la raiſon, ou s'il eſt même poſſible d'en voir; parce que, comme nous l'avons remarqué ci-deſſus, ſi un Etat vient à décliner à cauſe de la corruption des Peuples, & qu'il revienne un peu de ce deſordre, cela n'arrive que par le mérite d'un homme pendant ſa vie, & non par la vertu des Sujets, qui n'ont pas les diſpoſitions néceſſaires, pour ſe maintenir ſous de bons reglemens; &, dès qu'un Prince ſi équitable eſt mort, les Peuples retournent dans leur prémier état. C'eſt ce qui arriva à Thebes, qui, par la vertu d'Epaminondas, ſe maintint en liberté & en réputation; mais, après ſa mort, elle retourna dans ſes prémiers deſordres. La raiſon de cela, c'eſt qu'un homme ne peut pas vivre aſſez longtems, pour accoûtumer un Etat à ne pouvoir vivre que ſous de bons reglemens & ſous une bonne conduite, après qu'il a longtems été ac-

coûtumé au déréglement & au deſordre. Et ſi un homme d'une longue vie, ou, plûtôt, ſi deux ſucceſſions tout de ſuite de gens d'un ſingulier mérite ne reglent un tel Etat, dès que l'un de ces deux conducteurs ne ſera plus, il faut que les choſes retournent dans leur prémiére confuſion: à moins que vous ne les rétabliſſiez encore, en répandant beaucoup de ſang, & en courant de grands riſques. Car, cette corruption, & une ſi petite diſpoſition à la liberté, ne viennent que de l'inégalité qui ſe trouve dans la République: & ſi vous voulez reduire les choſes ſur l'égalité, il faut abſolument employer des moyens extraordinaires, & en venir à de grandes extrémitez, ce que peu de gens ſavent faire; il y en a même très peu qui vouluſſent l'entreprendre, comme nous le remarquerons plus particulierement dans un autre endroit.

CHA-

CHAPITRE XVIII.

De quelle maniere l'on pourroit maintenir un Gouvernement libre dans un Etat corrompu, où il ſeroit déjà établi; & en cas qu'il n'y fût pas, comment on pourroit l'y introduire.

JE croi qu'il ne ſera pas hors de propos, ni trop éloigné du diſcours précédent, d'éxaminer s'il eſt poſſible de conſerver la liberté dans une Ville corrompue, lorſqu'elle en jouït encore: & ſi, cela n'étant pas, il y auroit moyen de l'y introduire. Or, je ſoûtiens, que l'un & l'autre eſt fort difficile; &, quoiqu'il ſoit preſque impoſſible de donner des moyens pour en venir à bout, parce qu'il faudroit ſuivre en cela les dégrez de la corruption, néanmoins, comme il eſt raiſonnable d'éxaminer toutes choſes, je ne veux pas oublier celle-ci. Je prendrai, pour ſujet, une Ville dans la derniere corruption, afinque les difficultez en ſoient encore plus grandes. Car, il n'y a point de loix, ni de reglemens,

capables d'arrêter une corruption générale; & c'eſt une vérité conſtante, *Que les bonnes mœurs ont beſoin du ſecours des loix, pour ſe maintenir; comme les loix ont beſoin des bonnes mœurs, pour être ſoûtenues & obſervées.* De plus, les ordonnances & les loix établies dans la naiſſance d'une République, lorſque les hommes étoient gens de bien, depuis qu'ils ſont devenus méchans, ces mêmes loix ne ſont plus à propos. Et ſi, dans un Etat, les loix changent ſelon les différens accidens, la conduite ordinaire du Gouvernement ne change pas pour cela, ou, au moins, fort rarement. C'eſt ce qui fait que les loix ne ſuffiſent pas, à cauſe que le Gouvernement, demeurant toûjours le même, vient à les corrompre.

MAIS, pour mieux faire entendre cette penſée, je dis, que dans Rome il y avoit premierement un Gouvernement établi; enſuite, il y avoit auſſi des loix, par le moyen deſquelles les Magiſtrats retenoient les Citoyens dans le devoir. Le Gouvernement conſiſtoit dans l'autorité du Peuple, du Sénat, des Tribuns, & des Conſuls; dans la maniere d'appeller & de créer des Magiſtrats, & dans celle de former & d'é-

d'établir des loix. Tout cela ne changeoit point, ou, au moins, fort peu, quelque accident qui ſurvint. Mais, les loix, qui devoient tenir le Peuple dans le devoir, changeoient ſelon le beſoin, comme il arriva pour la loi des adultères, pour les loix ſomtuaires, pour celle qui regardoit l'ambition, & pour beaucoup d'autres, qui s'établiſſoient à meſure que le Peuple tomboit dans de nouvelles corruptions. Mais, comme l'on retenoit toûjours la maniere du Gouvernement, qui n'étoit plus bonne dans le tems de la corruption, ces loix nouvelles n'étoient pas propres, ni ſuffiſantes, à retenir les hommes dans les bonnes mœurs: mais, elles auroient été bonnes, ſi, en même tems qu'on les introduiſoit, on y eût auſſi accommodé le Gouvernement.

OR, pour faire voir, que cette ſorte de Gouvernement n'étoit pas bonne dans une République, où régnoit la corruption, il n'y a qu'à éxaminer ces deux principaux chefs; la création des Magiſtrats, & l'établiſſement des loix. Pour le prémier, le Peuple Romain ne donnoit le Conſulat, & les autres prémiers grades de l'Etat, qu'à ceux qui les demandoient. C'étoit-là un

bon reglement dans le commencement de la République, parce qu'il n'y avoit que les Citoyens, qui s'en jugeoient dignes, qui demandaſſent d'entrer dans les charges: &, ſi l'on n'obtenoit pas ſa demande, c'étoit une ignominie pour le prétendant. Pour donc en être eſtimé digne, chacun s'appliquoit à bien faire.

MAIS, cette méthode, qui étoit bonne dans les prémiers tems de la République, devint enſuite très pernicieuſe, lorſque la corruption s'y fut gliſſée. Car, ce n'étoit plus ceux qui avoient le plus de mérite, qui demandoient les charges; mais ceux qui avoient le plus de pouvoir: & ceux, qui n'avoient point de crédit, encore qu'ils euſſent de la vertu, n'oſoient pas s'hazarder à les demander, de crainte d'être rebutez. Cet inconvénient ne vint pas tout d'un coup, mais peu à peu, comme il arrive d'ordinaire; car, les Romains ayant ſoûmis, à leur Empire, l'Afrique, l'Aſie, & preſque toute la Gréce, ils étoient devenus certains de leur liberté, & il leur ſembloit qu'ils n'avoient plus d'ennemis qui dûſſent leur faire peur. Cette aſſeurance, & la foibleſſe de leurs ennemis, furent cauſe que le

Peu-

Peuple de cette République regardoit plus au mérite, lorſqu'il faiſoit des Conſuls; mais, il ſe laiſſoit conduire par la faveur, élevant à ces dignitez ceux qui s'entendoient le mieux à gagner les ſuffrages, & non pas ceux qui étoient les plus propres à battre l'Ennemi. Enſuite de la faveur, ils vinrent à donner ces mêmes charges à ceux qui avoient le plus de pouvoir; de ſorte que, par le défaut de cet ancien uſage, les honnêtes gens furent entièrement exclus du Gouvernement.

POUR l'autre chef, qui eſt celui de l'établiſſement des loix, un Tribun, ou quelque Citoyen que ce fût, avoit le pouvoir de propoſer une loi nouvelle, & chaque particulier pouvoit en dire ſon ſentiment, pour, ou contre, devant qu'elle paſſât. C'étoit-là un bon uſage, du tems que les Citoyens étoient honnêtes gens, parce qu'alors il étoit à propos, que tous ceux, qui avoient une penſée avantageuſe pour le bien public, euſſent les moyens de la propoſer, & que chacun pût en donner ſon avis, afin que le Peuple, après avoir entendu tout le monde, pût enſuite faire le meilleur choix: mais, quand les Citoyens furent devenus de malhonnê-

tes gens, alors ce reglement devint très mauvais, parce qu'il n'y avoit plus que les plus puiſſans qui propoſaſſent des loix nouvelles, & ils ne le faiſoient pas en vue de rendre ſervice au Public, mais ſeulement pour augmenter leur pouvoir. Et comme ces gens-là avoient beaucoup d'autorité, tout le monde craignoit de parler contre leurs loix nouvelles; de ſorte que le Peuple, ou trompé, ou forcé, établiſſoit lui-même les principes de ſa ruine.

SI donc l'on eût voulu conſerver la liberté dans Rome, il eût falu faire de nouvelles regles de Gouvernement, par la même raiſon qu'on faiſoit de nouvelles loix dans la ſuite des tems; parcequ'une mauvaiſe matiere doit être maniée d'une autre façon qu'une bonne, & l'on ne peut pas établir une forme toute ſemblable dans un ſujet tout contraire. Mais, parceque, lorſqu'on vient à reconnoître l'abus des anciens reglemens, il faut les changer tout d'un coup, ou bien peu à peu, ou ſeulement peu à peu devant que chacun s'en apperçoive, je ſoûtiens, que l'un & l'autre eſt preſqu'impoſſible. Car, pour les changer peu à peu, il faut que cela ſoit fait par un homme

ſage,

ſage, qui voye de loin, & dans la naiſſance même, les inconvéniens qui en réſultent. Or, de tels Sujets ne ſe rencontrent preſque jamais dans une République; & quand même il s'y en trouveroit quelqu'un, il ne pourroit jamais perſuader aux autres d'entrer dans ſa penſée, parceque, quand les hommes ſont accoûtumez à une choſe, ils ne veulent pas la changer; d'autant plus qu'ils ne voyent pas le mal diſtinctement, & qu'il faut le leur faire entendre par raiſonnement & par conjectures.

POUR ce qui eſt de réformer tout d'un coup les anciens reglemens, lorſque chacun s'apperçoit qu'ils ne ſont plus bons, je dis, que cette inutilité, que l'on reconnoit aiſément, eſt difficile néanmoins à corriger, parce que cela ne ſe peut faire par les voies ordinaires, qui ſont devenues mauvaiſes; mais, il faut en venir aux extraordinaires, comme ſont les armes & la violence, & ſe rendre, avant toutes choſes, Souverain de l'État, afin d'en diſpoſer à ſon gré. Or, comme pour réformer une République dans ſon Gouvernement, il eſt néceſſaire que cela ſoit entrepris par un homme de bien;

& que, pour s'en rendre le maitre par la force, & par la violence, cela ne ſe fait d'ordinaire que par un ſcélérat, il arrivera très rarement qu'un honnête-homme veuille ſe rendre Souverain par la force, encore que ſon but ſoit bon; & qu'un ſcélérat, étant devenu Souverain, veuille enſuite entrer dans le bon chemin, & faire un bon uſage d'une autorité acquiſe par de mauvaiſes voies.

TOUTES ces raiſons font voir la difficulté, ou, plûtôt, l'impoſſibilité qu'il y a, de conſerver la liberté dans une République corrompue, ou de l'y rétablir lorſqu'elle l'a perdue. Et, s'il s'agiſſoit, ou de l'y maintenir, ou de l'y rétablir, il ſeroit plus à propos de la faire pancher vers le Gouvernement royal, que du côté du populaire, afin que ceux, dont l'inſolence ne pourroit pas être refrénée par l'autorité des loix, fuſſent au moins retenus & bridez par une puiſſance preſque royale: & qui voudroit regler & réformer ces gens-là par d'autres moyens, ce ſeroit une entrepriſe très cruelle, ou, plûtôt, impoſſible. Si donc Cleoménes, voulant régner ſeul, tua les *Ephores*; ſi Romulus, par la même raiſon, tua

ſon

ſon frere, & Titus Tatius Sabinus, comme nous l'avons rapporté ci-deſſus; ſi, enfin, ces deux Rois firent un bon uſage de leur puiſſance, il faut bien remarquer, que les Sujets de l'un & de l'autre n'étoient point gâtez de cette corruption, dont nous venons de parler. Ainſi, ces Princes pûrent bien entreprendre ce qu'ils firent, & enſuite donner de belles couleurs à une telle entrepriſe.

CHAPITRE XIX.

Après un commencement excellent, un Prince foible peut bien ſe maintenir; mais, après un Prince foible, un autre auſſi foible que lui, qui lui ſuccedera, ne peut conſerver aucun Etat.

En conſidérant le mérite & la conduite de Romulus, de Numa, & de Tullius, les trois prémiers Rois des Romains, l'on reconnoit l'extrême bonheur de Rome, d'avoir eu pour prémier Roi un homme très fier & belliqueux; d'avoir enſuite été ſoûmiſe à un Prince pacifique & dévot; &, enfin,

d'en avoir eu un troiſieme, ſemblable en fierté a Romulus, & plus amateur de la guerre que de la paix. Car, dans ces commencemens, il étoit néceſſaire aux Romains d'avoir un Roi qui reglât la vie civile, & les devoirs de la Société; mais, il faloit que les autres Rois, qui ſuccédoient, repriſſent la valeur & l'humeur martiale de Romulus; car, ſans cela, la Ville ſeroit devenue efféminée; &, par conſéquent, la proye de ſes voiſins.

L'ON peut remarquer par-là, qu'un ſucceſſeur, qui ne ſera pas ſi brave que celui qui l'a précéde, ne laiſſera pas de conſerver ſon Etat par la valeur de celui qui l'a gouverné auparavant, & qu'il jouïra du fruit des peines & des fatigues de ſon prédéceſſeur: mais, s'il arrive que ce Prince pacifique vive trop longtems, ou qu'il laiſſe un ſucceſſeur, qui ne ſuive pas le bon éxemple de valeur du prémier, il faut que ſon Royaume périſſe. Et auſſi, par la raiſon des contraires, s'il arrive que deux Princes de ſuite ſoient d'une grande valeur, l'on voit ſouvent qu'ils font de très grandes choſes, & qu'ils s'élevent juſqu'aux Cieux.

DAVID fut ſans doute un homme très

très excellent du côté des armes, de celui de la ſcience, auſſi bien que de la prudence & du jugement: & ſa vertu alla ſi loin, qu'ayant ſurmonté & abbatu ſes voiſins, il laiſſa un Royaume paiſible à Salomon ſon fils, qui put bien ſe conſerver, & en paix, & en guerre, & fut en état de jouïr heureuſement des fruits de la valeur de ſon pere. Mais, il ne put pas le laiſſer à Roboam ſon fils, qui, n'ayant pas le mérite de ſon pere, eut de la peine à conſerver la ſixieme partie de ſon Royaume.

BAJAZET *, Sultan des Turcs, quoique plus porté à la paix qu'à la guerre, ne laiſſa pas de jouïr des conquêtes de Mahomet ſon pere, qui, à l'éxemple de David, ayant ſoûmis ſes voiſins, laiſſa à ſon fils un Royaume affermi & aiſé à conſerver par la paix. Et ſi ſon fils Selim, à préſent régnant, eût été ſemblable à ſon pere, & non pas à ſon ayeul, ſans doute que l'Empire Ottoman fût péri; mais, ce dernier eſt en état de ſurpaſ-

* C'eſt Bajazet II, qui fut enfin dépouillé de la dignité impériale par Selim ſon fils, dont l'Auteur parle ici.

paſſer encore la gloire de ſon ayeul.

APRE'S donc de tels éxemples, je dis, qu'un Prince foible peut bien ſe maintenir quand il ſuccede à un Prince excellent ; mais, ſi à un foible il en ſuccede encore un autre auſſi foible, il n'y a point de Royaume qui puiſſe ſubſiſter, à moins qu'il ne fût diſpoſé comme le Royaume de France, qui ſe peut maintenir par la bonté de ſes anciens reglemens. Or, tout Prince, qui n'eſt pas guerrier, eſt foible.

JE conclus donc ce diſcours, en diſant, que la valeur de Romulus fut ſi grande, qu'elle put bien donner le tems à Numa Pompilius de gouverner Rome en paix, pendant pluſieurs années. Mais, il eut pour ſucceſſeur Tullus Hoſtilius, qui, par ſon courage, s'acquit la réputation de Romulus ; & Tullus eut pour ſucceſſeur Ancus Marcius, qui étoit de telle nature, qu'il pouvoit vivre en paix, & ſupporter la guerre. Il commença d'abord à vivre paiſiblement, mais il s'apperçût enſuite que ſes voiſins faiſoient peu de cas de lui, le croyant efféminé ; ce qui lui fit juger, que, pour conſerver Rome, il faloit prendre

dre le parti de la guerre, & imiter davantage Romulus que Numa.

QUE tous les Princes, qui poſſedent des Etats, prennent donc ceci pour éxemple; & qu'ils apprennent, que qui voudra régner comme Numa, pourra conſerver ſon Etat; mais, qu'il pourra auſſi le perdre, ſelon les tems & les revers de la fortune. Et ceux, qui imiteront Romulus, & qui, comme lui, ſeront toûjours munis de prudence & de troupes, le conſerveront en tout tems, à moins qu'il ne leur ſoit ôté par une puiſſance beaucoup plus grande & plus acharnée contr'eux. Et il eſt ſans difficulté, que ſi Rome eût eu, pour ſon troiſieme Roi, un homme qui n'eût pas ſû rétablir ſa réputation par la voye des armes, elle n'auroit jamais pû ſe fortifier, ni effectuer les grandes choſes qu'elle a faites. Pendant donc qu'elle fut ſous la puiſſance des Rois, elle fut en danger de périr, ou par la foibleſſe, ou par la méchanceté de l'un d'eux.

CHA-

CHAPITRE XX.

Quand deux grands Princes ſe ſuccedent l'un à l'autre, ils font de grandes choſes ; & les Républiques bien reglées, & bien conduites, ont néceſſairement de grands hommes qui ſe ſuccedent ; ainſi, leurs conquêtes & leurs augmentations ſont grandes.

APRE'S que Rome eut chaſſé les Rois, elle fut délivrée du danger où elle étoit expoſée par la ſucceſſion d'un Roi foible, ou tyran ; parceque la ſouveraine puiſſance fut remiſe entre les mains des Conſuls, qui ne parvenoient jamais à ce grade par ſucceſſion, ou par fourberie, ou par une ambition ſoûtenue de violence ; mais ſeulement par les ſuffrages libres des Citoyens : de ſorte que c'étoit toûjours des gens d'un grand mérite, dont Rome ſe prévalant, leur valeur & la fortune pûrent bien élever cette République à l'extrême grandeur où nous l'avons vuë, & cela dans un eſpace de tems, qui ne dura pas davantage que ce-

celui où elle fut gouvernée par les Rois. Car, l'on voit bien que deux grands Princes, qui ſe ſuccedent l'un à l'autre, ſont capables de conquêter le monde, comme il a paru dans Philippe de Macedoine & Alexandre le Grand. Mais, cela doit bien plûtôt arriver dans une République, qui a les moyens de ſe donner, pendant beaucoup plus de deux générations, des Chefs d'une grande valeur, afin de les faire ſuccéder l'un à l'autre; & une telle ſucceſſion de mérite ſe doit toûjours rencontrer dans une République bien reglée.

CHAPITRE XXI.

Combien l'on doit blâmer un Prince, ou une République, qui n'eſt pas armée & défendue par ſes propres Sujets.

LES Républiques & les Princes d'aujourd'hui, qui, en cas d'attaque, ou de défenſe, ne ſont pas munis de Soldats pris entre leurs propres Sujets, doivent être remplis de confu-

fuſion; &, ſuivant l'exemple de Tullus Hoſtilius, ils doivent croire que cela ne vient point manque de gens propres au métier de la guerre, mais plûtôt de leur propre faute, n'ayant pas ſû rendre leurs Peuples propres à cet exercice. Car, Tullus Hoſtilius, montant ſur le Trône, ne trouva pas un ſeul homme qui eût porté les armes, à cauſe que Rome avoit été en paix quarante ans. Cependant, ayant deſſein de faire la guerre, il ne lui vint point dans l'eſprit de prendre à ſa ſolde des Samnites, des Toſcans, ou d'autres gens accoûtumez à ce métier. Mais, en agiſſant en homme très ſage, il réſolut de ſe ſervir de ſes Sujets; & ſon adreſſe avec ſa bonne conduite allérent ſi loin, qu'en fort peu de tems il fut pourvû d'excellentes troupes. Rien n'étant ſi vrai au monde, que ſi l'on manque de Soldats, lorſqu'on a des hommes, c'eſt la faute du Souverain, & non pas celle du Païs, ou de la Nature: & c'eſt ce dont nous avons un éxemple tout récent; car, chacun ſait comme, dans ces derniers tems, le Roi d'Angleterre, attaquant les François, ne prit point d'autres Sol-

Soldats que de ſes Sujets, & ſon Royaume ayant été plus de trente ans en paix, il n'avoit, ni Soldat, ni Officier, qui eût vû la guerre. Cependant, ce Prince ne fit point de difficulté d'attaquer un Royaume rempli de Capitaines, & de bonnes Armées, qui avoient toûjours été en éxercice dans les guerres d'Italie. La hardieſſe de ce Roi étoit fondée ſur ſa bonne conduite, & ſur les bons ordres établis dans ſon Royaume, où l'on ne néglige point, en tems de paix, les éxercices de la guerre.

PELOPIDAS & Epaminondas, Capitaines Thébains, aprés avoir délivré Thebes, & l'avoir tirée de l'eſclavage, où l'avoient reduite les Lacédémoniens, quoique leurs Peuples fuſſent accoûtumez à la ſervitude & devenus efféminez, la prudence & la valeur de ces Chefs furent néanmoins ſi grandes, qu'ils ne firent point de difficulté de dreſſer ces gens-là à porter les armes, & de les mener en campagne contre les Lacédémoniens, qu'ils battirent. Et les Auteurs là-deſſus diſent, que ces deux grands hommes firent voir en peu de tems, que

ce

ce n'étoit pas ſeulement à Lacédémone qu'il naiſſoit des guerriers, mais qu'il en naiſſoit auſſi par-tout où il naiſſoit des hommes, pourvû qu'il ſe trouvât des gens qui les fûſſent diſciplíner, comme Tullus Hoſtilius diſciplina les Romains. Et Virgile ne pouvoit pas mieux exprimer cette penſée, ni faire voir avec de plus forts termes, qu'il eſt de cette opinion, lorſqu'il dit:

Tullus rendra guerriers
Des gens nourris dans la molleſſe *.

* Deſideſque movebit
Tullus ad arma viros.

CHA-

CHAPITRE XXII.

Ce qu'il faut remarquer dans ce qui arriva entre les trois Horaces Romains, & les trois Curiaces de la Ville d'Albe.

TULLUS HOSTILIUS Roi de Rome, & *Metius Roi d'Albe* *, convinrent enſemble, que les trois de ces gens-ici, qui vainqueroient les trois autres, décideroient lequel des deux Peuples ſeroit le maitre de l'autre. Les trois Curiaces furent tuez, & un des Horaces demeura le vainqueur; ainſi, Metius Roi d'Albe devint Sujet des Romains avec tout ſon Peuple. Or, Horace retournant victorieux à Rome, il rencontra ſa ſœur, qui étoit accordée avec un des Curiaces, & qui pleuroit la mort de ſon amant, ce qui fut cauſe qu'il la tua. Etant donc mis entre les mains de la Juſtice, il fut, après bien des conteſtations, renvoyé, plû-

* Albe étoit une Ville du Latium, fondée, dit-on, par Enée. C'eſt aujourd'hui un Village célebre par ſes vins délicats.

plûtôt par les prieres de ſon pere, que par les grands ſervices qu'il venoit de rendre. Sur cela, il y a trois choſes à remarquer. L'une, qu'il ne faut jamais commettre entiérement ſa deſtinée à une partie de ſes forces. L'autre, que, dans une République bien ordonnée, il ne faut jamais faire compenſation des ſervices avec les crimes. La troiſieme, que les traitez, dont l'obſervation eſt preſque impoſſible, ne doivent jamais être faits par des perſonnes ſages; car, c'eſt une ſi grande extrémité à un Etat de tomber dans la ſervitude, qu'on ne devoit jamais ſe perſuader qu'aucun de ces Rois, ou de ces Peuples, vouluſſent conſentir, que trois de leurs Citoyens les miſſent dans la dépendance d'un Prince étranger, comme Metius vouloit faire. Car, quoiqu'après la victoire des Romains il ſe confeſſât vaincu, & qu'il promit de dépendre de Tullus Hoſtilius, néanmoins, dans la prémiere expédition qu'ils étoient convenus d'entreprendre conjointement contre les Vejentins, l'on s'apperçût comment le Roi d'Albe cherchoit les moyens de tromper Tullus; remarquant, quoique tard, la témérité & l'imprudence du par-

parti qu'il avoit pris, en commettant, comme il avoit fait, ſa liberté & celle de ſon Etat. Or, parce qu'on a aſſez parlé de cette troiſieme choſe qu'il y avoit à remarquer, nous ne parlerons plus que des deux autres dans les deux Chapitres ſuivans.

CHAPITRE XXIII.

Qu'il ne faut jamais mettre en riſque tout ce qu'on poſſede, ſans y mettre toutes ſes forces en même tems; & c'eſt pour cela que la garde des paſſages eſt ſouvent préjudiciable.

CE n'eſt pas une conduite prudente d'expoſer tout ce qu'on poſſede, ſans expoſer & employer en même tems toutes ſes forces. L'on peut tomber dans cette faute en pluſieurs manieres. L'une eſt de faire comme Tullus & Metius, lorſqu'ils mirent entre les mains de trois de leurs Citoyens, qui ne faiſoient que la moindre partie de leurs forces, toute la deſtinée de leurs Patries, & celle de tant de braves gens, dont leurs Armées étoient compoſées. Ces deux Princes

ne s'apperçurent pas, que, par cette conduite, toutes les peines, que leurs Ancêtres avoient priſes à ordonner & à former leurs États, enſorte qu'ils puſſent conſerver longtems leur liberté par la valeur de leurs Sujets, étoient autant de peines perdues, puiſqu'ils faiſoient dépendre leur conſervation d'un ſi petit nombre de Citoyens; ce qui étoit la choſe la plus imprudente que ces Princes puſſent faire.

LE même inconvénient arrive encore le plus ſouvent à ceux qui prennent le parti de ſe rendre maîtres des fortes ſituations, & de garder les paſſages, lorſqu'ils voyent venir l'ennemi. Car, ce deſſein vous ſera preſque toûjours préjudiciable, ſi vous n'êtes pas en état de tenir commodément toutes vos forces dans ces poſtes avantageux. Si cela ſe peut, c'eſt un parti à prendre; mais, ſi le lieu eſt rude & incapable de tenir toutes vos Troupes, le parti eſt dangereux. Ce qui me fait avoir cette penſée, c'eſt l'éxemple de ceux, qui, étant attaquez par un ennemi puiſſant, & leur Païs étant environné de montagnes & de lieux rudes, n'ont pourtant pas attendu cet ennemi dans les paſſages; mais, ſont

ſont allez au delà à ſa rencontre; ou, quand ils n'ont pas voulu le faire, les ont attendus entre les montagnes mêmes, dans des lieux unis, & non pas montagneux & rudes. Et la raiſon de cela a déjà été touchée; parceque l'on ne peut pas mettre beaucoup de gens à la garde des lieux montueux, tant à cauſe du manque de munitions & des facilitez d'y vivre, que parceque ce ſont des lieux étroits & nullement capables de contenir de grandes Armées; deſorte que l'ennemi tombant ſur vous avec beaucoup de monde, vous ne pouvez pas le ſoûtenir: & l'ennemi vient toûjours avec bien des gens, parceque ſon intention n'eſt pas de s'arréter, mais de paſſer; & ceux, qui l'attendent, ne peuvent pas le faire avec de grands Corps, puiſque, comme on l'a remarqué, l'on ne peut pas reſter longtems avec beaucoup de monde dans des lieux ſerrez & ſtériles; ce qu'il faudroit pourtant faire quelque-fois, ne ſachant pas quand l'ennemi doit paſſer.

Si donc vous venez à perdre un paſſage que vous avez ſuppoſé de pouvoir garder, & ſur lequel votre Armée & vos Peuples faiſoient grand

fond, les uns & les autres tombent ſouvent dans une telle épouvante, que vous êtes vaincu ſans avoir pû éprouver ce que vos gens ſont capables de faire; &, par-là, vous perdez votre fortune, avec une partie de vos forces.

CHACUN ſait avec quelles peines Annibal paſſa les Alpes, qui ſéparent la France d'avec la Lombardie; & quelles peines il eut encore à paſſer d'autres montagnes, qui ſéparent la Lombardie d'avec la Toſcane. Cependant, les Romains l'attendirent d'abord ſur les bords du Teſin, & enſuite dans la plaine d'Arezzo *, & ils aimérent mieux que leur Armée fût expoſée à être vaincue dans un lieu, où elle pouvoit vaincre, que de la mener dans les Alpes, où elle pouvoit périr par la ſtérilité & la mauvaiſe diſpoſition du Païs. Et quand on lira l'Hiſtoire avec jugement, on verra qu'il y a eu fort peu de grands Capitaines, qui ayent tâché de ſe rendre maîtres de tels paſſages, tant pour les raiſons que nous avons

* C'eſt une Ville de la Toſcane près de la Riviere della Chiene, anciennement appellée *Fanum Clavis.*

avons rapportées, que parce qu'il eſt impoſſible de les tenir tous ; car, les montagnes ſont comme les campagnes, qui ont, non ſeulement des chemins ordinaires & connus, mais encore beaucoup d'autres qui ſont fort bien connus des gens du Païs, ſi les étrangers les ignorent ; & ces gens-là conduiront toûjours l'ennemi dans les lieux, où l'on voudroit bien qu'il n'allât pas.

L'ON peut rapporter un éxemple très récent de ceci, lorſque François Prémier, Roi de France, réſolut de paſſer en Italie, pour reprendre la Lombardie. Ceux, qui étoient oppoſez à ſes deſſeins, avoient pour principal fondement les Suiſſes, qui devoient arréter ce Prince dans les paſſages des Alpes. Mais, ce fondement fut vain, comme il parut par les ſuites ; car, ce Monarque, ayant laiſſé à côté deux ou trois endroits bien gardez par ces gens-là, prit ſa route par des paſſages inconnus, arriva en Italie, & ſe trouva aux trouſſes de ſes ennemis, devant qu'ils euſſent prévû ſon paſſage. Cela fut cauſe qu'ils ſe retirérent avec épouvante dans Milan, & que toute la Lombardie ſe rendit aux François,

parceque ces Peuples-là furent trompez dans la penſée qu'ils avoient, que leurs ennemis devoient être arrêtez dans les montagnes.

CHAPITRE XXIV.

Les Républiques bien réglées établiſſent des peines & des récompenſes pour leurs Citoyens, & jamais elles ne font de compenſations des unes avec les autres.

Les ſervices d'Horace étoient grands, puiſque par ſa valeur il avoit vaincu les Curiaces. Son crime étoit atroce d'avoir tué ſa ſœur; mais, nonobſtant les ſervices, qui étoient ſi grands & ſi récens, ſon crime déplut tellement aux Romains, qu'ils le reduiſirent à défendre ſa vie contre les droits de la Juſtice. Ceux, qui éxamineront cette hiſtoire ſuperficiellement, trouveront que ce fut-là un effet de l'ingratitude du Peuple Romain. Cependant, ceux, qui approfondiront davantage la choſe, & qui rechercheront éxactement quelles doivent être les regles d'une République, trouveront que ce Peuple mérite plus de blâme d'avoir ab-

abſous Horace, que d'avoir entrepris de lui faire ſon procès: & la raiſon de cela, c'eſt qu'une République bien ordonnée n'a jamais effacé les crimes de ſes Citoyens par les ſervices qu'ils ont rendus; mais, elle a toûjours établi des récompenſes pour ces bonnes actions, & des peines pour les méchantes; & quand elle a récompenſé un Citoyen, pour avoir fait quelque choſe qui le mérite, ſi ce même Citoyen vient enſuite à faire quelque méchante action, elle le châtie ſans avoir égard aux ſervices qu'il a rendus.

SI ces regles-là ſont bien obſervées, une République conſervera longtems ſa liberté; ſi-non, elle périra bientôt; parceque, ſi un Citoyen, qui aura rendu quelque ſervice ſignalé à l'Etat, vient à joindre au crédit & à la réputation, que ce ſervice lui donne, la hardieſſe & l'aſſeurance de pouvoir faire impunément quelque mauvais coup, il deviendra en peu de tems ſi inſolent, qu'il ſera capable de renverſer la République. Il eſt fort néceſſaire, ſi vous voulez qu'on redoute le châtiment pour les méchantes actions, que les bonnes ſoient éxactement récompenſées, comme on l'a pratiqué à Rome. Et quoi-

qu'une République ſoit pauvre, & hors d'état de donner beaucoup, elle doit toûjours donner ce qu'elle peut, parceque, quelque petit préſent qu'on faſſe à un homme, pour avoir rendu les ſervices les plus conſidérables, il ne laiſſe pas de le recevoir comme quelque choſe de grand & d'honorable.

RIEN n'eſt ſi connu que l'hiſtoire d'Horatius Cocles, & celle de Manlius Scevola, dont le prémier ſoûtint les ennemis au paſſage d'un pont juſqu'à ce que les ſiens l'euſſent coupé; & l'autre brûla ſa main, qui avoit manqué de tuer Porſenna, Roi des Toſcans. L'on donna à chacun de ces Héros deux arpens de terre, pour récompenſe de ces grandes actions.

L'ON ſait encore l'hiſtoire de Manlius Capitolinus, qui, ayant délivré le Capitole des Gaulois, qui l'aſſiégeoient, reçut un petit préſent de farine de ceux qui étoient aſſiégez dedans avec lui. Cette récompenſe étoit grande alors, ſelon la fortune & la puiſſance de Rome, & elle étoit telle, que Manlius ſe figurant par-là qu'il pourroit gagner le Peuple, il tâcha d'exciter des troubles dans la Ville. Soit qu'il y fût porté par jalouſie, ou par ſon mau-

vais

vais naturel, mais l'Etat, n'ayant aucun égard aux ſervices qu'il avoit rendus, le condamna à être précipité du haut du même Capitole, qu'il avoit auparavant défendu avec tant de gloire.

CHAPITRE XXV.

Si l'on veut réformer un Gouvernement ancien dans un Etat libre, il faut au moins retenir l'ombre des reglemens anciens.

CELUI qui voudra réformer le Gouvernement d'une République, s'il veut que ſon deſſein ſoit de durée, & agréable à tout le monde, il eſt obligé de retenir au moins l'ombre des manieres anciennes, afin que les Peuples ne croyent pas les avoir changées *, quoique les dernieres ſoient toutes différentes des anciennes; parce-

* C'eſt ce que fit *Edouard VI.* Roi d'Angleterre, qui, voulant réformer la Religion dans ſes Royaumes, en laiſſa tous les dehors, afin que le Peuple n'eut pas tant de peine à recevoir la Réformation; ce qui réüſſit fort bien.

ceque la plûpart des hommes ſe repaiſſent des apparences, comme des réalitez, & il arrive ſouvent, que ce qui n'a que l'extérieur d'une choſe fait plus d'impreſſion ſur eux, que la choſe même. C'eſt pour cela que les Romains, dans l'établiſſement de leur République, reconnoiſſant cette néceſſité, & ayant mis deux Conſuls en la place d'un Roi, ils ne voulurent pas qu'ils euſſent plus de douze Archers de la Garde, afin de ne pas excéder le nombre de ceux qui ſervoient le Roi.

OUTRE cela, comme il ſe faiſoit tous les ans un Sacrifice à Rome, qui ne pouvoit être fait que par la perſonne du Roi, & les Romains ne voulant pas que le Peuple trouvât que l'abſence des Rois eût apporté aucun changement à une inſtitution ancienne, ils créerent un Chef de ce Sacrifice, qu'ils appellérent Roi Sacrificateur, & ils le ſoûmirent au ſouverain Pontife. Le Peuple s'en contenta, & n'eut jamais lieu de ſouhaiter le retour des Rois, pour le rétablir.

C'EST-LA' une regle que doivent obſerver tous ceux qui veulent détruire une ancienne coûtume dans une Ville, & qui veulent y établir un Gouverne-

ment

ment nouveau & libre. Parceque les choſes nouvelles déplaiſent à l'eſprit de l'homme, vous devez faire enſorte que les changemens, que vous apportez, approchent des vieilles coûtumes, autant qu'il eſt poſſible ; & ſi les Magiſtrats ſont différens des anciens, pour le nombre, pour le pouvoir, & pour la durée, qu'ils en retiennent au moins le nom & l'apparence.

VOILA' ce que doit obſerver un homme, qui veut établir un Gouvernement ſouverain, ſoit en République, ſoit en Monarchie. Mais ceux, qui voudront former un pouvoir abſolu, que les Auteurs appellent tyrannie, doivent changer toutes choſes, comme nous allons le dire dans le Chapitre ſuivant.

CHAPITRE XXVI.

Un Prince nouveau doit renouveller toutes choſes dans une Ville, ou dans une Province, qu'il a priſe.

UN homme qui devient le Souverain d'une Ville, ou d'un Etat, s'il eſt encore tout nouvellement Maitre, & qu'il ne veuille pas ſuivre les regles d'un Gouvernement libre, ſoit en forme de Principauté, ſoit en forme de République, le remede le plus aſſeuré qu'il puiſſe avoir pour conſerver ſon Etat, c'eſt de changer toutes choſes dans le Gouvernement; comme, par éxemple, de créer de nouveaux Magiſtrats dans la Ville, ſous de nouveaux titres, avec une nouvelle puiſſance, & une nouvelle ſorte de gens; outre cela, d'enrichir les pauvres, comme fit David, *qui remplit de biens ceux qui avoient faim, & qui renvoya les riches vuides.* Enſuite, il faut bâtir des Villes nouvelles, détruire les anciennes, changer les habitans d'un lieu dans un autre; en un mot, il ne faut

faut rien laiſſer dans un tel Païs, ſans y toucher, & il faut faire enſorte qu'il n'y ait perſonne, qui ne reconnoiſſe tenir de vous, ou ſon rang, ou ſa puiſſance, ou ſes richeſſes; & il faut prendre, pour regle de ſa conduite, Philippe de Macédoine, pere d'Alexandre, qui, avec cette politique, de petit Roi qu'il étoit, devint le Maitre de toute la Gréce. Et ceux, qui ont écrit ſon hiſtoire, diſent, qu'il tranſportoit les hommes d'une Province dans une autre, comme les bergers font à l'égard de leurs troupeaux.

CES manieres-là ſont très cruelles, & indignes, non ſeulement d'un Chrétien, mais d'un homme même qui ſuivra ſeulement les mouvemens de l'humanité. Et il n'eſt point d'homme, dont le devoir ne ſoit, d'éviter une telle tyrannie, & d'aimer mieux vivre en ſimple particulier, que de devenir Roi à des conditions ſi cruelles pour les autres hommes. Néanmoins, ceux qui ne voudront pas ſuivre les regles de l'honnêteté & de la modération, s'ils veulent ſe maintenir, il faut qu'ils pratiquent cette cruelle politique; mais, d'ordinaire, les hommes prennent des routes moyennes, qui ſont toûjours

très pernicieuſes, parcequ'ils n'ont pas l'eſprit d'être tout-à-fait bons, ni tout-à-fait méchans; comme nous l'allons faire voir par un éxemple dans le Chapitre ſuivant.

CHAPITRE XXVII.

Les hommes ſavent fort rarement être tout-à-fait gens de bien, ou tout-à-fait ſcélérats.

DANS l'an mille cinq cens cinq, le Pape Jule ſecond, allant à Bologne, pour en dépoſſéder la Maiſon des Bentivoglio, qui en avoient été Souverains pendant cent ans, Sa Sainteté voulut encore tirer Perouſe d'entre les mains de Jean Paolo Baglioni, qui en étoit Tyran, parceque ce Pape avoit réſolu d'exterminer tous les Tyrans, qui retenoient des places appartenantes à l'*Egliſe*. Quand donc il fut arrivé auprès de Perouſe dans cette intention, dont chacun étoit bien informé, il n'attendit pas qu'il pût entrer dans la Ville avec ſon Armée, pour garder ſa perſonne, mais il y entra ſans défen-

fenſe, quoique Jean Paolo fût dedans avec aſſez de troupes, qu'il avoit amaſſées, pour ſe défendre. Mais, comme cet homme faiſoit toutes choſes avec boutades, & ſans regles, il ſe remit entre les mains de ſon ennemi, avec une ſimple Garde, & le Pape l'emmena avec lui, laiſſant un Gouverneur dans la Ville, pour la garder au nom de l'*Egliſe*.

TOUS les gens ſages, qui étoient avec le Pontife, remarquérent bien ſon imprudence, auſſi bien que la baſſeſſe de Jean Paolo Baglioni; & ils ne pouvoient s'imaginer d'où venoit que cet homme n'opprimât pas tout d'un coup ſon ennemi, ſelon ſon uſage ordinaire, & ne voulût pas s'enrichir de ſes dépouilles, le Pape étant accompagné de ſes Cardinaux, qui avoient avec eux tout ce qu'ils aimoient le plus. L'on ne pouvoit pas ſe figurer que ce Tyran eût été retenu de faire ce qui étoit alors en ſon pouvoir par aucun mouvement de bonté, ou par aucun principe de conſcience, parcequ'il n'étoit pas croyable, qu'il y eût quelque étincelle de piété dans le cœur d'un ſcélérat, qui entretenoit ſa ſœur, & qui avoit aſſaſſiné ſes couſins & ſes neveux, pour s'emparer de leur Etat: mais,

mais, l'on conclut, que les hommes ne ſavent pas toûjours etre ſcélérats avec éclat, non plus qu'ils ne peuvent pas être d'une bonté parfaite; & lorſqu'un crime a quelque choſe d'elevé, & qu'il renferme en ſoi quelque grandeur d'ame, ils ne peuvent ſouvent y entrer.

AINSI, Baglioni, qui contoit pour rien l'inceſte & le parricide public, ne fût pas, ou, plûtôt, n'oſa pas faire un coup d'un grand éclat, dont il avoit une ſi juſte & une ſi belle occaſion, & qui lui auroit attiré l'éternelle réputation d'un grand courage, avec l'admiration de tout le monde; parcequ'il auroit été le prémier à faire voir à toute la terre combien l'on doit avoir de mépris pour les Chefs de l'Egliſe, dont la vie & le gouvernement ſont devenus ſi indignes; & il auroit fait-là une action, dont la grandeur auroit effacé tout le blâme, & contrebalancé tous les riſques, qu'elle eût pû attirer après ſoi.

CHA-

CHAPITRE XXVIII.

Quelle fut la raiſon pourquoi les Romains eurent moins d'ingratitude envers leurs Citoyens, que n'eurent les Athéniens.

TOUS ceux, qui liront l'hiſtoire des Républiques, trouveront qu'il n'y en a point, qui n'ait eu quelque eſpece d'ingratitude pour ſes Citoyens; mais, l'on verra qu'il y en a moins eu à Rome, qu'à Athenes, & peut-être en quelque autre République que ce ſoit. Recherchant donc la cauſe de cela par rapport à Rome & Athenes, je croi, que c'étoit parceque les Romains avoient moins de raiſons de ſoupçonner leurs Citoyens, que n'en eurent les Athéniens. Car, ſi vous prenez Rome depuis qu'elle eut chaſſé les Rois juſqu'aux tems de Sylla & de Marius, l'on n'y dépouilla jamais perſonne de ſa liberté: deſorte qu'il n'y avoit pas de raiſon de ſoupçonner aucun de ſes Citoyens, ni, par conſéquent, d'en inſulter mal-à-propos.

MAIS,

MAIS, le contraire eſt arrivé à Athenes, parceque Piſiſtrate ayant ôté la liberté à cette Ville, dans le tems qu'elle étoit la plus floriſſante, & l'ayant fait ſous une apparence de bonté, ſitôt qu'elle eut recouvré ſa liberté, ſe ſouvenant des inſultes qu'on lui avoit faites, & de l'eſclavage dont elle ſortoit, elle devint vindicative juſqu'à l'excès, ne puniſſant pas ſeulement les fautes où pouvoient tomber ſes Citoyens, mais même leur faiſant un crime du moindre ſoupçon qu'elle avoit contr'eux. C'eſt-là l'origine de l'éxil & de la mort de tant de Grands Hommes; & c'eſt de-là encore que vint l'*Oſtraciſme* *, & toutes les autres violences, dont cette République uſa de tems en tems contre les plus conſidérables de ſes Citoyens. Et rien n'eſt ſi vrai que ce que diſent les Auteurs, qui ont écrit des Républiques: *Que les Peuples, qui recouvrent leur liberté, ſont beaucoup plus*

* Ce mot vient d'un terme, qui ſignifie *Coquille*, parcequ'un certain jour nommé les Citoyens avoient droit de donner, écrit dans une coquille, le nom de ceux qu'ils vouloient bannir; & à un certain nombre de ces voix l'on déclaroit à ſon de trompe, que celui, qui étoit écrit, étoit banni pour dix ans.

plus rigoureux, que lorſqu'ils l'ont toûjours poſſédée.

SI donc l'on fait réfléxion ſur tout ceci, l'on ne blâmera pas Athenes à ce ſujet, ni l'on ne donnera point d'éloges à Rome; mais, l'on s'en prendra ſeulement à la néceſſité, à cauſe de la différence qui ſe trouva dans les accidens, qui ſurvinrent dans cette derniere Ville. Car, en éxaminant les choſes avec ſoin, l'on trouvera, que ſi l'on eût dépouillé Rome de ſa liberté, comme on avoit fait Athenes, elle n'auroit pas eu plus de douceur pour ſes Citoyens, que celle-ci en eut. C'eſt ce dont on peut faire un jugement fort aſſeuré, ſi l'on regarde ce qui arriva à Collatin & à Valerius *, après qu'on eut chaſſé les Rois, dont le prémier fut banni, quoiqu'il fût du nombre des libérateurs de ſa Patrie, ſeulement parcequ'il portoit le nom de Tarquin; l'autre fut ſur le point d'être banni auſſi, pour s'être rendu ſuſpect en bâtiſſant une maiſon ſur le Mont Celius. Ainſi, l'on peut croire, en voyant combien

* Il fut ſurnommé *Publicola*, à cauſe qu'il faiſoit beaucoup de choſes en faveur du Peuple.

bien Rome fut ſoupçonneuſe à l'égard de ces deux Grands Hommes, qu'elle n'auroit pas eu moins d'ingratitude qu'Athenes, ſi, auſſi bien qu'elle, ſes Citoyens euſſent eu de mauvais deſſeins contre ſa liberté, dans ces prémiers tems-là, & avant qu'elle fût parvenue à ſa grandeur. Car, afin de ne revenir plus ſur cette matiere, touchant l'ingratitude, je dirai ce qui regarde ce ſujet dans le Chapitre ſuivant.

CHAPITRE XXIX.

Lequel eſt le plus ingrat, ou d'un Prince, ou d'un Peuple.

IL me ſemble à propos d'éxaminer qui eſt-ce qui donne les plus grandes marques d'ingratitude, ou un Prince, ou un Peuple, puiſque nous avons parlé de ce vice dans le Chapitre précédent. Mais, pour en parler avec plus de ſolidité, je dirai, que ce défaut tire ſon origine, ou de l'avarice, ou du ſoupçon; parceque, quand un Peuple, ou un Prince, a envoyé un Général à quel-

quelque expédition importante, dont il vient glorieuſement à bout, il eſt certain que ce Peuple, ou ce Prince, ſont obligez de récompenſer à leur tour une ſi belle action. Et ſi, au lieu de récompenſer un tel homme, on le deſhonore, ou on l'offenſe, par un motif d'avarice, qui empêche qu'on ne le ſatisfaſſe, c'eſt-là une faute qui ne reçoit point d'excuſe, & qui tire après ſoi une infamie éternelle. Cependant, il y a beaucoup de Princes, qui font cette faute. Corneille Tacite en rend la raiſon par cette belle Sentence: *L'on a bien plus de penchant à ſe venger, qu'à récompenſer les ſervices qu'on a reçûs, parceque la reconnoiſſance eſt onéreuſe, & que la vengeance eſt regardée comme un gain que l'on fait* *. Mais, lorſqu'on ne récompenſe pas, ou, pour mieux dire, qu'on offenſe ce Général, ſans y être porté par le principe de l'avarice, & ſeulement à cauſe de quelque ſoupçon, le Prince, ou le Peuple, en tel cas, mérite d'être en quelque maniere excuſé. Les Hiſtoires ſont rem-

* Proclivius eſt injuriâ, quam beneficio, vicem exolvere, quia gratia oneri, ultio quæſtui, habetur.

remplies de ces ſortes d'ingratitudes, nées du ſoupçon, parcequ'un Capitaine, qui, par ſa valeur, a fait de grandes conquêtes pour ſon Souverain, ne peut qu'il ne ſoit comblé de gloire, aimé des Soldats qu'il a enrichis, & eſtimé des Sujets de ſon Prince, auſſi bien que des Ennemis: de ſorte que toutes ces victoires ne peuvent point paroître de bon goût à ſon Souverain. Et parceque les hommes ſont naturellement ambitieux & jaloux, ne ſachant pas ſe modérer dans leur bonne fortune, il eſt impoſſible que la jalouſie, conçue par le Prince contre ſon Sujet, immédiatement après les avantages qu'il a remportez, ne s'augmente auſſi par quelques manieres inſolentes, ou par quelques termes de fierté, dont ce Général ſe ſera ſervi.

LE Souverain donc ne peut avoir d'autre penſée, que de s'aſſeurer de lui; &, pour en venir à bout, il cherche, ou à s'en défaire, ou à lui faire perdre le crédit qu'il aura gagné dans ſon Armée, & ſur ſes Sujets, en faiſant voir, avec beaucoup d'artifice, que c'eſt plus par bonheur, que par une bonne conduite, & par la valeur, qu'une telle victoire a été remportée; que mé-

même la lâcheté des Ennemis en eſt la cauſe, ou bien la prudence des principaux Officiers de l'Armée.

APRÈS que Veſpaſien fut ſalué Empereur en Judée par l'Armée qu'il commandoit, Antonius Primus, qui ſe trouvoit dans l'Illirie * avec une autre Armée, prit ſon parti, & vint en Italie contre Vitellius, qui tenoit l'Empire à Rome; &, avec une valeur extrême, il défit deux Armées de cet Empereur, & prit Rome même. Mutien, Lieutenant de Veſpaſien, trouva la choſe faite par la vertu de cet Antonius Primus; mais, la récompenſe, qu'il eut d'un tel ſervice, fut, que Mutien lui fit perdre l'obéïſſance de l'Armée, & peu à peu le reduiſit à vivre ſans aucune autorité dans Rome; ce qui fut cauſe qu'il alla trouver Veſpaſien, qui étoit encore en Aſie, dont il fut reçû d'une telle maniere, que, n'ayant aucune marque de diſtinction, il mourut de deſeſpoir peu de tems après. L'Hiſtoire eſt pleine de ces ſortes d'éxemples.

TOUS ceux, qui vivent aujourd'hui, ſavent avec combien d'addreſſe & de ver-

* On l'appelle aujourd'hui l'*Eſclavonie*.

vertu Conſalve Ferdinand a conquis le Royaume de Naples pour Ferdinand Roi d'Aragon, en combattant contre les François. L'on ſait auſſi, que la récompenſe d'une telle conquête fut, que Ferdinand, venant d'Aragon à Naples, ôta d'abord le commandement des Troupes à Conſalve; enſuite, il lui ôta le gouvernement des Places; enfin, il l'emmena avec lui en Eſpagne, où il mourut peu de tems après, ſans honneur & ſans gloire. Cette jalouſie eſt donc ſi naturelle aux Princes, qu'ils ne peuvent s'en défendre; & il eſt impoſſible qu'ils ayent de la reconnoiſſance pour ceux qui ont remporté de grandes victoires, en combattant ſous leurs Enſeignes. Et ſi un Prince ne réſiſte pas à ce penchant, ce n'eſt pas un miracle, ni une choſe ſur quoi l'on doive faire beaucoup de réfléxion; ſi un Peuple y ſuccombe auſſi, parcequ'une Ville libre ayant deux fins, l'une de faire des conquêtes, l'autre de conſerver ſa liberté, elle ne peut que, dans l'une, ou dans l'autre, elle ne faſſe quelque faute par trop de paſſion.

POUR les fautes, qu'on fait dans les conquêtes, on en parlera dans ſon lieu: & de celles, qu'on fait pour conſerver

ſa

ſa liberté, celles-ci ſont les plus conſidérables: ſi l'on choque les Citoyens, qu'on doit récompenſer; ſi l'on a de la jalouſie de ceux, en qui l'on doit avoir de la confiance. Et quoique ces manieres ſoient la ſource de beaucoup de maux dans une République qui eſt déjà dans la corruption, & que cela la faſſe tomber ſous la tyrannie, comme il arriva à Rome à l'égard de Céſar, qui arracha d'elle par la force ce qu'elle lui avoit refuſé par ingratitude; néanmoins, ces mêmes manieres produiſent beaucoup de bons effets dans une République qui n'eſt pas corrompue, & elles ſont cauſe que la liberté en eſt plus aſſeurée, & de plus longue durée, parceque la crainte du châtiment fait que les gens ſont plus retenus, & moins ambitieux.

IL eſt vrai, qu'entre tous les Peuples qui ont étendu leur Empire, il n'y en a point eu qui euſſent moins d'ingratitude, que les Romains, pour les raiſons que nous avons rapportées ci-deſſus, puiſqu'on peut dire, qu'il n'y a point d'autres éxemples de leur ingratitude, que Scipion; car, pour Coriolan & Camille *, ils

* Celui-ci voulut matter le Menu-Peuple par la

ils furent bannis pour les inſultes que l'un & l'autre avoient faites au Menu-Peuple ; mais, le prémier ne fut jamais rappellé, parcequ'il conſerva toûjours ſon animoſité contre ce même Peuple ; & Camille, non ſeulement fut rappellé, mais, enſuite, il fut tout le reſte de ſa vie adoré comme le Souverain de l'Etat.

MAIS, l'ingratitude, dont on uſa envers Scipion *, vint d'une jalouſie que les Citoyens prirent contre lui, & qu'ils n'avoient eue juſqu'alors contre perſonne ; parcequ'elle étoit fondée ſur la grandeur de l'ennemi, qu'il avoit vaincu ; ſur la réputation que le grand ſuccès d'une ſi longue & ſi dangereuſe guerre lui avoit acquis ; ſur la promptitude

la famine, comme il eſt dit ci-deſſus ; & Camille fut banni, pour avoir paru trop ſuperbe dans le triomphe qu'on lui accorda pour la conquête de la Ville des Veies, & pour avoir donné tout le butin aux Soldats ſeulement, ſans en faire part au Peuple.

* Il y a encore au Royaume de Naples un Village, qui porte le nom de *Patria*, a cauſe d'une grande inſcription, qui a été faite pour mettre ſur le tombeau de Scipion, & qui commence par ces mots, INGRATA PATRIA, en caracteres qu'on voit de fort loin.

de avec laquelle il l'avoit heureuſement terminée ; ſur l'amour que les jeunes gens avoient pour lui ; &, enfin, ſur la prudence, & ſur les autres grandes qualitez d'un homme ſi illuſtre. Et tout cela étoit ſi grand, qu'ils n'en faloit pas davantage, pour donner une forte jalouſie aux Magiſtrats Romains, ce qui pourtant déplaiſoit aux plus ſages, parceque c'étoit une choſe nouvelle à Rome. Mais, la maniere de vivre de Scipion paroiſſoit ſi extraordinaire, que Caton l'Ancien, qui paſſoit pour un homme ſaint, fut le prémier à agir contre lui, & à dire : *Qu'une Ville ne pouvoit pas paſſer pour libre, puiſqu'elle renfermoit un Citoyen redouté par les Magiſtrats.*

SI donc le Peuple Romain ſuivit en cela l'avis de Caton, il mérite d'être excuſé, ſur ce que j'ai dit ci-deſſus au ſujet des Peuples & des Princes, qui ſont ingrats par un motif de jalouſie & de ſoupçons. Ainſi, pour en venir à la concluſion, je dis, que ce vice d'ingratitude, ſoit qu'il naiſſe, ou par des raiſons d'avarice, ou par un principe de jalouſie, l'on verra toûjours qu'une République n'a jamais été ingrate par avarice ; & qu'à l'égard des ſoup-

çons & de l'ombrage, elle y a toûjours été moins ſujette que les Princes, parcequ'elle a moins d'occaſions d'en avoir, comme nous le dirons ci-deſſous.

CHAPITRE XXX.

Ce que doit faire un Prince, ou une République, pour ne pas tomber dans ce vice d'ingratitude, & ce que doit faire un Général, ou un Citoyen, pour n'en être pas accablé.

UN Prince, qui voudra éviter la néceſſité de vivre dans des ſoupçons, ou de devenir ingrat, doit aller en perſonne commander ſes Armées, comme faiſoient les prémiers Empereurs Romains; comme le pratiquent aujourd'hui les Turcs; & comme les Princes vaillans l'ont toûjours fait, & le font encore: parceque, s'ils font des conquêtes, ils en ont toute la gloire, & tout l'avantage; & s'ils demeurent chez eux, comme ils n'ont point de part à la gloire, il leur ſemble qu'ils ne peuvent pas joüir de ce qu'on

qu'on a fait pour eux, à moins qu'ils n'éteignent, en autrui, l'éclat d'une gloire qu'ils n'ont pas eu le cœur de s'acquérir eux-mêmes; &, par conſéquent, ils ſont preſque contraints d'être injuſtes & ingrats, parcequ'en effet la perte qu'ils font de leur gloire eſt plus grande, que l'avantage qu'ils tirent de ſemblables conquêtes. Si, cependant, les Princes ſont aſſez pareſſeux, aſſez imprudens, pour demeurer chez eux dans l'oiſiveté, & qu'ils ſe contentent d'envoyer un Général en leur place, je n'ai point d'autre précepte à leur donner, que celui qu'ils peuvent ſavoir eux-mêmes.

MAIS, ce que je conſeille à ce Général, qui voit qu'il ne peut pas éviter les mauvais traitemens de l'ingratitude, c'eſt qu'il faſſe l'une de ces deux choſes. Prémierement, dès qu'ils aura remporté la victoire, qu'il abandonne vite l'Armée, & qu'il ſe remette entre les mains de ſon Prince, en évitant, avec ſoin, tout ce qui pourroit marquer de l'orgueil, ou de l'ambition: & cela, afin que ce Prince, n'ayant aucune occaſion de jalouſie, ait des raiſons fortes de récompenſer un ſi fidele ſerviteur, ou, du moins, de ne lui faire

aucun préjudice. Mais, ſi ce Général ne voit pas qu'il y ait de ſeureté dans cette conduite, qu'il prenne hardiment, & ſans biaiſer, le parti oppoſé, & qu'il en uſe abſolument comme ſi ſes conquêtes étoient pour lui-même, & non pas pour ſon Prince, ſe faiſant aimer des Soldats & des Sujets; en faiſant des Alliances ſecrettes avec les voiſins; en mettant dans les Places fortes des gens entièrement à lui; en gagnant les principaux Officiers de l'Armée; & en s'aſſeurant de ceux qu'il n'aura pû gagner: & qu'il tâche de châtier ſon maitre de l'ingratitude, dont il ne manqueroit pas de payer un Général, qui ſuivroit le prémier conſeil que je viens de donner.

IL n'y a point d'autres routes que celles-là; mais, comme je l'ai déjà remarqué, les hommes n'ont pas la force d'être tout-à-fait bons, ou tout-à-fait méchans; & il arrive toûjours, qu'incontinent après la victoire ils ne veulent pas quitter l'Armée. Ils ne peuvent pas non plus ſe conduire avec une prudente retenue; &, d'autre côté, ils n'ont pas le jugement de prendre, comme il faut, le parti de la violence, ni de ſe ſoûlever courageuſement,

& glorieuſement. Demeurans donc indéterminez & toûjours à l'Armée, ſans prendre aucun parti, ils ſe laiſſent enfin accabler.

MAIS, ſi une République veut éviter le vice de l'ingratitude, elle ne peut pas prendre la même précaution qu'un Prince, qui eſt d'aller elle-même commander ſes Armées; ainſi, il faut qu'elle les confie à quelques-uns de ſes Citoyens. Pour donc lui donner un bon avis, je dis, qu'elle doit ſuivre l'éxemple des Romains, afin qu'elle puiſſe être moins ingrate que les autres. Car, ce qui fut cauſe que ce Peuple fut moins ingrat, que les autres, n'étoit fondé que ſur la maniere de ſon Gouvernement, parceque toute la Ville allant à la guerre, ſans diſtinction de Nobles & d'autres, il ſe formoit de tout tems, dans Rome, une ſi grande quantité de Grands Hommes, qui avoient remporté pluſieurs victoires, que la République n'avoit pas lieu de rien craindre de la part d'aucun. Le nombre en étoit ſi grand, qu'il y en eût toûjours eu aſſez pour s'oppoſer aux mauvais deſſeins de ceux, qui auroient voulu agir contre les intérêts de l'Etat, les uns gardans les autres, & veillans

ſur leurs actions de part & d'autre. Cela faiſoit qu'ils demeuroient dans leur devoir, obſervans avec ſoin de ne donner aucun ſoupçon d'ambition; &, par conſéquent, ils ne donnoient aucune occaſion au Peuple de les maltraiter comme ambitieux: car, lorſqu'ils entroient en Dictature, celui, qui y renonçoit le plus promptement, étoit celui qui en remportoit le plus de gloire. Cette conduite donc, ne donnant aucun ombrage, elle n'attiroit point l'ingratitude du Peuple. De ſorte qu'une République, qui ne voudra point avoir d'occaſion d'être ingrate, doit ſe conduire comme Rome: & un Citoyen, qui ne voudra point être expoſé aux caprices de l'ingratitude, doit ſuivre entièrement l'exemple des anciens Bourgeois de cette grande Républi-que.

CHA-

CHAPITRE XXXI.

Que les Capitaines Romains n'ont jamais été punis extraordinairement des fautes qu'ils ont faites; ils ne l'ont même jamais été, quand, ayant pris de méchans partis par ignorance, la République en recevoit du préjudice.

NOUS avons dit ci-deſſus, que la République Romaine a été la moins ingrate de toutes les Républiques. Outre cela, elle a eu encore cet avantage par deſſus les autres, qu'elle a eu plus de douceur, & plus d'égards, qu'elles, dans la punition des Généraux de ſes Armées. Car, ſi leurs fautes étoient commiſes par malice, le châtiment en étoit modéré; mais, s'il n'y avoit que l'ignorance qui les eût fait commettre, bien loin de les punir, on les récompenſoit, & on leur donnoit des marques d'honneur. Cette conduite étoit fort prudente, parceque les Romains jugeoient bien qu'il étoit de la derniere importance, que ceux, qui conduiſoient leurs Armées,

euſſent l'eſprit libre & dégagé de beaucoup de craintes & d'égards extérieurs, lorſqu'il étoit queſtion de prendre leurs réſolutions; de ſorte qu'ils ne vouloient pas augmenter les difficultez & les riſques, dans une choſe qui n'en a déjà que trop d'elle-même, parceque, s'ils l'euſſent fait, un Général eût eu bien de la peine à donner des marques de ſa valeur.

PAR éxemple, les Romains envoyoient une Armée en Gréce contre Philippe Roi de Macedoine; ou en Italie, contre les Peuples qu'ils domptérent dans le commencement de leur puiſſance. Or, le Général de cette Armée étoit chargé de tous les ſoins & de toutes les inquiétudes qu'un tel emploi tire néceſſairement après ſoi, & qui ſont d'elles-mêmes très conſidérables, & d'une grande importance. Si donc, avec cela, les Romains euſſent encore ajoûté des éxemples de cruauté, en crucifiant, ou en faiſant mourir de quelque autre maniere, ceux qui auroient perdu des batailles, il étoit impoſſible qu'un Général, environné de tant de ſujets de crainte, eût pû prendre des réſolutions grandes & hardies. L'on jugea donc, que les malheu-

heureux étoient assez punis par la honte d'avoir perdu une bataille, sans vouloir encore les épouvanter par l'appréhension d'un plus rigoureux châtiment.

IL y a un éxemple de rigueur pour une faute commise par malice, & non par ignorance. Sergius & Virginius assiégeoient la Ville de Veies. Chacun de ces Consuls commandoit une partie de l'Armée. Sergius étoit posté dans l'endroit par où les Toscans pouvoient venir, & Virginius étoit dans l'autre. Il arriva que Sergius étant attaqué par les *Falisques* *, & autres Peuples, il aima mieux être défait & mis en déroute, que d'envoyer demander du renfort à Virginius; & celui-ci, voulant que l'autre en fît la démarche, & s'humiliât à lui demander ce dont il avoit besoin, aima mieux voir périr l'Armée, & sa Patrie recevoir un affront, que de sécourir Sergius. Ce trait d'orgueil véritablement marque beaucoup de méchanceté, & il est assez remarquable pour faire un mauvais jugement

* C'étoient des Peuples de la Toscane. Leur Païs s'appelle à present, le *Territoire de Montefiascone*, fameux par la bonté de son vin muscat.

ment de la République Romaine, ſi l'un & l'autre de ces Chefs n'euſſent pas été punis. Il eſt vrai, que Rome ſe contenta de les mettre à l'amende, au lieu qu'une autre République les auroit fait mourir. Et cela vint de ce qu'encore qu'une telle faute méritât un plus rigoureux châtiment, les Romains aimérent mieux ſuivre leurs anciennes maximes, que de prendre celles d'une grande rigueur.

MAIS, pour les fautes commiſes par ignorance, il n'y en a point de plus bel exemple, que celui de Varran, dont la témérité ayant été cauſe de la fameuſe défaite des Romains à Cannes par Annibal, qui penſa coûter la liberté à la République; néanmoins, parceque c'étoit par imprudence, & non pas par malice, les Romains, au lieu de le punir, lui donnérent des marques d'honneur, & lorſqu'il retourna à Rome, tout le Sénat alla au devant de lui; &, ne pouvant pas le remercier de la bataille, ils le remerciérent au moins de ce qu'il avoit bien voulu revenir, & ne pas abandonner la République par un coup de deſeſpoir. Quand Papirius Curſor vouloit faire mourir Fabius, parcequ'il avoit combattu les Sam-

Samnites contre ſon commandement, les plus fortes raiſons, que le pere de l'accuſé allégua contre la forte réſolution du Dictateur, étoient, que Papirius vouloit, juſques dans la victoire, éxercer une rigueur, dont le Peuple Romain n'avoit jamais uſé contre aucun de ſes Généraux, après même la perte des Batailles.

CHAPITRE XXXII.

Jamais une République, ou un Prince, ne doivent différer de faire du bien aux gens, lorſqu'ils ſont dans la néceſſité.

QUOIQUE les Romains ayent réüſſi à être libéraux au Peuple dans le tems du péril, comme lorſqu'ils ſe virent attaquez par Porſenna, qui vouloit rétablir les Tarquins, & que l'on craignoit que le Menu-Peüple n'aimât mieux les recevoir, que de ſoûtenir la guerre, on le déchargea des gabelles, & de tout autre impôt afin de s'aſſeurer de lui, en diſant: *Que les pauvres travailloient aſſez pour le Public, en nourriſſant leurs enfans.* De ſor-

te que, pour une telle grace, ce Peuple voulut bien s'expoſer aux fatigues d'un ſiége, & à ſupporter les ſouffrances de la famine, & les périls de la guerre. Je ne voudrois pourtant pas que, ſur un tel exemple, on attendit à gagner le Peuple dans le tems des dangers; parceque jamais on ne pourroit eſpérer un pareil ſuccès, & la plûpart des gens jugeroient toûjours, que ce n'eſt pas de vous qu'ils tiennent cette grace, mais de vos ennemis; &, s'imaginant qu'après le péril vous leur ôteriez ce que vous leur auriez accordé par force, ils ne vous en auroient aucune obligation. La raiſon, qui fit que cette conduite réüſſit aux Romains, fut, parceque le Gouvernement étant nouveau, & encore aſſez mal affermi, & que le Peuple ayant vû, que peu auparavant on avoit fait des loix en ſa faveur, en ordonnant qu'on appelleroit à lui pour les jugemens, il eut lieu de croire que cette derniere grace venoit plûtôt de la bonne intention du Sénat pour lui, que de l'approche des ennemis. Outre cela, le ſouvenir des mauvais traitemens des Rois étoit encore récent; mais, comme des évènemens de cet-

te

te nature arrivent rarement, il ſera rare, de même, que de ſemblables remedes ayent un heureux ſuccès.

IL faut donc, qu'une République, & qu'un Prince, examinent bien de loin quels peuvent être les tems qui leur ſeroient contraires, en cas qu'ils ſurvinſſent, & de quelles ſortes de gens ils auroient beſoin dans ces tems-là; enſuite, il faut vivre avec eux de la maniere dont on ſeroit obligé de le faire, en cas qu'il ſurvint quelque accident fâcheux. Mais, un Etat, &, ſur-tout, un Prince ſouverain, qui ſuivra d'autres maximes, & qui s'imaginera qu'il pourra, dans une telle conjoncture, regagner l'amitié des gens par des graces, ce Prince ſe trompera aſſeurément, parceque, bien loin de s'aſſeurer par-là des Peuples qui ont été pouſſez à bout, il ne fait que hâter ſa ruine *.

CHA-

* C'eſt ce qui eſt arrivé de nos jours à Jaques Second, Roi d'Angleterre, qui s'eſt plus fait de tort en careſſant ſon Peuple, & en caſſant tout ce qu'il avoit fait contre lui, lorſqu'il vit le Prince d'Orange ſur le point d'éxécuter ſon grand deſſein, que ſi ce Roi fût toûjours demeuré ferme dans ſes prémieres allûres; car, au moins, il n'auroit pas fait une confeſſion ſi pu-

CHAPITRE XXXIII.

Quand un mal eſt parvenu au plus haut période dans un Etat, ou contre un Etat, il eſt plus ſeur de temporiſer, que d'uſer de violence pour le guérir.

LA République Romaine venant à croitre en réputation, en force, & en étendue d'Empire, ſes voiſins commencérent à s'appercevoir, mais trop tard, quel préjudice ils pouvoient recevoir de cette nouvelle République; &, ayant reconnu la faute qu'ils avoient faite, ils voulurent y apporter le remede qu'ils avoient négligé d'abord. Pour cet effet, ils ſe liguérent environ quarante Peuples contre Rome; mais, les Romains, outre pluſieurs précautions dont ils avoient accoûtumé de ſe ſervir dans les grands périls, créérent encore un Dictateur, c'eſt-à-dire, qu'ils donnérent le pouvoir à un ſeul homme de réſoudre ſans conſulter perſon-

publique, & ſi autentique, de ce dont on l'accuſoit: & cette baſſeſſe d'ailleurs n'a ſervi qu'à encourager davantage ſes ennemis.

ſonne, & d'éxécuter ſes réſolutions ſans les communiquer. Or, comme ce moyen fut utile alors, & qu'il fut la cauſe du grand ſuccès qu'ils eurent dans des dangers ſi preſſans, il fut auſſi dans la ſuite très avantageux, & d'un grand ſecours dans tous les accidens qui ſurvinrent contre la République, en quelque tems que ce fût.

ET, ſur cela, il faut d'abord faire cette réfléxion, que lorſqu'un mal, né dans une République, ou contre une République, ſoit qu'il vienne du dedans, ou du dehors; quand ce mal, dis-je, eſt parvenu au point d'épouvanter tout le monde, il eſt bien plus de la prudence de gagner du tems, que d'entreprendre de l'extirper, parce qu'il arrive preſque toûjours, que ceux, qui tâchent de l'étouffer, augmentent ſes forces, & font éclorre plus promptement un inconvénient, qui, n'étant pas encore formé entièrement, ne donnoit juſque-là que de l'appréhenſion.

OR, ces inconvéniens naiſſent bien plus ſouvent, dans une République, de cauſes intérieures que d'extérieures; parceque, dans cette ſorte d'Etats, l'on y laiſſe facilement augmenter la puiſ-

ſan-

ſance d'un des Citoyens au delà des bornes raiſonnables: ou bien, une loi, qui étoit le nerf & l'ame de la liberté, vient enfin à s'y corrompre & à s'y détruire; & l'on laiſſe ſouvent prendre à ces maux de ſi profondes racines, qu'il eſt bien plus dangereux d'y vouloir remédier, que de les laiſſer aller leur train ordinaire. Il eſt d'autant plus difficile de connoître ces maux dans leur naiſſance, qu'il eſt naturel à l'homme d'appuyer les choſes dans leur commencement; & cette faveur eſt encore plus forte dans les actions, où il ſemble qu'il y ait du mérite, & qui ſont produites par de jeunes gens, parceque, ſi l'on voit dans une République un jeune homme de bonne maiſon avoir un mérite extraordinaire, tout le monde a les yeux ſur lui; &, d'un commun conſentement, chacun concourt à lui marquer de l'eſtime, ſans garder de meſures: de ſorte que, ſi ce jeune homme ſe trouve ambitieux, joignant enſemble les talens qu'il a apportez au monde avec cet applaudiſſement univerſel, il vient aſſez promptement à une telle élévation, que lorſque les Citoyens commencent à s'appercevoir de leur imprudence, il ne leur reſte preſque point de

de moyens de la réparer; &, lorſqu'ils veulent mettre en uſage ceux qu'ils ont, ils ne font d'ordinaire autre choſe, que d'augmenter la puiſſance de celui qu'ils veulent détruire. L'on pourroit apporter beaucoup d'exemples de ce que j'avance; mais un ſeul, qui eſt arrivé dans nôtre République, me ſuffira.

COSME DE MEDICIS, qui fut la ſource de la grandeur de ſa Maiſon dans Florence, vint dans un ſi grand crédit, par la faveur que ſa prudence lui attira, & par l'ignorance des autres Citoyens, qu'il commença à ſe rendre redoutable au Gouvernement; de ſorte que les autres Citoyens jugérent qu'il étoit dangereux de le pouſſer à bout, & plus dangereux encore de le laiſſer faire. Mais, Nicolas d'Uzano, qui vivoit alors, & qui paſſoit pour être un homme d'une prudence conſommée en fait de matieres d'Etat; qui, néanmoins, avoit fait le prémier faux pas, en ne prévoyant pas le danger où le grand crédit de Medicis pouvoit mettre la liberté; Uzano, dis-je, ne voulut jamais, pendant ſa vie, qu'on fît une ſeconde faute, en tâchant de ſe défaire de Medicis, parce qu'il jugeoit bien

bien que la tentative ſeroit la ruine entiere de leur République, comme, en effet, il arriva après ſa mort: car, alors, les autres, ne ſuivant point les maximes du défunt, employérent les voies de la violence contre Medicis, & le chaſſérent de Florence; ce qui faiſant naitre un grand reſſentiment dans ſa faction, elle le rappella peu de tems après, & lui donna toute l'autorité dans l'Etat; & jamais il ne ſeroit parvenu à une telle grandeur, ſans la violence dont on uſa contre lui.

IL arriva la même choſe à Rome par le moyen de Jules-Céſar, parceque ſon mérite étant appuyé par Pompée & par les autres, ils eurent lieu enſuite de faire ſuccéder la crainte à la faveur & à la protection qu'ils lui avoient donnée. Et c'eſt ce que nous marque Ciceron, lorſqu'il dit: *Que Pompée avoit commencé trop tard à redouter Céſar.* Cette crainte donc leur fit chercher les moyens de s'en délivrer; mais, les remedes, qu'ils employérent, avancérent la ruine de leur République.

JE ſoûtiens donc, que, puiſqu'il eſt difficile de connoitre de tels maux dans leur naiſſance, parce qu'on eſt aiſément ſéduit alors en leur faveur, le parti le plus

plus ſeur qu'on puiſſe prendre, lorſqu'on vient à s'appercevoir de la faute qu'on a faite d'abord, c'eſt de gagner du tems, ſans combattre le mal; parce-qu'en temporiſant, il peut s'éteindre de lui-même; ou, au moins, l'on éloigne davantage ſa propre ruine. Et toutes les fois qu'un Souverain voudra remédier à quelque inconvénient, ou s'oppoſer à ſa violence, il doit bien regarder de ne pas le fortifier, au lieu de le détruire, ni de ſuccomber lui-même ſous la grandeur d'un mal qu'il veut déraciner, prenant bien garde d'arroſer une plante, au lieu de la noyer.

MAIS, il faut bien éxaminer les forces du mal, & ſi vous vous trouvez en état de le guérir, employez-vous y tout entier; ſi-non, laiſſez-le-là, & n'y touchez pas le moins du monde: car, autrement, il vous en arriveroit ce qui arriva aux Peuples voiſins de la République Romaine, qui étant devenue fort puiſſante, ſes voiſins auroient beaucoup mieux fait de tâcher à la retenir dans ſes bornes par le moyen de la paix, que de faire chercher aux Romains des moyens nouveaux, pour ſe garantir des maux de la guerre, qu'on leur fit par une ſi puiſſante Ligue.

Car,

Car, cette Ligue ne ſervit qu'à mettre une plus forte union dans la République; qu'à la rendre, par conſéquent, plus forte; & qu'à lui faire rechercher de nouveaux expédiens, qui lui aidérent à étendre ſa Domination avec plus de facilité. Entre tous ces expédiens, elle prit celui de créer un Dictateur, qui lui ſervit, non ſeulement pour la tirer des périls dont elle étoit menacée alors; mais, outre cela, elle prévint, par-là, une infinité d'inconvéniens & de malheurs, dans leſquels elle ſeroit tombée ſans cette précaution.

CHA-

CHAPITRE XXXIV.

L'autorité des Dictateurs fut toûjours avantageuſe à la République Romaine, & jamais préjudiciable. Et comment l'autorité, que les Citoyens uſurpent, eſt pernicieuſe à la liberté; mais celle, qui leur eſt accordée par la voix publique, ne lui nuit jamais.

QUELQU'UN a blâmé les Romains d'avoir créé un Dictateur dans leur République, diſant, que c'eſt-là l'origine de la tyrannie, qui a eu enfin le deſſus dans cet Empire; que le prémier tyran fut celui qui y commanda le prémier en qualité de Dictateur; & que, ſans cela, Céſar n'auroit jamais pû prendre une qualité, & un titre public, pour pallier ſa tyrannie.

MAIS, c'eſt ſans éxamen, & ſans raiſon, qu'on a eu cette opinion; car, ni la qualité, ni la puiſſance, de Dictateur, n'ont jamais été la ſource de l'eſclavage de Rome. Mais, ce fut la durée de la puiſſance que les Citoyens uſur-

uſurpérent; & ſi le nom de Dictateur n'eût pas été connu à Rome, les tyrans en auroient pris un autre, étant très vrai, que c'eſt la force qui donne le titre & la qualité, & que ce n'eſt pas la qualité, ni le titre, qui donne la force. Ne voit-on pas en effet, que l'autorité de Dictateur, donnée ſelon les ordres & les reglemens publics, fut toûjours utile à l'Etat, & qu'il n'y eut que l'uſurpation de cette puiſſance qui le perdit? Car, les Puiſſances, élevées dans une République par des voies extraordinaires & contraires aux loix, ſont celles qui perdent les Républiques, & non pas celles qui ſont données par les voies ordinaires & légitimes; puiſqu'on voit, que, pendant un ſi long tems, il n'y eut aucun Dictateur à Rome, qui ne lui rendit de véritables ſervices.

Il y a pour cela des raiſons inconteſtables, parceque, ſi vous voulez qu'un particulier puiſſe nuire dans une République, qui n'eſt pas encore corrompue, & y uſurper une puiſſance extraordinaire, il faut qu'il ait bien des qualitez, qu'il ne peut jamais avoir dans un tel tems. Car, il faut, prémierement, qu'il ſoit très opulent, & qu'il

qu'il ait une puiſſante faction, qu'il ne peut avoir dans un Etat bien policé: & quand même il en auroit une, des hommes de cette nature paroiſſent ſi dangereux à tout le monde, qu'ils ne peuvent jamais eſpérer d'avoir les ſuffrages de gens libres. De plus, un Dictateur n'étoit que pour un tems, & pour ſervir ſeulement dans la conjoncture, dans laquelle on le créoit; & ſon autorité ne s'étendoit qu'à déterminer lui ſeul de ce qu'il faloit faire dans le péril où l'on ſe trouvoit, & à exécuter toutes choſes ſans conſulter perſonne, en jugeant ſans appel ceux qui le devoient être: mais, il n'avoit pas le pouvoir de faire quelque choſe contre le Gouvernement; comme, par éxemple, d'ôter l'autorité au Sénat, ou au Peuple; de caſſer les anciennes loix de la République, & d'en faire de nouvelles: de ſorte que, ſi vous joignez enſemble le peu de tems que duroit la Dictature, l'autorité bornée qu'on lui accordoit, & que le Peuple Romain n'étoit pas encore corrompu, il étoit impoſſible qu'un Dictateur ſortît des bornes de ſon devoir, & qu'il apportât du préjudice à la République. En

effet, l'expérience fait voir qu'elle en tira toûjours de l'utilité.

DEMEURONS donc d'accord, qu'entre tous les reglemens de l'ancienne Rome, l'on doit faire une grande eſtime de celui-ci, & on le doit mettre au rang de ceux qui contribuérent le plus à l'élévation de ce grand Empire; car, ſans cet uſage, il eſt difficile que les Républiques ſe tirent de mille inconvéniens extraordinaires, puiſqu'en ſuivant leurs regles ordinaires, elles ne peuvent rien faire que lentement, parcequ'elles n'ont point de Conſeils, ni de Magiſtrats, qui puiſſent de leur propre autorité faire toutes choſes, ayant beſoin les uns des autres en mille rencontres: ainſi, il ſe paſſe beaucoup de tems pour réünir tous les avis, & faire conſentir tout le monde, ce qui rend les remedes très dangereux, lorſqu'il eſt queſtion de guérir un mal aigu & preſſant *. Il faut

* C'eſt la conduite que la République des Provinces-Unies a tenue, il y a quelque tems, en faiſant le Prince d'Orange, comme ſon Dictateur, pour cette fameuſe expédition d'Angleterre, où le ſecret étoit ſi néceſſaire, afin qu'elle eût le ſuccès qu'elle a eu.

faut donc que les Républiques ayent un reglement ſemblable.

C'EST pour cela, que la République de Veniſe, qui excelle entre celles d'aujourd'hui, a donné l'autorité à un petit nombre de ſes Citoyens, qui peuvent déterminer entr'eux, d'un commun accord, ce qu'il y a à faire dans des cas preſſans. Et ſi une République n'a pas un reglement comme celui-là, il faut abſolument, qu'en conſervant ſes anciens ſtatuts elle périſſe; ou qu'elle les rompe, ſi elle ne veut pas périr. Et jamais, dans une République, il ne devroit y naitre d'occaſions, où l'on fût obligé d'avoir recours à des moyens extraordinaires pour ſe conduire; parce qu'encore que ces moyens ayent fait du bien, néanmoins l'éxemple eſt dangereux, puiſque l'on introduit une mode de rompre les reglemens anciens pour le bien public; & enſuite, ſous ce beau prétexte, on vient à les rompre à la ruine de l'Etat.

UNE République n'eſt donc jamais parfaite, ſi elle n'a pourvû à tout par les loix, & ſi elle n'a pas diſpoſé les moyens de remédier à tous les maux qui peuvent ſurvenir, & donné les re-

gles qu'il faut obſerver dans ces tems-là. Je conclus donc, que les Républiques, qui n'ont point recours à un Dictateur dans des accidens dangereux, ne peuvent manquer de périr.

IL faut à préſent remarquer ſur ce reglement nouveau la maniere dont on éliſoit le Dictateur, & la ſageſſe avec laquelle les Romains y avoient pourvû. Car, la création d'un Dictateur ne pouvant ſe faire ſans donner de la honte aux Conſuls, puiſque cela les rendoit ſujets, comme les autres, étant auparavant les Chefs de l'Etat, ce ſage Peuple voulut, que les Conſuls eux-mêmes euſſent le pouvoir de l'élire, jugeant bien, que lorſqu'il ſurviendroit des occaſions, où l'on auroit beſoin d'une telle autorité royale, ils l'établiroient volontiers, & ils en concevroient moins de jalouſie, l'ayant établie eux-mêmes: car, les bleſſures & les autres maux, qu'on ſe fait ſoi-même, & de ſon propre mouvement, ſont beaucoup moins de mal, que ceux que nous recevons de la part des autres. Même, dans les derniers tems, les Romains, au lieu de créer un Dictateur, prirent la coûtume de donner cette autorité au Conſul, en l'y

l'y établiſſant par ces termes: *Que le Conſul ſe charge d'empêcher que l'Etat ne reçoive aucun préjudice* *. Pour donc revenir à notre ſujet, je conclus, que les voiſins de la République Romaine, voulant l'opprimer, ne firent que l'obliger à établir de meilleurs ordres, non ſeulement pour être mieux en état de ſe défendre, mais auſſi pour pouvoir les attaquer avec plus de force, plus de prudence, & plus d'autorité.

* Videat Conſul ne Reſpublica quid detrimenti capiat.

CHAPITRE XXXV.

La raiſon pourquoi la création des Decemvirs *fut nuiſible à la liberté de la République Romaine, quoiqu'elle fût faite par les ſuffrages libres du Peuple.*

L'ÉLECTION que le Peuple Romain fit de dix Citoyens pour faire les loix, & l'uſurpation que ces gens-là firent du pouvoir abſolu, en opprimant la liberté de ce Peuple, eſt un éxemple, qui ſemble renverſer ce que nous avons dit ci-deſſus, que c'eſt le pouvoir uſurpé par la violence, & non pas celui que le Peuple donne de ſon bon gré, qui eſt préjudiciable à une République. Mais, il faut bien diſtinguer la maniere d'établir une nouvelle autorité, & le tems auquel on la donne; car, quand on donne un pouvoir ſans bornes, il ne faut pas plus d'un an pour le rendre dangereux; &, enfin, les ſuites en ſeront bonnes ou mauvaiſes, ſelon que ceux, qui en ſeront revétus, ſeront plus ou moins gens de

de bien. Si donc l'on éxamine bien quelle fut l'autorité des *Decemvirs*, & celle des Dictateurs, l'on verra que celle des prémiers fut incomparablement plus grande; parceque, quoiqu'on eût créé un Dictateur, les Tribuns, les Conſuls, & le Sénat, ſubſiſtoient toûjours avec leur autorité ordinaire, dont le Dictateur ne pouvoit pas les dépouiller; &, quoiqu'il eût pû caſſer un des Conſuls, ou un des Sénateurs, il ne pouvoit pourtant pas détruire le Sénat lui-même, ni établir de nouvelles loix: de ſorte que les Tribuns, les Conſuls, & le Sénat, ſubſiſtant toûjours avec leur autorité, ils étoient comme les inſpecteurs du Dictateur, pour empécher qu'il ne ſortît des bornes du devoir.

MAIS, il arriva tout le contraire dans la création des *Decemvirs*, parce qu'alors on caſſa les Conſuls & les Tribuns, & l'on donna à ces dix Citoyens le pouvoir de faire des loix, & tout ce qu'il leur plairoit, comme s'ils euſſent été tout le Peuple Romain. Ces gens-là ſe trouvant donc ſeuls les maîtres, ſans Conſuls, ſans Tribuns, & ſans qu'il y eût d'appel d'eux au Peuple, &, par conſéquent, n'ayant perſon-

ne qui obſervât leurs démarches, il ne leur fut pas difficile, la ſeconde année, de paſſer les bornes, & de tomber juſques dans l'inſolence, y étans portez par l'ambition d'Appius.

IL faut donc bien remarquer, que lorſqu'on a dit, qu'une autorité accordée par des ſuffrages libres ne fut jamais préjudiciable à une République, l'on préſuppoſe toûjours, qu'un Peuple ne vient jamais à la donner, qu'avec les précautions néceſſaires, & dans un tems convenable : mais, ſi ce Peuple ſe laiſſe aveugler juſque-là, que de l'accorder avec autant d'imprudence que les Romains en eurent, en donnant le pouvoir abſolu aux *Decemvirs*, il arrivera toûjours ce qui arriva dans cette occaſion-là.

LA preuve de cela n'eſt pas difficile, ſi l'on éxamine pourquoi les Dictateurs furent toûjours gens de bien, & pourquoi les *Decemvirs* devinrent tyrans; & ſi l'on éxamine encore quelle conduite a été obſervée par les Républiques, qui ſe ſont maintenues toûjours en bon état, quoiqu'elles euſſent établi des gens dans la poſſeſſion d'une longue autorité, comme celle que les Lacédémoniens donnoient à leurs Rois,

&

& celle que les Vénitiens donnent à leurs *Doges*; car, l'on verra que, dans l'une & dans l'autre de ces deux Républiques, l'on a donné des inſpecteurs à ces Princes, qui les ont toûjours empéchez d'abuſer de leur pouvoir. Et il ne ſuffit pas que le Peuple ne ſoit point encore corrompu, parce qu'un pouvoir ſans bornes vient à bout en fort peu de tems de le corrompre, & de ſe faire des amis & des partiſans. Il ne faut pas croire, non plus, qu'un homme, revétu d'une telle autorité, ne puiſſe point en abuſer, à cauſe qu'il ſera pauvre, & qu'il ne ſera pas maintenu par des parens puiſſans; parce que ſi-tôt qu'un homme eſt parvenu-là, il trouve des richeſſes, de la faveur, & de l'appui, comme nous en parlerons plus particulierement au ſujet de la création de nos *Decemvirs*.

CHAPITRE XXXVI.

Il ne faut pas que les Citoyens, qui ont poſſédé les prémieres Charges, dédaignent d'entrer dans d'autres moins conſidérables.

LEs Romains ayant créé Conſuls Marcus Fabius, & G. Manlius, ils gagnérent une très glorieuſe bataille contre les Vejentins & les Toſcans: & Quintus Fabius, frere du Conſul, qui avoit été Conſul lui-même l'année précédente, fut tué dans cette bataille. L'on doit remarquer, ſur ce ſujet, combien les loix de cette République étoient propres à l'élever, & à la rendre conſidérable, & combien les autres Républiques ſont éloignées du bon chemin, lorſqu'elles ne ſuivent pas de tels ordres que ceux-là. Car, quoique les Romains fuſſent paſſionnez pour la gloire, ils ne croyoient pourtant pas qu'il fût indigne d'eux, d'obéïr à des gens qu'ils avoient autrefois commandez, & de ſervir dans les Armées, dont ils avoient été les Généraux.

CET-

CETTE belle coûtume eſt bien contraire à l'opinion, aux ordres, & à la conduite, de nos Citoyens d'aujourd'hui. A Veniſe même ils ont encore cette erreur, de croire qu'il eſt honteux à un de leurs Citoyens, qui aura occupé un poſte élevé, d'en accepter un moindre; & l'Etat approuve cet abus, qui rend ce Citoyen moins propre au ſervice du Public, quoique cela ſemble lui être honorable en ſon particulier. Car, une République doit faire plus de fond ſur un homme, qui d'un grade élevé deſcend volontiers dans un moindre, que ſur un autre, qui d'un petit poſte s'élevera à un plus grand: & la raiſon de cela, c'eſt qu'on ne peut ſe confier à ce dernier, à moins qu'il n'ait auprès de lui des gens ſi diſtinguez par leur mérite, & par l'eſtime où ils ſont, qu'ils ſoient en état de ſuppléer par leur conſeil, & par leur autorité, au peu d'expérience de ce nouvel Officier.

SI donc la coûtume eût été à Rome, comme elle l'eſt aujourd'hui à Veniſe, & ailleurs, qu'un homme, qui auroit été une fois Conſul, n'eût jamais voulu aller à l'Armée, ſi-non dans cette qualité-là, il en ſeroit ſurvenu mille incon-

véniens, au préjudice de la liberté publique, tant par les fautes que les nouveaux Généraux & les autres Officiers auroient pû faire, que par leur propre ambition, qu'ils auroient pû ſatisfaire plus aiſément, ne voyant perſonne auprès d'eux, devant qui ils euſſent appréhendé de faire de faux pas; & ainſi, étant moins génez, la République auroit été davantage expoſée.

CHAPITRE XXXVII.

Quels furent les deſordres que la Loi Agraire produiſit dans Rome; & comment il eſt très dangereux de faire, dans une République, une Loi, qui regarde des tems anciens, & qui renverſe une ancienne coûtume reçûë dans l'Etat.

LES anciens Auteurs diſent, que l'homme s'afflige du mal, & ſe laſſe du bien; l'une & l'autre de ces différentes paſſions produiſent les mêmes effets: parceque, quand les hommes n'ont plus lieu de combattre par néceſſité, ils combattent par l'ambition, qui a tant de pouvoir ſur eux, qu'à

qu'à quelques grandeurs que vous les éleviez, jamais cette paſſion ne les abandonne. La raiſon de cela, c'eſt que les hommes ſont naturellement faits de maniere qu'ils peuvent bien ſouhaitter toutes choſes; mais, ils ne peuvent jamais acquérir tout ce qu'ils ſouhaittent. Le deſir étant donc bien plus grand que les forces qu'on a pour le ſatisfaire, il s'en enſuit toûjours le dégoût de ce qu'on a en ſon pouvoir, & le chagrin de celui qui le poſſede. C'eſt-là l'origine de toutes les inconſtances de la fortune; parce que les hommes ſouhaittant, d'un côté, d'augmenter ce qu'ils poſſedent, & craignant, d'autre part, de perdre ce qu'ils ont gagné, ils ſe font des ennemis, qui leur font la guerre; & cette guerre vient à deſoler un Etat, & à élever l'autre.

CE qui me fait dire ceci, c'eſt que le Menu-Peuple de Rome n'eut pas plûtôt abbattu la Nobleſſe par le moyen des Tribuns, à quoi la néceſſité l'avoit obligé, qu'il commença à faire la guerre à cette même Nobleſſe par un motif d'ambition, voulant partager avec elle, & leurs Charges, & leurs Terres, parceque ce ſont les choſes que les

hommes ſouhaitent avec le plus de paſſion. Cette ambition produiſit toutes les diviſions qui arrivérent au ſujet de la *Loi Agraire*; &, enfin, elle fut cauſe de la ruine de la République même.

OR, comme les Républiques doivent avoir pour maxime invariable, celle de tenir toûjours le Public riche, & les Particuliers pauvres, il faut que la République Romaine ne fût pas bien réglée là-deſſus; peut-être, parce qu'il n'y eut point d'abord de loi établie pour cela, de maniere que l'on ne fût pas obligé d'y revenir jamais; ou que l'on ait tant différé à établir un reglement ſi néceſſaire, qu'il étoit dangereux de reprendre les choſes de loin; ou qu'enfin, ſuppoſé qu'il eût été établi dès le commencement, il pouvoit avoir été corrompu par une mauvaiſe conduite. Mais, de quelque maniere que la choſe ait été, l'on n'a jamais parlé à Rome d'une telle loi, que l'on n'ait bouleverſé toutes choſes.

CETTE loi contenoit deux choſes principales. L'une, que jamais un Citoyen ne pût poſſéder au-delà d'une certaine quantité d'arpens de terre: l'autre, que toutes celles, qu'on gagneroit ſur les ennemis, fuſſent partagées en-

entre le Peuple Romain. Un tel reglement chagrinoit, par conſéquent, les Nobles, par deux endroits. Le prémier étoit, que ceux, qui poſſédoient plus de terres que la loi ne permettoit, devoient en être dépoſſédez, & la plûpart des Nobles ſe trouvoient dans le cas: par l'autre article, qui partageoit les terres conquiſes entre le Menu-Peuple, les Nobles n'avoient plus les moyens de s'enrichir.

LES plus puiſſans étant donc intéreſſez là dedans, & s'imaginans d'ailleurs, qu'ils défendoient l'État, en diſputant leurs droits, la République ne manquoit jamais de tomber dans un grand deſordre, toutes les fois qu'on parloit de cette loi: & les Nobles tantôt l'éludoient par adreſſe & par des remiſes; tantôt en faiſant naître une guerre; quelquefois en oppoſant à un Tribun, qui la demandoit, un autre Tribun, qui n'y vouloit pas conſentir; d'autres fois en cédant une partie de ce que le Peuple vouloit; ou bien, en envoyant une Colonie dans le Païs qui devoit être partagé, comme il arriva à l'égard de celui d'*Antium* *, qui ayant

* C'eſt une Ville du Latium, ou de la Campagne

ayant été cauſe que cette loi produiſit des diviſions, on y envoya une Colonie tirée de Rome, au pouvoir de laquelle on conſigna ce territoire. Et à ce propos Tite-Live uſe d'une expreſſion remarquable, lorſque, conſidérant, qu'à peine trouva-t-on dans la Ville des gens qui vouluſſent donner leur nom pour aller dans cette Colonie, il ajoûte, Tant cette Populace avoit plus de penchant à ſouhaiter les choſes à Rome, qu'à les aller poſſéder à Antium.

CETTE loi troubla Rome juſqu'à ce que la République portât ſes armes aux extrémitez de l'Italie, & même par delà, dans leſquels tems cette loi demeura-là. Ce qui venoit de ce que les terres que les ennemis poſſédoient, étant éloignées de la vuë de la Populace, & dans des Païs où elle ne pouvoit pas aller aiſément pour les cultiver, elle ne les demandoit plus ſi fortement: & même les Romains commencérent alors à être là-deſſus moins rigoureux envers leurs ennemis. Et, s'ils

pagne de Rome. Elle eſt ſur la mer, aſſez proche d'Oſtie. Elle étoit riche par le trafic: aujourd'hui ce n'eſt qu'un Village, appellé *Cita d'Antio*.

s'ils dépouilloient quelque Ville de ſon territoire, ils y envoyoient une Colonie.

AINSI, la loi fut négligée, pour ces raiſons-là, juſqu'au tems des Gracques, qui l'ayant réveillée, elle fut cauſe de la ruine de la République, parceque les forces de ceux, qui s'y oppoſoient, étoient fort augmentées; ce qui fit naître tant d'animoſité entre le Peuple & le Sénat, que l'on en vint aux armes, & à répandre beaucoup de ſang. A quoi les Magiſtrats ne pouvant pas remédier, & aucune des factions ne pouvant avoir recours à eux, l'on vint à chercher des moyens particuliers, & chacun des partis penſa à ſe faire un Chef qui le défendit.

VOILA' ce que la Populace vint à bout de faire, & s'étant remiſe entre les mains de Marius, elle le fit quatre fois Conſul, & ſon Conſulat fut ſi peu interrompu par les petits intervalles, qui ſe trouvoient entre les différentes fois qu'on le créa, qu'il fut en état de ſe faire lui-même Conſul trois autres fois encore. La Nobleſſe, d'autre côté, ne voyant point de remedes à ce deſordre, elle ſe tourna du côté de Sylla, qu'elle fit Chef de ſon parti, ce qui pro-

produiſit des guerres civiles, & fit répandre bien du ſang. Mais, après pluſieurs changemens de la fortune, la Nobleſſe eut le deſſus. Ces mêmes troubles ſe réveillérent enſuite du tems de Céſar & de Pompée ; car, le prémier s'étant rendu le Chef du parti de Marius, & Pompée de celui de Sylla, lorſqu'il fut queſtion d'en venir aux mains, Céſar l'emporta, & il devint le prémier Tyran de Rome, qui ne fut jamais libre depuis cette oppreſſion.

CE fut donc-là le commencement & la fin de la *Loi Agraire*. Et quoique nous ayons fait voir ailleurs, que les diviſions, ſurvenues à Rome entre le Peuple & le Sénat, conſervoient la liberté dans la République, parceque cela produiſoit des loix, qui empéchoient qu'elle ne tombât dans l'eſclavage, & qu'il ſemble que le ſuccès de cette *Loi Agraire* contrediſe une telle remarque, je ne laiſſe pas de demeurer ferme dans mon opinion, à cauſe de l'ambition des Grands, qui eſt ſi exceſſive, que ſi elle n'eſt retenue & bridée en pluſieurs manieres, & par mille moyens, elle ne manquera jamais de perdre bien vite une République. Et ſi les diviſions, produites au ſujet de la

Loi

Loi Agraire, ne pûrent qu'à peine, dans l'eſpace de trois cens ans, rendre Rome eſclave, elle le ſeroit devenue peut-être bien plûtôt, ſi le Menu-Peuple n'avoit pas tenu en bride les Nobles par le moyen de cette loi, & par d'autres encore.

L'ON voit auſſi par-là combien les hommes font plus de cas du bien, que de l'honneur, & des charges; parceque quand il ne s'eſt agi que des honneurs & des dignitez, la Nobleſſe Romaine les a cédées au Menu-Peuple, ſans faire des troubles & des mouvemens extraordinaires. Mais, quand il fut queſtion du bien, la Nobleſſe fut ſi acharnée à le défendre, que le Menu-Peuple, voulant ſe ſatisfaire, fut contraint d'avoir recours aux moyens, dont nous venons de parler. Et les prémiers mobiles de ces deſordres furent les Gracques, qui marquérent par cette conduite bien plus de bonne volonté, que de prudence: car, toutes les fois qu'on voudra corriger un abus, qui aura jetté de grandes racines dans une République, & qu'on voudra, pour cet effet, établir un loi qui tombe juſques ſur des tems bien éloignez, ce ſera toûjours un deſſein d'un homme

me peu ſage, & l'on ne fera par-là autre choſe, que d'avancer le malheur, où un tel abus ne vous auroit conduit que longtems après, comme nous l'avons amplement montré ci-devant. Mais, ſi vous temporiſez, l'on ne tombe pas ſi-tôt dans le malheur; & il ſe diſſipe même quelquefois avant que de venir au point qu'on a lieu d'appréhender.

CHAPITRE XXXVIII.

Les Républiques foibles ſont toûjours irréſoluës, & ne ſavent pas prendre leur parti; ou, ſi elles le prennent, la néceſſité y a plus de part que le choix.

IL arriva à Rome une grande contagion, qui fit croire aux *Volſques* *, & aux *Eques* †, que la conjoncture étoit

* Ce ſont des Peuples de la marine du Latium, ou Campagne Romaine. Fundi, Terracine, & Antium, étoient à eux. Ces Villes ont encore leurs anciens noms.

† Ce Peuple étoit entre le Latium, les Sabins, & les Marſes. C'eſt aujourd'hui une partie de l'*Abruzze*.

étoit favorable pour accabler cette République. Ces deux Peuples ayant donc fait une très groſſe Armée, ils attaquérent les Latins & les Herniciens, & ils dégâterent leur Païs; ce qui obligea ces derniers d'en avertir les Romains, & de les prier de prendre leur défenſe en main. Mais, la République étant accablée de ce fleau de la contagion, on leur répondit, qu'ils euſſent à faire le mieux qu'ils pourroient pour ſe défendre avec leurs propres troupes, parcequ'on ne ſe trouvoit pas en état de les ſécourir. Dans cette rencontre, le Sénat montra ſa prudence & ſa généroſité, & comment, en quelque état qu'il fût, il voulut toûjours être le maitre des réſolutions, que pourroient prendre les Peuples qui dépendoient de lui: & jamais cet illuſtre Corps ne ſe fit un point d'honneur de délibérer encore ſur des choſes qu'il avoit autrefois réſolues, & qui étoient contraires à ſes manieres, & à ſes regles ordinaires, ou même à d'autres réſolutions, pourvû qu'il apperçût que la néceſſité l'obligeoit à en uſer ainſi.

JE dis ceci, parceque les Romains avoient défendu à ces Peuples de pren-

prendre les armes pour ſe maintenir; & un Sénat moins prudent, que celui-là, auroit crû faire tort à ſon autorité de leur accorder la liberté de ſe défendre d'eux-mêmes. Mais, cette auguſte Compagnie a toûjours jugé des choſes ſelon le bon-ſens, & elle a toûjours cru, que le parti le moins méchant étoit le meilleur: car, cela lui faiſoit aſſez de peine de n'être pas en état de défendre ſes Sujets; c'étoit auſſi avec chagrin qu'elle leur voyoit prendre les armes d'eux-mêmes, pour les raiſons que nous avons dites, & pour pluſieurs autres qu'on comprend aſſez de ſoi-même. Cependant, voyant bien que la néceſſité auroit obligé ce Peuple à courir aux armes, à quelque prix que ce fût, puiſque l'Ennemi étoit ſur lui, elle prit le parti le plus honnête, & ne voulut pas que ces gens-là fiſſent, ſans ſa permiſſion, ce qu'il falloit pourtant qu'ils fiſſent, par la crainte, que ſi cette fois ils euſſent déſobéï par néceſſité, dans une autre rencontre ils ne l'euſſent fait par caprice.

MAIS, quoique ce ſoit-là le parti que toutes les Républiques doivent prendre, cependant celles, qui ſont foibles & mal conſeillées, n'en ont pas la

la prudence, non plus que celle de ſe faire honneur de la néceſſité.

LE Duc de Valentinois * ayant pris Fayence, & obligé Bologne à faire le traité qu'il vouloit, il forma le deſſein de s'en retourner à Rome par la Toſcane, & il envoya à Florence demander le paſſage pour lui & pour ſon Armée. L'on conſulta beaucoup comment l'on devoit ſe conduire dans cette conjoncture, & perſonne ne ſe trouva d'avis d'accorder au Duc ſa demande: mais, l'on ne ſuivit pas, en cela, la maxime des anciens Romains, parceque le Duc ayant une très puiſſante Armée, & les Florentins étants tout-à-fait hors d'état de lui diſputer le paſſage, il leur étoit bien plus honorable, qu'il paſſât ſur leurs terres par leur propre permiſſion, que par la force, puiſqu'il le fit à leur confuſion; au lieu que, s'ils euſſent pris un autre parti, l'affront n'en eût pas été à beaucoup près ſi grand.

MAIS, le plus grand défaut des Républiques foibles, c'eſt d'être indéterminées, enſorte qu'elles ne prennent aucune réſolution, que lorſqu'elles y ſont for-

* C'eſt Ceſar Borgia, fils du Pape Alexandre VI.

forcées. Si donc on leur procure par-là leur avantage, elles en ſont obligées à la violence qu'on leur a faite, & non pas à leur bonne conduite.

J'AJOUTERAI à ceci deux autres éxemples, arrivez de nos jours, dans le Gouvernement de notre République. Après que, dans l'an mille cinq cens, Louïs XII., Roi de France, eut repris Milan, il ſouhaittoit de faire rentrer les Florentins dans Piſe, qui lui en promettoient cinquante mille *Ducats :* ce qui fit que ce Prince envoya ſes troupes de ce côté-là, ſous la conduite de Monſieur de Beaumont, en qui les Florentins avoient bien de la confiance, quoiqu'il fût François. Ce Général avec ſon Armée marcha entre Caſcine & Piſe, afin d'en aller battre les murailles ; & faiſant-là quelque ſéjour, pour diſpoſer toutes choſes néceſſaires à emporter la place, il lui vint des Ambaſſadeurs de Piſe, qui lui offrirent de lui remettre leur Ville entre les mains, pourvû qu'il leur donnât parole, de la part du Roi, de ne la remettre point au pouvoir des Florentins avant quatre mois ; mais, ces derniers n'y voulurent jamais conſentir : de ſorte que tout ce qui en revint à notre République fut, qu'a-

qu'après qu'on eut mis le ſiége devant cette Ville, il falut le lever avec honte. Or, les Florentins ne refuſérent cette propoſition, que parcequ'ils ſe défioient de la parole du Roi; cependant, leur foibleſſe les avoit obligez à ſe remettre entre ſes mains. Et, d'ailleurs, ils ne fioient pas à lui, ſans s'appercevoir, qu'il valoit beaucoup mieux que le Roi fût en état de leur livrer Piſe, lui étant dedans, que d'acheter les promeſſes que ce Prince leur faiſoit, de la remettre entre leurs mains, dans un tems qu'il n'en étoit pas le maitre; parceque, s'il ne la leur eût pas livrée lorſqu'il l'eût poſſédée, ils auroient découvert ſes mauvaiſes intentions. Ainſi, ils auroient beaucoup mieux fait de conſentir que Monſieur de Beaumont y entrât, ſous quelque promeſſe qu'il eût voulu donner.

L'ON en vit une preuve manifeſte en mille cinq cens deux, qu'Arezzo s'étant ſoûlevé contre les Florentins, le Roi de France leur envoya Monſieur Imbalt pour les en rendre maitres. Ce Commandant étant arrivé avec des troupes près d'Arezzo, il entra incontinent en traité avec les habitans, qui vouloient bien rendre la

place aux François, ſous certaines conditions, à peu près comme avoient voulu faire les Piſantins. Les Florentins ne voulurent point encore accepter ce parti, ce que voyant le dit Sieur Imbalt, & concluant que les Florentins n'y entendoient rien, il traita de lui-même avec les habitans, ſans en rien communiquer aux *Commiſſaires* de la République : deſorte qu'il conclut avec eux, comme il lui plut; &, ayant traité, il entra avec ſes gens dans Arezzo, marquant aux Florentins, qu'ils étoient des fous; qu'ils n'entendoient rien dans les affaires du monde; & que, s'ils vouloient avoir Arezzo, ils le fiſſent ſavoir au Roi, qui ſeroit bien plus en état de les faire entrer dedans, pendant qu'il en étoit le maître, que lorſqu'il étoit dehors.

CEPENDANT, l'on déchiroit dans Florence le dit Sieur Imbalt, & les invectives, qu'on vomiſſoit contre lui, ne finirent point, que lorſqu'on vit, que ſi Monſieur de Beaumont eût été auſſi habile homme que lui, la République ſeroit redevenue maîtreſſe de Piſe, comme elle le devint d'Arezzo.

POUR donc revenir à notre ſujet, les Républiques irréſoluës, & indéter-

mi-

minées, ne prennent jamais le bon parti, que lorſqu'on les y force; parceque leur foibleſſe les empêche de ſe réſoudre, tant qu'elles ont le moindre ſujet de crainte; & ſi une telle appréhenſion n'eſt étouffée par une force majeure, elles demeurent toûjours dans l'irréſolution.

CHAPITRE XXXIX.

L'on voit ſouvent les mêmes accidens arriver chez des Peuples fort différens.

CEUX, qui éxaminent ce qui eſt arrivé autrefois, & ce qui arrive aujourd'hui, trouvent que les mêmes paſſions, & les mêmes mouvemens, ont toûjours régné dans toutes les Républiques, & chez toutes les Nations. Rien n'eſt donc ſi aiſé, après qu'on a bien lû les Hiſtoires anciennes, que de pourvoir à tout ce qui peut ſurvenir dans un Etat, en y remédiant de la maniere que les Anciens ont fait: & ſi vous n'en voyez point d'éxemples chez eux, trouvez vous-même des expédiens qui vous ſoient

propres, en éxaminant les choſes qui ont le plus de rapport à l'état où vous êtes. Mais, parce qu'on néglige ſouvent cet éxamen, ou qu'on n'entend pas ce qu'on lit, ou que, ſi on l'entend, cela n'eſt pas connu de ceux qui ont le Gouvernement en main, il en arrive qu'on voit, dans tous les tems, toûjours les mêmes inconvéniens.

LA République de Florence, après l'année mille quatre cens quatre-vingt-quatorze, ayant perdu une partie de ſes Etats, comme Piſe & d'autres Places, elle fut contrainte de faire la guerre à ceux qui les retenoient: mais, comme ils étoient puiſſans, l'on faiſoit de grandes dépenſes ſans faire de conquêtes. Ces dépenſes obligeoient à mettre de grands impôts, dont le Peuple ſe plaignoit hautement. Et parceque cette guerre étoit conduite par un Magiſtrat, compoſé de dix Citoyens, qu'on appelloit les *Dix de la Guerre*, tout le Peuple commença à le prendre en averſion, comme s'il eût été cauſe, & de la guerre, & des dépenſes, qu'on y faiſoit, ce Peuple s'imaginant, qu'en caſſant un tel Magiſtrat l'on verroit bien-tôt la guerre ſe terminer: de ſorte que, quand il faloit renouveller ces

Offi-

Officiers, on ne le fit pas, & on laiſſa expirer ces charges d'elles-mêmes, remettant leurs fonctions à la *Seigneurie.*

CETTE réſolution fut ſi pernicieuſe, que non ſeulement elle ne fit point finir la guerre, comme le Peuple ſe l'étoit imaginé, mais même, après qu'on en eut ôté la conduite à des gens qui l'adminiſtroient avec beaucoup de prudence, il en réſulta un tel deſordre, qu'outre la Ville de Piſe, l'on perdit encore celle d'Arezzo, avec beaucoup d'autres Places. Le Peuple donc, revenant de ſon erreur, & voyant que ce qui l'accabloit, c'étoit ſon propre mal, & non pas ſon médecin, il rétablit le Magiſtrat des *Dix.*

CE même caprice entra autrefois dans l'eſprit du Peuple Romain contre le nom des Conſuls; parceque ce Peuple, voyant qu'une guerre n'étoit pas plûtôt terminée, qu'on rentroit dans une autre, & qu'on ne pouvoit jamais parvenir à avoir la paix, au lieu qu'il devoit s'appercevoir que cela venoit de l'ambition de ſes voiſins, qui tâchoient de l'opprimer, il alla s'imaginer que cela venoit de l'ambition des Nobles, qui, ne pouvant pas matiner la Populace dans Rome, à cauſe

qu'elle ſe maintenoit par le moyen des Tribuns, ils vouloient au moins la dépaïſer, afin de l'accabler en campagne, par l'autorité des Conſuls, qui n'étoit point bridée par celle des Tribuns. Le Peuple donc ſe met en tête, là-deſſus, qu'il faut éteindre la Dignité Conſulaire, ou limiter tellement ſon pouvoir, que ceux, qui en ſeroient revétus, n'euſſent aucune autorité ſur lui, ni en campagne, ni à Rome.

LE prémier, qui tâcha d'introduire cette loi, fut un Tribun nommé Terentille, qui propoſa qu'on établît cinq hommes pour éxaminer le pouvoir des Conſuls, & pour le limiter. Cela choqua fort la Nobleſſe, qui trouvoit que la Majeſté de l'Empire étoit entiérement avilie, puiſqu'il ne reſtoit plus aucun grade pour elle dans la République. Cependant, l'opiniâtreté des Tribuns fut ſi grande, qu'on ſupprima entiérement le Conſul; &, après quelques autres reglemens, ils aimérent mieux faire des Tribuns avec l'autorité des Conſuls, que d'avoir des Conſuls mêmes, tant leur averſion regardoit plus le nom, que la choſe: & ils vécurent longtems ſur ce pied-là, juſqu'à ce qu'enfin, reconnoiſſans l'abus où ils étoient,

toient, ils rétablirent les Conſuls, comme les Florentins ont rétabli le Conſeil des *Dix*.

CHAPITRE XL.

De la création des Decemvirs *à Rome, & ce qu'il faut obſerver ſur ce ſujet; où l'on remarque, qu'entre pluſieurs choſes l'on peut conſerver ou accabler une République par un moyen tout ſemblable.*

AYANT deſſein de faire des réfléxions particulieres ſur ce qui arriva à Rome en conſéquence de la création des *Decemvirs*, il me ſemble à propos de faire un récit de tout ce qui ſurvint pour une telle création, & d'éxaminer enſuite tout ce qu'il y eut là-dedans de remarquable, tant en faveur de ceux qui voudroient maintenir la liberté dans une République, que de ceux qui voudroient s'en rendre les maitres. Car, dans ce diſcours, l'on verra les fautes que le Sénat fit avec le Menu-Peuple, au préjudice de la liberté; & les fautes qu'Appius, Chef

du Corps des Decemvirs, fit au préjudice de la tyrannie, qu'il avoit réſolu d'établir à Rome.

APRÈS pluſieurs conteſtations entre le Peuple & la Nobleſſe, au ſujet d'une introduction de nouvelles loix dans la République, par leſquelles on prétendoit en affermir davantage la liberté, l'on demeura d'accord d'envoyer Spurius Poſthumius, avec deux autres Citoyens, à Athenes, pour en rapporter un exemplaire des loix de Solon, afin d'établir les loix romaines ſur un tel modèle. Quand ces Envoyez furent de retour, l'on donna le pouvoir à des gens, pour examiner & pour arrêter les loix, & l'on fit une création de dix Citoyens pour un an, dont Appius Claudius, homme ruſé & inquiet, ſe trouva du nombre. Mais, afin qu'ils puſſent faire des loix, ſans être obligez d'avoir des égards pour quelqu'un, l'on caſſa à Rome tous les autres Magiſtrats, &, ſur-tout, les Tribuns & les Conſuls; & l'on ôta le pouvoir d'appeller au Peuple: de ſorte que les *Decemvirs* ſe virent par-là les maitres abſolus de la République; mais, Appius ſe rendit maitre de toute l'autorité de ſes Collegues, à cauſe que le Menu-Peuple étoit

étoit fort porté pour lui, car il s'étoit rendu extérieurement ſi populaire, qu'il paroiſſoit ſurprenant qu'il eût ſi-tôt pris un nouveau génie & un nouveau tempérament, ayant paſſé, juſque-là, pour un cruel perſécuteur de la Populace.

CES *Decemvirs* eurent une conduite aſſez modeſte, & aſſez conforme à un Etat républicain, ne tenant que douze Huiſſiers, qui marchoient devant celui qui faiſoit la charge de Préſident entr'eux: & quoiqu'ils euſſent un pouvoir abſolu, néanmoins, quand il fut queſtion de faire le procès à un Citoyen Romain, pour cauſe de meurtre, ils le citérent devant le Peuple, & le firent juger par lui. Ils écrivirent leurs loix en dix tables; &, avant que de les confirmer, ils les expoſérent en public, pour que chacun les pût lire, & pût propoſer ſes difficultez deſſus, afin que, ſi l'on appercevoit qu'il y eût quelque défaut, l'on pût le corriger avant que de confirmer ces loix. Dans ces entrefaites, Appius fit courir le bruit dans Rome, que, ſi l'on ajoûtoit deux tables à ces dix, elles ſeroient entièrement parfaites. Cette penſée, qui fut ainſi ſuggérée au Peuple, lui don-

donna lieu de continuer aux *Decemvirs* leur autorité pour une autre année; ce qu'il faiſoit fort volontiers, tant afin qu'on ne créât point de nouveaux Conſuls, que parce qu'il eſpéroit pouvoir ſubſiſter ſans Tribuns, étant lui-même juge des procès, comme nous venons de voir.

COMME donc on eut pris la réſolution de refaire des *Decemvirs* pour une autre année, la Nobleſſe s'intrigua pour avoir de telles Commiſſions; & Appius paroiſſoit entre les prémiers qui la demandoient au Menu-Peuple, ce qu'il faiſoit avec tant de ſoûmiſſion & de douceur, qu'il commença à ſe rendre ſuſpect à ſes Collegues: *Parce-qu'ils croyoient que ce n'étoit pas ſans de fortes raiſons, qu'une ſi grande douceur pût ſuccéder à une ſi grande fierté* *. Mais, comme ils craignoient de lui tenir tête ouvertement, ils réſolurent de le faire avec addreſſe; &, quoiqu'il fût le plus jeune de tous, néanmoins ils lui donnérent le pouvoir de nommer au Peuple ceux qui devoient être *Decemvirs*, parcequ'ils croyoient qu'il ſui-

* Credebant enim haud gratuitam in tanta ſuperbia comitatem fore.

ſuivroit la coûtume de tous les autres, de ne ſe nommer pas ſoi-même, à cauſe que c'étoit une choſe honteuſe, & inconnue dans Rome. *Mais, l'addreſſe, dont on ſe ſervoit pour ſe défaire de lui, ſervit d'occaſion pour le faire parvenir à ſes fins* *; & il ſe nomma tout le prémier, au grand étonnement & au déplaiſir de toute la Nobleſſe. Il en nomma encore neuf autres, tels qu'il lui plût. Et cette nouvelle création étant faite pour une autre année, il commença à faire voir au Peuple, & à la Nobleſſe, la faute que l'un & l'autre avoit faite: car, Appius *leva bientôt le maſque* †; donna bien des preuves de ſon orgueil naturel; & il ne mit guères de tems à corrompre ſes Collegues, en leur faiſant naitre tous les ſentimens qu'il avoit. Et, afin de donner plus de terreur au Peuple & au Sénat, au lieu de douze Huiſſiers, qu'ils avoient, ils en prirent juſqu'à ſix-vingt.

LA crainte fut univerſelle durant quelques jours; puis, ces *Decemvirs* prirent

* Ille verò impedimentum pro occaſione arripuit.

† Finem fecit ferendæ alienæ perſonæ.

rent le parti d'amuſer le Sénat, & de maltraiter le Menu-Peuple; & ſi quelque particulier maltraité appelloit d'un jugement à l'autre, il étoit encore plus maltraité dans ſon appel, que dans la prémiere inſtance. Le Menu-Peuple donc, reconnoiſſant la faute qu'il avoit faite, commença à tourner les yeux du côté des Nobles, dans l'affliction où il étoit : *Et il mit l'eſpérance de ſa liberté dans les mêmes gens, dont ayant appréhendé le pouvoir & la tyrannie, il avoit reduit la République dans l'état où elle étoit alors* *. La Nobleſſe, de ſon côté, étoit bien aiſe de voir le Menu-Peuple dans cette déſolation : *Afin qu'étant rebuté du Gouvernement, qui ſubſiſtoit, il vint à ſouhaiter d'avoir des Conſuls* †.

ENFIN, les derniers jours de l'année étant venus, les deux tables des loix étoient faites; mais, elles n'étoient pas encore publiées. C'eſt ce ce qui fit prendre l'occaſion aux *Decemvirs*

* Et inde libertatis captare auram, unde ſervitutem timendo, in eum ſtatum Rempublicam adduxerant.

† Ut ipſi tædio præſentium Conſules deſiderarent.

cemvirs de continuer dans leurs charges. Et, là-deſſus, ils commencérent à mettre en uſage les voies de la violence dans leur Gouvernement, s'étant fait des *Satellites* de jeunes gens de qualité, à qui ils donnoient la confiſcation de ceux qu'ils condamnoient. *Ces préſens corrompoient la jeuneſſe, qui préféroit, à la liberté publique, le libertinage dans lequel elle vivoit* *.

IL arriva dans ce tems-là, que les Sabins †, & les Volſques, firent la guerre aux Romains, & l'appréhenſion, qu'elle donna, fit reconnoitre aux *Decemvirs* la foibleſſe de leur pouvoir & de leur Gouvernement, parcequ'ils ne pouvoient pas diſpoſer de tout ce qui regarde la guerre, ſans le Sénat; & ils voyoient qu'en l'aſſemblant, ils perdoient leur autorité. Néanmoins, étant contraints par la néceſſité, ils prirent ce dernier parti; &, ayant aſſemblé

* Quibus donis juventus corrumpebatur, & malebant licentiam ſuam, quam omnium libertatem.

† C'étoit un Peuple entre le *Tybre*, l'*Umbrie* ou Duché de *Spolete*, les *Marſes*, ou les *Eques*, ou la Province d'*Abruzze*. Une bonne partie du Païs de ce Peuple s'appelle encore aujourd'hui la *Sabina*.

ſemblé les Sénateurs, pluſieurs d'entr'eux ſe récriérent ſur les hauteurs & ſur la fierté des *Decemvirs*. Et ceux, qui le firent avec le plus de force, furent Valerius & Horatius: deſorte que, dès-lors, toute leur autorité eût été abolie, ſans que le Sénat ne voulut pas faire voir tout ſon pouvoir, à cauſe de la haine qu'il avoit contre le Menu-Peuple, jugeant que, ſi les *Decemvirs* renonçoient volontairement à leur puiſſance, il pourroit arriver qu'on rétabliroit les Tribuns du Peuple.

CELA fut cauſe qu'on réſolut la guerre, & qu'on mit en campagne deux Armées, conduites par une partie des *Decemvirs*. Appius demeurant dans la Ville pour la gouverner, & étant devenu amoureux de Virginie, qu'il voulut tirer par force des mains de ſon pere Virginius, ce pere prit la réſolution de la tuer, pour la délivrer de cette infamie. Cet accident fit naitre de grands troubles dans la Ville, & dans les Armées, qui s'étant jointes avec le reſte du Peuple Romain, ils s'en allérent enſemble au Mont ſacré, d'où ils ne revinrent point, qu'après avoir fait renoncer les *Decemvirs* à leur autorité, créé les Tribuns & les Conſuls,

ſuls, & remis la République ſous ſa prémiere forme de Gouvernement libre.

QU'ON remarque donc bien ſur ce morceau de l'Hiſtoire, que le malheur qu'on eut à Rome, d'établir une telle tyrannie, ne vint que de la même ſource, qui produit preſque toutes les autres tyrannies dans une République, qui eſt, que le Peuple ſouhaite trop violemment de conſerver ſa liberté, & que les Nobles ont trop de paſſion pour commander; & quand ces deux ordres ne ſont pas d'accord d'établir de bonnes loix pour la liberté, & que l'un des partis s'abandonne entiérement à favoriſer quelqu'un, alors la tyrannie ne manque pas de prendre le deſſus. Le Peuple & les Nobles de Rome convinrent enſemble de créér les *Decemvirs*, avec toute l'autorité qu'on leur donna, par la paſſion que les deux partis avoient, l'un d'abolir juſqu'au nom des Conſuls, & l'autre celui des Tribuns.

MAIS, dès que cette puiſſance fut ſur pied, comme la Populace crut qu'Appius lui étoit favorable, & qu'il mattoit la Nobleſſe, elle fut entiérement pour lui. Or, ſi-tôt que des Peuples

ples ſont aſſez imprudens, pour appuyer quelqu'un, parcequ'il eſt contraire à leurs ennemis, & que ce quelqu'un a de l'addreſſe, il ne manquera pas de ſe rendre maitre abſolu d'une République; parceque la prémiere choſe, qu'il fera, ſera d'abbattre entièrement la Nobleſſe par le moyen du Peuple, qu'il n'opprimera jamais, qu'il n'ait détruit entièrement l'autre parti: & alors le Peuple verra bien qu'il eſt eſclave, & qu'il n'a plus de retraite pour rentrer dans ſa liberté. C'eſt-là le chemin qu'ont ſuivi tous ceux qui ont introduit la tyrannie dans un Etat libre; & ſi Appius l'eût bien ſuivi, ſa tyrannie auroit pris bien plus de vigueur, & elle ne ſeroit pas ſi-tôt tombée.

MAIS, il fit tout le contraire, & il ne pouvoit pas faire une plus grande faute, pour ſe maintenir dans le pouvoir qu'il avoit, que de perſécuter ceux qui l'en avoient revétu, & qui pouvoient lui en aſſeurer la poſſeſſion, & de ſe rendre ami de ceux dont il ne le tenoit pas, & qui n'auroient pas eu la force de l'y maintenir: deſorte qu'il perdit ſes ſolides & ſes véritables amis, pour tâcher d'en faire d'autres, qui n'a-

n'avoient pas aſſez de pouvoir pour l'être. Car, quoique la Nobleſſe ſoit naturellement portée à tyranniſer les autres, néanmoins, ceux de ce Corps, qui ſe trouvent exclus du Gouvernement tyrannique, ont toûjours de l'averſion pour le tyran, qui, de ſon côté, ne peut jamais le gagner tout entier, à cauſe qu'il eſt compoſé de gens, dont l'ambition & l'avarice ſont extrêmes, & que le tyran n'a point aſſez de richeſſes, ni aſſez de charges à donner, pour les contenter tous.

APPIUS donc, abandonnant le Peuple, & ſe joignant au parti de la Nobleſſe, fit une faute très groſſiere, tant pour les raiſons que nous venons de dire, que parceque, quand on veut être maitre d'une choſe par la violence, il faut que celui, qui veut en forcer un autre, ſoit plus puiſſant que lui. Voilà pourquoi les tyrans, qui ſe font aimer du Peuple, & qui ne perſécutent que les Grands, ſont bien plus aſſeurez que les autres; parceque leur pouvoir eſt ſoûtenu des forces bien plus grandes, que celui de ceux qui ont l'amour des Grands, & la haine des Peuples: &, avec l'amour des derniers, ils peuvent ſe maintenir chez eux, comme

me il arriva à Nabis, Tyran de Lacédémone, lorſqu'il fut attaqué de toute la Gréce, liguée contre lui avec le Peuple Romain, parceque, s'étant aſſeuré d'un petit nombre de Grands, & s'étant fait aimer du Peuple, il fut en état de ſe défendre contre tant de forces avec celles qu'il trouvoit chez lui; ce qu'il n'eût jamais pû faire, s'il eût eu le Peuple pour ennemi.

DANS l'autre cas, où l'on n'eſt appuyé que des Grands, comme le nombre des amis eſt petit, il faut ſe munir de forces étrangeres, celles qu'on a chez ſoi ne ſuffiſant pas: & ces forces étrangeres ſont de trois eſpeces. L'une eſt de Gardes étrangers pour être auprès de votre perſonne; l'autre eſpece eſt celle des gens de la campagne, qui feroient ce que doit faire le Peuple de la Ville; &, enfin, la derniere eſpece de forces que vous pourriez avoir, ce ſeroit de vous allier de Potentats voiſins, pour vous défendre. Un homme véritablement, qui ſuivroit cette méthode, & qui l'obſerveroit éxactement, pourroit en quelque maniere ſe tirer d'affaire, quoique ſon Peuple ne l'aimât pas. Mais, Appius ne pouvoit pas gagner le Peuple de la

Cam-

Campagne, la Ville & la Campagne étant la même choſe, & il n'eut pas l'eſprit de faire ce qu'il eût pû; deſorte qu'il tomba dès le commencement.

LE Sénat & le Peuple firent de très groſſes fautes dans cette création des *Decemvirs*; parcequ'encore que, dans le diſcours où nous avons parlé du *Dictateur*, nous ayons affirmé, qu'une puiſſance, qui s'érige d'elle-même, eſt la ſeule qui ſoit pernicieuſe dans un Etat, & non pas celle qui eſt établie par le Peuple, cependant, lorſqu'il en établit, il doit leur donner un pouvoir limité, enſorte que de telles gens ayent ſujet d'appréhender, en cas qu'ils abuſaſſent de leur pouvoir. Et, au lieu de contrequarrer le pouvoir des *Decemvirs* par une autorité qui le balançat, le Peuple Romain caſſa tous les autres Magiſtrats, & rendit les prémiers maitres abſolus: & cela, comme nous l'avons remarqué, à cauſe de la paſſion exceſſive que le Sénat avoit d'abolir les Tribuns, & à cauſe de celle que le Peuple avoit auſſi de détruire le Conſulat. Ces deux paſſions les aveuglérent tellement les uns & les autres, qu'ils concoururent également dans

dans ce deſordre, parceque tous les hommes ſont tels que le diſoit le Roi Ferdinand d'Arragon. *Ils reſſemblent naturellement à ces petits oiſeaux de proye, qui ſont tellement acharnez après le gibier qu'ils pourſuivent, qu'ils ne s'apperçoivent pas d'un oiſeau plus fort, & plus grand qu'eux, qui fond ſur eux pour les déchirer.*

IL eſt donc aiſé de voir, par ce diſcours, la faute que fit le Peuple Romain, dans la penſée de conſerver ſa liberté; & celle que fit Appius, dans le deſſein qu'il avoit de l'opprimer.

CHAPITRE XLI.

Il eſt imprudent & deſavantageux de paſſer de l'humilité à l'orgueil, & de la pitié à la cruauté, ſans paſſer par des milieux convenables.

OUTRE les méchans moyens mis en uſage par Appius, pour ſe maintenir dans le pouvoir qu'il avoit uſurpé, il fit encore une grande faute, de paſſer ſi-tôt d'une extrémité à l'autre: car, la fineſſe, dont il uſa pour tromper la Populace, en contrefaiſant une humeur populaire, fut une conduite prudente. Ce fut auſſi avec beaucoup d'addreſſe qu'il vint à bout de faire créér, encore de nouveau, les *Decemvirs*. Ce fut de même un grand trait d'eſprit à lui, que la réſolution, qu'il prit de ſe nommer ſoi-même, contre la penſée que la Nobleſſe avoit euë. Enfin, ce fut fort à propos pour lui, qu'il ſe donna des Collegues, tels que ceux qu'il choiſit. Mais, comme je l'ai déjà remarqué, il fit un faux pas de changer ſi proptement, & de devenir l'en-

l'ennemi de la Populace, après avoir paru pour elle ; de devenir ſuperbe, après avoir paru honnête ; de ſe rendre dur & difficile, après avoir eu des manieres aiſées ; & de faire tous ces changemens ſi ſubitement, qu'il n'y eût perſonne, qui ne s'apperçût bien que c'étoit un eſprit fourbe, parcequ'il étoit impoſſible de trouver la moindre apparence de juſtifier un tel changement. Car, quand on a paru bon & doux pendant un tems, & qu'on veut devenir méchant & rude, pour venir à ſes fins, il faut le faire, en paſſant par un milieu convenable, & ſe conduire ſi bien, dans les différentes conjonctures où l'on ſe trouve, qu'avant que votre changement vous faſſe perdre vos anciens amis, vous en ayez acquis tant de nouveaux, que votre pouvoir ne puiſſe pas recevoir le moindre préjudice. Autrement, ſi vous découvrez vos mauvaiſes intentions, devant que de vous être bien fortifié d'ailleurs, vous ne manquerez jamais de périr.

CHA-

CHAPITRE XLII.

Combien il eſt aiſé aux hommes de tomber dans la corruption.

QU'ON remarque bien encore, ſur ce ſujet des *Decemvirs*, combien les hommes ſe corrompent aiſément, & changent leur bon naturel en mauvais, quoiqu'ils ayent reçu une bonne éducation. Cela ſe voit clairement à l'égard de cette jeuneſſe, dont Appius avoit fait choix pour la tenir auprès de lui; car, elle appuya promptement le Gouvernement tyrannique, à cauſe de quelque profit qui lui revenoit. Cela ſe voit encore dans la perſonne de Quintus Fabius, qui étoit du nombre des *Decemvirs* de la ſeconde création; car, il devint ſcélérat, d'homme integre & très vertueux qu'il étoit auparavant, parce qu'il ſe laiſſa aveugler par un peu d'ambition, & qu'il ſe laiſſa gâter par la méchanceté d'Appius, devenant ſemblable à lui. Et lorſqu'on aura bien examiné ceci, les Légiſlateurs, & ceux qui fonderont des Républiques, ou des Monarchies, ſeront

ront obligez d'uſer de toutes les précautions imaginables, pour tenir en bride les paſſions qui ſont ſi naturelles à l'homme, & pour leur ôter juſqu'à la moindre eſpérance de pouvoir attendre l'impunité, lorſqu'ils auront agi contre les loix.

CHAPITRE XLIII.

Ceux, qui combattent pour leur propre gloire, ſont des Soldats braves & fideles.

QUE cette même matiere des *Decemvirs* vous faſſe encore remarquer quelle différence il y a, d'une Armée qui eſt contente, & qui combat pour ſa propre gloire, à une Armée mal diſpoſée, & qui ne combat que pour l'ambition des autres: car, au lieu que, ſous les Conſuls, les Armées Romaines revenoient toûjours victorieuſes; ſous les *Decemvirs*, elles étoient toûjours battues. Cet éxemple peut faire ſentir vivement une des raiſons qui rend inutiles les Armées mercenaires; car, toute la fidélité, qu'elles ont pour vous, n'eſt fondée que ſur la ſolde

de que vous leur donnez. Cette ſeule raiſon n'eſt pas ſuffiſante pour les rendre incorruptibles, & pour leur donner une forte paſſion de mourir pour votre ſervice ; car, les Armées qui n'ont point d'attache particuliere pour ceux qu'elles ſervent, enſorte qu'elles entrent dans leurs intérêts, & qu'elles prennent fortement leur parti, ces Armées, dis-je, n'auront jamais aſſez de vigueur pour réſiſter à un ennemi qui aura un peu de valeur.

MAIS, parceque cette affection, & cet intéreſſement, ne peuvent pas ſe rencontrer ailleurs que dans vos propres Sujets, il faut abſolument qu'un homme, qui voudra conſerver ſon Etat, & maintenir une République, ou une Monarchie, ne prenne point d'autres troupes que de ſes Sujets, comme ont fait tous ceux qui ont eu des Armées victorieuſes, & qui ont fait de grandes conquêtes. Car, les Armées Romaines, ſous les *Decemvirs*, avoient bien la même valeur qu'auparavant ; mais, elles n'avoient pas la même diſpoſition, &, par conſéquent, elles ne faiſoient pas les mêmes effets, & ne donnoient pas les mêmes preuves de

vaillance. Mais, ſi-tôt que le Gouvernement des *Decemvirs* fut aboli, & qu'elles commencérent à faire la guerre comme des Armées libres, elles reprirent leur prémier courage; ce qui fit que leurs entrepriſes eurent d'heureux ſuccès, comme elles avoient eu autrefois.

CHAPITRE XLIV.

Une Troupe ſans Chef eſt inutile; & il ne faut pas menacer devant que d'être en état d'éxécuter.

LE Menu-Peuple de Rome étoit en armes ſur le Mont ſacré, à cauſe du malheur ſurvenu à Virginius. Le Sénat lui envoya demander, par quelle autorité il avoit abandonné ces Chefs, & s'étoit aſſemblé ſur le Mont ſacré. Or, l'autorité du Sénat étoit ſi grande, que cette populace, n'ayant point de Chef, il n'y avoit perſonne parmi eux tous qui oſât répondre. Et Tite-Live dit, qu'il ne leur manquoit pas dequoi répondre; mais, qu'ils n'avoient perſonne qui voulût le faire.

CE fait montre combien une multitude,

tude, qui n'a point de Chef, eſt inutile, dont Virginius s'appercevant, il donna ordre de faire créer vingt Tribuns militaires, pour ſervir de Chefs au Peuple, & pour répondre au Sénat, & traiter avec lui; & ce Peuple ayant demandé qu'on lui députât Valerius & Horatius, à qui ils déclareroient leurs intentions, ces Sénateurs n'y voulurent point aller, avant que les *Decemvirs* euſſent abdiqué. Quand donc ces Députez furent arrivez ſur le Mont, où étoit le Peuple, il commença à dire, qu'ils vouloient tous qu'on rétablît leurs Tribuns; qu'on appellât à lui de quelque Magiſtrat que ce fût; & qu'on lui remît entre les mains les *Decemvirs*, pour les bruler vifs.

HORATIUS & Valerius approuvérent les prémieres demandes de ces gens-là; mais, ils blâmérent la derniere, la traitant de barbare, diſant: *Vous déteſtez la cruauté, & vous vous y abandonnez vous-mêmes* *. Deſorte qu'ils leurs conſeillérent de ſe déſiſter d'une telle demande; de ne point parler des *Decemvirs*; & de penſer ſeulement

* Crudelitatem damnatis, in crudelitatem initis.

ment à rentrer dans leurs droits & dans leur ancienne autorité ; qu'après cela ils trouveroient aſſez les moyens de ſe ſatisfaire. Et par-là l'on connoit quelle imprudence, & quelle folie c'eſt, de demander une choſe, & de dire, avant que de l'avoir, qu'on s'en veut ſervir à faire du mal ; car, l'on ne doit jamais découvrir ſes intentions, mais il faut tâcher d'obtenir ce qu'on demande, autant qu'on le peut faire. En effet, n'eſt-ce pas aſſez de demander les armes à un homme, ſans lui dire, Je veux t'en poignarder ? Car, après que vous en êtes le maitre, vous pouvez vous ſatisfaire.

CHA-

CHAPITRE XLV.

Il eſt de mauvais éxemple, ſur-tout à un Légiſlateur, de violer une loi qu'il vient de faire. Et ceux, qui ont l'autorité dans un Etat, travaillent eux-mêmes à leur ruine, lorſqu'ils ne ceſſent point de faire, tous les jours, quelques mauvais traitemens nouveaux.

LA tranquilité & la paix étant rentrées dans Rome, & l'ancien Gouvernement y étant auſſi rétabli, Virginius cita Appius devant le Peuple pour plaider ſa cauſe. Il y comparut, accompagné de beaucoup de gens de qualité. Virginius commanda auſſitôt qu'il fût mis en priſon. Appius s'écria ſur cela, & en appella au Peuple. Virginius répondit, qu'il étoit indigne d'avoir droit d'appeller à un Juge, dont il avoit voulu abolir les droits, & de ſe mettre ſous la protection d'un Peuple, qu'il avoit outragé. Appius répliqua, que ceux, qui avoient rétabli une telle appellation avec tant d'empreſſemens, ne doivent pas être

les prémiers à la violer. Nonobſtant cela, il fut empriſonné; mais, il ſe tua lui-même avant le jour marqué pour le juger.

OR, quoiqu'Appius, dont la vie étoit noircie de crimes, méritât les plus cruels ſupplices, ce fut néanmoins une choſe qui alloit contre la liberté de violer la loi, d'autant plus qu'elle étoit nouvellement établie; car, je ne croi pas qu'on puiſſe faire une choſe d'un plus dangereux éxemple dans une République, que d'y établir une loi, & de ne l'obſerver pas, ſur-tout, quand celui, qui l'a faite, la viole lui-même.

QUAND, après l'an mille quatre cens quatre-vingt-quatorze, Florence eut été réformée dans ſon Gouvernement, par le moyen de Frere Jérôme Savonarole, dont les écrits font voir qu'il étoit ſçavant, judicieux, & intelligent; cet homme ayant, entre les loix qu'il établit, ordonné qu'on eût le pouvoir d'appeller au Peuple des jugemens rendus en matieres d'Etat par le Conſeil des *Huit*, & par la *Seigneurie*, afinque la liberté publique en fût plus aſſeurée, & ayant eu longtems une peine infinie à faire paſſer cette loi, il arriva que, peu de tems après qu'elle

eut

eut été reçûë dans toutes les formes, la *Seigneurie* jugea à mort cinq Citoyens pour crimes d'Etat, qui voulant appeller de ce jugement au Peuple, on ne leur permit pas, & la loi ne fut point obſervée; ce qui fit perdre à ce Religieux plus de crédit, que tout autre accident qui fût ſurvenu; parceque, ſi ces appels étoient utiles, il devoit les faire obſerver; &, s'ils ne ſervoient de rien, il ne devoit pas prendre tant de peines pour en établir le droit. Cet accident fut d'autant plus remarquable, que ce Religieux, en tant de prédications qu'il fit depuis que la loi fut violée, ne blâma jamais ceux qui l'avoient fait, parcequ'il en eût reçû du préjudice. Il ne l'approuva pas non plus, ne pouvant pas le faire. Et comme il découvrit ſon ambition, & ſon eſprit de faction, par cette conduite, il perdit ſon crédit, & s'attira beaucoup de blâme.

C'EST encore une choſe qui contente beaucoup un Peuple, quand on réveille dans l'eſprit des Citoyens les reſſentimens par de nouvelles inſultes que l'on fait à divers particuliers, comme il arriva dans Rome, après qu'on eut fait abdiquer les *Decemvirs*: car,

& eux, & d'autres Citoyens, furent accuſez & condamnez en différens tems, enſorte qu'on jetta toute la Nobleſſe dans une très grande épouvante, s'imaginant que toutes ces éxécutions ne finiroient pas, juſqu'à ce qu'on eut entièrement éteint tout ce Corps. Et cela auroit fait naitre de grands deſordres dans la Ville, ſi Marcus Duellius, Tribun, n'y eût remédié; car il fit un Edit, par lequel il étoit défendu, à qui que ce ſoit, de citer ou d'accuſer aucun Citoyen avant le terme d'un an; & cela raſſeura toute la Nobleſſe.

L'ON voit par-là, qu'il eſt pernicieux à un Prince, ou à une République, de tenir l'eſprit de tout le monde dans la terreur par de continuelles éxécutions. Et certes, il n'y a point de conduite plus dangereuſe à un Prince, que celle-là *. Car, depuis qu'un homme appréhende de périr, il n'y a point de parti qu'il ne prenne pour ſe garantir, & cela le rend plus hardi, &

* Témoin ce qui eſt arrivé au Roi Jaques II. par la prodigieuſe quantité de ſang qu'il a répandu, & qu'il ne ceſſoit point de répandre continuellement, pour l'affaire de Montmouth.

& bien plus entreprenant. Ainſi, il ne faut jamais outrager perſonne, ou faire tout d'un coup tout le mal qu'on veut faire, & puis après raſſeurer les gens, & leur donner lieu de ne rien craindre, & de demeurer tranquiles *.

* Comme fit l'Empereur Auguſte, qui fut doux, après avoir répandu des torrents de ſang le plus promptement qu'il pût.

CHAPITRE XLVI.

Les hommes paſſent d'un ſouhait à un autre, & ils commencent toûjours à ſe mettre en ſeureté & à couvert, & puis l'envie leur vient de dominer les autres.

LE Peuple Romain ayant recouvré ſa liberté, & étant rétabli dans tous ſes droits, qui étoient devenus d'autant plus conſidérables, qu'ils étoient appuyez d'une grande quantité de nouvelles loix, il ſemble que Rome, après cela, devoit joüir de quelque repos. Cependant, l'expérience fit voir le contraire, parceque chaque jour il y ſurvenoit de nouveaux troubles, & de nouveaux deſordres. Et comme Tite-Live en rend la raiſon avec une extrême ſageſſe, je ne ferai autre choſe que de rapporter ſes propres termes, lorſqu'il dit, Que le Peuple, ou la Nobleſſe, ne manquoit jamais de s'enorgueillir lorſque l'un de ces deux Etats étoit abbaiſſé: car, pendant que le Menu-Peuple demeuroit tranquile,

quile, ſans paſſer les bornes de ſon devoir, les jeunes gens de qualité commencérent à inſulter, & les Tribuns ne pouvoient pas y apporter tout le remede qu'il eût falu, étant eux-mêmes expoſez à l'inſulte.

D'AUTRE CÔTÉ, encore que les Nobles trouvaſſent que leurs jeunes gens étoient trop brutaux, ils aimoient pourtant mieux que, ſi quelqu'un ſortoit des bornes du devoir, ce fût plûtôt des gens de leur Corps, que de ceux du Menu-Peuple. Et ainſi la paſſion de conſerver ſa liberté étoit cauſe que chacun tâchoit à s'élever juſqu'à opprimer les autres, parceque la nature de ſemblables mouvemens eſt, que les hommes cherchans à ſe mettre au-deſſus des ſujets de crainte, ils ne manquent jamais d'en donner; &, en ſe mettant à couvert des mauvais traitements, ils y ſoumettent les autres, comme s'il étoit impoſſible de vivre dans le monde, ſans inſulter quelqu'un, ou ſans être inſulté.

L'ON voit par-là comment les Républiques périſſent, & comment les hommes n'ont pas plûtôt une choſe, qu'ils en veulent une autre; n'y ayant rien de plus vrai, que la ſentence de

Salluſte, que Céſar avoit à la bouche: *Tous les mauvais exemples*, dit cet Auteur, *ne tirent leur origine que de principes qui étoient bons* *. Les Citoyens, qui veulent dominer dans une République, viennent à chercher d'abord les moyens de n'être point expoſez aux mauvais traitemens, ni des Particuliers, ni des Magiſtrats. Pour en venir à bout, ils ſe font des amis, qu'ils acquiérent par des voies honnêtes en apparence, comme en prêtant de l'argent †, ou en protégeant les foibles contre les plus forts; & parceque ces actions-là ſemblent être des fruits d'une grande vertu, chacun s'y laiſſe aiſément tromper, & c'eſt ce qui empêche qu'on n'en prévienne les ſuites: deſorte qu'un Citoyen, qui en uſe de cet-

* Quod omnia mala exempla bonis initiis orta ſunt.

† Ce fut la conduite que tint Coſme de Médicis, ſi fameux dans l'Hiſtoire de Florence; & ce fut-là les prémiers pas qui l'élévérent juſqu'à mettre enfin ſa maiſon ſur le Trône, étant plus ſouveraine à préſent en Toſcane, qu'aucun Monarque qu'il y ait. Liſez, pour voir toute cette fine trame de Coſme de Médicis, le cinquieme & le ſixieme Livre de l'*Hiſtoire Florentine* de notre Auteur.

cette maniere, qui ne trouve aucun obſtacle en ſon chemin, parvient enfin dans un état, où les Particuliers le redoutent, & où les Magiſtrats ont de grands égards pour lui. Et lorſqu'il eſt parvenu à ce dégré, ſans qu'on ſe ſoit oppoſé à ſa grandeur, il devient enfin tel, que rien n'eſt plus dangereux, que de l'entreprendre, comme je l'ai remarqué ci-deſſus, dans le diſcours où je traite du danger qu'il y a de vouloir renverſer une choſe, qui a déjà pris pied dans une République.

ON en vient donc enfin au point qu'il faut, ou ſe défaire d'un tel Citoyen, en riſquant de tout perdre en peu de tems; ou, en le laiſſant aller ſon chemin, on s'expoſe à tomber dans un eſclavage manifeſte, ſi la mort, ou quelque accident imprévû, ne vous délivre du mal, que vous appréhendez: parceque, quand les choſes en ſont venues-là, que les Citoyens & les Magiſtrats appréhendent d'offenſer un tel homme & ſes partiſans, il n'aura pas enſuite grand'peine à faire en ſorte qu'ils rendent leurs jugemens, comme il lui plaira, & à leur faire maltraiter ceux qu'il n'aimera pas.

AINSI, il faut qu'une République ait, ſur toutes choſes, les yeux ouverts ſur les Citoyens, pour qu'ils ne trament pas contre ſa liberté, ſous prétexte de faire du bien, & qu'elle faſſe en ſorte que le crédit, qu'ils acquiéreront, ſoit utile à l'Etat, & non pas préjudiciable, comme nous le montrerons en ſon lieu.

CHAPITRE XLVII.

Encore que les hommes ſe trompent à l'égard du général, ils ne le font jamais à l'égard des particuliers.

NOUS avons remarqué ci-deſſus, que le Peuple Romain vint à ſe laſſer de Conſuls, & qu'il vouloit, ou que des gens de ſon ordre puſſent parvenir à ce grade, ou que du moins leur pouvoir fût limité. La Nobleſſe ne voulut point conſentir qu'une autorité fut avilie, ni par l'une, ni par l'autre, de ces voies : mais, en prenant un milieu, elle voulut bien qu'on créât quatre Tribuns, avec le même pouvoir que les Conſuls, & qu'on pût les tirer d'en-

d'entre le Peuple, auſſi bien que du Corps des Nobles. Cela ſatisfit le Menu-Peuple, parce qu'il croyoit avoir aboli le Conſulat par cette voie, & que lui-même ſe trouvoit en même tems élevé à la plus grande autorité.

MAIS, cela produiſit un effet remarquable; c'eſt que quand on vint à la création des Tribuns, & le Peuple pouvant les tirer tous de ſon Corps, il les tira tous de celui de la Nobleſſe. C'eſt ce qui fait dire à Tite-Live, *Que l'évènement de cette Aſſemblée fit bien voir qu'on procede avec tout un autre eſprit dans une diſpute, où il s'agit de l'honneur & de la liberté, qu'on ne fait après la chaleur de la diſpute, lorſqu'il eſt queſtion d'agir d'un droit jugement* *. Quand j'examine d'où cela peut venir, je croi que c'eſt de ce que les hommes ſe trompent aiſément dans les choſes générales, mais qu'il n'en eſt pas de même dans les particulieres. Le Menu-Peuple de Rome croyoit aiſément qu'il méritoit le Conſulat, parce qu'il faiſoit

* Quorum comitiorum eventus docuit, alios animos in contentione libertatis & honoris, alios ſecundùm depoſita certamina in incorrupto judicio eſſe.

ſoit la partie la plus nombreuſe de la Ville; qu'il avoit plus de part aux périls de la guerre; & que c'étoit en lui que réſidoit la force, qui conſervoit la République dans ſa liberté, & qui l'élevoit à la gloire. Et comme l'envie de parvenir aux prémieres charges lui paroiſſoit fondée ſur de bonnes raiſons, il voulut en obtenir le pouvoir, à quelque prix que ce fût.

MAIS, lorſqu'il falut éxaminer ceux de ſes gens qui y ſeroient propres, il en reconnut la foibleſſe. Il jugea, que pas un d'eux en particulier ne méritoit ce qui ſembloit être dû au Corps en général: ainſi, ne voulant pas faire une choſe honteuſe, en élevant des Sujets indignes, il eut recours à ceux qui le méritoient. Cette réſolution, donnant de l'admiration à Tite-Live, le fait écrier: *Où trouveriez-vous à préſent un ſeul Particulier qui eût cette modeſtie, cette équité, & cette grandeur d'ame, qui étoit alors le partage d'un Peuple tout entier* *?

POUR

* Hanc modeſtiam æquitatemque & altitudinem animi ubi nunc in uno inveneris, quæ tunc populi univerſi fuit?

POUR fortifier un tel éxemple, on peut encore rapporter cettui-ci, qui eſt aſſez remarquable, & qui arriva à Capouë, après qu'Annibal eut défait les Romains auprès de Cannes. Cette défaite ayant fait ſoûlever toute l'Italie, Capouë fut auſſi ſur le point d'en faire autant, à cauſe de l'aigreur qu'il y avoit entre le Peuple & le Sénat; & Pacurius Calanus en étant alors le prémier Magiſtrat, qui connoiſſant le danger qu'il y avoit ſi cette Ville-là ſe ſoûlevoit, il réſolut, avec l'autorité dont il étoit revétu, de réconcilier le Peuple avec la Nobleſſe. Ayant donc formé ce deſſein, il aſſembla le Sénat, à qui il dit l'animoſité que le Peuple avoit contre eux tous, & le danger où ils étoient d'en être aſſaſſinez, & la Ville rendue à Annibal, parceque les Romains étoient abbatus. Il ajoûta, que, s'ils vouloient le laiſſer faire, il viendroit à bout de remettre la bonne intelligence entr'eux; mais, qu'il vouloit les renfermer dans le Palais, & leur ſauver la vie, en les remettant au pouvoir du Peuple.

LES Sénateurs conſentirent à cela. Pacurius fit enſuite aſſembler le Peuple; &, lui faiſant une harangue, dit, qu'il

qu'il avoit renfermé le Sénat dans le Palais, & que le tems étoit venu qu'il faloit dompter l'orgueil de la Nobleſſe, & ſe venger de tous les outrages qu'ils en avoient reçus; que, pour cet effet, il les avoit tous mis en lieu de ſeureté: mais, comme il croyoit qu'ils ne vouloient pas que leur Ville reſtât ſans Gouvernement, il jugeoit à propos de faire de nouveaux Sénateurs, devant que de tuer les autres; que, dans cette penſée, il avoit mis dans une bourſe les noms de tous ces Sénateurs-là; qu'il les en tireroit en leur préſence, & qu'il les feroit tous mourir l'un après l'autre, dès qu'ils auroient trouvé un Sujet capable de remplir la place de celui qu'on feroit mourir.

IL commença donc à en tirer un. Dès qu'on l'eut nommé, il s'éleva un grand cri, tous diſans, que c'étoit un homme fier, cruel, & arrogant; & Pacurius demandant qu'on fit le choix de celui qui rempliroit ſa place, toute l'Aſſemblée s'appaiſa, & garda le ſilence; &, après un peu d'eſpace, le Menu-Peuple en nomma un; mais, ſi-tôt que ſon nom fut prononcé, l'un commença à le ſifler, l'autre à rire, l'autre à en dire du mal d'une façon, & l'autre à

en

en parler d'une autre maniere; & ainſi, continuant de les nommer l'un apres l'autre, tous ceux, qui furent nommez, furent jugez indignes d'être Sénateurs: deſorte que Pacurius, profitant de cette occaſion, leur dit: *Puiſque vous jugez que cette Ville ne peut pas ſubſiſter ſans un Sénat, & que vous ne pouvez convenir entre vous de ceux qu'il faudroit mettre en la place des vieux Sénateurs, je croi que le mieux ſera, que vous vous remettiez bien les uns avec les autres; car, la terreur, où ces Sénateurs ont été juſqu'ici, les aura tellement humiliez & radoucis, que vous trouverez aſſeurement en eux la modération que vous cherchez inutilement ailleurs.* Etans donc demeurez d'accord de cela, la paix & la réconciliation s'en enſuivirent, & le Peuple vit bien qu'il s'étoit mécontenté, lorſqu'il fut queſtion de chercher, au milieu de lui-même, des Particuliers dignes de remplir les prémiers grades de l'Etat.

LES Peuples ſe trompent encore généralement dans le jugement qu'ils font des choſes, & des accidens qui les accompagnent; &, quand ils viennent à les éxaminer en détail, ils s'apperçoivent de l'erreur où ils étoient.

APRÈS l'année mille quatre cens qua-

quatre-vingt-quatorze, les principaux de Florence ayant été chaſſez de la Ville, & n'y ayant aucun Gouvernement réglé, mais plûtôt une certaine licence, conduite par l'ambition, & les choſes allant, par conſéquent, de mal en pis, pluſieurs d'entre le Peuple voyoient bien la ruine de la République, & n'en appercevant point d'autre cauſe manifeſte, ils en accuſoient l'ambition de quelque Grand, qui fomentoit les deſordres, afin d'établir un Gouvernement ſelon ſon intérêt, & d'opprimer la liberté publique. Ces gens du Peuple ſe trouvoient dans les Places, & ſous les Porches, où ils faiſoient des médiſances de pluſieurs Citoyens, les menaçant que, s'ils pouvoient une fois parvenir à être du nombre des *Seigneurs*, ils trouveroient bien moyen de découvrir la trahiſon, & d'en châtier les auteurs. Et il arrivoit ſouvent que ces gens-là parvenoient aux prémieres charges; &, ſi-tôt qu'ils y étoient parvenus, & qu'ils voyoient les choſes de plus près, ils appercevoient bien la ſource des deſordres, les dangers qui menaçoient l'Etat, & la difficulté d'y apporter du remede. Comme donc ils voyoient que ce n'étoit pas les gens, mais les mauvais.

vais tems, qui étoient cauſe du deſordre, ils changeoient auſſi-tôt de penſée, & prenoient une conduite toute différente ; parceque la connoiſſance des faits particuliers les tiroit de l'erreur, où ils étoient, lorſqu'ils ne regardoient les choſes qu'en gros, & dans le général. De ſorte que ceux qui les avoient vûs, pendant qu'ils étoient encore Particuliers, parler comme ils faiſoient ; &, les voyant enſuite ſe taire lorſqu'ils étoient dans le Gouvernement, ils venoient à ſe perſuader, que cela ne provenoit point d'une meilleure connoiſſance qu'ils euſſent de l'état des choſes, mais de ce qu'ils s'étoient laiſſez gagner par les Grands. Or, comme cela arrivoit à bien des gens, il s'en fit un Proverbe entr'eux, diſant : *Tel, qui paroit diſpoſé d'une façon dans la Place, l'eſt d'une autre dans le Palais.*

SI donc on fait réfléxion ſur tout ce qu'on vient de dire, l'on verra qu'il eſt aiſé de faire ouvrir promptement les yeux à tout un Peuple ; pourvû que, lorſqu'il ſe trompe dans le général, l'on trouve les moyens de le faire entrer dans le détail, comme Pacurius fit à Capouë, & comme fit le Sénat à Rome. Je croi, outre cela, qu'on en peut

peut tirer cette conclusion, que jamais un homme sage ne doit éviter d'être jugé par tout un Peuple, sur des faits particuliers, & sur la distribution des Charges & des Dignitez, parceque c'est-là, où le Peuple ne se trompe pas, ou, du moins, cela lui arrive rarement; ce qui arrivera bien plus souvent, quand les distributions des Emplois se feront par un petit nombre de personnes. Et là-dessus je trouve qu'il est assez à propos de faire voir, dans le Chapitre suivant, la méthode que le Sénat de Rome observoit pour tromper le Peuple dans la distribution qu'il faisoit des Charges.

CHA-

CHAPITRE XLVIII.

Lorſqu'on voudra qu'une Charge ne ſoit pas conférée à un homme de néant, ou à un ſcélérat, qu'on la faſſe briguer par un homme qui le ſoit exceſſivement, ou par un autre qui ſoit extrêmement qualifié, & parfaitement honnête-homme.

QUAND le Sénat appréhendoit qu'on ne fît des Tribuns, qui euſſent une autorité conſulaire, & qui pourtant fuſſent tirez d'entre le Menu-Peuple, il ſuivoit toûjours l'une de ces deux méthodes; ou bien il faiſoit briguer cet Emploi par les hommes du prémier ordre qui fuſſent à Rome; ou bien il gagnoit quelqu'un de la lie du Peuple, très indigne d'un tel honneur, & d'une naiſſance extrêmement baſſe, qui, ſe mêlant avec les autres Particuliers, auſſi du Menu-Peuple, qui étoient un peu plus diſtinguez, briguoit de ſon côté la Charge qu'on devoit remplir. Un Sujet ſi ſale, & ſi bas, faiſoit que le Menu-Peuple avoit de la confuſion à penſer même de lui donner

ner la Charge; & cet autre homme, ſi qualifié, & d'un ſi grand mérite, reduiſoit ce même Peuple à avoir honte de lui refuſer ce qu'il demandoit. Tout ceci vient à propos du Chapitre précédent, où l'on a fait voir, que ſi le Peuple ſe trompe dans les choſes générales, cela ne lui arrive pas dans les particulieres.

CHAPITRE XLIX.

Si les Etats, qui ont été libres dans leur origine, comme Rome, ont de la peine à trouver des loix qui les maintiennent en poſſeſſion d'une telle liberté; ceux, qui ont été eſclaves dès leur naiſſance, ſont preſque dans l'impoſſibilité de devenir libres.

L'HISTOIRE de la République Romaine fait voir aſſez combien il eſt difficile de pourvoir à toutes les loix néceſſaires, pour maintenir une République dans la poſſeſſion de ſa liberté; car, quoique Rome, dans ſon commencement, eût été munie de bonnes loix par Romulus, depuis par Numa,

ma, par Tullus Hoſtilius, par Servius, &, enfin, par les *Decemvirs*, qui furent créez pour cela; néanmoins, dans le Gouvernement de la République, on découvroit tous les jours de nouveaux beſoins, qui mettoient Rome dans la néceſſité de faire de nouveaux reglemens, comme il arriva dans la création des Cenſeurs, qui furent un de ces ſecours qui ſervirent à conſerver la liberté dans la Ville, tant qu'elle la poſſéda; parceque, comme ils étoient devenus les maitres des mœurs de la Ville, ils furent la principale cauſe qui empêcha les Romains de ſe corrompre plus vite.

IL eſt vrai qu'on fit une faute dès le commencement qu'on créa un tel Magiſtrat, parce qu'on le faiſoit durer cinq ans dans ſa fonction. Mais, peu de tems après, cet abus fut réformé par le *Dictateur Mamercus*, qui reduiſit les Cenſeurs à ne pouvoir pas l'être plus longtems que dix-huit mois: & les Cenſeurs, qui étoient pour lors en Charge, en eurent tant de reſſentiment, qu'ils chaſſérent du Sénat ce Mamercus; ce qui déplut également, & au Peuple, & aux Magiſtrats. Mais, parce qu'on ne voit point que Mamer-

cus ait pû s'en garantir, il faut qu'il y ait du défaut dans l'Hiſtoire, ou que Rome n'eût pas de bons reglemens là-deſſus; car, il faut bien éviter qu'une République ſoit diſpoſée d'une certaine maniere, que, lorſqu'un Citoyen fera paſſer une loi néceſſaire pour maintenir la liberté, il puiſſe en recevoir du préjudice, ſans reſſource, & ſans pouvoir s'en garantir.

MAIS, pour revenir au commencement de ce diſcours, je dis, qu'en créant un tel Magiſtrat, il faut conſidérer, que, ſi les Etats, qui ont eu une naiſſance libre, & qui d'eux-mêmes ſe ſont corrompus, comme a fait Rome, ont des peines extrêmes à trouver des loix propres pour les conſerver dans leur liberté, il ne faut pas s'étonner que les Etats, qui ont commencé par l'eſclavage, ayent, non ſeulement de la difficulté, mais même de l'impoſſibilité, à ſe régler, de maniere qu'ils puiſſent ſubſiſter dans la jouïſſance de la liberté & du repos, comme nous voyons qu'il eſt arrivé à la République de Florence, qui étant née ſous l'Empire Romain, & ayant toûjours ſubſiſté dans la dépendance des autres, elle eſt demeurée ſujette, & ſans penſer

ſer à elle-même pendant un tems. Depuis, ayant eu l'occaſion de reſpirer, elle commença à faire ſes loix, qui étant mêlées des anciennes, qui étoient mauvaiſes, elles ne pûrent pas être bonnes; &, ainſi, elle a ſubſiſté pendant deux cens ans, qui eſt le tems qu'on commença à le bien connoitre, ſans avoir jamais eu un Gouvernement, qu'on pût avec raiſon appeller du nom de République. Et les difficultez, qui ſe ſont trouvées à Florence, ont été auſſi dans tous les autres Etats, qui ont eu leurs commencemens ſemblables au ſien; & quoique le Peuple, par les ſuffrages libres, ait ſouvent donné ample pouvoir à un petit nombre de Citoyens de réformer le Gouvernement, jamais pourtant ces Citoyens ne l'ont mis ſur le pied de l'utilité publique, mais ſeulement par rapport à la faction dont ils étoient; ce qui, bien loin d'apporter l'ordre dans la République, n'a fait qu'en augmenter les abus.

MAIS, pour venir à quelque éxemple particulier, je dis, qu'un homme, qui fonde une République, doit éxaminer, ſur-tout, entre les mains de qui il remet le droit de vie & de mort ſur les Citoyens. Cela étoit bien réglé à Ro-

me; car, on y avoit droit d'appeller au Peuple pour l'ordinaire: mais, s'il ſurvenoit quelque cas, où le délai de l'éxécution eût été dangereux, à cauſe des longueurs de l'appel, on avoit alors recours à un *Dictateur*, qui faiſoit faire l'éxécution inceſſamment, & l'on n'en venoit-là qu'aux extrémitez.

MAIS, pour Florence, & les autres Villes de même origine qu'elle, étant eſclaves, elles avoient chez elles un étranger, que le Souverain y envoyoit, & qui étoit revétu de ce pouvoir-là. Puis, quand ces Villes ſont devenues libres, elles ont toûjours conféré ce pouvoir à un étranger, qu'on appelloit le *Capitaine*; ce qui étoit une choſe très pernicieuſe, car rien n'étoit plus aiſé aux Grands, que de corrompre un tel homme.

ENSUITE, ce reglement s'étant changé par les différens changemens ſurvenus dans le Gouvernement, l'on vint à créér huit Citoyens pour faire la charge de ce *Capitaine*. Mais, ce reglement devint déteſtable, de méchant qu'il étoit auparavant, pour les raiſons que nous avons déjà dites, que le petit nombre a toûjours favoriſé le petit nombre, & ſeulement les plus puiſſans.

LA

LA République de Veniſe s'eſt bien garantie de cet abus, ayant établi le Conſeil des *Dix*, avec le pouvoir de punir ſans appel toutes ſortes de Citoyens. Mais, parceque ce Conſeil n'auroit pas la force de châtier les Grands, encore qu'il en ait le pouvoir, cette République a établi les *Quarantaines* *: &, de plus, elle a ordonné que le Conſeil des *Pregadi* †, qui eſt ſon Sénat, ait auſſi le pouvoir de les punir. De ſorte que, s'il y a des accuſateurs, l'on ne manque pas de Magiſtrats, pour tenir les Grands dans le devoir.

IL ne faut donc pas s'étonner, ſi Rome, qui a fait ſes reglemens elle-même, & par le moyen de tant de Grands Hommes qui l'ont gouvernée, a trouvé tous les jours des raiſons pour faire de nouveaux reglemens en faveur de la liberté; il ne faut pas, dis-je, être ſurpris

* Ce ſont des Tribunaux compoſés de quarante Juges, & chacun de ces Tribunaux a ſes affaires propres à chacun d'eux, comme la *Quarantaine* criminelle qui regarde les crimes; la *Quarantaine* civile, &c.

† Ce Conſeil eſt compoſé de deux cens Sénateurs, qu'on appelle *Pregadi*, c'eſt-à-dire, *Priez*; parce qu'au commencement on les prioit de ſe charger des ſoins de la République.

pris, que dans les autres Etats, dont l'origine n'a pas été ſi avantageuſe, il ſe trouve des difficultez inſurmontables pour réformer leur Gouvernement.

CHAPITRE L.

Un Conſeil, ou un Magiſtrat, ne doit jamais arrêter le cours des affaires publiques.

TITUS QUINTIUS CINCINNATUS, & Cneus Julius Mentus, Conſuls Romains, étant brouillez enſemble, ils arrêtoient le cours de toutes les affaires publiques: ce que le Sénat voyant, il leur conſeilloit de faire un *Dictateur*, afin qu'il fît ce qu'eux ne pouvoient faire, à cauſe de leurs démélez. Mais, ces Conſuls, qui étoient oppoſez en toute autre choſe, n'étoient d'accord qu'en celle-ci, de ne vouloir point de *Dictateur*. Ainſi, le Sénat, n'ayant point d'autre expédient, eut recours aux Tribuns, qui, ſe joignans à lui, obligérent les Conſuls d'obéïr.

L'ON doit là-deſſus remarquer, premiérement, l'utilité des Tribuns, qui ne

ne ſe bornoient pas à tenir en bride l'inſolence dont les Grands uſoient contre le Peuple; mais qui, outre cela, mettoient ces mêmes Grands dans le devoir, lorſqu'ils ſe maltraitoient les uns les autres. L'autre choſe, qu'on doit obſerver dans cette rencontre, c'eſt qu'il ne faut jamais permettre que, dans une République, un petit nombre de gens ait le pouvoir d'arrêter les affaires, qui ſont néceſſaires pour le Gouvernement de l'Etat. Par éxemple, quand vous donnez le pouvoir à un Conſeil de diſtribuer certaines charges, ou certains avantages, ou que vous mettez certaines affaires au pouvoir d'un tel Magiſtrat, il faut faire une loi, qui l'oblige à s'acquitter de ce qu'il a à faire; ou, en cas qu'il ne le fît pas, ordonner qu'un autre le fera: autrement votre reglement ſeroit défectueux, comme on vit qu'il l'eût été à Rome, ſi l'on n'eût pas pû oppoſer l'autorité des Tribuns à l'opiniâtreté de ces Conſuls.

DANS la République de Veniſe, le grand Conſeil diſtribue les charges & les avantages; mais, il eſt quelquefois arrivé que la plus grand' part des Conſeillers, ſoit par négligence, ou par

quelque mauvaiſe ſuggeſtion, ne vouloient point créér de nouveaux Magiſtrats, pour remplir la place de ceux qui ſortoient de charge, ſoit dedans, ſoit dehors la Ville. Cela produiſoit un grand deſordre, parceque tout d'un coup les Villes, qui dépendoient d'eux, & Veniſe même, ſe trouvoient dépourvues de leurs propres Juges, & l'on ne pouvoit rien obtenir, ſi tous ces gens-là n'étoient pas ſatisfaits, ou trompez. Et, enfin, cet inconvénient auroit été ruineux à la République, ſi les plus prudens des Citoyens n'y euſſent pourvû ; car, ils prirent ſi bien leur tems, qu'ils firent une loi, par laquelle il étoit ordonné, que, quoique le terme des Magiſtrats, ou de la Ville, ou de Terre ferme, fût expiré, ils continuaſſent pourtant à éxercer leurs charges, juſqu'à ce que leurs ſucceſſeurs dans ces charges s'en fuſſent mis en poſſeſſion. Et, par cette loi, l'on trouva moyen d'empécher le Conſeil d'arréter toutes les fonctions de l'Etat; ce qui auroit pû enfin le faire périr.

CHA-

CHAPITRE LI.

Une République, ou un Prince, doit perſuader, que c'eſt par libéralité qu'on fait les largeſſes, que la néceſſité oblige de faire.

LES ſages font toûjours en ſorte, qu'on leur eſt obligé de ce qu'ils font, encore que la néceſſité les y oblige. Cette prudente conduite fut bien obſervée par le Sénat Romain, lorſqu'il ordonna, que les gens, qui alloient à l'Armée, n'iroient plus à leurs dépens; mais, qu'ils ſeroient payez du Public. Car, le ſage Sénat voyant bien que les Particuliers, faiſant la guerre à leurs dépens, on ne pouvoit pas la faire longtems, &, par conſéquent, qu'on ne pouvoit pas faire des ſiéges de Places, ni conduire les Armées bien loin; que, cependant, il étoit néceſſaire de faire l'un & l'autre; il réſolut donc qu'on donneroit la ſolde: mais, ils la donnérent d'une certaine maniere, qu'ils ſe firent honneur de ce que la la néceſſité les obligeoit de faire, &

cette largeſſe parut ſi grande au Menu-Peuple, que Rome en fut toute en mouvement, pour la joie qu'on reſſentoit d'une ſi grande grace, que jamais on n'eût ôſé demander de ſoi-même. Et bien que les Tribuns fiſſent tout leur poſſible, pour montrer au Peuple que cela alloit plus à ſa charge, qu'à ſon ſoulagement, parcequ'il faloit mettre des impôts pour pouvoir payer la ſolde, cependant, ils ne peurent jamais empêcher que le Peuple ple ne reçût cela comme une faveur, qui parut encore plus grande par la maniere dont le Sénat impoſa les taxes néceſſaires pour cela; parceque les plus groſſes furent impoſées ſur la Nobleſſe, & furent les prémieres payées.

CHA-

CHAPITRE LII.

Si l'on veut arrêter la puiſſance d'un Particulier, qui s'éleve trop dans une République, il n'y a point de moyen plus certain, ni moins éclatant, que de lui couper le chemin par où il s'éleve à une telle puiſſance.

L'ON voit, par le diſcours précédent, en quel crédit la Nobleſſe ſe mit auprès du Menu-Peuple, par les marques de libéralité qu'elle lui avoit données, en ordonnant qu'on gageroit les ſoldats, & par la maniere dont elle impoſa les taxes. Et ſi la Nobleſſe ſe fût toûjours tenue dans ces bornes, elle auroit prévenu tous les mouvemens, qui ſont ſurvenus dans la Ville, & elle auroit fait perdre aux Tribuns le crédit qu'ils avoient auprès du Peuple; & par conſéquent, tout leur pouvoir ſeroit tombé. Il eſt vrai, qu'il n'y a point de meilleur expédient, ni moins éclatant, pour s'oppoſer à l'ambition d'un Citoyen, & ſur-tout dans une République corrompue, que de le

prévenir dans les moyens qu'il prend pour s'élever à l'autorité qu'il veut acquérir.

SI ce moyen eût été mis en uſage contre Coſme de Medicis, ſes ennemis en auroient eu bien meilleur marché, que de le chaſſer de Florence; parceque, ſi les Citoyens, qui lui étoient contraires, euſſent pris la méthode de faire du bien au Peuple, ils auroient arraché des mains de leur ennemi les armes dont il ſe prévaloit le plus contr'eux, & ils l'auroient fait ſans trouble, & ſans éclat.

PIERRE SODERINI n'étoit venu à bout d'acquérir le pouvoir qu'il avoit dans Florence, que par la protection dont il favoriſoit tout le Peuple; & par-là il s'étoit acquis la réputation d'aimer la liberté publique. Et certes, il étoit bien plus aiſé aux Citoyens, qui jalouſoient ſa puiſſance, il étoit plus honnête, moins dangereux, & moins préjudiciable à l'Etat, de le prévenir dans les moyens dont il ſe ſervoit pour parvenir à ſes fins, que de vouloir s'oppoſer ouvertement à lui, en riſque de perdre la République, pour perdre Soderini; car, ſi on lui avoit arraché des mains les armes dont

il

il ſe ſervoit pour ſe rendre fort, ce qui étoit aiſé à faire, l'on auroit pû, après cela, le conſerver dans tous les Conſeils, & dans toutes les Aſſemblées publiques, ſans que cela eût tiré à conſéquence, & ſans qu'on y eût été obligé de garder des ménagemens.

OR, ſi quelqu'un répond, qu'il eſt vrai que les Citoyens, ennemis de Soderini, firent une faute de ne pas le prévenir dans le chemin par où il marchoit pour s'acquérir l'amour du Peuple; mais, qu'il n'en fit pas une moindre, à ſon tour, de ne pas prévenir ſes ennemis ſur les moyens, dont ils ſe ſervoient pour le retenir dans la crainte; Soderini mérite d'être excuſé là-deſſus, tant parcequ'il lui étoit difficile d'en venir à bout, que parceque la choſe n'étoit pas honnête en elle-même: car, le chemin que ſes ennemis prenoient pour l'abbatre, c'étoit en prenant le parti de Medicis, par le moyen duquel ils vinrent enfin à bout de le perdre. Soderini donc ne pouvoit pas honnêtement entrer dans la faction des Medicis, parcequ'il ſe fût perdu de réputation, s'il eût ruiné la liberté de Florence, qu'on avoit miſe en garde entre ſes mains. De plus, comme il ne

pouvoit pas ſe lier & ſe joindre à cette faction tout d'un coup, & en ſecret, la choſe eût été très dangereuſe pour lui; car, dès qu'on auroit découvert ſon intelligence avec Medicis, il ſeroit devenu ſuſpect & odieux au Peuple; ce qui eût donné à ſes ennemis des moyens pour le perdre, qu'ils n'avoient pas auparavant.

AINSI, les hommes doivent conſidérer les défauts & les riſques, qui ſe rencontrent dans un parti qui ſe préſente, & ſe donner bien garde d'y entrer, lorſque le péril ſurpaſſe l'avantage qu'on en peut tirer; car, ſi l'on ſuit une autre route, il en arrivera comme à Ciceron, qui, voulant ruiner le crédit d'Antoine, l'augmenta, puiſqu'après l'avoir fait déclarer ennemi du Sénat, ſachant qu'il avoit une grande Armée, compoſée la plûpart des Soldats qui avoient ſuivi Céſar, Ciceron voulut lui détourner ces Soldats; ce qui fit qu'il conſeilla au Sénat d'élever Octave, & de l'envoyer avec l'Armée & les Conſuls contre Antoine, diſant, que, dès que les Troupes de ſon Armée entendroient ſeulement le nom d'Octave, neveu de Céſar, elles ne manqueroient pas de paſſer dans ſon Armée,

en

en abandonnant Antoine, qui demeurant, par-là, deſtitué de partiſans, il ſeroit aiſé de l'accabler.

MAIS, il en arriva tout le contraire, parce qu'Antoine corrompit Octave, qui ſe joignit à lui, en abandonnant les intérêts du Sénat & de Ciceron. Cette alliance fut l'entiere deſtruction des Grands; ce qui n'étoit pas malaiſé de prévoir, car il ne faloit jamais prendre le parti que prit Ciceron; mais, il faloit toûjours redouter un nom, qui avoit détruit ſi glorieuſement tous ſes ennemis, & qui s'étoit élevé dans Rome à l'autorité ſouveraine, & il ne faloit pas s'attendre que les gens d'un tel nom, ou ceux, qui entroient dans les mêmes intérêts, fuſſent en état de faire jamais rien en faveur de la liberté.

CHAPITRE LIII.

Le Peuple ſouhaite ſouvent ce qui lui eſt pernicieux, étant trompé par une fauſſe apparence d'utilité; & rien n'excite davantage ſes mouvemens, que les fortes eſpérances, & les grandes promeſſes.

AUSSI-TÔT que la Ville des Vejentins fut priſe, il vint une penſée dans l'eſprit du Peuple Romain, qu'il ſeroit avantageux que la moitié d'entr'eux allât habiter cette Ville, s'imaginans qu'elle pouvoit enrichir la moitié des Citoyens, parce qu'elle avoit un bon & un grand territoire, qu'elle renfermoit beaucoup de maiſons, & qu'elle étoit proche de Rome; ce qui auroit fait que la conduite de la République n'auroit reçeu aucun préjudice. Mais, le Sénat & les plus ſages d'entre les Romains trouvérent la choſe ſi inutile, & même ſi deſavantageuſe, qu'ils diſoient hautement, qu'ils mourroient plûtôt que de conſentir à une telle réſolution. L'affaire ayant donc produit une grande conteſta-

teſtation, le Menu-Peuple s'emporta tellement contre le Sénat, qu'on en ſeroit venu aux armes, & à répandre du ſang, ſi cet illuſtre Corps ne ſe fût mis à couvert de quelques anciens Citoyens, dont le mérite les rendoit ſi vénérables au Peuple, qu'ils arrêtérent ſon inſolence.

IL faut remarquer deux choſes ici. La prémiere, que le Peuple, ſouvent trompé par une fauſſe apparence de bien, deſire lui-même ſa propre ruine, & ſi l'on ne vient pas à bout de lui perſuader que c'eſt un véritable mal, la République ne manque jamais de courir de grands riſques, & de recevoir de grands préjudices. Et, s'il arrive par hazard que ce Peuple n'ait confiance en perſonne, comme cela n'eſt pas impoſſible, ſur-tout ayant été déçu de longue main, ou par quelqu'un, ou par la choſe même, il faut abſolument qu'il périſſe. Le Poëte Dante, dans le diſcours qu'il fait de la Monarchie, dit, pour confirmer ce que je viens d'avancer, que le Peuple crie ſouvent: *Vive nôtre ruine, & périſſe nôtre proſpérité.*

CETTE incrédulité du Peuple eſt cauſe, que quelquefois on manque de pren-

prendre le bon parti dans les Républiques, comme on l'a remarqué des Venitiens, qui, ſe voyant attaquez de tant d'ennemis, ne pûrent, avant leur deſolation, prendre le parti d'en gagner quelqu'un, en reſtituant ce qu'ils avoient uſurpé, & ce qui leur avoit attiré une telle guerre, & fait briguer tant de Princes contr'eux.

SI donc l'on fait réfléxion ſur ce qui eſt aiſé, ou difficile, à perſuader à un Peuple, l'on peut y apporter cette diſtinction; ou ce que vous avez à perſuader a l'air d'abord de gain, ou de perte; ou bien a l'air d'une entrepriſe vigoureuſe, ou d'un deſſein lâche. Toutes les fois qu'une choſe que vous propoſerez paroitra utile, quoiqu'elle ſoit ruineuſe, & quand le parti que vous préſenterez aura l'air d'être une affaire de vigueur, quoiqu'il couvre ſous cette belle apparence la perte de l'Etat, contez qu'il ſera toûjours aiſé de le perſuader à une multitude de Menu-Peuple; &, de même, il ſera toûjours difficile de perſuader un parti qui aura des apparences deſavantageuſes, quoique dans le fond il renfermât le ſalut de l'Etat.

CE que j'avance-là ſe confirme par mil-

mille éxemples, tant des Romains que d'autres Nations, tant anciens que modernes. Ce fut de-là que vint la ſiniſtre impreſſion que le peuple de Rome reçût à l'égard de Fabius Maximus, qui ne pouvoit venir à bout de perſuader à ce Peuple, que c'étoit le bien de l'Etat de conduire la guerre lentement, & de la ſoûtenir, ſans en venir aux priſes avec Annibal: car, ce Peuple jugeoit que cette conduite marquoit de la lâcheté, & il ne voyoit pas l'utilité qui étoit cachée ſous cette fauſſe apparence, & Fabius n'avoit pas des raiſons aſſez fortes pour le deſabuſer. Or, les Peuples ſont ſi aveuglez par des entêtemens de cette force, que, quoique les Romains euſſent donné le pouvoir au Meſtre de Camp, Général de la Cavalerie, qui commandoit ſous Fabius, d'en venir aux mains avec Annibal, & que cette permiſſion eût mis l'Armée de la République en riſque d'être défaite, ſi Fabius ne l'eût empéché par ſa prudence, cette expérience ne ſuffit pourtant pas pour deſabuſer ce Peuple, qui créa depuis Varron Conſul, ſans qu'il fût pourvû d'autre mérite, que de celui d'avoir publié, dans toutes les rues & dans toutes les places de

Ro-

Rome, qu'il ne manqueroit pas de battre Annibal, ſi l'on vouloit lui en donner le pouvoir. Cette belle création produiſit la bataille de Cannes, & le grand échec qu'on y reçût, qui mit Rome à deux doigts de ſa ruine.

JE veux encore, à ce propos, rapporter un autre exemple des Romains. Annibal avoit été en Italie pendant huit ou dix ans, & dans cet eſpace il y avoit peu de Cantons de tous ces Païs-là, qu'il n'eût rempli de corps morts des Romains. Dans ce tems-là l'on fit Sénateur M. Centenius Penula, homme de la lie du Peuple, mais qui avoit eu quelque emploi à la guerre. Cet homme dit, que, ſi l'on lui donnoit le pouvoir de faire une Armée de Volontaires, dans quelque lieu de l'Italie qu'il lui plaîroit, il s'engageoit de livrer bien-tôt Annibal vif ou mort. Le Sénat trouva cette demande téméraire. Cependant, comme on eut fait réfléxion, que ſi on la lui refuſoit, & que le Peuple vint à l'apprendre, il pourroit en arriver quelque mouvement, ou, du moins, quelque averſion & quelque chagrin de ces gens-là contre le Sénat, il réſolut d'accorder à cet homme ce qu'il demandoit, aimant mieux expoſer à

périr

périr tous ceux qui ſeroient aſſez fous pour le ſuivre, que de s'expoſer eux-mêmes à de nouveaux dégoûts de la part du Peuple, n'ignorant pas qu'un tel parti ſeroit fort applaudi, & qu'il ſeroit très difficile de le diſſuader. M. Centenius Penula alla donc à la rencontre d'Annibal, avec une Troupe de gens ſans ordre & ſans diſcipline, & il n'en vint pas plûtôt aux mains avec ce fameux Capitaine, qu'il fut défait & couché ſur le quarreau, avec tous ceux qui l'avoient ſuivi.

DANS la Gréce, jamais Nicius, homme très grave & très prudent, ne pût perſuader aux Athéniens, que c'étoit un méchant parti que d'aller attaquer la Sicile; mais, cette réſolution ayant prévalu ſur les avis de tous les gens ſages, il en ſurvint l'entiere ruine d'Athenes.

SCIPION étant fait Conſul, & ayant demandé d'être envoyé en Afrique, promettant par-là de ruiner Cartage, le Sénat n'y vouloit point conſentir, étant porté à ce refus par l'avis de Fabius Maximus; mais, Scipion menaça de propoſer la choſe au Peuple Romain, ſachant combien de tels partis ſont agréables à tous les Peuples.

L'ON

L'ON pourroit, à ce propos, rapporter des éxemples de notre République de Florence, comme lorſque Hercule Bentivoglio, qui commandoit les Troupes Florentines avec Antoine Giacomini, alla aſſiéger Piſe, après avoir battu Bartolomée d'Alviano auprès de S. Vincent. Cette expédition fut réſolue par le Peuple, qui ſe laiſſoit prendre par les fortes aſſeurances de Bentivoglio, quoique ce projet fût deſaprouvé par pluſieurs ſages Citoyens. Cependant, il n'y eut pas moyen de l'empécher, parce qu'il fut réſolu par les empreſſemens de tout le Peuple, qui faiſoit grand fond ſur les fortes promeſſes du Général. C'eſt ce qui me fait dire, que le moyen le plus court de ruiner une République, où le Peuple a du pouvoir, c'eſt de lui propoſer des entrepriſes vigoureuſes; car, elles ſeront toûjours acceptées dans tous les Etats où le Peuple a voix en chapitre, & ceux, qui ſeront d'un ſentiment différent, ne pourront jamais y apporter de remede.

MAIS, ſi de ſemblables inconvéniens ruinent des Républiques, il en arrive encore bien plus ſouvent la ruine des Citoyens, qui conduiſent de telles entrepriſes, parceque le Peuple s'étant en-

entêté de l'eſpérance de la victoire, lorſqu'il voit le contraire, il n'en accuſe, ni la fortune, ni le manque de forces de celui qui commande, mais ſon ignorance & ſon infidélité; &, là-deſſus, on le fait mourir, ou on l'empriſonne, ou on le relegue, comme il eſt arrivé à une infinité de Capitaines Cartaginois, & à pluſieurs Athéniens. Et il ne leur ſert de rien alors d'avoir remporté pluſieurs victoires avant cela, parceque la derniere défaite efface tous les ſervices précédens, comme il arriva à notre Antoine Giacomini, qui, n'ayant pas emporté Piſe, comme le Peuple s'y étoit attendu, & comme il l'avoit promis lui-même, il tomba dans une diſgrace ſi générale, que, nonobſtant mille belles actions qu'il avoit faites, il évita la mort, plûtôt par la compaſſion de ſes Juges, que par aucune raiſon, qui perſuadât le Peuple de ſon innocence.

CHAPITRE LIV.

Que l'autorité d'un grand homme eſt très puiſſante à retenir la violence d'une Populace mutinée.

LA ſeconde choſe remarquable ſur le texte qu'on a rapporté dans le diſcours précédent, c'eſt qu'il n'y a rien ſi propre à appaiſer une Populace mutinée, que la préſence d'un homme grave & d'autorité. Ce n'eſt donc pas ſans raiſon que Virgile dit *, Que

D'un front majeſtueux la tranquile préſence
Imprime du reſpect, & fait prêter ſilence.

IL faut donc, que, dans une Armée mutinée, ou dans une Ville troublée de révolte, celui, qui ſe trouve revétu de l'autorité & du commandement, ſurvienne alors, avec tout ce qui eſt capable

* Tum, pietate gravem ac meritis ſi forte virum, quem
Conſpexere, ſilent; arrectiſque auribus adſtant.
Eneid. Lib. I. vſ. 151.

pable de lui attirer de la déférence & du reſpect, ſe produiſant avec toutes les marques du rang qu'il tient, afin de ſe rendre plus vénérable.

IL n'y a pas longtems que Florence étoit partagée en deux factions, dont l'une s'appelloit *Frateſque*, & l'autre l'*Enragée*; & comme on en fut venu aux mains, les Frateſques eurent du pire. Pagolantonio Soderini, qui avoit beaucoup de crédit en ce tems-là dans la République, ſe trouva engagé dans cette faction. Le Peuple, allant donc en armes à ſa Maiſon pour la ſaccager, y trouva par hazard l'Evêque de Volterne, frere de Soderini, & qui eſt à préſent Cardinal. Ce Prélat, entendant l'émeute, & appercevant cette troupe, s'habilla le plus ſuperbement qu'il put, & ayant mis par deſſus ſes habits le Roquet d'Evêque, il ſe préſenta devant ces gens en armes, & arrêta leur fougue par le diſcours qu'il fit; ce qui fut remarqué & applaudi dans la Ville pendant pluſieurs jours.

JE conclus donc, que, pour appaiſer une Populace en émeute, il n'y a rien de ſi propre, ni de ſi néceſſaire, que la préſence d'un homme majeſtueux & vénérable. Et, pour revenir au ſujet

du Chapitre précédent, l'on voit avec quelle opiniâtreté le Menu-Peuple de Rome embraſſoit le parti d'aller à Veies, parce qu'il s'étoit entêté d'un prétendu avantage, ſans appercevoir le préjudice, qui étoit caché ſous cette belle apparence; & comme cela produiſit beaucoup d'émotions & de tumultes, il en ſeroit ſurvenu de fâcheuſes ſuites, ſi le Sénat n'eût pas arrêté la fureur du Peuple par le moyen de gens graves, & qu'il reſpectoit.

CHAPITRE LV.

Combien il eſt aiſé de conduire les affaires dans une République, où le Peuple n'eſt pas corrompu; & que là, où l'égalité regne, l'on ne peut faire une Monarchie; ni, où l'égalité ne ſe trouve pas, l'on ne peut faire de République.

QUOIQU'ON ait parlé ci-deſſus amplement de ce qu'il y a lieu de craindre, ou d'eſpérer, dans des Etats corrompus, il me ſemble pourtant qu'il eſt aſſez à propos d'examiner une réſolution du Sénat à l'égard du

du vœu que Camille avoit fait, de donner à Apollon la dixme du butin qu'il feroit ſur les Vejentins. Mais, ces dépouilles étant tombées entre les mains du Menu-Peuple de Rome, & étant fort difficile d'en faire un compte éxact, le Sénat fit un Edit, qui enjoignoit à chacun de rapporter en public la dixme de ce qu'il avoit pillé. Quoique cette réſolution n'eût pas de lieu, & que le Sénat trouvât depuis un autre expédient pour dédommager Apollon à la décharge du Peuple, l'on voit pourtant, par de telles réſolutions, combien le Sénat ſe confioit dans la bonté de ce Peuple, & comment il jugeoit qu'aucun ne différeroit d'apporter tout ce que l'Edit lui ordonnoit.

D'AUTRE PART, l'on voit comment le Peuple ne cherchoit point les moyens de ſouſtraire rien de l'Ordonnance, mais qu'il vouloit s'acquitter de ce qu'on éxigeoit de lui, quoiqu'il en marquât du chagrin. C'eſt-là un éxemple, qui, avec beaucoup d'autres, que nous avons déjà rapportez, fait voir combien ce Peuple étoit bon & dévôt, & combien l'on devoit faire fond ſur lui.

VÉRITABLEMENT, il ne faut rien attendre de bon dans les lieux, où une

telle probité ne regne pas, comme, par exemple, dans toutes les Provinces, qui ſont à préſent corrompues, & dans l'Italie, qui l'eſt particulierement par-deſſus les autres. La France même & l'Eſpagne ne laiſſent pas d'avoir une partie de la corruption, & ſi l'on ne voit pas dans ces Royaumes tant de deſordres qu'il en ſurvient tous les jours en Italie, cela ne vient pas tant de la bonté de leurs Peuples, qui eſt bien diminuée, comme de ce qu'ils ſont gouvernez par des Rois, qui les retiennent en union, & par leur vertu, & par l'état où ſe trouvent ces Royaumes, qui ne ſont pas encore entierement corrompus.

EN Allemagne on voit encore bien des Peuples avoir beaucoup de bonté & de dévotion, enſorte qu'il s'y trouve beaucoup de Républiques, qui ſe maintiennent libres, & qui obſervent leurs loix d'une maniere, qu'il n'y a perſonne, ni dehors, ni dedans, qui ôſe les attaquer *: &, pour prouver qu'une gran-

* Les grandes & promptes conquêtes, que Charles-Quint fit, quelques années après, dans ces Païs-là, font voir, ou que la maxime de notre Auteur n'eſt pas toûjours vraie, ou que ce grand Païs ne tarda guéres à ſe corrompre extrêmement.

grande partie de la bonté des Anciens regne encore dans ce Païs-là, je veux en rapporter un éxemple ſemblable à celui du Peuple & du Sénat de Rome, dont je viens de parler.

LES Républiques de cette grande Province, ayant beſoin d'argent pour les néceſſitez publiques, ont accoûtumé de faire impoſer par leurs Magiſtrats une taxe du centieme, ou du cinquantieme, de ce que chacun a vaillant; & lorſque la réſolution en eſt priſe, ſelon les loix du Païs, chacun va trouver ceux qui levent ces déniers, &, après avoir prêté le ſerment de payer ce qui lui eſt ordonné, il jette dans un coffre, deſtiné à cela, ce qu'il ſçait en conſcience devoir payer, & il n'y a que celui qui donne l'argent qui ſoit témoin de la ſomme; ce qui fait voir combien il regne encore de probité & de dévotion parmi ces Peuples-là. L'on doit être perſuadé que chacun y porte tout ce qu'il y doit porter, parceque, ſi cela ne ſe faiſoit pas, la taxe ne produiroit pas ce dont ils ont beſoin, comme faiſoient les impoſitions du tems paſſé; &, ſi l'on ne voyoit pas un ſemblable produit, l'on reconnoitroit la fraude, qui obligeroit enſuite à prendre d'au-

tres meſures pour tirer de l'argent. Cette bonté eſt d'autant plus admirable, qu'elle eſt extrêmement rare en ces tems ici. L'on voit même qu'il n'en eſt reſté que dans ces Païs-là; ce qui provient de deux cauſes. L'une, de n'avoir pas eu beaucoup de commerce avec leurs voiſins, parceque ceux-ci ne ſont pas allez chez eux, ni eux n'ont pas pris la peine d'aller chez les autres, s'étant contentez des biens qu'ils avoient, en vivant de ce que leur Païs produit, & faiſant leurs habits des laines qu'ils cueillent chez eux: deſorte que, n'ayant eu aucune occaſion de commercer avec les autres, ils n'en ont point pris la corruption, n'ayant pû, par conſéquent, imiter les François, les Eſpagnols, & les Italiens, trois Nations, qui, jointes enſemble, ſont la corruption du genre-humain.

LA ſeconde raiſon pourquoi la bonté & l'honneur ſe ſont ſi bien conſervez dans ces Républiques, qui ont, par conſéquent, maintenu leur liberté ſans aucune corruption, c'eſt qu'elles ne permettent pas qu'aucun de leurs Citoyens prennent l'air de vivre comme la Nobleſſe; mais, elles font en ſorte que leurs Sujets ſoyent toûjours égaux en-

entr'eux, ces Républiques-là étant ennemies jurées des gens de qualité, & des Gentilshommes, qui ſe rencontrent dans leurs Païs : & ſi par hazard il leur en tombe quelqu'un entre les mains, elles le font aſſommer, comme étant les corrupteurs du genre-humain, & la ſource de tous les deſordres.

OR, pour expliquer ce que ſignifie ce mot de Gentilhomme, je vous dirai, qu'on appelle Gentilshommes ceux qui vivent dans une abondante oiſiveté des revenus de leurs Terres, ſans avoir le ſoin, ni de les cultiver, ni de prendre aucune peine dans la vie. Une eſpece de gens d'une vie ſi infame ſont la peſte des Républiques & des Provinces. Mais, les plus pernicieux de tous ſont ceux, qui, outre le moyen de vivre dans l'indolence, ſont encore Seigneurs de Terres & de Châteaux, & ont des Vaſſaux, qui leur obéïſſent. Le Royaume de Naples, le Territoire de Rome, la Romagne, & la Lombardie, ſont pleines de ces deux eſpeces d'hommes. C'eſt ce qui a fait, que, dans tous ces Païs, il n'y a jamais eu, ni République, ni aucun Gouvernement libre, parcequ'une telle race eſt ennemie déclarée de l'Ordre, & de la Po-

lice, qui entretient de bons Citoyens dans une honnête liberté; & qui voudroit ériger une République dans un Païs, où il y auroit beaucoup de telles gens, il entreprendroit une choſe impoſſible. Mais, ſi quelqu'un étoit le maitre de réformer le Gouvernement d'un tel Païs, il faudroit qu'il prît le parti d'en faire une Monarchie; & la raiſon en eſt, que, quand on trouve la matiere ſi corrompue, que les loix ne ſuffiſent pas pour tenir chacun dans le devoir, il faut les armer d'une plus grande force; &, dès qu'elles ſont formées, il faut les mettre dans une main royale, qui, ayant un pouvoir abſolu & exceſſif, peut tenir aiſément en bride l'ambition & la corruption de ces petits Tyrans de Campagne.

CE que je viens de vous dire ſe vérifie aiſément par l'exemple de la Toſcane, où l'on a vû, pendant bien du tems, trois Républiques ſubſiſter dans une étendue fort bornée. Ces trois Républiques ſont Florence, Sienne, & Luques; & les autres Villes de la Toſcane ſont dans une dépendance de ces trois Etats, d'une maniere, qu'on voit bien, que, par leurs bons ordres, & par leur penchant naturel, elles conſervent

vent leur liberté, ou que, du moins, elles voudroient bien la conſerver. Tout cela vient de ce que, dans toute la Province, il n'y a aucun Particulier qui tienne des Châteaux à lui, & qu'il y a très peu de ces gens, qu'on appelle Gentilshommes; car, l'égalité y eſt ſi grande, qu'un homme prudent, & qui ſeroit bien informé du Gouvernement & de la Politique des anciennes Républiques, n'auroit pas de peine à y introduire la liberté. Mais, le malheur de cette Province, c'eſt que, juſqu'à nos jours, il ne s'y eſt rencontré perſonne, qui ait ſû, ou pû, entreprendre quelque choſe de ſi grand.

IL faut donc tirer de ce diſcours cette concluſion: qu'un homme, qui voudra reduire en République un Païs, où il y aura beaucoup de Gentilshommes, il n'en viendra jamais à bout, qu'après les avoir tous exterminez; & que celui, qui voudra fonder une Monarchie dans un Païs, où tout le monde ſera égal, il ne pourra jamais le faire, qu'il ne tire du milieu de ce Peuple, compoſé de gens tous égaux, pluſieurs d'entr'eux, qui auront l'eſprit ambitieux & brouillon, & qu'il les faſſe Gentilshommes, non pas de

nom, mais d'effet, en leur donnant des Châteaux, & des Terres *, leur ſoûmettant les autres, tant dans leurs perſonnes, que dans leurs biens, afin que, par le moyen de telles gens, il puiſſe maintenir ſa puiſſance, & qu'eux auſſi, appuyez du Prince, puiſſent ſatisfaire leur ambition, & qu'enfin tout le reſte du Peuple ſoit obligé de porter un joug, qu'il ne peut jamais ſe réſoudre à mettre ſur les épaules, que lorſqu'il y eſt contraint par la violence. Et comme, par cette conduite, l'on met de la proportion, entre celui qui force, & ceux qui ſont forcez, chacun demeure en repos dans l'état où il eſt.

OR,

* C'eſt la Politique du Roi d'Eſpagne aux Royaumes de Naples & de Sicile, où il eſt peu de Villages qui ne ſoient érigez en Principautez, en Duchez, en Marquiſats, &c.; car, ces Nations-là ſont fort amoureuſes de grands titres. Dans un Païs ſujet aux révolutions, une telle Politique ſert à deux fins; à ruiner les gens de qualité pour ſoûtenir de ſi grands titres, & à s'aſſeurer des Peuples, qu'on rend par-là eſclaves, & non pas les amis de la Nobleſſe : deſorte qu'ils ne s'aideront jamais les uns les autres à délivrer un Païs de la tyrannie; & ſi l'un de ces Corps travailloit à y introduire les étrangers, l'autre s'y oppoſeroit.

OR, parcequ'il n'y a qu'un homme fort puiſſant, & d'une prudence très rare, qui puiſſe venir à bout de faire une Monarchie d'un Païs propre à être République; &, au contraire, il y en a beaucoup qui l'ont entrepris, mais fort peu de gens ont ſû les moyens de le faire; car, la grandeur de la choſe étonne, d'un côté, les plus Grands Hommes, &, de l'autre, elle eſt remplie de tant d'obſtacles, qu'elle le fait tout manquer dès le commencement.

LA République de Veniſe, où les ſeuls Gentilshommes peuvent entrer dans les Charges, paroitra peut-être fort oppoſée à mon ſentiment. Mais, je répons, que cet éxemple ne renverſe point ma penſée; car, les Gentilshommes de cette République ne le ſont que de nom, & nullement d'effet, parceque leurs grands revenus ne ſont pas en Terres, mais leurs plus grandes richeſſes ſont fondées ſur la marchandiſe, & ſur des effets mobiliaires. De plus, pas un d'eux n'eſt Seigneur de Châteaux & de Vaſſaux; mais, ce titre de Gentilshommes, que ces Bourgeois ſe donnent, eſt un titre de dignité & de prééminence, qui n'eſt fondé ſur aucune qualité, qui fait

qu'ailleurs on appelle un certain genre d'hommes, des Gentilshommes. Et, comme les autres Républiques ont toutes des distinctions de gens sous des noms différens, Venise a voulu partager son Peuple en deux parties, dont l'une s'appelle Nobles, & les autres Populaires, en donnant aux prémiers seuls * le droit d'entrer dans les Charges, à l'exclusion des autres; ce qui ne produit aucun desordre dans cette République, pour les raisons que nous avons déjà dites.

QUAND donc il s'agira d'un Païs, où il se trouvera une égalité générale, il en faut faire une République; mais, il faut faire une Monarchie dans un Païs, où l'inégalité est grande: autrement,

* Il y a néanmoins aujourd'hui certaines Charges à Venise, destinées à ceux qu'ils appellent *Cittadini*, & où les Nobles ne peuvent entrer, comme celles de Chancelier, de Sécretaire d'Etat, de Sécretaire d'Ambassadeurs, de Résidens, &c.; mais, à proprement parler, ces Nobles & ces Citoyens sont tous des Marchands, dont les uns ont part au Gouvernement, & les autres en sont exclus, les prémiers abusant du pouvoir qu'ils ont sur tous ceux qui dépendent d'eux, dont ils éxigent de grandes soûmissions, avec le titre d'EXCELLENCE, comme s'ils étoient Princes.

ment, l'on fera une choſe fort mal proportionnée, &, par conſéquent, de peu de durée.

CHAPITRE LVI.

Les grands changemens, qui ſurviennent dans une Ville, ou dans une Province, ſont toûjours précédez par des ſignes qui les pronoſtiquent; ou bien, ils ſont annoncez par des gens qui les prédiſent.

L'ON voit par des éxemples anciens & modernes, qu'il n'eſt jamais ſurvenu d'évènemens fort conſidérables dans un Païs, qui n'ayent été pronoſtiquez, ou par des Devins, ou par des révélations, ou, enfin, par des ſignes au Ciel, & d'autres prodiges. Je n'en ſçai point la raiſon; mais, afin de n'en rapporter pas un éxemple fort éloigné, chacun ſçait comment Frere Jérôme Savanarole prédit la venue de Charles VIII. en Italie, & qu'outre cette prédiction l'on aſſeura auſſi par toute la Toſcane, avant cette venue, qu'on avoit vû en l'air au deſſus d'A-

rezzo des Gendarmes combattre les uns contre les autres, & qu'on avoit entendu le bruit des armes. Chacun ſçait encore, comme, avant la mort de Laurent de Médicis, le Dome de Florence fut frappé de la foudre dans le haut, avec une très grande perte à l'égard de cet édifice. Enfin, chacun ſçait qu'un peu devant que Pierre Soderini, que le Peuple avoit fait *Gonfalonier* pour ſa vie, fût dépouillé de cette Charge, & envoyé en éxil, le Palais fut auſſi frappé d'un autre coup de foudre.

L'ON pourroit encore rapporter pluſieurs autres éxemples, que j'ômettrai, crainte d'ennuyer le Lecteur. Je me contenterai d'ajoûter ſeulement celui dont Tite-Live parle, avant l'arrivée des Gaulois à Rome. C'eſt qu'un certain Marcus Ceditius, homme du Peuple, rapporta au Sénat, qu'en paſſant à minuit dans la rue neuve il avoit entendu une voix bien plus forte, que celle d'un homme, qui lui ordonna de déclarer aux Magiſtrats, que les Gaulois venoient à Rome.

JE croi, que la cauſe de ces évènemens doit être recherchée par des gens ſavans dans les choſes naturelles

&

& ſurnaturelles; ce qui n'eſt pas de ma portée. Néanmoins, s'il en faut croire certains Philoſophes *, l'Air pourroit être plein d'intelligences, qui ayant la vertu de prévenir l'avenir, & aimant les hommes, elles les avertiſſent par de tels ſignes, afin qu'ils ſe tiennent ſur leurs gardes. Mais, quoiqu'il en ſoit, l'on voit que rien n'eſt plus vrai, que de ſemblables évènemens, & qu'ils ne manquent jamais d'être ſuivis de choſes extraordinaires & nouvelles, dans les Païs qu'ils menacent.

* Il entend les Philoſophes Cabaliſtes, qui ſont encore aſſez communs à préſent.

CHAPITRE LVII.

Un Peuple aſſemblé eſt fort; & ſéparé, il eſt foible.

PLUSIEURS Romains, voyant leur Patrie ruinée par l'expédition des Gaulois, avoient pris le parti d'aller demeurer à Veies, contre les Ordonnances du Sénat, qui, voulant remédier à ce deſordre, fit un Edit, par lequel il étoit enjoint, que chacun de ces gens-là eût à retourner demeurer à Rome, dans certain tems, & ſous de certaines peines. D'abord, ceux, contre qui cet Edit étoit fait, s'en mocquérent; mais, quand le terme marqué pour obéïr approcha, chacun obéït: ſurquoi Tite-Live dit ce mot, *Que la foule & le gros furent mutins & ſéditieux; mais, que chaque Particulier, craignant pour ſoi, fut docile & ſoûmis* *.

IL n'y a rien qui montre ſi bien le génie d'une Populace, à cet égard, que ce

* Ex ferocibus univerſis ſinguli metu ſuo obedientes fuere.

ce paſſage de notre Auteur, car, elle eſt hardie à parler ſouvent contre les Ordres de ſon Prince; mais, quand elle voit le châtiment prêt à lui tomber ſur le dos, chacun ſe range promptement à l'obéïſſance, n'oſant pas ſe fier les uns aux autres. Ainſi, rien n'eſt plus certain, qu'il ne faut pas faire grand fond ſur ce que dit un Peuple à l'égard de ſa bonne ou de ſa mauvaiſe diſpoſition, pourvû que vous ſoyez en état de le maintenir, s'il eſt bien diſpoſé, & de vous garder de lui, s'il eſt mal diſpoſé.

CECI s'entend de ces mauvaiſes diſpoſitions, qui naiſſent parmi les Peuples de toute autre cauſe, que de la perte de leur liberté, ou de celle d'un Prince, qu'ils aiment, & qui vit encore: car, les mauvaiſes diſpoſitions, qui viennent de l'une de ces deux cauſes, ſont formidables, & elles ne peuvent être retenues que par des moyens puiſſans. Pour les autres mauvaiſes diſpoſitions d'un Peuple, il n'y a rien à craindre, pourvû qu'il n'y ait point de Chef à qui il puiſſe recourir, parce qu'à un égard il n'y a rien de ſi terrible qu'une Populace échapée & ſans Chef. Mais, d'un autre côté, rien n'eſt plus foible:

car,

car, quoiqu'elle ait les armes à la main, il eſt aiſé de la reduire, pourvû que vous ſoyez en lieu de pouvoir ſoûtenir le prémier choc. En effet, quand ces gens-là ſont un peu revenus à eux, que la prémiere chaleur eſt paſſée, & que chacun penſe qu'il faut qu'il retourne chez lui, ils commencent à craindre pour eux-mêmes, & à penſer à ſe mettre à couvert, ou par la fuite, ou par le pardon.

SI donc une Populace ainſi mutinée ne veut pas être expoſée à de ſi facheux inconvéniens, elle n'a qu'à faire vite un Chef, qui la régiſſe, qui la tienne unie, & qui prenne le ſoin de ſa défenſe, comme fit le Menu-Peuple de Rome, après la mort de Virginie, qui partit de la Ville, & qui, pour ſe maintenir, *choiſit au milieu* de lui-méme vingt Tribuns: &, ſi le Peuple n'uſe pas d'une telle précaution, il lui arrivera toûjours ce que dit Tite-Live dans le mot précédent, que, lorſqu'il ſe voit uni & ramaſſé, il eſt fort & redoutable; mais, quand chacun ne penſe plus qu'à lui-méme, & aux périls où il eſt expoſé, ce Peuple alors eſt foible & lâche.

CHA-

CHAPITRE LVIII.

Un Peuple eſt plus ſage & plus conſtant, qu'un Prince.

TITE-LIVE & les autres Hiſtoriens aſſeurent, qu'il n'y a rien de plus leger, ni de plus changeant, que le Peuple; parcequ'il arrive ſouvent, qu'en rapportant les actions des hommes, l'on verra d'ordinaire un Peuple condamner un homme à la mort, &, après cela, le regretter & le ſouhaitter avec paſſion, comme le Peuple Romain fit à l'égard de Manlius Capitolinus, qu'il regrettoit extrêmement, après l'avoir fait mourir. Voici les propres termes de l'Auteur : *Le Peuple ne tarda guéres à le regretter, dès qu'il vit qu'il n'en avoit plus rien à craindre* *. Et, ailleurs, quand il parle des évènemens qui ſurvinrent à Siracuſe après la mort de Hieronyme, neveu de Hieron, il dit, *C'eſt le naturel d'une Populace*,

* Populum brevi, poſteaquam ab eo periculum nullum erat, deſiderium ejus tenuit.

lace, ou d'être ſoûmiſe avec baſſeſſe, ou de dominer avec brutalité *.

SI je me charge de défendre une cauſe, que j'ai dit être condamnée par tous les Auteurs, je ne ſçai ſi ce ne ſera point entreprendre une tâche trop forte, & remplie de trop grandes difficultez, enſorte qu'on puiſſe dire, ou que j'y renoncerai avec confuſion, ou que je la pourſuivrai avec un deſaveu général: quoiqu'il en ſoit, je ne croirai jamais que ce ſoit un défaut de ſoûtenir une opinion, & de la défendre par la ſeule raiſon, ſans y vouloir méler, ni la force, ni l'autorité. Je ſoûtiens donc, qu'on peut accuſer chaque homme en particulier, & les Princes ſur tous, des défauts dont les Auteurs accuſent le Peuple; car, il n'en eſt point qui ne fît ce que fait une Populace mutinée, s'il n'étoit point retenu par les loix. C'eſt une choſe aſſez manifeſte, puiſqu'il y a eu une infinité de Princes, & que le nombre des bons & des ſages eſt ſi petit. Je parle de ces Princes, qui ont pû forcer ces barrieres qu'on avoit oppoſées à leur ambition; mais, il ne faut

* Hæc natura multitudinis eſt, aut imperare ſervit, aut ſuperbè dominatur.

faut pas comprendre dans ce nombre les Rois qui naiſſoient en Egypte, lorſque, dans des tems ſi exceſſivement éloignez de vous, ce Royaume étoit gouverné par l'autorité des loix. Il ne faut point parler, non plus, des Rois qui naiſſoient à Lacédémone, ni de ceux qui naiſſent aujourd'hui en France, qui eſt un Royaume, où les loix ont beaucoup plus d'autorité, qu'en aucun autre de notre connoiſſance.

Or, les Rois, qui naiſſent dans des Gouvernemens fondez de cette maniere, ne doivent point être mis au rang de ceux dont on doit éxaminer le naturel, comme d'un autre homme, & voir s'il a les défauts de la Populace, parce qu'à de tels Rois il faut auſſi oppoſer une Populace régie par les loix, comme eux, & l'on verra qu'il ne ſe rencontre pas moins de bonté dans les Particuliers, qui la compoſent, que chez les Rois; & l'on ne verra point qu'un tel Peuple ſoit ſoûmis avec baſſeſſe, ni qu'il domine avec brutalité, comme on ne peut le reprocher au Peuple Romain, qui, tant que la République ne fut point corrompue, n'a jamais obéï par les motifs de la lâcheté, & ne s'eſt jamais ſervi tyranniquement

de

de ſon pouvoir; mais, il a toûjours tenu ſon rang honorablement, en obéïſſant à ſes loix & à ſes Magiſtrats; &, lorſqu'il étoit queſtion d'agir contre des gens qui ſe donnoient trop d'autorité, il n'a jamais manqué de le faire, comme on l'a vû dans l'affaire de Manlius, dans celle des *Decemvirs*, & en beaucoup d'autres, où l'on cherchoit d'opprimer ſa liberté: &, d'autre côté, quand le bien de l'Etat éxigeoit qu'il obéït à des *Dictateurs*, ou à des Conſuls, il le faiſoit de même

OR, ſi ce Peuple regrettoit Manlius Capitolinus après ſa mort, cela n'eſt pas étonnant; c'eſt qu'il regrettoit ſes grandes qualitez, qui avoient été telles, qu'elles faiſoient plaindre ſon ſort, & un Prince eût bien été capable auſſi d'un tel ſentiment; car, tous les Auteurs demeurent d'accord, qu'on admire & qu'on loue la vertu juſque dans ſes propres ennemis: &, ſi Manlius fût reſſuſcité au milieu des ſouhaits, qu'on faiſoit à ſon égard, le même Peuple l'auroit encore jugé de la maniere qu'il fit, lorſqu'il le tira de priſon, quoiqu'on ait vû ſouvent de grands Princes, qui paſſoient pour ſages, & qui, cependant, après avoir fait mourir quel-

quelqu'un, en avoient des regrets exceſſifs, comme il arriva à Alexandre à l'égard de Clitus & d'autres de ſes amis, & à Herode au ſujet de Marianne.

MAIS, ce que l'Auteur dit ici de la nature du Peuple, il ne l'entend pas de celui qui eſt ſoûmis aux loix, comme l'étoit celui de Rome, mais de celui qui ſe mutine, & qui ſe ſoûleve, comme fit celui de Siracuſe, qui, dans les tranſports de ſa rage, eût des emportemens à peu près de la nature de ceux d'Alexandre le Grand & d'Herode, que nous venons de rapporter. Il ne faut donc pas exagérer & blâmer davantage une Populace, qu'un Prince, puiſque les uns & les autres donnent dans de très grands excès, lorſqu'ils ont le pouvoir de le faire impunément.

OUTRE les éxemples, que je viens d'alléguer, on en trouveroit bien d'autres, & chez les Empereurs Romains, & chez tous les Tyrans qui leur reſſemblent; car, ces gens-là ont eu plus de caprices & plus de légeretez, que les Peuples les plus extravagans & les plus emportez. Ainſi, je m'inſcris en faux contre l'opinion vulgaire, qui ſoûtient, que

que les Peuples, étant les maitres, ſont capricieux, légers, & ingrats; & je ſoûtiens, qu'ils ne ſont pas plus ſujets à de ſemblables défauts, que les Monarques & les autres Souverains: de ſorte que, ſi quelqu'un veut mettre les Princes & les Peuples en même rang, peut-être ne ſe tromperoit-il pas beaucoup. Mais, on ſe trompera aſſeurement, ſi l'on prétend donner l'avantage, à cet égard, à un Prince; car, un Peuple, qui a l'autorité entre les mains, & qui aura de bonnes loix, ſera ferme, prudent, & reconnoiſſant, autant, & plus même, qu'un Prince fameux pour ſa ſageſſe. D'autre côté, un Prince, qui ſe ſera élevé au-deſſus des loix, ſera ingrat, capricieux, & imprudent, au-delà de ce que le peut être une Populace, qui ſe ſera miſe au-deſſus des loix: de ſorte que la différence, qui ſe trouve entr'eux, ne vient d'aucune différence qui ſe trouve dans la nature des uns & des autres; car, elle eſt ſemblable en eux tous, &, s'il y a quelque avantage d'un côté, il eſt aſſeurement de celui du Peuple: mais, ce qui les rend différens, c'eſt lorſqu'ils ſont plus ou moins ſoûmis aux loix de leurs Païs.

CONSIDÉREZ là-deſſus le Peuple Ro-

Romain, & vous verrez, que, pendant quatre cens ans, il a eu autant d'averſion pour le titre de Roi, qu'il a eu d'amour pour la gloire, & pour le bien & la grandeur de la Patrie; vous trouverez une infinité de faits qui convainquent toute la terre de l'un & de l'autre; &, ſi vous m'alléguez l'ingratitude de ce Peuple envers le grand Scipion, je vous répondrai tout ce que j'ai dit dans le diſcours, où j'ai fait voir que les Peuples ſont moins ingrats que les Princes.

POUR ce qui regarde la prudence & la conſtance, je ſoûtiens, qu'un Peuple eſt plus prudent, plus ferme, & plus judicieux, qu'un Prince, & que c'eſt avec raiſon qu'on aſſeure, *Que la voix du Peuple, c'eſt la voix de Dieu.* Car, ne voit-on pas qu'une opinion généralement reçûë, eſt comme miraculeuſe à l'égard du pronoſtic? Enſorte qu'il ſemble, que, par une vertu ſecrette, tout un Peuple voye de loin le mal & le bien qui lui doit arriver. A l'égard du jugement, l'on verra fort rarement, que, lorſqu'un Peuple écoutera deux harangueurs d'égale force, & qui tendent à des choſes différentes, il ne prenne pas le meilleur parti, &

n'entende fort bien la vérité qui lui eſt propoſée. Mais, ſi un Peuple ſe trompe aiſément dans les grandes entrepriſes, qui le ſéduiſent par une apparence d'utilité, comme nous l'avons remarqué, un Prince ne ſe trompe-t-il point dans ſes propres paſſions, qui ſont en bien plus grand nombre que celles des Peuples?

L'ON voit encore dans le choix des Magiſtrats, qu'un Peuple le fait beaucoup mieux que le Prince le plus prudent; & jamais vous ne perſuaderez à une Commune, qu'il faille élever aux Charges un homme infame par la corruption de ſa vie & de ſes mœurs, comme on vient à bout, par mille moyens, de le perſuader à un Prince. L'on voit, que quand un Peuple abhorre un deſordre, cette horreur lui dure pendant pluſieurs ſiecles; ce qui n'eſt pas de même à l'égard d'un Prince. Je ne veux que le Peuple Romain pour témoin de l'une & de l'autre des deux choſes que je viens d'avancer; car, jamais il n'a fait quatre élections, dont il eût ſujet de ſe repentir, dans le nombre infini d'élections de Tribuns, & de Conſuls, qu'il a faites, pendant un ſi grand nombre d'années.

Et

Et ſon averſion a toûjours été ſi grande, & ſi conſtante, pour le nom de Roi, que jamais aucun de ſes Citoyens, quelques grands ſervices qu'ils eût rendu, n'a tâché d'uſurper ce titre, ſans être puni rigoureuſement.

OUTRE tout ceci, l'on voit que les Villes, où le Peuple eſt le maitre, parviennent en un moment à une proſpérité exceſſive, & infiniment plus grande, que celle des autres Villes, ſoûmiſes à un Prince, comme il eſt arrivé à Rome, après qu'elle eût banni les Rois, & à Athénes, après qu'elle ſe fut délivrée de la tyrannie de Piſiſtrates; & cela ne peut venir que de ce que ſon Gouvernement eſt meilleur que celui d'un Prince. Or, qu'on n'oppoſe point à mon ſentiment tout ce que notre Hiſtorien allegue dans le paſſage dont nous avons parlé, & dans tous les autres. Car, ſi l'on ramaſſe tous les déſordres & tous les défauts d'un Prince, & tout ce qui ſe trouve de bon dans un Peuple, auſſi bien que dans un Souverain, l'on verra, que ce dernier eſt infiniment inférieur à l'autre, tant par rapport à la véritable gloire, qu'à celui de la probité: & ſi les Princes l'emportent ſur les Peuples par l'in-

telligence à former & à établir les loix, à régler un Gouvernement, & à diſpoſer de nouveaux Ordres, & de nouveaux Statuts, les Peuples, d'autre côté, l'emportent de ſi loin à maintenir les choſes établies, qu'ils égalent par-là toute la gloire de ceux qui les établiſſent. Enfin, pour abréger ce diſcours, je dis, que ſi les Monarchies ont duré longtems, les Républiques ne leur cedent en rien à cet égard & les unes & les autres n'ont pas pû parvenir à une telle durée ſans le ſecours des loix; car, un Prince, qui ne fait que ce que lui dicte ſa volonté, eſt extravagant, & un Peuple au-deſſus des loix n'eſt pas ſage.

SI donc vous parlez d'un Prince, obligé de regner ſuivant les loix, & d'un Peuple qui eſt lié par elles, le Peuple ſurpaſſera le Prince en vertu. Si vous parlez de l'un & de l'autre, lorſqu'ils n'obéïſſent plus aux loix, le Peuple fera moins d'incartades que le Prince, & ſes égaremens ſeront de bien moindre conſéquence, & bien plus aiſez à corriger. Car, un Peuple mutiné & emporté écoutera volontiers un homme ſage, qui le peut ramener aiſément dans le bon chemin; mais,

pour

pour un méchant Prince, perſonne n'oſera lui parler, & les armes ſont le ſeul moyen de le reduire à la raiſon. Jugez là-deſſus de la grandeur des maladies de l'un & de l'autre, puiſque celles du prémier ſe guériſſent avec des paroles, & celles de l'autre ne peuvent l'être que par le fer. Il eſt donc aiſé d'en conclure, que les maux, qui exigent les plus violens remedes, ſont ſans comparaiſon les plus grands.

LORSQU'UN Peuple eſt entièrement révolté, l'on ne redoute pas tant les folies qu'il fait, & le mal préſent, que celui qui en peut ſurvenir, parceque la confuſion peut produire un tyran. Mais, c'eſt le contraire dans les méchans Princes, puiſque l'on eſt épouvanté par les maux préſens, & que l'on eſpere dans l'avenir; car, les hommes ſe flattent qu'une vie ſi déteſtable peut être ſuivie de la liberté du Peuple. Vous voyez par-là quelle différence il y a de l'un à l'autre, qui n'eſt pas moindre que celle qui ſe trouve entre les choſes qui ſont, & celles qui ne ſont point encore.

LA cruauté d'un Peuple ne s'éxerce que contre ceux qui lui raviſſent les biens les plus communs; & celle d'un

Prince s'acharne ſur des gens, qui ne demandent qu'à jouïr paiſiblement de ce qu'ils poſſédent le plus légitimement. Mais, le mauvais jugement, qu'on fait contre les Peuples, vient de la liberté que tout le monde ſe donne d'en parler mal, à cauſe qu'on peut le faire impunément, même dans les lieux où ils ſont les maitres; &, à l'égard des Princes, on en parle toûjours avec une extrême retenue, & avec de grandes précautions. Puis donc que nous ſommes ſur ce ſujet, je trouve qu'il ſera à propos d'éxaminer, dans le diſcours ſuivant, ſur quelles alliances on peut faire le plus de fond, ou ſur celles qu'on a avec une République, ou ſur celles qu'on a avec un Prince.

CHA-

CHAPITRE LIX.

Quelles ſont les Alliances les plus aſſeurées, ou celles qu'on a avec une République, ou celles qu'on a avec un Prince.

COMME il arrive tous les jours qu'un Prince fait un Traité avec un autre, ou que des Républiques en font entr'elles ; que même il s'en fait auſſi entre un Prince & une République ; j'ai deſſein d'examiner de qui la fidélité eſt plus conſtante, & ſur qui l'on doit compter plus à coup ſeur, ou ſur les promeſſes d'une République, ou ſur la parole d'un Prince. Mais, après avoir éxaminé le tout, il me ſemble, qu'en pluſieurs rencontres il y a beaucoup de conformité entr'eux, & qu'en d'autres il s'y rencontre de la différence.

MA penſée eſt donc, que, quand une République & un Prince auront fait un Traité forcé, il ne ſera obſervé, ni de part, ni d'autre. Quand auſſi l'un & l'autre appréhendera de perdre ſes

Etats, il ne faut point s'attendre à l'obſervation du Traité de leur part, ni en eſpérer aucune reconnoiſſance.

DÉMÉTRIUS, qu'on appelloit le Preneur de Villes, avoit fait mille faveurs aux Athéniens. Il arriva par la ſuite, que ce Prince étant battu par ſes ennemis, & voulant ſe réfugier dans Athenes, comme dans une Ville amie, & qui lui avoit de l'obligation, cette Ville eût la dureté de lui fermer les portes; ce qui lui parut bien plus rude, que la perte qu'il venoit de faire de ſon Armée. Pompée ayant été défait par Céſar dans la Theſſalie, il ſe retira en Egypte vers Ptolomée, qu'il avoit auparavant remis ſur le Trône, & qui, pour récompenſe, fit tuer ce malheureux Chef. L'on voit bien que ces deux effets vinrent d'une même cauſe; cependant, la République n'eût pas tant de cruauté que le Prince.

AINSI, quand la peur domine, la foi n'eſt pas mieux gardée de la part d'une République, que de celle d'un Prince. Et, s'il ſe rencontre un Prince, ou une République, qui s'expoſe à périr pour vous demeurer fidele, l'un & l'autre peuvent avoir auſſi les mêmes raiſons. Car, pour le Prince, il peut

peut arriver aiſément qu'il ſoit ami d'un Potentat aſſez puiſſant, qui, n'ayant pas pour l'heure les moyens de le défendre, peut pourtant dans la ſuite le rétablir dans ſes Etats. Ou bien, il ſe peut faire, que celui qui eſt dépouillé, ayant ſoûtenu les intérêts de l'autre, comme étant ſon partiſan, il ne puiſſe ſe promettre de trouver des aſſeurances & de la bonne foi dans ſon vainqueur; & c'eſt de cette maniere qu'étoient diſpoſez les Princes du Royaume de Naples, qui s'étoient attachez aux François. Et, pour les Républiques, il faut compter celle de *Sagonte*, qui périt pour demeurer attachée aux Romains; & celle de Florence, qui s'expoſa au même malheur pour demeurer fidele aux mêmes François.

JE croi pourtant, que, tout bien compté, lorſqu'il s'agira d'un péril éminent, l'on trouvera un peu plus d'aſſeurance dans une République, que dans un Prince; parcequ'encore que l'un & l'autre euſſent la même intention, cependant, comme les Républiques ont leurs démarches plus lentes, il arrivera qu'elles employeront plus de tems à ſe réſoudre, &, par conſéquent, el-

les vous garderont la foi plus long-tems.

LES Alliances ſe rompent encore ſouvent par un principe d'intérêt; mais, dans ce cas, les Républiques ont bien plus de fidélité, que les Princes, & l'on pourroit rapporter des éxemples, où des Princes ont rompu pour un très petit intérêt, & où un avantage conſidérable n'a pû faire réſoudre une République à enfraindre ſes Traitez. Par éxemple, le parti que Themiſtocle propoſa aux Athéniens, lorſque dans ſa harangue il leur dit, qu'il avoit les moyens de faire un grand bien à leur Païs; mais, qu'il ne pouvoit le dire, de peur de le faire manquer en le découvrant. Cela fut cauſe que le Peuple d'Athenes donna la commiſſion à Ariſtide d'écouter ſes propoſitions, & de former la réſolution qu'il y auroit à prendre deſſus, ſelon qu'il le jugeroit à propos. Themiſtocle donc lui découvrit, que la flotte de toute la Grèce étoit dans un lieu où il étoit aiſé de la prendre, ou de la détruire; &, quoiqu'elle fût ſous la bonne foi des Athéniens, que l'on pouvoit paſſer par-deſſus cette difficulté, puiſque ce coup les ren-

rendroit entièrement maitres de toutes les autres Puiſſances. Ariſtide rapporta au Peuple, que la propoſition de Themiſtocle étoit très avantageuſe, mais, en même tems, très malhonnête, & très contraire à la probité; ce qui la fit rejetter entièrement de tout le monde.

JE ſuis ſeur que Philippe de Macédoine n'auroit point eu cette délicateſſe, non plus que beaucoup d'autres Princes, qui ont plus fait de conquêtes par la perfidie, que par tous les autres moyens. Pour ce qui regarde la rupture des Traitez, pour cauſe de quelques articles mal obſervez, je n'entreprendrai pas d'en parler, parceque c'eſt une choſe ordinaire, ne voulant parler que de ceux qui ſe rompent pour des raiſons extraordinaires, dans leſquelles il me ſemble avoir prouvé par ce que je viens de dire, qu'un Peuple ne fait pas tant de fautes qu'un Prince, & qu'il y a donc plus lieu de ſe confier à une République, qu'à un Monarque.

CHAPITRE LX.

Comment le Conſulat, & toutes les autres Charges, ſe donnoient à Rome, ſans regarder à l'âge.

L'ON voit par la ſuite de l'Hiſtoire, que, depuis que le Peuple entra dans le Conſulat, la République y admit tous ſes Citoyens, ſans diſtinction d'âge ni de naiſſance; car, pour l'âge, on n'y eut jamais d'égard à Rome, mais, on alla toûjours chercher le mérite, en quelque part qu'il ſe trouvât, ſans différence de vieillards, ou de jeunes gens, comme il s'en voit un exemple dans la perſonne de Valerius Corvinus, qui fut créé Conſul à l'âge de vingt & trois ans; & lui-même, parlant à ſes Soldats, il leur dit, que la Dignité conſulaire *étoit le partage de la vertu, & non pas celui de la naiſſance* *. Il y a du pour & du contre dans cette réſolution, de ne regarder, ni à l'âge, ni à la naiſſance. Pour cette derniere qualité, il falut ſe relâcher à Ro-

* Erat præmium virtutis non ſanguinis.

Rome, & il faudroit en faire de même dans toute autre République qu'on voudroit rendre puiſſante, comme nous l'avons déjà remarqué; car, il ne faut pas prétendre que les hommes ſe ſoûmettent à la peine ſans récompenſe, & il y a toûjours du danger à vouloir ôter l'eſpérance qu'on en peut avoir. Dans la ſuite même, la ſeule eſpérance ne contenta pas le Peuple, il falut en venir à l'effet.

POUR les Républiques qui ne donnent point d'occupations glorieuſes à leur Menu-Peuple, elles peuvent le traiter, comme elles voudront, ſuivant ce qu'on en a déjà dit ailleurs; mais celles, qui entreprendront de faire ce que Rome a fait, ne doivent apporter aucune diſtinction entre leurs Sujets.

CE point étant donc décidé, la queſtion de l'âge doit l'être auſſi, & même il eſt néceſſaire de n'y avoir point d'égard: car, quand il s'agira d'élever un jeune homme à un grade, qui demande la prudence d'un homme âgé, ſoyez aſſeuré, que, ſi le Peuple en fait lui-même le choix, il ne l'élevera jamais à de telles dignitez, que pour quelque action extraordinaire, qui mar-

que ſon extrême mérite, & ſa grande capacité. Et lorſqu'un jeune homme eſt rempli d'un tel mérite, qu'il ſe ſoit fait diſtinguer dans quelque choſe de conſidérable, ce ſeroit très-grand dommage que l'Etat ne pût pas s'en prévaloir dès l'heure même, & qu'il dût attendre que l'âge eût amorti en lui cette vigueur de courage, & cette activité, dont il peut tirer de très grands ſervices, pendant qu'un tel Sujet eſt jeune, comme l'on voit que Rome tira de grands avantages du mérite de Valerius Corvinus, de celui de Scipion, de celui de Pompée, & de tant d'autres, qui ont eu les honneurs du triomphe dans la fleur de leur jeuneſſe.

Fin du prémier Livre.

DISCOURS POLITIQUES DE NICOLAS MACHIAVEL SUR LA I. DÉCADE DE TITE-LIVE.

LIVRE SECOND.

LES hommes louent toûjours les ſiecles de l'Antiquité, & ils blâment toûjours les nôtres; mais, quelquefois, ils n'ont pas raiſon de le faire. Il y en a même qui ſont ſi amoureux de tout ce qui s'eſt paſſé autrefois, qu'ils font, non ſeulement l'éloge continuel de tous les tems qu'ils connoiſſent par le moyen des Auteurs, mais auſſi, quand ils ſont devenus vieux, ils ne parlent jamais ſans eſtime des choſes qu'ils

qu'ils ont vûës dans leur jeuneſſe. Or, lorſqu'ils ſe trompent, ce qui arrive le plus ſouvent, je croi qu'il y a pluſieurs cauſes qui les conduiſent dans cette prévention.

JE compte pour la prémiere de ces cauſes, qu'on ne ſçait pas tout-à-fait bien la vérité des choſes anciennes, & que ſouvent on vous en cache des circonſtances, qui les rendroient honteuſes aujourd'hui; que, d'ailleurs, on éxagere celles qui paroiſſent glorieuſes. Car, la plûpart des Auteurs ſont ſi attachez au bonheur des vainqueurs, qu'afin de rendre leur victoires illuſtres & éclatantes, ils ne ſe contentent pas d'éxagérer ce qu'il y a de beau dans leurs actions, mais ils donnent encore tant d'éclat à la valeur des vaincus, que ceux, qui naiſſent enſuite dans les Païs des uns & des autres, ne peuvent s'empécher d'admirer de ſi grands hommes, & des tems ſi heureux; & ils ſont invinciblement portez à les aimer, & à en parler toûjours avec eſtime.

OUTRE cela, comme les hommes haïſſent, ou par les motifs de la crainte, ou par ceux de l'envie, l'Antiquité a l'avantage de n'être point expoſée

à

à ces deux violentes cauſes de la haine, parcequ'elle ne vous peut nuire, ni vous donner aucune occaſion d'envie & de jalouſie. Il en arrive tout le contraire à l'égard des choſes, que nous manions, & que nous voyons, qui, comme elles nous ſont connues parfaitement, & que rien ne nous en eſt caché; que, par conſéquent, avec le bien que nous en connoiſſons, nous y voyons auſſi quantité de choſes qui nous déplaiſent; nous ſommes enfin engagez à les croire bien au-deſſous des choſes anciennes, encore même que dans le fond les préſentes fuſſent plus glorieuſes, que celles qui ſont paſſées. Je ne parle point des Arts, qui ſont d'eux-mêmes une choſe ſi connue, que les tems ne peuvent pas leur donner, ni leur ôter, beaucoup plus de gloire qu'il ne leur en eſt dû; mais, je parle ſeulement de la vie & des mœurs des hommes, dont la connoiſſance n'eſt pas ſi bien établie.

POUR revenir donc à ce que je diſois, rien n'eſt plus ordinaire, que de louer & de blâmer, comme je viens de le remarquer; mais, il n'eſt pas vrai qu'on ſe trompe toûjours en le faiſant: car, il faut bien que quelque-

fois

fois l'on juge conformément à la vérité, parceque les choſes d'ici bas étant toûjours en mouvement, elles montent, ou elles deſcendent auſſi toûjours. L'on verra, par exemple, une Ville, ou un Païs formé en République par la vertu de quelque Grand Homme, & ce Païs, pendant un tems, ira toûjours en augmentant, par la ſage conduite de ce Légiſlateur. Un homme, qui naîtra alors dans un tel Etat, & qui fera plus d'eſtime des tems paſſez que du préſent, ſe trompera aſſeurément, & ſon erreur vient des cauſes dont nous venons de parler. Mais ceux, qui naîtroient dans la même République, au tems qu'elle va en décadence, & qu'elle tombe dans la corruption, alors ces gens-là ne ſe trompent pas en faiſant un tel jugement.

POUR moi, quand je penſe comment toutes choſes ſe conduiſent, je croi que de tout tems elles ſont toûjours allées de même maniere, & que cette maniere a été également partagée de bon & de mauvais; mais, ce bon & ce mauvais a paſſé de Païs en Païs, comme il paroit par ce qu'on connoit des regnes anciens, qui changeoient de l'un à l'autre par le change-

ment

ment des mœurs & des coûtumes ; mais, pour le monde, il demeuroit toûjours le même. La ſeule différence qu'il y a, c'eſt qu'après que tout ce qu'il y avoit de vertueux eût été un tems dans l'Aſſyrie, il paſſa de-là en Medie, enſuite dans la Perſe, tant qu'il vint à Rome & en Italie ; & ſi, après l'Empire Romain, il n'y en a point eu d'autre qui ait eu de la durée, ni où l'Univers ait tenu, comme dans une ſeule union, tout ce qu'il avoit de grand & de vertueux, l'on voit pourtant que ces belles qualitez ont été répandues en différens endroits, où l'on ſe conduiſoit ſelon les regles de la vertu & de la valeur, comme étoit l'Empire des François, celui des Turcs & du Sultan, & encore, aujourd'hui, les Peuples d'Allemagne, &, avant cela, les Sarraſins, qui firent de ſi grandes choſes, & qui conquirent tant d'Etats, après avoir détruit l'Empire Romain en Orient.

DEPUIS donc que les affaires des Romains allérent en décadence dans tous ces Païs-là, ces autres Nations ont eu, & quelques-unes ont encore, cette vertu ſi louable : deſorte que ceux, qui y naiſſent, & qui font plus de cas des tems

tems paſſez, que de ceux d'aujourd'hui, pourroient bien ſe tromper; mais ceux, qui naiſſent en Italie, & qui n'imitent pas les mœurs des *Ultramontains* *, ou ceux, qui naiſſent en Gréce ſans imiter celles des Turcs, ceux-là ont raiſon de blâmer leur ſiecle, & de louer les ſiecles paſſez; parceque, dans ceux-ci, ils voyent mille choſes ſurprenantes, au lieu que dans celui, où ils vivent, ils ne voyent rien capable de les tirer de leur profonde miſere, de leur honte, & de leur infamie. Ils ſe voyent ſans Religion, ſans pouvoir eſpérer la protection des loix, & ſans obſervation des regles de la diſcipline militaire, étant d'ailleurs plongez dans toutes les ſaletez les plus énormes. Ces vices ſont, au reſte, plus énormes, en ce qu'ils regnent bien davantage chez ceux qui ont l'autorité en main, & qui ſe font adorer par les autres.

MAIS, pour revenir à mon diſcours, je ſoûtiens, que ſi le jugement des hommes eſt corrompu lorſqu'ils déterminent lequel eſt préférable l'un à l'autre, du tems des Anciens, ou du no-

* Les Italiens appellent Utramontains toutes les Nations qui ſont en deça des Alpes.

notre, & qu'ils le font dans les choſes dont ils ne peuvent pas avoir une ſi parfaite connoiſſance, à cauſe de leur grand éloignement, qu'ils ont de celles d'aujourd'hui ; je ſoûtiens, dis-je, que les vieillards ne devroient pas ſe tromper de même dans le jugement qu'ils font du tems de leur jeuneſſe, & de celui où ils ſont, parcequ'ils les ont vûs l'un & l'autre, & qu'ils les ont connus également. La choſe ſeroit ainſi, ſi les hommes conſervoient le même jugement & les mêmes paſſions pendant toute leur vie. Mais, comme ce ſont les hommes qui changent, & non pas le tems, ils ne doivent pas les trouver ſemblables, puiſqu'ils ont d'autres paſſions, d'autres inclinations, & d'autres principes, dans la vieilleſſe, que dans la jeuneſſe ; parceque les forces diminuant à meſure que l'âge s'avance, &, au contraire, le jugement & la prudence augmentant, il faut néceſſairement que ce qui paroiſſoit bon & ſupportable, quand il étoit jeune, ne le paroiſſe pas quand il eſt vieux ; &, au lieu qu'on devroit s'en prendre à ſon jugement, on s'en prend au tems.

DE PLUS, les hommes ſont inſatiables dans leurs deſirs, parceque naturellement

ment ils peuvent ſouhaiter toutes choſes, quoiqu'ils ayent le malheur de n'en pouvoir pas acquérir beaucoup : deſorte que cela produit dans l'eſprit de l'homme du chagrin, & du dégoût contre tout ce qu'il poſſede ; ce qui le porte à blâmer les choſes préſentes, à louer celles qui ne ſont plus, & à ſouhaiter celles qui ſeront enſuite, quoiqu'il n'ait aucun ſujet raiſonnable d'en uſer ainſi.

JE ne ſçai donc point ſi je dois être mis au rang de ceux qui ſe trompent, en louant trop, dans mes diſcours, le tems des anciens Romains, & en me plaignant des notres. Véritablement, ſi la vertu, qui regnoit alors, & le vice, qui regne aujourd'hui, n'étoient pas des choſes plus claires que le Soleil, je parlerois avec bien plus de retenue, par la crainte de tomber moi-méme dans le blâme que je donne aux autres. Mais, la choſe parlant ſi fort d'elle-même, que chacun la reconnoit, j'en ſerai bien plus encouragé à dire franchement ma penſée ſur l'un & ſur l'autre de ces tems, afin de porter les jeunes gens, qui liront mes Ouvrages, à imiter les Anciens, en cas que la fortune leur en préſente les

moyens,

moyens, & à ſe défendre de la corruption de notre ſiecle ; car, c'eſt le devoir d'un honnête homme d'enſeigner aux autres le bon chemin, qu'il n'a pû ſuivre lui-même, à cauſe de la malignité de la fortune & du ſiecle ; &, peut-être, que pluſieurs le connoiſſant, le Ciel en favoriſera quelqu'un aſſez, pour qu'il puiſſe le ſuivre, & le faire ſuivre. Comme nous avons parlé dans le prémier Livre de la conduite des Romains, au regard des affaires du dedans de leur République, dans ce Livre-ici nous parlerons de celle qu'ils tinrent pour augmenter leur Empire.

CHA-

CHAPITRE I.

Si ce fut la vertu, ou la fortune, qui fut cauſe de la grandeur de l'Empire Romain.

PLUTARQUE, Auteur très grave, & pluſieurs autres avec lui, ont été d'opinion, que le Peuple Romain fut bien moins ſoûtenu par la vertu, que par la fortune, dans la conquête qu'il fit d'un ſi grand Empire; &, entre les raiſons que cet illuſtre Ecrivain en rapporte, il allegue, que, par la confeſſion même de ce Peuple, il a reconnu que toutes les victoires étoient des faveurs de la fortune, puiſqu'il lui a conſacré plus de Temples, qu'à aucune autre Divinité. Il ſemble même que Tite-Live n'eſt pas éloigné de ce ſentiment, parcequ'il eſt rare de lui voir introduire aucun Romain parlant de la vertu & de la valeur, qu'il n'y joigne auſſi-tôt la fortune.

JE ne prétens nullement demeurer d'accord de cela, & je ne croi pas que ce ſoit une choſe ſoûtenable, parceque, s'il ne s'eſt jamais trouvé une Ré-

République qui ait fait ce qu'a fait Rome, il s'enſuit qu'il n'y en a jamais eu aucune diſpoſée, comme elle, à pouvoir faire des conquêtes, puiſque la valeur de ſes Armées, jointe à leur diſcipline, leur fit conquérir un ſi grand Empire ; & les bons ordres particuliers, qu'ils ont obſervez dans leur conduite, & qui ont été trouvez & établis par leur prémier Légiſlateur, leur ont ſervi pour conſerver leurs conquêtes, comme nous le verrons amplement dans la ſuite de nos diſcours.

MAIS ceux, qui s'oppoſent à ce ſentiment, diſent, que ce fut par bonheur, & non par prudence, que les Romains n'ont jamais eu deux fortes guerres à la fois ſur les bras; car, ils n'eurent la guerre avec les Latins, qu'après avoir battu les Samnites, de telle ſorte que ce n'étoit plus que pour défendre ceux-ci, qu'ils combattirent contre les prémiers. Ils ne combattirent point contre les Toſcans, qu'après avoir ſoûmis les Latins, & accablé entièrement les Samnites par de fréquentes défaites. Que ſi deux de ces Puiſſances ſe fuſſent liguées enſemble, dans le tems qu'elles étoient encore vigoureuſes, il eſt à croire que la République

Romaine ſeroit périe. Mais, de quelque maniere que cela arrivât, il eſt certain que ce Peuple n'eut jamais deux puiſſantes guerres à la fois ſur les bras; au contraire, il a toûjours paru, que, quand l'une ſurvenoit, l'autre ſe terminoit, ou que la fin de l'une étoit l'origine de l'autre. Cela ſe peut voir aiſément par l'ordre des guerres que la République a faites; car, ſans parler de celles qu'elle eut avant que Rome fut priſe par les Gaulois, l'on voit, que, pendant qu'elle combattoit avec les Eques & avec les Volſques, il n'y eut jamais d'autre Nation, qui s'élevât contr'elle, pendant que ces deux prémieres furent fortes. Après donc que celles-ci furent ſoûmiſes, l'on vit naitre la guerre contre les Samnites, & quoique, devant qu'elle fût terminée, les Latins ſe rebellaſſent contre les Romains, néanmoins, devant que ces Rebelles fuſſent en campagne, les Samnites s'étoient liguez avec la République, &, joignant leur Armée à la ſienne, ils lui aidérent à dompter l'inſolence des Latins. Après leur ruine, la guerre des Samnites recommença, qui ayant été accablez par pluſieurs défaites, l'on vit naitre la guerre de Toſcane; &, dès qu'el-

qu'elle fut finie, les Samnites ſe ſoûlevérent encore par le moyen de la venue de Pyrrhus en Italie. Ce Prince fut repouſſé & renvoyé en Gréce, & commença auſſi-tôt après la prémiere guerre de Cartage, qui étant finie, tous les Gaulois de deçà & de delà les Alpes conjurérent contre les Romains, & furent défaits avec une grande perte, entre Popolonie & Piſe, dans l'endroit où l'on voit aujourd'hui la Tour de Saint Vincent. Après cette guerre, les Romains pendant vingt ans n'en eurent aucune de grande conſéquence, n'ayant combattu que contre les Ligures *, & le reſte des Gaulois qui étoit demeuré en Lombardie: deſorte qu'ils furent preſque en repos, juſqu'à la ſeconde guerre de Cartage, qui occupa la République pendant ſeize ans; &, après qu'elle fut terminée, l'on vit naitre celle d'Antiochus & de l'Aſie. Après les heureux ſuccès que les Romains eurent dans cette derniere guerre, il n'y eut plus dans le monde, ni Prince, ni République, qui, ſéparément, ou conjointement, fuſſent en état de s'oppoſer à eux.

MAIS,

* Ce ſont aujourd'hui les *Génois*.

MAIS, ſi l'on éxamine l'ordre des guerres qu'ils ſoûtinrent, avant cette derniere, & la maniere dont ils s'y conduiſoient, l'on y verra une profonde prudence, & une grande valeur, accompagnée de la fortune, enſorte que, ſi l'on cherchoit la cauſe d'une telle fortune, il ſeroit aiſé de la trouver; car, il eſt très certain, que, ſi-tôt qu'un Prince, ou une République, viennent dans une aſſez grande réputation, pour que chacun de leurs voiſins craignent de les attaquer d'eux-mêmes, vous ne verrez jamais qu'aucun le faſſe, s'il n'y eſt contraint: deſorte qu'il eſt preſqu'au choix de cet Etat redouté, de ne faire la guerre qu'avec celui de ſes voiſins qu'il voudra, en radouciſſant les autres par adreſſe; & ces autres-là ſe tiennent aiſément en repos, par la crainte qu'ils ont de s'attirer eux-mêmes une dangereuſe tempête, & moitié étant trompez par les moyens dont on ſe ſera ſervi pour les endormir. Pour les autres Etats, qui ſont éloignez, & qui n'ont point de commerce avec eux, ils n'y prennent garde, que comme à des choſes éloignées, & qui ne les regardent point, & ils demeurent dans cette erreur, tant que l'embraſe-

ment

ment vient juſqu'à eux, & qu'ils n'ont plus de forces ſuffiſantes pour l'éteindre, parceque l'ennemi eſt devenu très puiſſant. Je ne veux pas parler à preſent des Samnites, qui demeurérent ſpectateurs, pendant que les Romains ſoûmettoient les Eques & les Volſques; &, pour éviter la prolixité, je m'en tiendrai aux Cartaginois, dont la réputation & la puiſſance alloient bien loin, quand les Romains avoient la guerre avec les Samnites & avec les Toſcans; car, dès-lors le Peuple de Cartage étoit maitre de toute l'Afrique, de l'Ile de Sardaigne, de la Sicile, & d'une partie de l'Eſpagne. Cartage étant donc ſi puiſſante, & éloignée des frontieres du Peuple Romain, elle ne penſa jamais, ni à l'attaquer, ni à ſécourir les Samnites, ni les Toſcans, contre lui: au contraire, les Cartaginois firent ce qui ſe fait d'ordinaire, c'eſt d'appuyer une puiſſance naiſſante, & qui commence à croitre. Ainſi, ils ſe liguérent avec les Romains, & recherchérent leur amitié; & ils ne s'apperçûrent pas ſi-tôt de leur erreur, que Rome avoit déjà ſoûmis tous les Peuples qui étoient entre elle & les Carta-

ginois, à qui elle commença de diſputer l'Empire d'Eſpagne & de Sicile.

IL arriva la même choſe aux Gaulois, qu'aux Cartaginois, & enſuite à Philippe Roi de Macédoine, & à Antiochus; car, chacun d'eux s'imaginoit, que, pendant que le Peuple Romain étoit occupé avec un autre, cet autre le vaincroit, ou que, du moins, on auroit aſſez de tems pour ſe défendre contre lui, ou par la guerre, ou par des alliances: deſorte que je ſuis perſuadé, que tout autre Prince, qui auroit eu autant de vertu que les Romains, auroit eu auſſi autant de bonheur qu'eux.

IL ſeroit aſſez à propos à preſent, de faire voir la maniere dont les Romains entroient dans le Païs des autres, ſi nous n'avions pas traité cette matiere fort au long dans un autre Ouvrage *. Je dirai ſeulement, en peu de mots, que les Romains ne négligérent rien pour ſe faire des intelligences dans les Païs qu'ils vouloient conquérir, afin qu'elles leur ſervi-

* C'eſt ſon *Prince*, que M. *Amelot de la Houſſaye* a traduit avec beaucoup d'applaudiſſement.

viſſent de porte pour y entrer, & enſuite de moyens pour les conſerver, comme on voit qu'ils ſe ſervirent de ceux de Capoue pour entrer dans le Samnium; qu'ils entrérent dans la Toſcane par le moyen de Camerino *; qu'ils s'emparérent de la Sicile à l'aide des Meſſinois; qu'ils entrérent en Eſpagne par le moyen de Sagonce †; par celui de Maſſiniſſa en Afrique; par les Etoliens en Gréce; que ce fut par l'entrée, qu'Eumenes & les autres Princes leur donnérent, qu'ils ſe rendirent maitres de l'Aſie. Enfin, ils le devinrent des Gaules, après avoir mis dans leurs intérêts la République de Marſeille & les Heduens §.

ILS ne manquérent donc jamais de tels

* C'eſt aujourd'hui un Evêché de la *Marche d'Ancone*

† C'eſt une Ville du Royaume de Valence, fameuſe par l'extrême deſeſpoir où elle ſe reduiſit, plûtôt que de ſe rendre à Annibal, qui l'aſſiégeoit.

§ Ce ſont des Peuples de la Duché de Bourgogne, & d'autres Païs voiſins, qui, après avoir trahi leur Patrie en faveur des Romains, en obtinrent le titre de leurs freres & de leurs amis, avec le droit de Bourgeoiſie, dont Marſeille fut auſſi honorée pour la même raiſon.

tels appuis, pour faciliter leurs conquêtes, & pour les conſerver après les avoir faites; & ceux, qui ſuivront cette Politique, verront qu'ils n'ont pas tant de beſoin du ſecours de la fortune, que ceux qui ne l'obſervent pas. Et, afin que chacun ſache mieux combien la bonne conduite & la valeur furent d'un plus grand ſecours aux Romains pour s'élever à un tel Empire, que ne leur fut la fortune, nous examinerons, dans le Chapitre ſuivant, quels furent les Peuples contre qui ils eurent à combattre, & combien ils furent opiniâtres à défendre leur liberté.

CHA-

CHAPITRE II.

Quels furent les Peuples que Rome combattit, & combien fut grande leur opiniâtreté à défendre leur liberté contre les forces de la République.

CE qui donna le plus de peine aux Romains pour venir à bout de soûmettre leurs voisins, & une partie des Peuples éloignez, ce fut la forte passion que les Peuples avoient alors de conserver leur liberté, qu'ils défendoient avec tant de fermeté & d'obstination, que, sans une vertu extraordinaire, ils n'auroient jamais été soûmis. Car, l'on voit, par une infinité d'exemples, qu'ils s'exposoient aux derniers risques, pour se maintenir libres, ou pour recouvrer leur liberté, & qu'ils se vengeoient cruellement de ceux qui vouloient être leurs maitres.

L'ON voit encore, par les Histoires, quels préjudices les Villes & les Provinces souffrent par la servitude; & au lieu que dans ces tems-ici l'on ne-

trouve qu'un ſeul Païs *, où l'on puiſſe dire qu'il y ait encore des Villes libres, dans les ſiécles paſſez il n'y avoit point de Païs, qui ne continſſent beaucoup de Peuples très libres. Qu'on voye, par éxemple, combien dans ces tems-là il y avoit de Peuples libres dans toute la pointe d'Italie; à prendre depuis les montagnes, qui ſéparent à preſent la Lombardie d'avec la Toſcane, il y avoit les Toſcans, les Romains, les Samnites, & une infinité d'autres Peuples, qui habitoient cette extrémité de l'Italie. L'on n'entend pas même dire qu'il y ait eu jamais aucun Roi, excepté ceux qui regnérent à Rome, & Porſenna, Roi de Toſcane, dont la race étant éteinte, l'Hiſtoire ne parle plus d'aucun autre. Car, il eſt manifeſte, que, lorſque les Romains allérent aſſiéger Veies, la Toſcane étoit libre, & elle triomphoit tellement de ſa liberté, avec une ſi grande averſion pour le nom de Roi, que les Vejentins en ayant créé un pour les défendre, & ayant enſuite envoyé aux Toſcans leur demander du ſecours contre les Romains, ils leur firent réponſe, après

* Il veut parler d'Allemagne.

après avoir bien conſulté l'affaire, qu'ils ne les ſécoureroient point tant qu'ils auroient un Roi, jugeant qu'il n'étoit pas juſte de défendre la liberté d'un Païs, qui l'avoit déjà ſoûmiſe à un autre.

AU-RESTE, il n'eſt pas difficile de deviner d'où peut naitre cette grande amour pour la liberté, qui eſt ſi naturelle aux Peuples. C'eſt que jamais on n'a vû de Villes s'enrichir & s'accroitre, que dans le tems qu'elles ont été libres. Car, n'eſt-ce pas un miracle de voir à quelle grandeur Athenes s'éleva pendant l'eſpace de cent ans, après qu'elle ſe fut délivrée de la tyrannie de Piſiſtrate? Mais, rien n'eſt ſi ſurprenant par-deſſus tous les autres éxemples, que de voir à quelle grandeur Rome s'éleva après avoir chaſſé les Rois. La raiſon en eſt aiſée à comprendre. C'eſt que le bien public fait la grandeur de l'Etat, & non pas le bien d'un ſeul homme; & il eſt hors de doute, que ce n'eſt que dans les Républiques où le bien public eſt conſidéré, parce-qu'on ne manque pas de faire tout ce qui y contribue, & quoique ce qu'on fait pour cela puiſſe préjudicier à quelques Particuliers, il y en a tant d'au-

tres qui en profitent, qu'il eſt juſte en cette recontre de n'avoir aucuns égards pour un ſi petit nombre qui en ſouffre.

C'EST tout le contraire ſous un Prince ſouverain, où ſort ſouvent ſon avantage eſt préjudiciable au bien public; & ce qui feroit du bien à l'État fait ſouvent du tort au Prince. Si-tôt donc qu'une République tombe ſous le pouvoir d'un Souverain, le moindre malheur qui lui puiſſe arriver, c'eſt de demeurer comme elle ſe trouve, ſans eſpérance de s'enrichir davantage, & de s'augmenter. Mais, pour l'ordinaire, elle ne va plus qu'en diminuant; & ſi par hazard elle tomboit ſous un tyran, qui, par ſa bravoure & ſon courage, vint à bout d'en étendre les frontieres, le Public n'en recevroit aucun avantage, mais lui ſeul; parce qu'il ne peut pas faire du bien à des Citoyens honnêtes & braves, qu'il tyranniſe, de peur d'être toûjours en crainte qu'ils ne lui fuſſent pas aſſeurez. Ce même tyran ne s'aviſera pas non plus de rendre les Villes, qu'il conquéte, tributaires à la République, dont il a opprimé la liberté, parceque ce n'eſt pas ſon avantage de la rendre puiſſante; au contraire, il faut qu'il tienne ſes Peuples

ples mal-unis & en mauvaiſe intelligence entr'eux, afin que chaque Ville & chaque Province ne puiſſe rien tenir que de lui. Ainſi, lui ſeul profite de ſes conquêtes, ſans que ſon Païs y ait aucune part.

CEUX qui voudront appuyer cette opinion de mille autres bonnes raiſons, ils n'ont qu'à lire le Traité de Xenophon ſur la tyrannie.

IL ne faut donc pas s'étonner, ſi les anciens Peuples avoient tant d'horreur pour les tyrans, & tant d'amour pour la liberté, juſqu'à avoir de la vénération pour ſon nom ſeul, comme il arriva lorſqu'on eut aſſaſſiné Hieronyme, neveu de Hieron, dans Syracuſe, où d'abord le Peuple ſe mit en émûte, & alla prendre les armes contre les aſſaſſins du tyran; mais, ſi-tôt qu'il entendit crier ce nom de Liberté dans la Ville, il lui parut ſi doux, qu'il s'appaiſa entièrement, & ne voulut plus tant de mal à ceux qui le délivroient de la tyrannie; au contraire, il chercha les moyens de ſe mettre en poſſeſſion d'une véritable liberté.

CE n'eſt pas encore une choſe ſurprenante, que le Peuple marque tant de reſſentiment contre ceux qui l'ont

dépouillé de ſa liberté. Il y en a pluſieurs éxemples; mais, je me contenterai d'un ſeul, qui eſt arrivé à Corcire, Ville de Gréce, dans le tems de la guerre du Péloponeſe *, qui étoit alors partagé en deux factions, dont l'une étoit du parti des Athéniens, l'autre de celui des Lacédémoniens. Cela faiſoit que pluſieurs Villes, qui nourriſſoient au dedans d'elles des Citoyens diviſez entre eux, ſe partageoient auſſi en deux factions, dont l'une ſuivoit le parti des Lacédémoniens, & l'autre celui des Athéniens. Les Nobles ayant donc, par hazard, été les plus forts dans cette Ville de Corcire, ils reduiſirent le le Peuple dans la ſervitude; mais, comme il fut ſecouru des Athéniens, il eut à ſon tour le deſſus: deſorte qu'ayant pris tous les Nobles, & les ayant renfermez dans une grande priſon, capable de les tenir tous, ils en tiroient huit ou dix à la fois, ſous prétexte de les envoyer en éxil en différens endroits; mais, au lieu de cela, ils les fai-

* C'eſt cette partie de la Gréce, qu'on appelle aujourd'hui *la Morée*, que les Vénitiens ont preſque toute conquiſe ſur le Turc dans cette derniere guerre.

faiſoient mourir au milieu des plus cruels tourmens.

CEUX donc, qui reſtoient dans la priſon, s'étant apperçus de cette cruauté, ils réſolurent de fuir, autant qu'ils pourroient, une mort ſi honteuſe & ſi cruelle; &, s'étant armez de ce qu'ils pûrent, ils ſe défendoient, autant qu'il leur étoit poſſible, contre ceux qui vouloient entrer dans la priſon. Là-deſſus le Peuple étant accouru en foule, l'on découvrit le toit de la priſon, & avec les matériaux mêmes de la couverture ils accablérent ces malheureux.

IL arriva encore, dans la Gréce, pluſieurs évènemens horribles, & fort remarquables, tant il eſt vrai qu'on ſe venge avec plus de cruauté des oppreſſeurs de la liberté, que de ceux qui ont formé ſeulement de mauvais deſſeins contr'elle.

QUAND donc je cherche la raiſon pourquoi les Peuples du tems paſſé étoient plus amoureux de la liberté, que ceux d'aujourd'hui, je croi que cela vient de la même raiſon, qui eſt cauſe que les hommes ſont moins vaillans à preſent, qu'ils ne l'étoient autrefois; ce qui vient, à mon ſens, de la dif-

fé-

férence de l'éducation, fondée ſur la Religion Chrétienne d'avec la Payenne, parceque le Chriſtianiſme nous ayant montré le chemin de la véritable gloire, il a éteint en nous l'amour de la gloire du monde; ce qui eſt la raiſon pourquoi les Payens étoient bien plus emportez à la ſoûtenir, parcequ'ils la regardoient comme le ſouverain bien.

L'ON peut remarquer ce que je dis dans la plûpart de leurs inſtitutions, commençant par la pompe de leurs Sacrifices, & en les comparant avec l'humilité des nôtres, qui ont plus de douceur que de magnificence, n'y ayant aucune action de violence & d'éclat. Dans les Sacrifices des Payens, outre la pompe, & la grandeur de leurs cérémonies, il y avoit encore l'action du Sacrifice même, qui étoit une action pleine de ſang & de férocité, parce qu'on y aſſommoit une grande quantité d'animaux; & comme c'étoit un ſpectacle terrible, il accoûtumoit inſenſiblement les hommes à devenir violents.

DE PLUS, l'ancienne Religion ne canoniſoit que des hommes remplis de la gloire de la Terre, comme les Généraux

raux d'Armées, & les Chefs des Etats; & notre Religion n'a canoniſé que des hommes humbles, & plus attachez à la contemplation qu'à l'action, ayant depuis attaché le ſouverain bien à l'humilité, à l'abnégation de ſoi-même, & au mépris des choſes de la Terre, au lieu que la Religion Payenne faiſoit conſiſter le ſouverain bien dans la grandeur de courage, dans la force du corps, & dans tout ce qui rend les hommes propres à devenir très vaillans. Mais, ſi notre Religion éxige du courage & de la force, elle veut que ce ſoit plûtôt pour ſouffrir, que pour marquer de la brayoure.

IL ſemble donc, que cette maniere de vivre a rendu le monde plus foible, & plus expoſé aux inſultes des ſcélérats, qui peuvent s'abandonner impunément à de tels excès, parcequ'ils ont reconnu que la plûpart des hommes, cherchant le chemin du Ciel, penſent plus aux moyens de bien ſupporter les maux qu'on leur fait, qu'à trouver l'occaſion de s'en venger. Or, quoiqu'il ſemble que le monde ſoit tombé dans l'inaction, & que le Ciel ſe ſoit deſarmé, je croi pourtant que ce changement vient de la lâcheté des

gens

gens, qui ont donné une mauvaiſe explication à notre Religion, en inſinuant qu'elle commande davantage l'oiſiveté; car, ſi ces gens-là avoient bien examiné comment cette Religion autoriſe l'amour & l'attachement à ſon propre Païs, ils verroient bien comment elles nous ordonne de l'aimer & de l'honorer, &, par conſéquent, de nous mettre dans toutes les diſpoſitions néceſſaires pour en conſerver les droits & la liberté.

CES faux commentaires, & cette méchante éducation, ſont donc cauſe qu'on ne voit plus tant de Républiques, qu'on voyoit autrefois; &, par conſéquent, l'on ne voit plus tant de paſſion chez les Peuples pour la liberté, comme on voyoit alors. Je ſuis pourtant du ſentiment, que l'Empire Romain a encore plus contribué, par la force de ſes armes, & l'étendue de ſa domination, à abolir toutes les Républiques & tous les aziles de la liberté, que ce que nous avons dit ci-deſſus; & quoique cet Empire ait été lui-même diſſipé, il n'a pas encore été poſſible juſqu'ici que les Républiques ſe ſoient remiſes ſur pied, & que les Gouvermens libres ayent été rétablis, ſi ce

n'eſt

n'eſt dans un très petit nombre de lieux de ce vaſte Empire.

QUOIQU'IL EN SOIT, les Romains trouvérent, dans les plus petits Cantons du monde, un grand nombre de Républiques fort armées, & fort opiniâtrées à défendre leur liberté; ce qui fait voir qu'ils ne les auroient jamais ſoûmiſes ſans une extrême valeur. Et, afin de vous en donner une petite preuve, je ne prendrai que l'éxemple des Samnites, qui ne laiſſe pas d'être une choſe étonnante, & Tite-Live convient, qu'ils étoient ſi puiſſans, & qu'ils avoient de ſi bonnes Troupes, qu'ils pûrent tenir tête aux Romains, juſqu'au tems du Conſul Papirius Curſor, fils du prémier; ce qui dura un fort long tems, pendant lequel ils ſoûtinrent de grandes défaites, pluſieurs ſaccagemens de Villes, & une infinité de dégats dans leur Païs; ce qui ſurprendra, ſi l'on regarde aujourd'hui ce Canton, qui étoit ſi rempli de Villes & d'habitans, & qui eſt à preſent preſque deſert, ayant été dans ces tems-là ſi fort, & ſi bien gouverné, qu'il ne faloit pas moins que toute la valeur romaine pour le ſubjuger.

RIEN n'eſt plus aiſé que de voir d'où vient un ſi grand changement; c'eſt

c'eſt qu'alors le Païs étoit libre, & aujourd'hui il eſt eſclave. Car, je vous le redis encore, que tous les Païs libres, en quelque endroit du monde qu'ils ſoient ſituez, proſperent toûjours extrêmement, par la raiſon que les Peuples y croiſſent, les hommes y ayant bien plus de penchant à ſe marier, que dans les Monarchies; parceque, lorſqu'on croit pouvoir élever une famille, on eſt porté naturellement à ſouhaiter d'en avoir, dans l'aſſeurance qu'on ne vous ravira point votre bien; que les enfans que vous aurez ſeront libres, & non pas eſclaves; que même, avec du mérite, ils peuvent eſpérer d'avoir part au Gouvernement. D'ailleurs, les richeſſes, qui viennent de l'agriculture, & celles, que produit l'induſtrie, ſe multiplient bien plus conſidérablement; & la raiſon en eſt, que l'on augmente volontiers les choſes, & l'on acquiert avec plaiſir des biens, lorſqu'on eſt aſſeuré d'en joüir paiſiblement. Tout cela eſt cauſe qu'à l'envi les uns des autres chacun ne penſe qu'au bien public, & au ſien particulier; ce qui les fait augmenter avec l'étonnement de tout le monde.

MAIS, le contraire de tout cela arri-

rive dans les Païs qui ſont dominez tyranniquement, & plus la tyrannie qui y regne eſt grande, plus ils ſont dépourvûs de tous les avantages, dont nous venons de parler. Or, de tous les eſclavages celui qui eſt le plus rigoureux, c'eſt de dépendre d'une République ; prémierement, parcequ'il dure davantage, & qu'il y a, par conſéquent, moins d'eſpérance d'en ſortir ; ſecondement, parceque la Politique d'une République eſt d'affoiblir les autres Corps, afin de fortifier le ſien. Cela n'eſt pas à craindre de la part d'un Prince, qui vous ſoûmettra à ſon Empire, pourvû que ce ne ſoit pas un Prince barbare, qui ſe plaiſe à être le fleau du genre-humain, comme ſont les Princes d'Orient. Mais, ſi c'eſt un Prince réglé & humain, il aime les Villes qu'il conquête autant que ſes autres Sujets, & il leur laiſſe tous les privileges dont elles ont toûjours joui. Ainſi, elles ne périſſent pas comme eſclaves, ſi elles n'ont pas l'avantage de s'accroitre comme libres ; mais, cela s'entend des Villes, qui tombent ſous la domination d'un Prince étranger, & non pas de celles dont la liberté eſt opprimée par un de leurs

leurs Citoyens, & c'eſt ce dont nous avons parlé ci-devant.

SI l'on fait bien réfléxion ſur tout ce que nous venons de dire, l'on ne ſera point ſurpris de la puiſſance que les Samnites avoient pendant qu'ils étoient libres, & de la foibleſſe où ils tombérent depuis qu'ils furent eſclaves. C'eſt ce que Tite-Live aſſeure en bien des endroits, ſur-tout dans la guerre d'Annibal, où il fait voir que les Samnites étant maltraittez par une Légion de Romains, qui étoient à Nole *, ils envoyérent prier Annibal de les ſecourir. Les Députez lui dirent dans leur harangue, qu'ils avoient combattu les Romains pendant cent ans, n'étant aidez que d'eux-mêmes, de leurs propres Soldats, & de leurs propres Généraux, ayant ſoûtenu pluſieurs fois deux Armées conſulaires, & deux Conſuls à la fois, & qu'à preſent ils ſe trouvoient tellement affoiblis, qu'ils ne pouvoient qu'à peine ſe défendre d'une petite Légion Romaine, qui étoit à Nole.

* C'eſt une Ville de la Campanie ou Terre de Labour. L'Empereur Auguſte y mourut.

CHA-

CHAPITRE III.

Rome devint une grande Ville, en ruinant celles de ſon voiſinage, & laiſſant entrer les étrangers dans ſes Charges.

CEPENDANT *Rome s'augmente des débris d'Albe* *. Ceux, qui voudront qu'une Ville s'éleve à une grande domination, doivent employer toute leur induſtrie pour la peupler extrêmement; car, jamais une Ville ne deviendra puiſſante, que par la quantité d'habitans. L'on en vient à bout par deux moyens; celui de la douceur, & celui de la force. Celui de la douceur eſt de tenir la porte ouverte à tous les étrangers qui voudront venir l'habiter, & de leur y donner toute ſorte de protection, afin qu'il s'y arrêtent avec plaiſir. L'autre moyen, c'eſt de détruire les Villes voiſines, & d'en obliger les habitans à venir demeurer dans la votre.

CELA fut ſi bien obſervé à Rome, que,

* Creſcit interea Roma Albæ ruinis.

que, dès le tems de ſon ſixieme Roi, elle ſe trouva aſſez habitée pour pouvoir fournir quatre-vingt-mille hommes * capables de porter les armes. Car, les Romains ont voulu faire comme un bon jardinier, qui voulant faire groſſir un arbre, & le faire charger de fruit, il taille tout ce qu'il jette autour de lui, afin que toute la force reſtant dans le corps de l'arbre, il puiſſe avec le tems pouſſer des branches plus vigoureuſes & plus fructifiantes.

MAIS, pour faire voir que cette Politique étoit bonne pour faire un grand Empire, il n'y a qu'à examiner Athenes & Lacédémone, qui étant deux Républiques fort guerrieres, & munies de très bonnes loix, elles n'ont pourtant pû parvenir à la grandeur romaine, quoique Rome parût plus déréglée, & bien moins policée, que ces deux

* Il faut comprendre les habitans de la Campagne voiſine dans ce nombre; car, on a toûjours ainſi compté le Peuple de Rome, comme vous voyez que notre Auteur même l'a dit cidevant, en parlant des *Decemvirs*, qui ayant offenſé le Peuple de la Ville, ils n'avoient pas lieu de ſe fier aux habitans de la Campagne voiſine, parce qu'ils étoient la même choſe que le Peuple de la Ville.

deux Republiques-là, & l'on ne peut pas en alléguer d'autre raiſon, que la précédente, parceque la Ville de Rome s'étant fort accrue par les deux moyens, dont nous venons de parler, elle a pû armer juſqu'à deux cens quatre-vingt-mille hommes de ſes habitans; & jamais Athenes ni Lacédémone n'ont paſſé le nombre de vingt-mille chacune ; ce qui n'eſt pas venu de ce que la ſituation de Rome fût meilleure que celle de ces deux autres Villes, mais ſeulement d'une Politique différente, parceque Licurgue, fondateur de Lacédémone, penſant que rien n'étoit plus capable d'abolir les loix, que le mêlange de nouveaux habitans, il employa toutes ſortes de précautions, pour que les étrangers n'euſſent point de liaiſons avec les Lacédémoniens; &, outre les loix qu'il fit pour les empêcher de leur donner le droit de Bourgeoiſie, de contracter des mariages avec eux, & d'avoir aucun commerce qui lie les hommes enſemble, il ordonna de plus, que dans la République l'on n'auroit que de la monnoye de cuir, pour ôter l'envie à tout le monde d'y apporter des marchandiſes, ou d'y introduire quelques

métiers nouveaux : deſorte qu'il fut impoſſible que cette Ville multipliât beaucoup le nombre de ſes habitans.

COMME donc toutes nos actions imitent la nature, & que rien ne lui eſt plus difficile que de produire de fort groſſes branches ſur un petit tronc, il eſt impoſſible, par la même raiſon, qu'une petite République ſe rendre maitreſſe d'Etats plus puiſſans qu'elle ; & ſi elle vient à s'en rendre maitreſſe en effet, il lui arrivera bientôt ce qui arriveroit à un arbre qui auroit des branches beaucoup plus groſſes que lui, c'eſt qu'au moindre petit vent il ne manqueroit pas de rompre, comme il arriva en effet à Lacédémone, qui ayant conquis toutes les Villes de la Gréce, dès que Thébes ſe ſoûleva contr'elle, toutes les autres en firent autant ; deſorte que le tronc demeura ſans branches.

MAIS cela ne pouvoit pas arriver à Rome, qui avoit le tronc ſi gros, qu'elle étoit en état de ſoûtenir les plus groſſes branches, & cette Politique, avec d'autres, dont nous parlerons dans la ſuite, rendirent enfin Rome très grande & très puiſſante ; ce que Tite-Live fait bien voir par ces deux mots,

mots, rapportez au commencement de ce Chapitre.

CHAPITRE IV.

Les Républiques ont ſuivi trois chemins pour parvenir à la grandeur.

CEUX, qui ont lû les Hiſtoires anciennes, ont appris que les Républiques ont pratiqué trois moyens pour s'accroitre. L'un fut celui que les anciens Toſcans obſervérent, qui étoit d'unir enſemble pluſieurs Républiques, dont le pouvoir & le rang étoient égaux entr'elles. Lorſque ces Républiques unies faiſoient des conquêtes, elles ſe les aſſocioient, de la même maniere que le partiquent aujourd'hui les Suiſſes, & comme autrefois les Aquéens & les Etoliens en uſoient en Gréce: & parceque les Romains eurent beaucoup de guerres contre les Toſcans, je m'attacherai davantage à ces derniers, afin de mieux faire connoitre cette prémiere méthode.

AVANT que l'Empire Romain fût

établi en Italie, les Toſcans étoient très puiſſans, & par mer, & par terre, & quoiqu'on n'ait point d'Hiſtoire particuliere d'eux, il y a pourtant encore quelque mémoire & quelque marque de leur grandeur; & l'on ſçait qu'ils envoyérent une Colonie ſur le rivage de la mer ſupérieure *, qu'ils appellérent Adria, & qui fut ſi fameuſe, qu'elle donna le nom à cette mer, que les Latins appellent encore la Mer Adriatique. L'on ſçait encore qu'ils ſoûmirent par les armes tout ce qui eſt depuis le Tybre juſqu'aux Alpes, quoique deux cens ans devant que les Romains devinſſent puiſſans les Toſcans fuſſent dépoſſédez de ce Païs, qu'on appelle aujourd'hui la Lombardie; car, elle fut conquiſe ſur eux par les Gaulois, qui, pouſſez par la néceſſité, ou attirez par la douceur des fruits, & ſur-tout par les bons vins, entrérent en Italie, ſous la conduite de Bellovese leur Chef; &, après avoir battu & défait les maitres du Païs, ils s'y habituérent, & y bâtirent pluſieurs Villes, donnant le nom de Gaule à ce Païs, parceque c'étoit le nom de celui où ils étoient

* C'eſt le Golfe de Veniſe.

étoient nez, & ils furent maitres de leurs nouvelles conquêtes, juſqu'à ce que les Romains les en ayent enfin dépoſſédez.

CE fut donc dans cette égalité que les Toſcans vêcurent & ſe conduiſirent pour étendre leur Empire, & ils furent au nombre de douze Villes, deſquelles étoient Quionſi, Veies, Fieſole, Arezzo, Volterre, & d'autres ſemblables, qui gouvernoient leurs Etats en commun. Cependant, ils ne pûrent porter leurs conquêtes au-delà de l'Italie, ni la ſubjuguer entièrement elle-même, pour les raiſons que nous dirons dans la ſuite.

L'AUTRE moyen, dont une République ſe ſert pour étendre ſa domination, c'eſt de ſe faire auſſi des compagnons, avec cette reſerve, que l'honneur du commandement vous demeure, mettant toûjours chez vous le ſiége de l'Empire, & que tout ſe faſſe en votre nom. Ce fut-là le moyen dont les Romains ſe ſervirent.

LA troiſieme maniere, dont les Républiques s'accroiſſent, c'eſt de ſe faire des Sujets, & non pas des Aſſociez, de ceux que vous conquérez. Ce fut la méthode d'Athenes & de Lacé-

démone, qui eſt entièrement inutile, comme l'évènement l'a bien fait voir dans ces deux Républiques, qui ne périrent qu'à cauſe qu'elles avoient fait des conquêtes, qu'elles ne pûrent ſoûtenir. Car, quand on veut aſſujettir des Villes, & les gouverner rudement, après qu'elles ont joüi de la liberté, c'eſt aſſeurément une choſe difficile & de grande peine, & vous ne les gouvernerez jamais tranquilement, à moins que vous ne ſoyez toûjours fort armé; & ſi vous voulez vous mettre en cet état, il faut vous aſſocier bien des gens, qui rempliſſent votre Ville avec vous. Mais, comme ces deux Villes-là ne firent ni l'un ni l'autre, leur Politique fut mauvaiſe.

OR, Rome, que nous avons apportée pour l'éxemple de la ſeconde maniere dont les Républiques accroiſſent leur domination, ayant pratiqué l'un & l'autre de ces moyens, elle parvint à une grandeur exceſſive. Et n'y ayant eu que Rome, qui ait tenu cette route, il n'y a eu auſſi qu'elle qui ſe ſoit élevée à une telle grandeur, que celle où elle eſt parvenue, parceque, comme elle ſe fit bien des Aſſociez dans toute l'Italie, qui en pluſieurs cho-

choſes vivoient ſous les mêmes loix; &, d'autre côté, s'étant reſervé chez elle le ſiége de l'Empire, & le titre dans les commandemens, comme nous l'avons remarqué, il ſe trouvoit que ces Aſſociez employoient leurs peines & leur ſang même, pour s'aſſujettir aux autres ſans s'en appercevoir. Car, dès que les Romains eurent envoyé des Armées hors d'Italie, qu'ils eurent changé les Royaumes de leurs ennemis en Provinces dépendantes de leur Empire, & qu'ils eurent acquis des Sujets qui vouloient bien l'être, étant déjà nez ſous des Rois, ces Peuples avoient des Gouverneurs Romains, & ayant été conquis par des Armées, qui n'avoient point d'autre titre que du Peuple Romain, ils ne reconnûrent point d'autres Souverains, que Rome: deſorte que les anciens Aſſociez ſe trouvérent tout d'un coup environnez des Sujets des Romains, & accablez en même-tems d'une auſſi groſſe Ville que Rome. Ils ne commencérent donc à s'appercevoir du piege dans lequel ils avoient donné ſi longtems, qu'après qu'il n'y avoit plus moyen d'en ſortir, tant étoit grande l'autorité que Rome avoit ſur les Provinces étrangeres, &

tant étoient conſidérables ſes propres forces, par le nombre exceſſif de ſes habitans, & par leur grande expérience dans le métier de la guerre.

OR, quoique ces Aſſociez & Alliez conjuraſſent contr'elle, pour ſe venger du tort qu'elle leur faiſoit, ils ſe ruinérent dans une telle guerre, & empirérent encore leur condition, étant devenus enfin tout-à-fait Sujets d'Aſſociez qu'ils avoient été au commencement.

VOILA' la Politique que les ſeuls Romains ont obſervée, & toute République, qui voudra s'accroitre, n'en peut pas ſuivre une meilleure, car l'expérience n'en a encore découvert aucune plus ſolide & plus ſeure.

LA prémiere maniere dont j'ai parlé, qui eſt de faire des ligues, comme firent les Toſcans, les Aquéens, & les Etoliens, & comme font encore aujourd'hui les Suiſſes, eſt la meilleure maniere, après celle des Romains, parceque, comme par cette voie-là il n'eſt pas aiſé de s'étendre beaucoup, il en réſulte deux avantages, l'un que vous attirez rarement la guerre; l'autre, que vous conſervez aiſément le peu que vous acquérez. La raiſon, qui

fait

fait qu'une telle ligue ne conquiert pas beaucoup, vient de ce que c'eſt une République faite de pluſieurs piéces, & qui ſont ſituées ſéparément les unes des autres; ce qui rend les conſultations & les réſolutions difficiles. Cette même ſéparation rend encore cette ligue moins ambitieuſe de faire des conquêtes, parceque, comme elle eſt compoſée de pluſieurs Communautez, qui doivent avoir chacune leur part de la conquête, elle n'y eſt pas portée avec tant d'ardeur, qu'une République ſeule, qui jouït entièrement de ce qu'elle gagne. De plus, ces ligues ſe gouvernent par le moyen d'aſſemblées, qui ne peuvent pas être auſſitôt prêtes pour réſoudre les affaires, que le ſeront d'autres Républiques, qui renferment tout leur Conſeil au-dedans d'une ſeule Ville. L'on voit encore que ces ſortes de ligues ſont bornées, n'y ayant point d'éxemple qu'elles ayent jamais paſſé le nombre de douze ou de quatorze Communautez, après quoi elles ne cherchent pas les moyens de s'accroitre davantage, parceque, quand elles ſont parvenues à une certaine puiſſance, par laquelle elles croyent être en état de ſe mainte-

nir contre tout le monde, elles ne ſe ſoucient pas d'aller au-delà, tant parceque la néceſſité ne les y oblige pas, que parcequ'elles ne tirent aucun avantage de ces conquêtes, pour les raiſons que nous avons alléguées; car, il faudroit qu'en allant plus avant, elles continuaſſent à ſe faire des Aſſociez; ce qui, enfin, produiroit de la confuſion, ou bien il faudroit qu'elles ſe fiſſent des Sujets. Mais, comme elles voyent que cela ne ſe peut faire ſans de grandes difficultez, & qu'elles ne tireroient pas un grand avantage en gardant ces conquêtes, elles n'en font pas de cas.

QUAND donc une ligue eſt aſſez grande pour ſe croire en ſeureté, elle ſe met d'ordinaire à faire deux choſes. La prémiere, de recevoir des Peuples ſous ſa protection, & d'en tirer des penſions en argent, qu'il eſt aiſé de partager entre toutes ſes Communautez. L'autre choſe que fait une telle ligue, c'eſt de combattre pour les autres, & de recevoir la paye de différens Princes pour leur donner des Troupes, comme les Suiſſes le pratiquent aujourd'hui, & comme autrefois le faiſoient les autres ligues, dont nous avons parlé. Tite-Live nous en fournit

une

une preuve, lorſqu'il dit que Philippe de Macédoine s'étant abouché avec Titus-Quintius Flaminius, pour traiter des conditions de la paix, ce qui ſe faiſoit en préſence d'un Préteur des Etoliens, qui en étant venu à quelques paroles avec Philippe, ce Prince lui reprocha ſon infidélité & ſon avarice, diſant : *Que les Etoliens n'avoient point de honte de donner des Troupes à un Etat, & , en même-tems , d'en envoyer encore à ſon ennemi , enſorte que l'on voyoit les Etendarts de cette même Nation dans les deux Armées ennemies.* Ce qui fait connoitre, que cette ſorte d'Etats, qui ſe forment par l'aſſemblage de pluſieurs Républiques, ont toûjours eu la même conduite.

L'ON voit encore que la même méthode qu'ont tenue les autres Républiques, de ſe faire des Sujets, a toûjours été un moyen foible, & par lequel on a fait de très petits progrès; qui, enfin, ayant été faits au-delà des forces de l'Etat, ils l'ont ruiné entièrement & promptement. Mais, ſi cette méthode ne vaut rien dans les Républiques guerrieres, elle ne peut être que très pernicieuſe dans celles qui ne le ſont pas, comme on l'a vû de nos

jours dans les Républiques d'Italie.

TOUT ceci fait donc voir, qu'il n'y a de bon chemin que celui que Rome a ſuivi, qui eſt d'autant plus admirable, qu'il a été découvert par les Romains mêmes, n'y en ayant aucune trace avant eux, & perſonne ne l'ayant ſuivi depuis eux. Et, pour les ligues, il n'y a que celle des Suiſſes & celle de Souabe, qui les imitent aujourd'hui. Mais, pour les bons reglemens des anciens Romains, tant pour ce qui regardoit le dedans, que pour ce qui regardoit le dehors, bien loin d'être imitez dans ce ſiecle, on n'en fait pas même aucune eſtime, les uns n'y ajoûtant pas de foi, les autres les croyant impoſſibles à mettre en pratique, & les autres jugeant qu'ils ſont inutiles & hors de propos. Demeurans donc dans une telle ignorance, nous ſommes la proye de tous ceux qui ont voulu faire des courſes dans nos Païs.

MAIS, quand bien l'imitation des Romains paroitroit difficile, celle des anciens Toſcans ne devroit pas paroitre telle, ſur-tout aux Toſcans d'aujourd'hui; car, s'ils ne pûrent pas fonder un Empire tel que celui des Romains, ils furent pourtant en état d'acqué-

quérir en Italie toute la puiſſance que cette ſorte de ligue peut faire eſpérer; & cette puiſſance fut longtems aſſeurée à la grande gloire, & de l'Empire, & des Armes, les Toſcans, outre cela, ayant acquis une grande réputation de politeſſe & de Religion. Cette gloire fut d'abord bien diminuée par les Gaulois; &, enſuite, les Romains l'éteignirent à tel point, que, quoiqu'il n'y ait encore que deux mille ans que les Toſcans faiſoient une République puiſſante, il n'en reſte pourtant aucune Hiſtoire à preſent. C'eſt ce qui m'a fait rechercher d'où pouvoit naitre un tel oubli des choſes les plus remarquables, & c'eſt ce que nous allons voir dans le Chapitre ſuivant.

CHAPITRE V.

Que les changemens de Religion & de Langues, avec les accidens des Déluges & des Contagions, étouffent la mémoire de toutes choſes.

JE penſe qu'on peut objecter avec raiſon aux Philoſophes, qui croyent le monde éternel, que ſi cela étoit vrai, l'on devroit au moins avoir connoiſſance des choſes depuis cinq mille ans, ſi l'on ne voyoit pas qu'en effet les Hiſtoires & la connoiſſance de l'Antiquité périſſent par divers moyens, dont les uns viennent du Ciel, & les autres des hommes. Les cauſes de cet oubli, qui viennent des hommes, ſont produites par les changemens de Religion & de Langages, parceque, quand une nouvelle Religion s'établit, ſon prémier ſoin eſt d'abolir entièrement celle qui dominoit auparavant, afin de ſe mettre davantage en réputation; & lorſque ceux, qui introduiſent cette Religion nouvelle, parlent une autre Langue, ils éteignent aiſément l'ancien culte.

IL

IL eſt aiſé de reconnoître cette vérité, ſi l'on éxamine la conduite que les Chrétiens ont tenue contre la Religion Payenne ; car, ils en ont aboli tous les ordres & toutes les cérémonies, & tout entièrement fait perdre la mémoire de cette ancienne Théologie. Il eſt vrai, qu'ils n'ont pû étouffer la connoiſſance qu'on a des choſes que les Grands Hommes de cette Religion ont faites, à cauſe qu'ils ont conſervé la Langue Latine ; ce qu'ils n'ont pû s'empécher de faire, parcequ'ils furent obligez eux-mêmes d'écrire dans cette Langue les principes de leur Religion. Car, s'ils euſſent pû les écrire dans une autre Langue, il ne reſteroit aujourd'hui aucune trace des Hiſtoires anciennes, ſi l'on en juge par tout ce que les Chrétiens ont fait d'ailleurs contre les Payens. Deſorte que, lorſqu'on lira la conduite qu'a tenue Saint Grégoire, & les autres Chefs de la Religion Chrétienne, l'on verra avec quelle opiniâtreté ils agirent contre tous les Monumens de l'Antiquité, brûlant tous les Ouvrages des Poëtes & des Hiſtoriens, briſant les Statues, & gâtant entièrement tout ce qui pouvoit ſervir de Monumens

mens antiques. Si donc ils euſſent ajoûté une nouvelle Langue à un tel procédé, l'on n'auroit pas tardé à perdre la mémoire de toutes les choſes qui regardent le Paganiſme.

IL faut croire auſſi, que tout ce que la Religion Chrétienne a fait contre la Payenne aura été pratiqué de même par la Payenne contre celle qui regnoit avant elle. Et parceque ces Religions ont changé deux ou trois fois, dans l'eſpace de cinq ou ſix mille ans, l'on a entièrement perdu la mémoire des choſes faites avant ces tems-là; & ſi l'on en voit quelques reſtes, on les regarde comme des choſes fabuleuſes, pour leſquelles on n'a aucune créance, comme eſt l'Hiſtoire de Diodore Sicilien, qui, quoi qu'elle rende raiſon de quarante ou cinquante mille ans, elle eſt pourtant regardée comme un tiſſu de fables.

POUR ce qui concerne les cauſes d'oubli, que le Ciel envoye, il faut compter pour telles celles qui éteignent la race des hommes, & qui reduiſent à un très petit nombre les habitans d'une partie du monde; ce qui arrive par la peſte, par des famines, ou par des inondations, qui ſont des fleaux qui

ſont

ſont les plus grands deſordres, tant parcequ'ils ſont plus univerſels dans un Païs, que les autres, que parceque les gens, qui en échapent, ne ſont que des Montagnards très groſſiers, qui, n'ayant aucune connoiſſance de l'Antiquité, ne peuvent pas la donner à leurs deſcendans; & ſi, entre ces gens-là, il s'en trouve quelqu'un qui en ait quelque teinture, il la cache & l'accommode ſuivant ſon caprice, afin de ſe faire admirer des autres, & de s'attirer de la réputation: deſorte que les deſcendans n'en peuvent rien avoir, que ce qu'un tel homme en a bien voulu donner.

OR, il ne faut point douter que ces peſtes, ces famines, & ces inondations, ne ſurviennent ſur la Terre; car, prémierement, les Hiſtoires en ſont remplies, & l'on en voit l'effet par l'oubli des choſes anciennes; &, enfin, il ſemble néceſſaire que de tels fleaux arrivent, parceque la nature agiſſant comme nos corps, qui ſe déchargent d'eux-mêmes de leurs humeurs ſuperflues, elle s'emeut elle-même aſſez ſouvent, & fait des purgations, qui conſervent ce grand Corps. Car, lorſqu'un Païs eſt ſi rempli de monde, qu'il eſt im-

impoſſible que tous y puiſſent vivre ; qu'il leur eſt impoſſible, d'autre côté, d'aller ailleurs, à cauſe que tous les lieux ſont remplis ; enfin, quand la fourberie & la malice des hommes eſt parvenue à un point, qu'elle ne peut pas aller plus loin ; il eſt néceſſaire alors, que le monde ſe purge par l'un de ces trois fleaux, afin que les hommes, étant diminuez conſidérablement, & bien mattez, puiſſent, après cette décharge, vivre plus commodément, & s'amender après de ſi terribles châtimens.

COMME donc nous l'avons déjà remarqué, la Toſcane étoit autrefois puiſſante, la vertu & la piété y regnoient, elle avoit ſes loix, & ſa Langue particuliere ; mais, tout cela a été étouffé & détruit par l'exceſſive puiſſance des Romains ; &, enfin, de toutes ces grandes choſes, cette Province n'a ſauvé que ſon nom de l'oubli univerſel.

CHA-

CHAPITRE VI.

Quelle étoit la conduite des Romains dans la guerre.

APRE'S avoir parlé de la Politique des Romains pour accroitre leur Empire, il eſt tems preſentement de parler de la maniere, dont ils ſe prenoient à faire la guerre; &, dans toutes leurs actions, l'on verra avec combien de prudence ils ſe ſont toûjours éloignez de la conduite ordinaire de tout le monde, afin de pouvoir arriver plus facilement au comble de la grandeur.

L'INTENTION de ceux qui ſe font la guerre de deſſein formé, ou, pour mieux dire, par un motif d'ambition, c'eſt de faire des conquêtes, de les garder, & de ſe conduire ſi bien, que cette guerre enrichiſſe leur propre Païs. Il faut donc faire en ſorte que, dans la conquête & dans la conſervation de ce qu'on a conquis, l'on ne faſſe aucune dépenſe; mais, au contraire, il faut tâcher de tourner toutes cho-

choſes à l'avantage du Public. Mais ceux, qui voudront venir à bout de tout cela, il faut qu'ils ſuivent la méthode des Romains, dont le principal article étoit de faire leurs guerres courtes & vigoureuſes, qui eſt aujourd'hui la maxime des François, parceque, lorſque les Romains avoient la guerre contre les Samnites & les Toſcans, ils mettoient toûjours en campagne de groſſes Armées; ce qui terminoit promptement les différens. Et ſi l'on remarque bien toutes les guerres qu'ils eurent depuis la fondation de Rome juſqu'au ſiége de Veies, l'on verra qu'elles ont été expédiées, l'une en ſix, l'autre en dix, & l'autre en vingt jours. Car, leur uſage ordinaire étoit, que, ſi-tôt que la guerre étoit déclarée, ils entroient en campagne contre l'ennemi, & ne perdoient pas un moment à donner bataille. Et, ſi-tôt que les Romains l'avoient gagnée, les ennemis entroient en traité, afin d'empêcher le dégât dans leur Païs, & ils en étoient quittes pour céder de leurs Terres, qu'on partageoit après cela aux Particuliers, ou bien on les donnoit à une Colonie, qui étant poſtée ſur les frontieres de ces gens-là, elle ſervoit de

de boulevart aux Romains, au grand avantage de la Colonie qui poſſedoit ces Terres, & encore à celui de la République, qui tenoit-là une bonne Garniſon, qu'elle n'étoit point obligé d'entretenir.

IL n'y avoit rien de plus ſeur, de plus fort, ni de plus utile, qu'une telle Garniſon; car, tant que les ennemis n'étoient point en campagne, elle ſuffiſoit pour garder la frontiere: mais, s'il leur prenoit envie de venir avec de gros Corps, pour accabler la Colonie, les Romains venoient de même pour la défendre, & ne manquoient pas de leur livrer bataille, qui étant gagnée, ils impoſoient aux vaincus des peines plus rigoureuſes, que les prémieres, & revenoient chez eux. Ainſi les Romains acquéroient de la réputation au dehors, & des forces au dedans.

ILS obſervérent cette méthode juſqu'à ce qu'après le ſiége de Veies ils la changérent, parce qu'alors ils établirent, qu'on donneroit la paye aux Soldats; ce qui juſque-là n'avoit pas été néceſſaire, à cauſe que les guerres ne duroient pas. Et quoique les Romains donnaſſent cette ſolde, & que,

que, par conſéquent, ils puſſent faire durer les guerres davantage, l'éloignement même les obligeant à tenir plus longtems leurs Armées en campagne, cependant, jamais ils n'abandonnérent la maxime de les terminer autant promptement, que le lieu & le tems le pourroient permettre, & ils obſervérent toûjours d'envoyer des Colonies.

DANS le prémier uſage qu'ils avoient de faire leurs guerres de courte durée, outre leur inclination naturelle, il y avoit encore une raiſon qui produiſoit cet effet. C'eſt que les Conſuls ne poſſédant leur dignité qu'un an, & étant obligez d'en paſſer ſix mois à Rome, leur ambition étoit un puiſſant éguillon, qui les obligeoit de terminer promptement la guerre, afin d'avoir l'honneur du triomphe. Pour ce qui regarde la méthode d'envoyer des Colonies, ils y étoient portez par l'avantage, & par la grande commodité qu'ils y trouvoient. Ils tombérent bien dans quelques changemens à l'égard du butin, dont ils n'étoient plus enſuite ſi libéraux qu'ils l'avoient été d'abord, tant parce qu'ils ne croyoient devoir en uſer autrement dans ces com-

commencemens-là, où les Soldats n'étoient point payez, que parce qu'un tel butin devenoit assez considérable, pour qu'on pensât à en remplir le trésor public, afin de pouvoir faire & continuer la guerre, sans mettre de nouveaux impôts sur la Ville. Cette conduite enrichit bien-tôt l'épargne.

CES deux prudentes coûtumes donc, d'envoyer des Colonies, & de porter le butin dans le trésor public, étoient cause que Rome s'enrichissoit à faire la guerre, ce qui appauvrit aujourd'hui tous les Etats mal conduits qui la font; & l'on mit les choses sur un pied, qu'un Consul ne croyoit point mériter le triomphe, s'il n'apportoit pas de grands trésors à l'épargne. Ce fut donc par des moyens de cette nature, en terminant la guerre promptement, & en faisant des traitez avantageux, que les Romains augmentérent leurs richesses & leur puissance, se contentant de laisser leurs ennemis par des remises, par des défaites, & par des incursions.

CHA-

CHAPITRE VII.

Quelle étoit la quantité de Terre que les Romains donnoient à chaque Coloniſte.

JE croi qu'il eſt fort difficile de ſavoir au vrai quelle quantité de Terre les Romains donnoient à chaque Particulier qu'ils envoyoient dans une Colonie, parceque je croi que cela varioit ſelon les lieux où ils les envoyoient. Cependant, l'on eſt perſuadé qu'ils ne donnoient qu'une petite étendue, en quelque endroit qu'ils la donnaſſent. Prémierement, afin d'y pouvoir envoyer plus de gens, qui, par conſéquent, puſſent mieux garder la frontiere. Secondement, parceque, voulant être pauvres chez eux, ce n'étoit pas leur intention que leurs gens fuſſent trop riches ailleurs. Et Tite-Live dit, que, quand on eut pris Veies, on y envoya une Colonie, dont les Particuliers n'eurent que chacun trois arpens & ſept boiſſelées de Terre, ce qui revient à notre meſure d'aujourd'hui, ou à peu près; & la raiſon de cette petite quantité,

tité, outre celles que j'ai déjà alléguées, c'eſt que ce n'eſt pas la grande étendue de terrein qui enrichit, mais celui qui eſt bien cultivé. D'ailleurs, il faloit bien que toute la Colonie eût des Communes pour faire paitre leur bétail, & des bois pour en tirer leur chauffage & autres néceſſitez ; car, ſans tout cela, une Colonie ne peut pas ſubſiſter.

CHAPITRE VIII.

Quelle eſt la raiſon qui oblige les Peuples à quitter leur Patrie pour ſe jetter ſur les Païs étrangers.

PUISQUE ci-devant nous avons parlé de la maniere, dont les Romains ſe conduiſoient dans leurs guerres, & comment les Toſcans furent attaquez par les Gaulois, il me ſemble que notre ſujet nous porte naturellement à faire voir, qu'il ſe fait d'ordinaire deux eſpeces de guerre. L'une de ces eſpeces eſt, quand un Etat, cherchant d'augmenter ſon pouvoir, fait la guerre par un principe d'ambition, comme ſont celles qu'Alexandre le

Grand & les Romains firent, & toutes celles que les Princes ſe font les uns aux autres. Ces guerres-là ſont véritablement dangereuſes, mais elles ne chaſſent pas les habitans naturels de leur Païs; car, le vainqueur ne demande que l'obéïſſance des Peuples, & ſouvent il les laiſſe vivre ſous les mêmes loix, ou, du moins, il leur laiſſe la poſſeſſion de leurs maiſons & de leurs biens.

L'AUTRE eſpece de guerre, c'eſt quand un Peuple entier avec ſes femmes & ſes enfans abandonne ſon Païs par la contrainte où il eſt d'en ſortir, à cauſe de la diſette, ou de la guerre, & qu'il va chercher de nouvelles terres & de nouvelles demeures, non pour le ſimple plaiſir d'y commander, comme les ambitieux dont nous venons de parler, mais, afin d'en poſſéder toutes les terres, chacun en ſon particulier, en tuant tous les vieux habitans, ou en les chaſſant de chez eux. Cette eſpece de guerre eſt horrible & très cruelle, & c'eſt de celles-là dont parle Saluſte dans la guerre de Jugurta, lorſqu'il dit, qu'après qu'il fût vaincu l'on entendit parler des mouvemens que les Gaulois faiſoient pour venir en Italie;

&

& il remarque dans cet endroit, que les Romains avoient coûtume de faire la guerre avec toutes les autres Nations, ſeulement pour la gloire; mais, quand ils étoient obligez d'avoir la guerre avec les Gaulois, ils ne combattoient que pour tâcher de ſauver leur propre vie. Car, un Etat ſe contente dans ſes conquêtes de ſe défaire de ceux qui commandoient dans les Païs conquis, mais, ces Peuplades ſont obligées de faire mourir tous les Particuliers, parce qu'il faut qu'elles vivent des biens des autres.

LES Romains ont ſoûtenu trois de ces terribles guerres. La prémiere fut, quand Rome fut priſe par ces mêmes Gaulois, qui avoient conquis la Lombardie ſur les Toſcans, & qui étoient venus s'y habituer. Et Tite-Live apporte deux raiſons qui obligérent ces gens-là à venir demeurer dans cette Province: la prémiere fut, que la douceur des fruits & celle des vins les y attirérent, parce qu'alors la France en étoit dépourvue: la ſeconde, que ce Royaume-là étant ſi peuplé, qu'il ne pouvoit plus nourrir tout ſon monde, les principaux du Païs jugérent, qu'une partie du Peuple devoit aller chercher

d'autres Terres à habiter; &, après que la réſolution en fut priſe, ces gens-là élûrent, pour conducteurs de leur entrepriſe, Belloveſe & Sicoveſe, deux de leurs Rois, dont le prémier alla conquérir l'Italie, & l'autre l'Eſpagne. Ce fut donc ce Belloveſe, qui, ayant conquis la Lombardie, vint faire la prémiere guerre que les Gaulois ayent faite à Rome.

APRE'S cette guerre, quand Rome eut terminé la prémiere qu'elle eut avec Cartage, les mêmes Gaulois lui en firent encore une ſeconde fort terrible, mais qui ſe termina par cette fameuſe bataille, donnée entre Piombino & Piſe, où plus de deux cens mille de ces gens-là furent tuez.

LA troiſieme guerre de cette eſpece ſi terrible fut, quand les Allemans & les Cimbres * vinrent en Italie, qui, après avoir battu pluſieurs fois les Romains, furent enfin défaits par Marius. Les Romains eurent donc le deſſus dans ces trois guerres ſi dangereuſes, & ils avoient beſoin de leur exceſſive valeur pour en venir à bout; car, l'on vit depuis, qu'elle commença à décliner, &

* Ce ſont les Danois.

& que leurs armes perdirent leur réputation; que l'Empire Romain fut abbattu par de telles inondations, qui furent celles des Gots, Vandales, & autres, qui ſe rendirent maitres de tout l'Empire du côté d'Occident.

CES Peuples ſortent de leur Païs, comme je l'ai déjà dit, lorſqu'ils en ſont chaſſez par la néceſſité; & la néceſſité vient, ou par la famine, ou par une autre guerre qui les opprime chez eux, de ſorte qu'il faut qu'ils aillent ailleurs chercher d'autres demeures. Et ſi ces gens-là ſont en grand nombre, alors ils entrent avec violence dans le Païs d'autrui, en tuent les habitans, s'emparent de leurs héritages, font un nouveau Royaume, & changent le nom du Païs, comme fit Moïſe, & les Peuples qui ſe rendirent maitres de l'Empire Romain. Car, tous ces nouveaux noms, qui ſont en Italie & ailleurs, ne viennent que de ces nouveaux hôtes, qui les leur ont impoſez; comme la Lombardie s'appelloit autrefois la Gaule Ciſalpine; la France s'appelloit la Gaule Tranſalpine; & à preſent elle a reçû ſon nom des Francs, qui furent des Peuples qui en dépoſſédérent les Empereurs Romains; l'Eſcla-

vonie s'appelloit l'Illirie ; la Hongrie s'appelloit la Pannonie ; l'Angleterre s'appelloit la Bretagne ; en un mot, beaucoup d'autres Païs, qui ont changé de nom, & qu'il ſeroit ennuyeux de rapporter ici. Moïſe appella auſſi Judée cette partie de l'Aſſyrie, dont ſon Peuple devint Maitre.

MAIS, parce que j'ai dit ci-deſſus, que ces Peuples-là ſont quelquefois chaſſez de chez eux par la violence de la guerre, ce qui les oblige d'aller chercher de nouvelles habitations, j'en veux rapporter l'éxemple des Mauruſiens, anciens Peuples de la Syrie, qui voyant venir les Hébreux, & ne ſe trouvant pas aſſez forts pour leur réſiſter, ils crûrent que le mieux qu'ils pourroient faire, c'étoit de ſauver leurs perſonnes, & d'abandonner leur Païs, de peur qu'en voulant le conſerver ils ne périſſent eux-mêmes. S'étant donc mis en chemin avec leurs familles, ils vinrent en Afrique, où ils s'habituérent, après en avoir chaſſé les habitans qui y étoient avant eux. Ainſi, ceux qui n'avoient pas eu la force de défendre leur propre Païs, en eurent aſſez pour s'emparer de celui des autres. Procope, qui a décrit la guerre

que

que Belliſaire fit aux Vandales, qui s'étoient rendus maitres de l'Afrique, dit, que dans les Païs, que ces Mauruſiens tenoient, il y avoit vû des Colomnes, où il étoit écrit: *Nous Maurusiens, qui avons été chaſſez par Jeſus le Brigand, fils de Nave* *. Ce qui fait voir la raiſon qui les obligea d'abandonner la Syrie, qui étoit leur Patrie.

LES Peuples donc, qu'une derniere néceſſité oblige de ſortir de chez eux, ſont aſſeurément très redoutables; &, s'ils ne rencontrent des Païs extrémement bien défendus, & par de fort bonnes Troupes, il eſt impoſſible de ſoûtenir leur attaque. Mais, lorſque ces gens-là ne ſont pas en grand nombre, ils ne ſont pas tant à craindre, que ceux dont on vient de parler, parcequ'ils ne peuvent pas faire les choſes avec la derniere violence, il faut qu'ils en viennent à l'artifice pour ſe rendre maitres de quelque Canton; & alors il faut qu'ils s'y maintiennent par le moyen d'amis & d'alliez, comme firent

* Nos Mauruſii, qui fugimus à facie Jeſu Latronis filii Navæ.

C'étoit celui qui introduiſit le Peuple de Dieu dans la Terre promiſe; on l'appelle d'ordinaire Joſué fils de Nun.

rent Ænée, Didon, les Marſeillois, & autres, qui ne ſe maintinrent dans les Païs où ils vinrent, que par le conſentement des gens des lieux mêmes.

LES grandes quantitez de Peuples ſont preſque toutes ſorties de la Latie *, Païs froid & pauvre, qui étant fort peuplé, mais trop ſtérile pour nourrir tous ces Peuples-là, ils ſont obligez d'en ſortir, ayant mille raiſons pour le faire, & aucune aſſez forte pour les arréter chez eux. Et ſi, depuis cinq cens ans, ces Peuples n'ont fait aucunes inondations dans aucun Païs †, cela eſt arrivé pour bien des raiſons. La prémiere a été la grande quantité de Peuples qui en ſortirent, dans la décadence de l'Empire Romain; car, il ſortit de ces Païs-là plus de trente Peuplades. La ſeconde raiſon, c'eſt qu'aujourd'hui l'Allemagne & la Hongrie, qui fourniſſoient auſſi beaucoup de ces Peuplades, ſont devenues de ſi bons Païs, & ſi bien cultivez, que les gens y peuvent vivre à leur aiſe, ſans être

* C'eſt aujourd'hui le Païs des *Tartares*.

† Depuis la mort de notre Auteur ils en ont fait de terribles dans la Chine, dont ils ſe ſont rendus les maîtres.

être obligez d'en aller chercher de meilleurs. Ces deux Peuples, d'ailleurs, étant des Nations fort guerrieres, elles ſervent comme d'un bon boulevart, qui ôte la hardieſſe aux Tartares leurs voiſins d'entreprendre de paſſer au travers de chez eux. Souvent même les Tartares font de grands mouvemens, mais, les Hongrois & les Polonois les ſoûtiennent ; ce qui fait qu'ils ont raiſon de ſe vanter, que, ſans la force de leurs armes, l'Italie & l'Egliſe auroient ſouvent ſenti les violences de ces Barbares. Mais, je ne parlerai pas davantage de tous ces Peuples-là.

CHAPITRE IX.

Quelles ſont les cauſes des guerres entre les Potentats.

CE qui fit naître la guerre entre les Romains & les Samnites, qui avoient été ſi longtems liguez enſemble, ce fut la cauſe ordinaire qui brouille les Puiſſances les unes avec les autres. Cette cauſe ſurvient par hazar; ou bien, celui qui a deſſein de faire la guerre à un autre Etat, la fait naître lui-même. Pour celle qui mit de la meſintelligence entre les Romains & les Samnites, ce fut le ſeul hazard qui la produiſit; car, ces derniers ayant fait la guerre aux Sedicins *, & enſuite à ceux de la Campanie, leur intention n'étoit pas de la faire aux Romains.

MAIS,

* Leur Ville étoit environ à ſept ou huit lieuës loin de Capoue, tirant vers Rome, à-peu-près où eſt aujourd'hui *Seſſa*: ainſi, c'étoit auſſi un Peuple de la Campanie, ou de la *Terra di Lavoro*.

MAIS, les habitans de la Campanie, ſe voyant à l'extrémité, eurent recours aux Romains, contre leur opinion & celle des Samnites; deſorte que les prémiers furent obligez de prendre la défenſe des opprimez, comme de leurs propres Sujets, puiſqu'ils s'étoient donnez à eux, & qu'ils ne pouvoient pas honnêtement ſe diſpenſer d'entrer en guerre avec les ennemis de ces habitans de la Campanie. Car, les Romains croyoient bien qu'ils n'étoient pas obligez de défendre ces gens-là, quoiqu'ils en fuſſent amis, contre les Samnites, avec qui ils étoient en ligue; mais, depuis qu'ils furent devenus Sujets de la République, il eût été honteux de les abandonner, & même de dangereuſe conſéquence, puiſque cela eût empéché les autres à l'avenir de faire ce que ces habitans-là venoient de faire.

ROME donc, ſe propoſant la gloire & la grandeur de ſon Empire, & ne voulant pas vivre dans l'oiſiveté, ne pouvoit laiſſer échapper une ſi belle & ſi juſte occaſion d'étendre ſa domination. Ce fut encore une ſemblable raiſon, qui donna la naiſſance à la prémiere guerre contre les Cartaginois;

car, les Romains prirent les Meſſinois ſous leur protection, ce qui arriva encore par hazard. Mais, la ſeconde guerre ne fut pas produite par hazard, parceque Annibal, Général des Cartaginois, attaqua les Saguntins en Eſpagne, qui étoient les amis du Peuple Romain, & l'intention de ce Chef n'étoit pas, à proprement parler, d'inſulter ces gens-là; mais, il vouloit s'attirer à dos les Romains, & chercher le moins de les combattre, en acquérant par-là le droit de paſſer en Italie.

CETTE derniere voye d'allumer la guerre entre les Etats a été de tout tems miſe fort en uſage par les Souverains, qui veulent garder quelques meſures de fidélité & d'honneteté. Car, ſi je voulois faire la guerre à un Prince, pendant qu'il y auroit des Traitez entre lui & moi, qui auroient toûjours été obſervez de bonne-foi, afin de ne point rompre ces Traitez, ni manquer de parole, j'attaquerois un de ſes Alliez, étant aſſeuré qu'il s'en reſſentira, & alors j'aurai un ſujet plauſible de lui déclarer la guerre: ou, s'il ne s'en reſſent pas. je ferai voir publiquement ſa foibleſſe, ou ſon infidé-

fidélité, en ne défendant pas un Peuple qui eſt ſous ſa protection; & l'une & l'autre de ces deux qualitez eſt capable de le perdre de réputation, & de faciliter mes deſſeins.

IL faut donc remarquer, ſur la réſolution que les habitans de la Campanie prirent, de ſe donner aux Romains, ce que nous avons dit au commencement de ce diſcours, touchant les raiſons qu'on peut avoir de faire la guerre: de plus, quel remede il reſte à un Peuple, qui ne ſe peut défendre de lui-même, & qui ne veut pourtant pas ſe ſoûmettre à un ennemi qui l'attaque; & ce remede, c'eſt de ſe donner de bonne grace à un maitre capable de vous maintenir, comme firent ceux de Capoue, qui ſe rendirent aux Romains, & comme les Florentins *, qui ſe donnérent auſſi à Robert d'Anjou Roi de Naples, qui, n'ayant pas voulu les défendre comme amis, les défendit enſuite comme Sujets, contre les forces de Caſtruccio de Luques, qui les opprimoit.

* Voyez l'*Hiſtoire* du même Auteur.

CHAPITRE X.

Ce n'eſt pas l'argent qui eſt le nerf de la guerre, comme on le croit d'ordinaire.

COMME il eſt plus aiſé de commencer une guerre, que de la finir, il faut qu'un Prince, qui forme une entrepriſe, meſure ſes forces devant que d'y entrer, & qu'il ſe conduiſe ſelon l'état où elles ſont. Mais, il faut que dans un tel éxamen il uſe d'une extrême prudence, & qu'il prenne bien garde de ne ſe pas tromper. Or, il ſe trompera toûjours toutes les fois qu'il fera fond, ou ſur les finances, ou ſur la bonté de ſes Places, ou ſur l'affection de ſes Sujets; car, quand rien de tout cela ne lui manqueroit, il ſera toûjours en riſque de périr, s'il eſt armé d'autres Troupes que des ſiennes propres, tirées de ſes États. Car, tout ce que nous venons de dire peut bien augmenter vos forces; mais, il ne faut pas croire qu'elles viennent de-là, puiſque tout cela ſera entièrement inutile, ſi vos Troupes

pes ne ſont pas fideles; car, ſans de telles Troupes, la quantité d'argent ne ſert de rien, la bonté des Places & de la ſituation eſt inutile, & l'amour des Peuples ne dure pas longtems; car, ils ne peuvent pas demeurer fideles, ſi vous ne pouvez pas les défendre. Toutes les montagnes, tous les lacs, tous les lieux inacceſſibles, deviennent des paſſages aiſez, quand on eſt dépourvû de braves défenſeurs. Les finances mêmes, bien loin de vous défendre, elles vous expoſent davantage à devenir la proye des autres; car, il n'y a point d'opinion plus fauſſe, que celle qu'on a, que l'argent eſt le nerf de la guerre. Quinte-Curce a avancé cette opinion, dans le récit qu'il fait de la guerre qu'il y eut entre Antipater, Roi de Macédoine, & le Roi de Lacédémone, où il dit, que ce dernier fut contraint d'en venir aux mains, parcequ'il manquoit d'argent, & qui, s'il eût pû différer le combat de quelques jours, que la nouvelle de la mort d'Alexandre le Grand fut apportée en Gréce, il ſeroit demeuré vainqueur ſans combattre. Mais, comme il étoit dépourvû de finances, & qu'il craignoit que ſon Armée ne s'abandonnât fau-

faute de paye, il fut contraint d'hazarder la bataille ; ce qui fait dire à Quinte-Curce, que l'argent eſt le nerf de la guerre.

CETTE opinion eſt rebattue tous les jours, & embraſſée par des Princes, dont la ſageſſe n'eſt pas exceſſive, parceque, ſe laiſſant conduire par ce préjugé, ils s'imaginent que c'eſt aſſez pour ſe bien défendre, que leurs coffres ſoient bien remplis, & ils ne font pas réfléxion, que, ſi l'argent ſuffiſoit pour remporter les victoires, Darius auroit défait Alexandre ; les Grecs auroient battu les Romains ; &, dans nos jours, le Duc Charles * auroit battu les Suiſſes ; &, depuis peu, le Pape, ligué avec les Florentins, n'auroit pas dû avoir de peine à ſubjuguer François Marce Duc d'Urbin, & Neveu du Pape Jules Second.

OR, toutes ces Puiſſances furent vaincues par des gens, qui croyent que ce n'eſt pas l'argent ; mais, que ce ſont de bonnes Troupes, qui ſont le nerf de la guerre.

ENTRE toutes les choſes rares, que Cré-

* C'étoit Charles Duc de Milan.

Créſus Roi de Lidie fit voir à Solon Athénien, il n'y en eut point de ſi ſurprenante, que les grands tréſors de ce Prince; & comme il demandoit à ce Philoſophe ce qu'il penſoit de ſa puiſſance, Solon lui répondit, qu'il ne le croyoit pas plus puiſſant, pour avoir tant de richeſſes, parceque ce n'eſt pas avec l'or, mais avec le fer, qu'on fait la guerre, & qu'il ſurviendroit peut-être quelqu'un, qui, ayant plus de fer que lui, n'auroit pas de peine à lui enlever tout ſon or.

JOIGNEZ à cet exemple celui des Gaulois, qui, après la mort d'Alexandre le Grand, paſſérent en Gréce & en Aſie, & qui envoyérent des Ambaſſadeurs au Roi de Macédoine, pour faire un Traité avec lui. Ce Prince ayant eu l'imprudence de montrer à ces Ambaſſadeurs une grande quantité d'or & d'argent, afin de leur faire voir ſa puiſſance, & de leur donner de la terreur, cette vûë donna tant d'envie aux Gaulois de s'en enrichir, que, bien loin qu'elle produiſit chez eux la crainte qu'on s'étoit propoſée, elle leur fit rompre le Traité de Paix, qu'ils avoient déjà preſque conclu avec le Roi: deſorte que ce qu'il avoit regar-

gardé comme un moyen aſſeuré de le maintenir, fut la cauſe de ſa ruine.

Il y a quelques années *, que les Vénitiens perdirent tout leur État de terre ferme, ayant leurs tréſors remplis, qui ne pûrent les garantir.

JE ſoûtiens donc, contre l'opinion vulgaire, que ce ſont les braves Soldats, & non pas l'or, qui ſont le nerf de la guerre; car, ayant de l'or, vous n'aurez pas toûjours de bons Soldats; mais, avec de bons Soldats, vous trouverez aiſément de l'or.

SI les Romains euſſent entrepris de faire la guerre avec de l'or, plûtôt qu'avec le fer, tous les tréſors du monde ne leur auroient pas ſuffi, vû les grandes & périlleuſes entrepriſes qu'ils firent, & les grandes difficultez qu'ils y trouvérent. Mais, comme ils faiſoient la guerre avec le fer, ils ne manquérent jamais d'or; car, ceux qui les craignoient leur portoient leurs richeſſes chez eux.

OR, ſi ce Roi de Lacédémone fut obligé de livrer bataille, à cauſe qu'il n'avoit pas d'argent, il ne lui ſurvint, par-

* Ce fut lorſque l'Empereur ſe ligua avec Louis XII. pour leur faire la guerre.

par-là, que ce qui ſurvient tous les jours pour manquer d'autres choſes. N'a-t-on pas vû, que ſouvent le manque de vivres a obligé des Armées, ou à mourir de faim, ou à en venir aux mains? Mais, on a toûjours pris ce dernier parti, comme plus honorable, & où la fortune peut encore favoriſer. Il eſt ſouvent arrivé encore, qu'un Général voyant du ſecours prêt de venir à ſon ennemi, il a jugé néceſſaire de le combattre auparavant, quoiqu'à ſon deſavantage, afin de n'être pas obligé de combattre, après le ſecours venu, avec encore bien plus de deſavantage. Il arrive même ſouvent, qu'on préfere un combat fort douteux à une retraite, comme Aſdrubal fut obligé de faire, lorſque, dans la Marche d'Ancone, il fut attaqué par Claude Neron, accompagné de l'autre Conſul Romain; parce qu'en fuyant, on fait une perte aſſeurée, au lieu qu'en livrant une bataille, quoique très hazardeuſe, vous pouvez eſpérer de la gagner.

IL y a donc bien des occaſions, où un Général eſt obligé d'en venir aux mains contre ſon intention, & quelquefois le manque d'argent peut auſſi le forcer à cela; ainſi, l'on ne doit pas plus

plus regarder l'argent comme le nerf de la guerre, à cauſe de cette néceſſité où il reduit quelquefois ce Général, que tant d'autres choſes qui l'y reduiſent auſſi.

JE ſoûtiens donc encore un coup, que ce n'eſt pas l'or, *mais les Soldats diſciplinez & fideles, qui ſont le nerf de la guerre. Il eſt vrai*, qu'après *cela* les finances ſont d'un grand ſecours; mais, pourtant, de bonnes Troupes vous en font trouver aiſément; car, il eſt moins difficile à de bons Soldats de trouver de l'or, qu'à ceux, qui ont de l'or, de trouver de bons Soldats. Ce que nous avançons-là ſe trouve confirmé par mille Hiſtoires. Quoique Pericles conſeillât aux Athéniens d'avoir la guerre contre tout le Péloponeſe, en leur faiſant voir que leur addreſſe & leurs tréſors leur donneroient un heureux ſuccès de cette guerre, & quoiqu'au commencement les Athéniens réüſſiſſent en effet, à la fin, néanmoins, la bonne conduite des Lacédémoniens, avec leurs bons Soldats, l'emportérent ſur toutes les richeſſes & toute l'addreſſe des Athéniens.

MAIS, Tite-Live, qui eſt meilleur témoin de cette vérité, que nul autre, tient

tient auſſi cette opinion; car, en parlant d'Alexandre le Grand, & examinant s'il eût vaincu les Romains, en cas qu'il eût formé le deſſein de paſſer en Italie, il fait voir, qu'il y a trois choſes néceſſaires à la guerre, les bons Soldats, les bons Officiers, & la bonne Fortune; &, recherchant qui, d'Alexandre, ou des Romains, l'euſſent emporté, en tout cela il vient à conclure ſon diſcours, ſans dire un ſeul mot de l'argent.

LORSQUE les habitans de Capoue furent priez par les Sedicins de les ſecourir contre le Samnites, ils devoient avoir fait plus de fond ſur leurs finances que ſur leurs Soldats; car, après avoir été battus deux fois dans le ſecours qu'ils portérent aux autres, ils furent contraints de ſe rendre tributaires des Romains, pour ſe délivrer de l'eſclavage, où les Samnites les alloient reduire enſuite de ces défaites.

CHA-

CHAPITRE XI.

C'eſt une imprudence de faire Alliance avec un Prince qui a plus de réputation que de forces.

TITE-LIVE voulant faire voir la faute que firent les Sedicins, en s'appuyant ſur le ſecours des Capouans, & celle que firent ceux-ci, en entreprenant de ſecourir les autres, cet Auteur ne pouvoit pas l'expliquer en des termes plus forts, qu'en diſant : *Que les habitans de la Campanie entreprirent la défenſe des Sedicins avec plus d'éclat d'une telle protection, & plus de bruit, que de véritables forces propres à les ſecourir* *.

LA'-DESSUS il faut remarquer, que les Alliances, qu'on fait avec des Princes, ou trop éloignez pour vous ſecourir, ou trop occupez pour le faire, vous donnent bien plus de réputation que de forces. C'eſt ce qui arriva

* Campani magis nomen in auxilium Sidicinorum, quàm vires ad præſidium attulerunt.

va aux Florentins, il n'y a pas bien longtems, lorſque, dans l'an mille quatre cens quatre-vingt dix-neuvieme, ayant le Pape & le Roi de Naples ſur les bras, l'Alliance du Roi de France *leur fut plus honorable qu'avantageuſe* *, comme il arriva aux Sedicins par l'Alliance des Capouans.

CE fut donc une faute à ces derniers de s'imaginer avoir plus de forces qu'ils n'en avoient en effet. Ainſi, quelquefois, les Etats ont aſſez d'imprudence pour entreprendre la défenſe d'autrui, pendant qu'ils ne peuvent, ni ne ſavent pas, ſe défendre eux-mêmes. C'eſt ce que firent les habitans de Tarente, qui, dans le tems que l'Armée Romaine & celle des Samnites étoient en vûë l'une de l'autre, envoyérent des Ambaſſadeurs au Conſul Romain, pour lui déclarer, qu'ils entendoient que les deux Peuples vécuſſent en bonne intelligence, & qu'ils déclareroient la guerre à celui des deux qui paroitroit le plus éloigné de la paix. Le Conſul, ſe mocquant de ces Ambaſſadeurs & de leur déclaration, fit ſonner la charge devant eux, & com-

* Magis nomen quàm præſidium.

commanda à ſes gens de donner ſur les Samnites, montrant par cette conduite la réponſe que les Tarentins pouvoient mériter. Après donc avoir parlé, dans ce diſcours, des méchans partis que les Etats prennent pour ſecourir les autres, je traiterai, dans le ſuivant, de ceux qu'on prend pour ſa propre défenſe.

CHAPITRE XII.

Lequel eſt le plus avantageux, lorſqu'on craint la guerre, de l'attendre chez ſoi, ou de la porter chez ſon ennemi.

J'AI quelquefois entendu raiſonner ſur les affaires de la guerre par des gens qui la ſavoient bien faire, & qui éxaminoient, ſi, entre deux Princes, à peu près d'égale puiſſance, celui qui eſt un peu le plus fort déclaroit la guerre à l'autre, lequel des deux partis ce dernier devoit prendre; ou d'attendre ſon ennemi ſur ſes propres frontieres; ou de l'aller attaquer chez lui-même. Et j'ai vû qu'on apportoit des

des raiſons pour l'un & pour l'autre de ces partis. Ceux, qui ſoutiennent qu'il faut porter la guerre chez ſon ennemi, alleguent, à ce propos, le conſeil que Créſus donna à Cyrus: car, quand ce Prince ſe vit ſur les frontieres des Meſſagetes *, leur Reine Tomiris lui envoya dire, qu'il eût à choiſir l'une de ces deux propoſitions; ou de la venir attaquer chez elle; ou d'attendre qu'elle allât elle-même l'attaquer. Le Conſeil étant donc aſſemblé là-deſſus, Créſus fut d'avis, contre la penſée de tout le monde, que Cyrus allât attaquer cette Reine dans ſon propre Royaume, parceque, s'il avoit l'avantage ſur elle lorſqu'elle ſeroit éloignée de ſes Etats, il ne pourroit pas s'en rendre le maitre, parce qu'elle auroit le tems de ſe remettre ſur pied; mais, s'il la battoit dans la cœur du Royaume, il la preſſeroit de ſi près dans ſa fuite, qu'elle ne pourroit pas ſe relever de ſa perte, & qu'ainſi il deviendroit maitre de cet Etat.

L'ON allegue encore là-deſſus le con-

* C'eſt une partie des Scythes ou Tartares, qui habitent au-delà de la Mer Caſpie, qu'on appelle aujourd'hui *Mer de Sala.*

conſeil qu'Annibal donna à Antiochus, lorſqu'il penſoit à faire la guerre aux Romains ; &, par un tel conſeil, Annibal lui faiſoit voir, que ce Peuple étoit invincible par-tout ailleurs que chez lui-même, parce qu'étant en Italie, on pouvoit ſe prévaloir des richeſſes & des amis de la République ; mais, ſi on la combattoit hors de ſon Païs, on lui laiſſoit une ſource inépuiſable de forces & de richeſſes, qui ne lui manquoient jamais au beſoin ; &, enfin, il conclut, qu'il étoit plus aiſé d'enlever Rome aux Romains, que de les dépouiller de l'Empire, & qu'il y auroit moins de peine à les dépoſſéder de l'Italie, que des autres Provinces. On allegue encore, en faveur de ce ſentiment, Agathocles *, qui, ne pouvant ſoûtenir la guerre chez lui-même, alla attaquer les Cartaginois chez eux, & les reduiſit par-là à lui demander la paix. On allegue auſſi le Grand Scipion, qui porta la guerre en Afrique, pour en délivrer l'Italie.

CEUX

* Ce fut lui, qui de Potier devint Roi de Sicile par beaucoup de politique & de valeur. Notre Auteur en parle fort dans ſes Ouvrages, &, ſur-tout, dans ſon *Prince*.

CEUX, qui ſont oppoſez à ce ſentiment, diſent, que qui voudra faire échouër les deſſeins de ſon ennemi, n'aura qu'à l'éloigner de chez lui; &, pour preuve de cela, ils alleguent les Athéniens, qui firent toûjours la guerre glorieuſement, tant qu'ils ſe tinrent chez eux; mais, dès qu'ils s'en éloignérent, & qu'ils portérent la guerre en Sicile, ils perdirent leur liberté. On allegue auſſi là-deſſus juſqu'aux Fables des Poëtes, qui diſent, qu'Antée Roi de Lybie, étant attaqué par Hercule l'Egyptien, fut toûjours invincible, tant qu'il demeura ſur les frontieres de ſon Royaume; mais que, ſi-tôt qu'Hercule l'eut obligé par addreſſe à s'en éloigner, il perdit ſes Etats & ſa vie. C'eſt ce qui a donné lieu à la Fable d'Antée, qui, étant en Terre, dont il étoit le fils, reprenoit vigueur par le ſecours de cette bonne mere; ce qui fit qu'Hercule, s'en appercevant, l'éleva en l'Air, & l'éloigna de la Terre.

L'ON allegue encore, en faveur de ce dernier ſentiment, le jugement des Modernes. Chacun ſçait que Ferdinand Roi de Naples paſſa, dans ſon tems, pour un Prince très prudent,

& entendant dire, deux ans devant ſa mort, que Charles VIII. Roi de France vouloit venir l'attaquer, & qu'il faiſoit pour cela beaucoup de préparatifs, il tomba malade ; mais, entre tous les avis qu'il donna à Alphonſe ſon fils, le principal fut, qu'il attendit l'ennemi chez lui & dans ſes propres limites, avec tout ce qu'il avoit de Troupes, & que, pour rien du monde, il n'éloignât ſes forces de ſon Royaume. Mais, ce jeune Prince ne ſuivit point ce conſeil; au contraire, ayant envoyé une Armée dans la Romagne, il la perdit, & ſon Royaume enſuite, ſans avoir combattu.

OUTRE les raiſons ci-deſſus, celles, qu'on allegue encore, ſont: qu'un homme, qui attaque, vient ſur ſon ennemi avec plus de courage, que celui qui l'attend, ce qui donne plus d'aſſeurance à ſon Armée ; il ôte encore à ſon ennemi beaucoup de moyens de ſe prévaloir de ce qui eſt à lui, parce-qu'il ne peut tirer aucun ſecours des Païs qui ſont ſaccagez. De plus, un Souverain, qui voit ſon ennemi dans ſes Etats, eſt obligé de garder plus de meſures avec ſes Sujets, & de n'en tirer pas tant d'argent, ni de ſervices:

de ſorte que l'Attaquant vient par-là à épuiſer cette ſource, comme dit Annibal, qui aidoit ſon ennemi à ſoûtenir la guerre. De plus, les Soldats, étant en Païs ennemi, ſont plûtôt obligez à combattre; & cette néceſſité augmente le courage, comme nous l'avons déjà remarqué.

CEUX, qui appuyent l'autre ſentiment, diſent, que, lorſqu'on attend ſon ennemi chez ſoi, on l'attend avec beaucoup plus d'avantage; car, on peut lui couper les vivres, & toutes les munitions, dont une Armée a beſoin. On peut rompre ſes deſſeins par la connoiſſance éxacte que vous avez de votre propre Païs, qu'il ne peut avoir de même. Vous pouvez plus facilement mener toutes vos forces contre lui, parce qu'il vous eſt plus aiſé de les aſſembler en grande quantité, étant chez vous, que d'en mener autant bien loin hors de vos Etats. Si vous recevez un échec, il vous eſt plus aiſé de remettre ſur pied une Armée, parceque la plûpart de celle qui aura été miſe en déroute ſe ſera aiſément ſauvée dans un Païs ami, qu'elle connoit fort bien, & qui eſt proche; que même elle ſera plû-

tôt fortifiée de nouvelle recrues, parcequ'elle n'eſt pas éloignée de vos autres Sujets: deſorte que vous vous ſervez de toutes vos forces, ſans vous expoſer à une perte totale. Mais, ſi vous vous éloignez de chez vous, ſans vous prévaloir de tout ce que vous avez, vous riſquez tout d'un coup votre ruine entiere. Il y a eu même des Princes, qui, pour affoiblir davantage leurs ennemis, les ont laiſſé entrer dans leurs Etats aſſez avant, & leur ont laiſſé prendre pluſieurs Placçs, afin que, mettant Garniſon dans toutes, cela affoiblît leurs Armées, & les mît, par conſéquent, en état de ſoûtenir moins vigoureuſement la bataille.

MAIS, pour dire mon ſentiment là-deſſus, je croi qu'il faut faire cette diſtinction: ou bien vos Peuples ſont aguerris, comme étoient les Romains, & comme le ſont aujourd'hui les Suiſſes; ou bien ils ne ſont pas éxercez aux armes, tels qu'étoient ceux des Cartaginois, & tels que ſont aujourd'hui ceux du Roi de France, & des Italiens. Dans ce dernier cas, éloignez toûjours vos ennemis de chez vous, parceque vos forces conſiſtant plus dans votre argent, que dans l'expérience

rience de vos Sujets, toutes les fois qu'on vous empêchera de tirer vos impôts, vous êtes perdu ſans reſſource, & il n'y a rien qui vous en coupe les ſources, comme lorſque vous avez la guerre chez vous. Vous en voyez l'éxemple dans les Cartaginois, qui furent en état de faire la guerre aux Romains, tant qu'ils pûrent tirer de l'argent de chez eux, & qu'ils eurent leur Païs libre; mais, dès qu'Agathocles y eut mis le pied, ils ne pûrent plus ſe défendre contre lui.

LES Florentins ne pouvoient réſiſter à Caſtruccio, Seigneur de Luques, parcequ'il leur faiſoit la guerre chez eux, & avec tant de ſuccès, qu'ils furent contraints de ſe donner à Robert d'Anjou Roi de Naples, afin de ſe défendre d'une telle perſécution. Mais, après la mort de Caſtruccio, les mêmes Florentins eurent bien le courage d'attaquer le Duc de Milan chez lui-même, & de ſe mettre en état de le dépouiller de ſa Duché, tant leur courage fut grand hors de chez eux, & leur foibleſſe exceſſive dans leurs propres Etats.

MAIS, lorſque les gens d'un Païs ſont aguerris, comme étoient les Ro-

mains, & comme ſont à préſent les Suiſſes, plus vous approchez de ces Païs-là, & plus vous trouvez de difficultez à emporter l'avantage ſur eux, parceque ces grands Corps ſon bien plus en état d'unir les forces pour ſe défendre, & pour ſoûtenir une attaque, qu'ils n'ont de moyens pour aller attaquer les autres.

QU'ON ne m'allegue point Annibal contre le jugement que je fais-là, puiſque, lorſqu'il donnoit le conſeil ci-deſſus à Antiochus, il agiſſoit par paſſion, & ſuivant ſon propre intérêt. Car, ſi les Romains avoient été battus dans les Gaules à trois repriſes, pareilles à celles où ils le furent par ce Général Cartaginois, ſans doute qu'ils étoient perdus, puiſqu'ils n'auroient pû profiter dans ce Païs-là des débris de leurs Armées, comme ils firent chez eux; ils n'auroient pas eu les mêmes commoditez à ſe remettre ſur pied, & ils n'auroient pas pû y trouver toutes les forces & tous les ſecours, qu'ils trouvérent en Italie, & dont ils ſe prévalurent contre Annibal.

QUAND les Romains ont voulu faire la guerre dans un Païs éloigné, ils n'ont jamais envoyé plus de cinquante mille

mille hommes à la fois ; mais, quand il a falu ſe défendre chez eux-mêmes contre les Gaulois, après la prémiere guerre de Cartage, ils ont mis juſqu'à dix-huit cens mille hommes ſur pied: & jamais ils n'auroient pû défaire une ſi grande Armée de Gaulois dans la Lombardie, comme celle qu'ils défirent en Toſcane, parcequ'ils n'auroient pas pû conduire tant de centaines de milliers d'hommes, qui étoient néceſſaires pour cela, & que, de plus, ils n'auroient pas trouvé-là toutes les commoditez, qu'ils trouvérent en Toſcane, pour remporter la victoire *.

LES Cimbres défirent une Armée Romaine en Allemagne, & les Romains ne pûrent ſe rétablir ; mais, dès qu'ils furent venus en Italie, & qu'on fut en état d'oppoſer à ces Barbares toutes les forces qu'on avoit, on les eut bien-tôt exterminez. Les Suiſſes ſont aiſez à battre loin de leur Païs, parcequ'ils ne peuvent envoyer au loin que des Armées de trente, ou de quarante-mille hommes ; mais, il eſt très difficile de les vaincre chez eux,

* Voyez le Chapitre VIII. de ce II. Livre.

eux, où ils peuvent mettre ſur pied plus de cent mille hommes.

JE conclus donc encore une fois, qu'un Prince, dont les Sujets ſont aguerris, & en état de combattre, doit toûjours attendre chez ſoi un ennemi puiſſant & redoutable, & qu'il ne doit point ſe hazarder à l'aller attaquer chez lui. Mais, un Prince, dont le Païs n'eſt pas rempli de gens éxercez au métier des armes, doit toûjours éloigner de chez lui la guerre, tant qu'il pourra. Et, ainſi, chacun, ſelon ſon état, ſuivant cette méthode, ſera plus diſpoſé à ſe bien défendre.

CHAPITRE XIII.

Qu'on s'éleve de la baſſeſſe à la grandeur, bien plus par la fourberie, que que par la valeur.

JE ſuis perſuadé, qu'il n'arrive que rarement, ou même qu'il n'arrive jamais, que des gens de bas lieu s'élevent fort haut, ſans employer la violence & la mauvaiſe-foi, pourvû qu'ils n'ayent pas obtenu ce rang, ou par ſucceſſion, ou par donation. Je ne croi pas même qu'on voye d'exemple, où la ſeule violence ait ſuffi; mais, l'on trouvera bien des occaſions, où la mauvaiſe-foi, & la fourberie toute ſeule, pourront ſuffire, comme cela paroitra clairement à ceux qui liront la Vie de Philippe de Macédoine, celle d'Agathocles de Sicile, & d'une infinité de gens ſemblables, qui, d'une très baſſe, ou, du moins, d'une fort médiocre fortune, où ils étoient auparavant, ſe ſont élevez juſqu'au Trône des plus grands Empires.

XENOPHON fait voir dans la vie

de Cyrus, qu'il faut abſolument uſer de fourberie, ſi l'on éxamine bien, que la prémiere expédition, que cet Hiſtorien fait faire à ce Prince contre le Roi d'Arménie, eſt toute remplie d'artifice, & que c'eſt par la mauvaiſe-foi, & par la ruſe, qu'il lui fait conquérir ſon Royaume, ſans que la force y ait eu de part. Or, tout ce que je conclus d'une telle conduite, c'eſt que tout Prince qui voudra faire de grandes choſes, il faut qu'il apprenne à tromper. Le même Auteur introduit auſſi Ciaſſare, oncle maternel de Cyrus, & il lui fait faire encore bien plus de perfidies. Enfin, il fait voir, que, ſans cela, il eût été impoſſible à Cyrus de s'élever comme il fit. Car, en effet, je ne croi pas que jamais un homme de baſſe fortune ſe ſoit élevé à la Souveraineté par la ſeule force ouverte, & de bonne guerre; mais, il faut qu'il y ait joint la mauvaiſe-foi. Vous en verrez des éxemples, comme celui de Jean Galeas, qui dépouilla Bernabé ſon oncle de toute la Lombardie, dont ce dernier étoit le maître *.

MAIS,

* Ces deux Princes étoient de la Maiſon de Viſ-

MAIS, ſi les Princes ſont obligez d'employer la mauvaiſe-foi, & la fraude, pour commencer, ou pour accroitre conſidérablement leur Empire, les Républiques ne ſont pas moins obligées d'en faire autant, juſqu'à ce qu'elles ſoyent aſſez puiſſantes pour ſe maintenir par la ſeule force. Et comme Rome fit tout ce qu'il falut pour devenir puiſſante, ſoit qu'elle ait employé tous les moyens néceſſaires à cela par un pur hazard, ou qu'elle l'ait fait de deſſein formé, il eſt certain qu'elle a auſſi mis en uſage celui de la mauvaiſe-foi, comme les autres. Car, pouvoit-elle dans les commencemens uſer d'une plus inſigne fourberie, que celle dont nous avons parlé, qui étoit de ſe faciliter la conquête de ſes voiſins par le leurre de les faire ſes Aſſociez, & dans la penſée, en effet, d'en faire ſes eſclaves, comme furent les Latins *, & autres Peuples du voiſina-

Viſconti, & ces Viſconti ont été Ducs de Milan avant les Sforces. Voyez l'*Hiſtoire Florentine* de ce même Auteur.

* Ce ſont les Peuples qui habitent encore aujourd'hui cette partie de la Campagne de Rome, qui eſt entre le Tybre, la Mer de Toſcane,

ſinage, parceque, dans l'abord, elle ſe ſervit de leur puiſſance pour ſoûmettre les autres Peuples, pour ſe mettre en réputation, & pour donner de la terreur aux étrangers elle ſeule; &, après avoir dompté les Peuples les plus éloignez par le moyen de ces prétendus *Aſſociez*, elle devint ſi puiſſante, qu'elle fut en état de dompter tout le reſte. Or, les Latins ne s'apperçûrent point de leur eſclavage, qu'après qu'ils eurent vû les Samnites battus en deux rencontres, & contraints d'accepter les conditions de paix, qu'on voulut bien leur accorder. Cette victoire donna une grande réputation aux Romains, juſques chez les Princes éloignez, qui connurent leur gloire, devant que de ſentir la force de leurs armes; & cela leur attira de la jalouſie & de l'envie des Peuples plus voiſins, qui étoient témoins, & de cette gloire, & de la force de ces armes. Les Latins furent du nombre de ces Peuples-là.

CET-

cane, la Campanie, les Sabins, & les Marſes. Albano, Tivoli, Freſcati, Terracine, &c. ſont de ce Païs-là, étant l'Albunga, le Tibur, le Tuſculum, & la Terracina des Anciens, &c.

CETTE crainte & cette jalouſie eurent tant de force ſur l'eſprit de ces voiſins, que non ſeulement les Latins, mais auſſi les Colonies que les Romains avoient dans le Païs Latin, & juſqu'aux habitans de la Campanie, que la République avoit défendus elle-même depuis peu; tout cela, dis-je, conjura unanimement contre Rome. Et les Latins firent cette guerre aux Romains, de la maniere, que nous avons dit ci-deſſus, que ſe font la plûpart des guerres, parceque ce ne fut pas les Romains qu'ils attaquérent, mais les Samnites, qui faiſoient la guerre aux *Sedicins* *, avec le conſentement des Romains

POUR prouver que les Latins ne firent cette guerre, qu'à cauſe qu'ils s'étoient apperçus de la fourberie, par laquelle Rome les avoit abuſez ſous ce beau titre d'Aſſociez, il n'y a qu'à remarquer ce que Tite-Live rapporte du diſcours de Setinus, Préteur des Latins, qui, dans un Conſeil public, dit: *Car, ſi à preſent nous pouvons ſupporter l'eſ-*

* C'eſt une Ville de la Campanie, qui eſt ſur le chemin de Capoue à Rome.

l'eſclavage, ſous une apparence plauſible d'une Alliance équitable *, &c; ce qui fait voir que les Romains, même dans le commencement de leur Empire, ont mis en uſage la fraude, qui a toûjours été néceſſaire à ceux qui ont voulu s'élever de la baſſeſſe à la grandeur; mais, elle n'eſt pas ſi blâmable, lorſqu'on a peine à la reconnoître & à la ſentir, comme fut celle de ce Peuple.

* Nam ſi etiam nunc ſub umbra fœderis æqui ſervitum pati poſſumus, &c.

CHAPITRE XIV.

Souvent les hommes ſe trompent, lorſqu'ils croyent gagner les gens fiers & orgueilleux par l'honnêteté & par la ſoûmiſſion.

L'ON voit fort ſouvent que la ſoûmiſſion, bien loin de ſervir, eſt préjudiciable, ſur-tout lorſqu'on la met en uſage auprès de gens inſolens, qui vous haïſſent, ou par un principe d'envie, ou par quelque autre motif. Notre Hiſtorien en apporte une preuve au ſujet de la guerre qu'il y eut entre les Romains & les Latins. Car, les Samnites faiſant leurs plaintes aux Romains de ce que les Latins les les avoient attaquez, la République ne voulant pas défendre aux Latins de continuer cette guerre, crainte de les fâcher. L'on évita, en effet, cet inconvénient; mais, l'on tomba dans celui de rendre ces gens-là plus inſolens encore, & plus prompts à donner des marques de leur animoſité, comme il paroit par le diſcours du même Annius

nius Setinus, dans le Conſeil dont nous venons de parler; car, il leur dit: *Vous avez déjà éprouvé leur patience en leur refuſant des Troupes; doutez-vous qu'ils n'en ayent pas reſſenti un véritable chagrin? Cependant, ils ont ſouffert cette épreuve ſans rien dire. Ils n'ignorent pas que nous faiſons des préparatifs de guerre contre les Samnites leurs Alliez, & ils demeurent renfermez dans leurs murailles. D'où leur pourroit venir une ſi grande retenue, ſi ce n'eſt de la connoiſſance qu'ils ont de leurs forces & des nôtres* *?

L'ON connoit donc clairement, par ce morceau de l'Hiſtoire, combien la patience & la douceur des Romains augmenta l'inſolence des Latins. Ainſi, il ne faut pas qu'un Prince deſcende jamais de ſon rang, & il ne doit point conſentir à abandonner une choſe, ſinon lorſqu'il peut, ou qu'il croit pouvoir la conſerver. Car, lorſque vous ne

* Tentaſtis patientiam negando militem; quis dubitat exarſiſſe eos? Pertulerunt tamen hunc dolorem. Exercitus nos parare adverſus Samnites fœderatos ſuos audierunt, nec moverunt ſe ab urbe. Unde hæc illis tanta modeſtia, niſi à conſcientia virium, & noſtrarum, & ſuarum?

ne pouvez pas l'abandonner de cette maniere, il eſt preſque toûjours meilleur de vous la faire enlever y étant forcé, que de la laiſſer aller par l'appréhenſion de l'être. En effet, lorſque la crainte vous fait céder une choſe, c'eſt parceque vous croyez éviter la guerre par une telle docilité; mais, il en arrive ſouvent le contraire, parceque celui à qui vous aurez cédé ce qu'il demandoit, en lui découvrant votre lâcheté, n'en demeurera pas-là; car, il voudra vous arracher encore beaucoup d'autres choſes, & moins il vous eſtimera, plus il s'encouragera à vous faire toûjours de nouvelles inſultes. D'autre côté, ceux qui pourroient vous défendre, le feront encore plus froidement, parcequ'ils vous croiront foible ou lâche.

MAIS, ſi, dès que vous connoiſſez les deſſeins de votre ennemi, vous vous mettez ſur la défenſive, quoique vous ſoyez moins fort que lui, il ne laiſſe pas de vous eſtimer, & vous vous attirez en même tems la conſidération des Princes voiſins. Souvent auſſi quelque Puiſſance voiſine formera le deſſein de vous ſecourir en vous voyant ſous les armes, qui n'y eût jamais

mais penſé, ſi elle eût vû que vous négligiez vous-même votre propre défenſe. Ceci s'entend lorſque vous n'aurez qu'un Ennemi ſur les bras; car, lorſque vous en aurez pluſieurs, ce ſera toujours un trait de prudence de rendre à l'un d'eux, ce que vous retenez à lui, quand même la guerre ſeroit déjà déclarée, parceque vous pourrez le gagner par-là, & le détacher de la ligue générale faite contre vous.

CHA-

CHAPITRE XV.

Les Etats foibles ne ſont jamais bien déterminez dans leurs réſolutions; &, lorſqu'elles ſont lentes, elles ſont toujours préjudiciables.

L'ON peut remarquer ſur le ſujet & ſur les principes de cette guerre entre les Romains & les Latins, dont nous venons de parler, qu'il eſt bon dans toutes les conſultations de venir au fait dont il eſt queſtion, & de ne demeurer pas toûjours dans l'indétermination, ni dans l'incertitude de la choſe. Cette maxime fut bien ſoûtenue dans la conſultation que les Latins firent, lorſqu'ils étoient ſur le point de rompre avec les Romains. Car, ces derniers ayant apperçu la mauvaiſe diſpoſition des Latins, & voulant s'aſſeurer de la choſe, & tâcher de regagner ces Peuples ſans prendre les armes, ils leur firent dire, qu'ils envoyaſſent huit de leurs Citoyens à Rome, parce qu'ils avoient quelque choſe à conſulter avec eux. Les Latins,

tins, là-deſſus, étant convaincus en eux-mêmes qu'ils avoient bien fait des choſes qui ne plaiſoient pas aux Romains, aſſemblérent le Conſeil, pour délibérer qui l'on devroit députer à Rome, & ce que l'on devroit y dire. Comme donc ils étoient en conteſtation ſur ce ſujet, Annius leur Préteur leur dit ces deux mots: *Je croi qu'il eſt eſſentiel pour nos affaires, que vous examiniez plûtôt la maniere dont il faut agir, que celle dont il faut parler; car, lorſqu'on ſe ſera déclaré par des faits, il ne ſera pas malaiſé d'y accommoder des paroles* *.

RIEN n'eſt ſi vrai que cette penſée, & elle doit être dans l'eſprit de tous les Princes & de toutes les Républiques: car, tant qu'on eſt incertain de ce qu'on veut faire, l'on ne peut pas y ajuſter des paroles; mais, dès que la réſolution eſt formée, & qu'on eſt fermement déterminé, alors les paroles ſe trouvent aiſément.

J'AI fait cette remarque principale

* Ad ſummam rerum noſtrarum pertinere arbitror, ut cogitetis magis quid agendum nobis, quam quid loquendum ſit; facile erit explicatis conſiliis accommodare rebus verba.

lement à cauſe que j'ai reconnu bien des fois, que de telles incertitudes ont ſouvent gâté les affaires publiques, à la honte & au grand préjudice de notre République. Et dans les affaires délicates, où il faut du courage pour les décider, l'indétermination y regnera toûjours, lorſqu'elles ſeront traitées par des gens foibles & de peu de réſolution.

LES délibérations lentes ne ſont pas moins préjudiciables, que les douteuſes & les indéciſes, ſur-tout lorſqu'il s'agit de ſe déterminer en faveur de quelque ami, puiſqu'avec la lenteur vous n'êtes point en ſecours aux autres, & vous vous faites tort à vous-mêmes. Des conſultations de cette ſorte viennent, ou de la foibleſſe de courage & de la petiteſſe des forces, ou de la malignité de ceux qui les font, qui, étant portez par leur propre paſſion à vouloir perdre l'Etat, ou à ſatisfaire quelque intérêt particulier, empêchent que les réſolutions ne ſe forment, en les traverſant autant qu'ils peuvent. Car, pour les Citoyens affectionnez à leur Patrie, jamais vous ne leur verrez traverſer aucune réſolution de l'Etat, ſur-tout

dans

grand préjudice qui vient d'une telle irréſolution ; ce qu'il prouve encore par l'éxemple des Latins, qui ayant demandé du ſecours aux habitans de Lavinium * contre les Romains, ces habitans furent ſi longtems à réſoudre l'affaire, que, lorſqu'ils ſortoient de leur Ville pour ſecourir les Latins, on leur apporta la nouvelle, que les Romains les avoient déjà défaits. C'eſt ce qui fit que Milonius leur Préteur leur dit : Nous payerons cherement aux Romains le peu de chemin que nous venons de de faire. Car, s'ils euſſent fait une prompte & bonne réſolution de ſecourir, ou d'abandonner, les Latins, dans le dernier cas ils n'euſſent point irrité les Romains, & dans le prémier, s'ils euſſent donné leur ſecours à propos, ils euſſent pû faire pancher la victoire du côté des Latins : mais, uſant de délai, ils perdoient de tous côtez, comme l'évènement le fit voir.

SI les Florentins euſſent bien étudié ce paſſage de Tite-Live, les François ne leur auroient pas tant donné de cha-

* C'étoit une Ville auſſi du Païs Latin, qui faiſoit un Etat à part, comme la pluſpart de Villes de ces tems-là.

chagrin, ni fait tant de mal qu'ils leur firent, lorſque Louïs XII. paſſa en Italie à la conquéte du Milanois *. Car, le Roi étant ſur le point de faire cette expédition, il fit des propoſitions de paix aux Florentins, dont les Ambaſſadeurs, qui étoient en France, obtinrent de Sa Majeſté un Traité de Neutralité, & que le Roi, venant en Italie, maintiendroit la République, & la prendroit ſous ſa protection. Enfin, il leur donna un mois pour faire ratifier tout cet accord à Florence. Cette ratification fut différée par les menées de ceux qui étoient aſſez imprudens pour pancher du côté du Duc de Milan: de ſorte que le Roi ayant triomphé de ſon ennemi, & les Florentins voulant alors accepter le Traité qu'il leur avoit accordé, ce Prince ne ſe trouva plus d'humeur à le faire, parceque la République lui faiſoit connoître par-là, que c'étoit la crainte, & non pas l'amitié, qui les obligeoit à le rechercher; ce qui coûta des ſommes immenſes à cette République, & la mit à deux doigts de ſa ruine. Cela lui arriva en-

* Louïs Sforce, dit le More, en étoit alors Duc.

encore une autre fois pour une faute toute ſemblable.

CE parti fut d'autant plus pernicieux, que l'on ne ſecourut pas le Duc, qui, de ſon côté, s'il fût ſorti heureuſement de cette guerre, n'auroit pas manqué de traiter Florence bien plus mal que ne fit le Roi de France. Et quoique, dans un des diſcours précédens, nous ayions parlé du mal que de telles foibleſſes font aux Républiques, néanmoins, un nouveau fait m'ayant donné occaſion d'en parler encore, je l'ai fait d'autant plus volontiers, que cette matiere doit être extrêmement étudiée par des Républiques comme la notre.

CHAPITRE XVI.

Combien les Soldats d'aujourd'hui ſont conduits différemment de ceux des Anciens.

LA plus importante de toutes les batailles que le Peuple Romain ait jamais données à aucune Nation, ce fut ſans doute celle qu'il gagna contre les Latins, ſous le Conſulat de Torquatus & de Décius: car, la raiſon des contraires veut, que, ſi les *Latins* devinrent eſclaves pour l'avoir perdue, les Romains le ſeroient devenus, ſi les Latins euſſent été les vainqueurs. C'eſt la penſée de Tite-Live, parceque, de quelque côté qu'on enviſage les deux Armées, il les rend égales de nombre, d'ordre, de conduite, de valeur, & d'opiniâtreté; & toute *la* différence qu'il y met, c'eſt que les Chefs des Romains étoient plus braves, que ceux des Latins.

DANS la durée de cette bataille l'on vit naitre deux accidens, qu'on n'avoit jamais vûs, & dont on a très peu

peu d'éxemples dans la ſuite: c'eſt que des deux Conſuls, l'un ſe tua lui-même, pour donner du courage aux Soldats, pour les rendre plus prompts à obéïr au commandement, & plus opiniâtrez à ſoutenir le combat; l'autre Conſul tua ſon fils.

L'ÉGALITÉ, que Tite-Live dit qui étoit entre ces deux Armées, venoit de ce que ces deux Peuples ayant longtems fait la guerre enſemble, ils avoient une même langue, une même diſcipline militaire, & des armes de même eſpece; car, dans l'ordre de la bataille, ils ſuivoient une méthode ſemblable; les rangs, & les Chefs des rangs, avoient des noms ſemblables: ainſi, il faloit, qu'étant tous ſi égaux de forces & de valeur, il en ſurvint quelque choſe d'extraordinaire, qui augmentât davantage le courage des uns que des autres; & c'eſt une telle opiniâtreté qui produit la victoire, comme je l'ai déja remarqué, parceque, tant que les Soldats ſont ainſi acharnez, jamais une Armée ne tourne le dos. Et, afin que ce courage fût de plus longue durée chez les Romains, que chez les Latins, la fortune, en partie, & en partie auſſi la ré-

ſolution des Conſuls, fut cauſe que Torquatus eut lieu de tuer ſon propre fils; & Décius trouva à-propos de ſe tuer lui-même.

TITE-LIVE, faiſant voir l'égalité de ces deux Armées, rapporte tout l'ordre que les Romains obſervoient dans leurs Troupes, & dans leurs Combats. Or, comme cet Auteur en parle amplement, je ne le répéterai pas ici; mais, je raiſonnerai un peu ſur ce qu'il y a de plus remarquable, & ſur ce qui, étant négligé dans notre ſiecle par tous les Généraux, a ſouvent produit de grands deſordres, & dans les Armées, & dans les Batailles.

JE dirai donc, que, par le diſcours de Tite-Live, il paroit que les Romains partageoient leurs Armées en trois Corps * principalement, dont le prémier s'appelloit les *Piquiers*, le ſecond les *Principaux*, & le troiſieme les *Triaires*, c'eſt-à-dire ceux du troiſieme Corps, & chacun de ces Corps avoit ſa Cavalerie. Quand ils rangeoient

* Toute cette diſcipline ancienne eſt éxaminée fort au long par l'Auteur même dans ſon *Traité de l'Art de la guerre*, qui pourra bien-tôt voir le jour en notre langue.

geoient leur Armée en bataille, ils mettoient leurs *Piquiers* à la tête; dans le ſecond rang ils plaçoient les *Principaux*, juſtement vis-à-vis des prémiers; & dans le troiſieme rang ils poſtoient le Corps des *Triaires*, qui épauloient le ſecond Corps, comme celui-ci épauloit le prémier. Ils poſtoient la Cavalerie de chaque Corps ſur ſes flancs, & ils l'appelloient les ailes, à cauſe de ſa ſituation. Ils diſpoſoient le prémier Corps, qui étoit celui des *Piquiers*, en maniere que leurs rangs fuſſent aſſez ſerrez pour ſoûtenir l'ennemi. Ils ne ſerroient pas tant les rangs du ſecond Corps, qui étoit celui des *Principaux*, parcequ'ils ne devoient pas combattre les prémiers, mais ils devoient ſecourir le prémier Corps, s'il étoit obligé de plier: ainſi, leurs rangs n'étoient pas ſi ſerrez, mais, au contraire, ils étoient aſſez larges pour y recevoir ceux du prémier, ſans deſordre & ſans confuſion, toutes les fois que l'ennemi le repouſſeroit. Le troiſieme Corps, qui étoit celui des *Triaires*, tenoit encore ſes rangs bien plus larges que le ſecond, afin qu'en cas de beſoin il pût

lui donner retraite, auſſi bien qu'au prémier, joints enſemble.

APRE'S donc qu'ils avoient poſté ces trois Corps de la maniere que nous venons de repréſenter, ils en venoient aux mains ; & ſi les *Piquiers* étoient repouſſez, ils ſe retiroient dans le vuide des rangs du ſecond Corps, &, des deux n'en faiſant qu'un, ils recommençoient le combat. Si ce ſecond Corps, ainſi doublé, étoit encore repouſſé & forcé de plier, il ſe retiroit dans le vuide des rangs des *Triaires*, deſorte que, les trois Corps n'en faiſant plus qu'un, ils recommençoient encore le combat; &, s'ils avoient de même du pire, comme il ne reſtoit plus de reſſource, la bataille étoit perdue pour eux. Or, parceque toutes les fois que ce troiſieme Corps en venoit aux mains, l'Armée étoit en péril, cela donna lieu à ce Proverbe, *On en eſt reduit aux Triaires* *, c'eſt-à-dire, on en eſt à ſa derniere reſſource.

LES Capitaines de ce ſiecle ici ayant abandonné tous les ordres de la diſcipline ancienne, dont ils n'obſervent

* Res ad Triarios redacta eſt.

vent plus rien, ils ont auſſi abandonné cette méthode, qui eſt pourtant de très grande conſéquence; car, quand on a poſté une Armée de maniere qu'elle peut combattre trois fois, il faut, pour perdre la bataille, avoir la fortune contraire trois fois; & il faut que l'ennemi, d'autre côté, ait aſſez de valeur pour vaincre trois fois. Mais, lorſqu'on ne peut faire fond que ſur un prémier combat, qui eſt l'état où ſont reduites aujourd'hui les Armées des Chrétiens, il eſt aiſé de perdre la bataille; car, il ne faut que le moindre deſordre dans vos Troupes, & qu'une valeur médiocre dans celles de l'ennemi, pour vous enlever la victoire.

CE qui empêche aujourd'hui nos Armées de combattre trois fois, c'eſt de ce qu'on n'obſerve plus la coûtume de recevoir un des Corps dans les rangs de l'autre. Ce qui vient de ce qu'aujourd'hui, pour mettre une Armée en bataille, l'on obſerve l'une de ces deux méthodes: ou bien l'on poſte les Corps aux épaules les uns des autres, & l'on fait le Corps de bataille large de front, & étroit de hauteur, ce qui le rend plus foible à cauſe de ſa petite épaiſ-

ſeur; & quand même, pour rendre plus fort ce Corps de bataille, l'on ſuit la méthode des Romains, ſi le prémier Corps, qui eſt l'Avant-garde, eſt mis en déroute, comme il ne peut pas entrer dans les rangs de la bataille, les Soldats de l'une & de l'autre ſe brouillent tellement enſemble, qu'ils rompent tous leurs rangs; car, ſi l'Avant-garde eſt repouſſée, elle tombe ſur le Corps de bataille; & ſi ce Corps ici veut avancer, il en eſt empéché par l'Avant-garde: deſorte que l'Avant-garde tombant ſur le Corps de bataille, & le Corps de bataille tombant ſur l'Arriere-garde, il en réſulte une ſi grande confuſion, qu'il ne faut que le moindre accident pour ruiner une Armée.

DANS la journée de Ravenne, qui fût une bataille aſſez bien conduite, ſelon le tems d'aujourd'hui, & dans laquelle Monſieur de Foix, Général des François, fut tué, les deux Armées des François & des Eſpagnols ſuivirent l'une de ces méthodes, c'eſt-à-dire, que chaque Armée fut diſpoſée de maniere, que leurs Corps s'épauloient les uns les autres: deſorte que l'une & l'autre n'avoit qu'une face; mais, ce Corps avoient

voient bien plus de front que d'épaiſſeur, ce qu'ils ne manquent jamais de faire lorſque le terrein eſt large, comme il l'eſt dans ce lieu-là ; parceque, reconnoiſſant le deſordre qui arrive lorſqu'un des Corps tombe ſur l'autre, quand ils ſont poſtez de cette maniere, ils l'évitent tant qu'ils peuvent, en faiſant le front toûjours large; mais, lorſque le terrein eſt étroit, ils tiennent leurs Corps fort épais, & n'apportent aucun remede aux inconvéniens qui en réſultent.

C'EST dans ce même deſordre qu'ils marchent dans le Païs ennemi, ſoit qu'ils le pillent, ſoit qu'ils faſſent quelqu'autre manege. Et lorſque les Florentins furent mis en déroute à Saint Regule, & ailleurs par les Piſantins, quand ceux-ci ſe ſoulevérent contre la République, à l'occaſion de la conquête que Charles VIII. Roi de France fit de l'Italie, cet échec ne vint que de ce que la Cavalerie Florentine, qui marchoit devant, ayant été repouſſée par l'ennemi, elle tomba ſur notre Infanterie, & la mit en deſordre; ce qui fit que toute l'Armée tourna le dos. Et Mr. Criaco del Borgo, qui a bien ſouvent commandé l'Infanterie de la Ré-

publique, a aſſeuré bien des fois devant moi, qu'il n'avoit jamais été mis en déroute que par la Cavalerie de ſon parti.

LES Suiſſes, qui ſont aujourd'hui les Maitres de l'Europe dans le métier de la guerre, lorſqu'ils ſont dans une Armée Françoiſe, n'ont point d'autre ſoin, que d'empécher que la Cavalerie ne leur tombe ſur le corps, en cas qu'elle fût miſe en déroute.

MAIS, quoique tout cela ſoit fort aiſé à entendre, & encore plus aiſé à mettre en pratique, nous n'avons pourtant point encore vû de Généraux dans notre ſiecle qui veuillent imiter la conduite des Anciens, ni corriger celle d'aujourd'hui. Et bien qu'ils ayent partagé leurs Armées en trois Corps, dont l'un s'appelle l'Avant-garde, l'autre la Bataille, & le dernier l'Arriere-garde, ils ne ſe ſervent de cette diviſion que pour les campemens; mais, quand il s'agit de les mettre en œuvre, il eſt bien rare qu'ils ne les expoſent pas tous trois à un même hazard. Or, comme pluſieurs, pour couvrir leur mauvaiſe conduite, diſent, que l'uſage de l'Artillerie ne permet pas aujourd'hui de mettre en pratique beaucoup de regle-

glemens que les Anciens obſervoient, je veux éxaminer cette matiere dans le Chapitre ſuivant, pour voir ſi l'Artillerie empêche que l'on ne ſuive la méthode des Anciens.

CHAPITRE XVII.

Si l'on doit faire beaucoup de cas de l'Artillerie dans les Armées, & ſi l'opinion, qu'on en a en général, eſt bien fondée.

QUAND je conſidere combien les Romains donnérent en pleine campagne de cette eſpece de combats, que les François appellent des journées, & les Italiens des faits d'armes, il me vient ſouvent dans l'eſprit l'opinion générale de ceux qui veulent, que ſi, dans ces tems-là, on eût eu l'uſage de l'Artillerie, les Romains n'auroient pas eu tant de facilité à conquérir ces Païs, & à ſe rendre les Peuples tributaires, comme ils firent; & qu'ils n'auroient fait en aucune maniere des conquêtes auſſi vigoureuſes, que celles qu'ils eurent le bonheur de

faire. Les mêmes gens ajoûtent, qu'avec de telles bouches de feu les hommes ne peuvent pas donner d'auſſi grandes preuves de vaillance, comme ils faiſoient autrefois. Ils diſent, en troiſieme lieu, qu'il eſt plus difficile d'en venir à donner bataille aujourd'hui, qu'il ne l'étoit anciennement, & que l'on ne peut pas y obſerver tous les ordres que les Anciens y obſervoient: deſorte qu'enfin la guerre, ſi on peut les en croire, ne ſe fera plus qu'à coups de Canon.

COMME donc je croi qu'il eſt à propos d'examiner, ſi ces penſées-là ſont bien fondées; ſi l'Artillerie a beaucoup augmenté ou diminué la force des Armées; & ſi elle ôte, ou ſi elle fournit, aux Grands Généraux, les moyens de donner des marques de leur valeur; je commencerai mon examen par la prémiere des opinions que nous venons de rapporter, par laquelle on ſoûtient, que les Armées des anciens Romains n'auroient pas fait les conquêtes qu'elles firent, ſi l'on eût eu alors l'uſage de l'Artillerie. Pour y répondre, je dis, qu'on fait la guerre, ou pour ſe défendre, ou pour attaquer; ſur quoi il faut examiner dans laquelle de

de ces deux occaſions, d'attaque, ou de défenſe, l'Artillerie eſt le plus néceſſaire. Or, quoiqu'il y ait là-dedans du pour & du contre, je croi pourtant que cette nouvelle invention fait incomparablement plus de mal à ceux qui ſe défendent, qu'à ceux qui attaquent; & la raiſon, c'eſt que ceux, qui ſe défendent, ſont d'ordinaire enfermez dans une Place, ou dans un Camp. Si c'eſt dans une Place qu'on eſt enfermé, elle ſera petite, comme ſont aujourd'hui la plûpart des Fortereſſes; ou bien elle ſera grande. Dans le prémier cas, ceux, qui ſon renfermez dedans, ſont perdus; car, la violence du Canon eſt ſi terrible, qu'il ne lui faut que fort peu de jours pour abbattre les murailles les plus épaiſſes: & ſi ceux, qui ſont derriere, n'ont pas de terrein aſſez pour faire des retranchemens & des remparts, ils ne peuvent pas tenir contre un ennemi qui entre par la brêche, & il ne faut point alors faire fond ſur l'Artillerie qu'on a dans la Place, parceque c'eſt une maxime généralement reçûë, que, quand les gens entrent en foule & en furie dans une Place, ce Canon ne peut les arrêter. C'eſt pour cela qu'il eſt impoſſible de ré-

réſiſter à la fureur des Ultramontains, lorſqu'ils montent à la bréche. Pour les aſſauts des Italiens, ils ſont aiſez à ſoûtenir, parcequ'ils ne vont pas en foule à l'attaque, mais en petit nombre, & mal ſerrez, appellant ces ſortes d'attaques du mot d'eſcarmouches, qui eſt un terme de leur langue fort ſignificatif pour cela. Ceux, qui montent à la bréche avec un tel flegme & un tel deſordre, vont à une boucherie manifeſte; & c'eſt contre des gens qui s'y prennent de cette maniere que l'Artillerie eſt d'une grande défenſe. Mais ceux, qui marchent fort ſerrez, & tellement en foule, que l'un pouſſe l'autre en montant à l'aſſaut, s'ils ne ſont arrêtez par de bons remparts & de bons retranchemens, ils paſſent par-tout, ſans que l'Artillerie les puiſſe arréter. Et, s'il en eſt tué quelques-uns, le nombre ne peut pas étre aſſez grand pour les empécher de ſe rendre maitre de la Place.

POUR preuve de cela, il n'y a qu'à éxaminer les priſes de Places, faites en Italie par les Ultramontains, dont la plus remarquable eſt celle de la Ville de Breſce, qui s'étant rebellée contre les François, entre les mains de qui étoit

étoit encore la Citadelle, les Vénitiens munirent d'Artillerie les endroits où l'on pouvoit venir de cette Citadelle dans la Ville ; deſorte qu'ils en mirent en quantité, & de front, & de flanc, & par-tout où l'on pouvoit en placer. Mais, Monſieur de Foix mépriſa cette précaution ; car, ayant mis pied à terre, & en paſſant lui-même au milieu de ſon Régiment, malgré tous ces Canons, il entra dans la Ville, ſans qu'on ait remarqué que les François en reçûſſent beaucoup de préjudice. Ainſi, l'on eſt bien-tôt perdu, lorſqu'on ſe défend dans une petite Place, dont on vient d'abbattre les murailles, & où il n'y a pas de terrein ſuffiſamment pour ſe retirer, & pour ſe retrancher, n'ayant pour tout ſecours que la ſeule Artillerie.

SI la Place, que vous défendez, eſt aſſez grande pour que vous puiſſiez faire de bons retranchemens derriere les murailles, le Canon ne laiſſe pas d'être encore bien plus avantageux à celui qui vous attaque, qu'à vous-même. Prémierement, parcequ'afin que votre Artillerie puiſſe incommoder les aſſiégeans, vous êtes obligé de l'élever plus haut que le terrein de votre Place ;

ce; car, ſi vous ne le faites pas, il ne faut qu'une très petite levée aux aſſiégeans, pour ſe couvrir entièrement contre vos efforts. Etant donc obligé de vous élever, & de placer votre Artillerie ſur les corridors de vos fortifications, ou ſur quelqu'autre lieu éminent, vous tombez dans deux difficultez: la premiere, que vous ne pouvez pas conduire d'auſſi groſſes pieces de Canon, que peut faire votre ennemi, parcequ'il eſt impoſſible de bien manier de grandes machines dans un terrein étroit: la ſeconde difficulté, c'eſt que quand vous pourriez conduire de telles pieces où il faut qu'elles ſoyent, vous ne pouvez pas faire des parapets aſſez forts & aſſez ſeurs pour les tenir à couvert, comme les aſſiégeants peuvent y mettre celles qu'ils ont, parcequ'ils ſont en pleine terre, & qu'ils ont autant d'eſpace qu'il leur en faut. Il eſt donc impoſſible à ceux qui défendent une Place d'élever leur Artillerie, ſi les ennemis en ont beaucoup & de groſſe; mais, ſi vous tenez la votre dans un lieu bas, elle vous eſt inutile, comme nous l'avons déjà dit.

IL faut donc compter que la défenſe d'une

d'une Place ne peut ſe faire qu'à force de bras, comme anciennement, & avec la petite Artillerie, dont ſi l'on tire quelque ſecours, il eſt bien contrebalancé par le deſavantage qui vient de l'Artillerie même à une Place, dont elle abbat les murailles, & en comble les foſſez : deſorte que, quand on eſt obligé d'en venir aux mains, les aſſiégez ſouffrent un plus grand préjudice, qu'ils ne faiſoient autrefois, puiſque leurs murailles étant abbatues, & leurs foſſez comblez, ils ne peuvent plus s'en prévaloir, comme on faiſoit avant l'uſage du Canon. Par conſéquent il faut conclure & affirmer ce que j'ai avancé d'abord, que l'Artillerie eſt d'un plus grand ſecours aux aſſiégeans, qu'aux aſſiégez.

POUR le troiſieme cas, où l'on peut ſe trouver, qui eſt d'être enfermé dans un Camp bien retranché, afin de n'être point contraint de donner bataille, que lorſqu'on y trouvera ſon avantage, je ſoûtiens, qu'en telle conjoncture vous n'avez aucune prérogative par-deſſus les Anciens, même ſouvent cette invention moderne d'Artillerie vous reduira en plus mauvais termes qu'eux, parceque, ſi l'ennemi vous tombe ſur

les

les bras, & qu'il ait un terrein un peu plus élevé que vous, ce qui peut arriver aiſément, ou même qu'il ſurvienne avant que vous ayiez eu le tems de faire vos retranchemens, & que vous n'ayiez encore rien pour vous mettre à couvert, il ne manquera pas de vous déloger de votre Camp, & de vous obliger à en venir aux mains.

CEST ce qui arriva aux Eſpagnols à la journée de Ravenne; car, comme ils s'étoient renfermez entre la riviere du Ronco, & un retranchement, dont la levée n'étoit pas aſſez haute, les François étant un peu plus élevez, ils contraignirent leus ennemis de ſortir de leur Camp, & d'accepter la bataille.

MAIS, ſuppoſons, ce qui arrive le plus ſouvent, que le poſte que vous avez pris eſt plus élevé que tous ceux d'alentour, & que vos retranchemens ſoyent bons & aſſeurez, enſorte que la ſituation & la fortification ôteront à votre ennemi la hardieſſe de vous attaquer; en tel cas l'on pratiquera contre vous ce qu'anciennement on mettoit en uſage contre un ennemi, ſitué de maniere à ne pouvoir être attaqué: c'eſt qu'on fera des incurſions ſur votre

tre Païs; l'on prendra, ou l'on aſſiégera, au moins, vos Places & celles de vos Alliez; l'on vous coupera les vivres; enfin, l'on vous forcera de déloger & de recevoir bataille, qui eſt une occaſion, où l'Artillerie eſt de peu d'uſage, comme nous le dirons plus bas.

SI donc l'on conſidere que les Romains firent preſque toutes leurs guerres en attaquant, & non en ſe défendant, l'on verra, par ce que nous venons de dire, qu'ils euſſent eu plus d'avantage avec les Canons, qu'ils n'eurent avec leurs ſeules machines; & qu'ils auroient fait leurs conquêtes encore plus promptement, qu'ils ne firent.

POUR la ſeconde choſe qu'on allegue, que l'on ne peut pas donner aujourd'hui tant de marques de valeur qu'on faiſoit anciennement, à cauſe de l'Artillerie, j'avoue qu'on eſt plus expoſé à preſent qu'autrefois, quand les gens montent à l'aſſaut en petite quantité & les rangs mal remplis. Il eſt vrai encore, que les Généraux & les Officiers courent plus de riſques qu'ils ne faiſoient en ce tems-là, parcequ'un coup de Canon les peut attraper partout, & il ne leur ſert de rien d'être

dans

dans les derniers rangs & environnez des plus braves. Cependant, il eſt rare que de tels périls apportent de grands préjudices; car, on ne va pas eſcalader une Place bien forte, & l'on ne s'amuſe pas à lui donner de petits aſſauts; mais, on l'aſſiege dans les formes, comme faiſoient les Anciens. Même, dans celles qu'on emporte d'aſſaut, l'on ne marque pas qu'il y périſſe beaucoup plus de monde, qu'il en périſſoit autrefois; car, les aſſiégez ne manquoient pas non plus, dans ces tems-là, d'inventions pour tirer ſur les ennemis, & ſi ce n'étoit pas des machines qui fiſſent tant de peur, elles ne laiſſoient pas de faire autant de mal.

A L'ÉGARD de la mort & des riſques, auxquels les Généraux & les autres Officiers ſont plus expoſez par cette nouvelle invention, il y en a moins d'éxemples depuis vingt & quatre ans que la guerre dure en Italie, qu'il n'y en eut en dix ans du tems des Anciens. Car, ſi vous en exceptez le Comte Loüis de la Mirandole, qui mourut à Ferrare lorſque les Vénitiens attaquérent cette Ville, il y a quelques années, & le Duc de Nemours,

mours, qui mourut à Cerignoles, nous n'avons pas remarqué qu'il en ſoit mort quelqu'un de coups de feu; car, pour Monſieur de Foix, ce fut par le fer, & non par le feu, qu'il mourut à Ravenne.

SI donc les hommes d'aujourd'hui ne font pas ſi bien voir leur valeur qu'on faiſoit autrefois, cela ne vient point de l'Artillerie, mais des mauvais ordres & de la foibleſſe des Armées, qui étant deſtituées dans le total d'une véritable valeur, elles ne peuvent pas en donner des preuves dans le détail.

POUR la troiſieme choſe qu'on dit, qu'il n'eſt pas poſſible d'en venir aux mains, & que toute la guerre ne ſe fera plus qu'à coups de Canon, je dis, que rien n'eſt plus faux que cette opinion, & que tous ceux, qui voudront mettre leurs Armées ſur le pied de celles des Anciens, ſeront perſuadez de cette fauſſeté. Car, lorſqu'on voudra faire une bonne Armée, il faudra accoûtumer les Soldats, dans des combats véritables, ou au moins dans des combats faits à plaiſir, à s'approcher de l'ennemi, à ſe battre contre lui avec l'épée, & à ſe prendre au corps, obſer-

ſervant toûjours, qu'il y a bien plus de fond à faire ſur l'Infanterie, que ſur la Cavalerie, pour les raiſons que nous dirons dans la ſuite. Ainſi, quand on s'aſſeurera ſur l'Infanterie, & ſur la méthode que nous avons rapportée, l'Artillerie deviendra inutile; car, il ſera plus aiſé à l'Infanterie d'éviter les coups de Canon, lorſqu'elle approchera de l'ennemi, qu'il n'étoit aiſé autrefois d'éviter les éléphans, les chariots armez de faulx, & les autres inventions, qu'on ne voit plus à préſent, que l'Infanterie Romaine avoit à éviter, & contre leſquelles elle ne laiſſoit pas de trouver remede; ce qu'elle auroit fait encore plus aiſément contre cette invention nouvelle, parceque le tems, qu'elle vous peut incommoder, dure beaucoup moins que ne duroit celui, pendant lequel les éléphans & les chariots pouvoient le faire. C'eſt dans le milieu du combat que ces chariots & ces éléphans venoient renverſer & rompre vos rangs; mais, l'Artillerie ne vous incommode qu'au commencement, & il eſt aiſé à l'Infanterie d'en éviter la furie, ou en marchant à couvert, par le moyen de la ſituation où vous êtes; ou en la faiſant coucher con-

contre terre, pendant le feu. L'expérience même a fait voir que cela n'étoit pas néceſſaire, ſur-tout contre les gros Canons, qu'il eſt malaiſé de braquer aſſez juſte, pour que les coups n'aillent pas en l'air, ou ne donnent pas contre terre, dont la moindre hauteur vous peut, par conſéquent, couvrir.

ENFIN, il eſt plus clair que le jour, que dans la mêlée vous n'avez rien à craindre, ni des petites, ni des groſſes piéces d'Artillerie: car, ſi elle marche avant l'Armée, vous pouvez en ſaiſir; ſi elle marche derriere, les coups de Canon donneront ſur vos ennemis, avant que d'arriver à vous. Vous n'avez rien non plus à en craindre par derriere; car, faiſant demi tour à gauche ou à droit, vous ſeriez dans le même état que nous venons de marquer. Ceci reçoit ſi peu de difficulté, qu'il ne faut que rapporter l'exemple des Suiſſes, qui, dans l'an mille cinq cens treize, étant à Novare, allérent ſans Artillerie trouver l'Armée Françoiſe, qui étoit dans ſes retranchemens bien munis de Canons, & la mirent en deſordre, ſans recevoir aucune incommodité de toute l'Artillerie. La

raiſon de cela, outre celles que nous avons déjà alléguées, c'eſt que le Canon doit être couvert, ou d'une muraille, ou d'un retranchement, ou d'une levée, afin de pouvoir vous en ſervir; &, ſi-tôt qu'il n'eſt point gardé de cette façon, il tombe au pouvoir de l'ennemi, ou devient inutile, ce qui arrive toutes les fois qu'on en vient aux mains dans une bataille rangée, où l'on marche tête baiſſée vers les endroits, où il y a du Canon.

IL eſt impoſſible auſſi de s'en ſervir à donner ſur l'ennemi en flanc d'une autre maniere, que celle dont les Romains uſoient à l'égard de leurs machines à tirer, qu'ils plaçoient toûjours hors du gros, afin que dans leur uſage elles ne vinſſent pas à rompre leurs propres rangs. Mais, lorſque la Cavalerie, ou quelqu'autre cauſe les obligeoit à retirer tous ces équipages, ils les mettoient à couvert au milieu de leurs Légions. Tous ceux, qui en uſeront autrement, n'y entendent rien, & ils s'appuyeront ſur une choſe qui leur manquera au beſoin.

SI l'on m'objecte que le Grand Seigneur n'a remporté la victoire contre le Roi de Perſe, & contre le Sultan d'E-

d'Egypte, que par le moyen de l'Artillerie, je répondrai, que ce ne fut pas par les grands effets qu'elle fit, mais ſeulement par l'épouvante qu'elle donna à la Cavalerie, à cauſe que ces gens-là n'avoient jamais entendu un tel bruit.

JE conclus donc, pour finir ce diſcours, que l'Artillerie eſt bonne dans une Armée, pourvû que la valeur & la conduite des Anciens s'y trouve; mais, ſi vous en ôtez ces deux qualitez, je ſoûtiens qu'elle eſt très inutile contre des ennemis ſages & braves.

CHAPITRE XVIII.

Que, ſuivant l'autorité des Romains, & les éxemples de la Milice ancienne, l'on doit faire plus d'eſtime de l'Infanterie, que de la Cavalerie.

IL y a bien des raiſons, & bien des éxemples, qui font voir clairement que les Romains eſtimoient beaucoup plus l'Infanterie, que la Cavalerie, & que c'étoit ſur les forces de la prémiere qu'ils faiſoient rouler tous leurs grands deſſeins, comme cela a paru en pluſieurs rencontres, ſur-tout en celle de la bataille contre les Latins auprès du Lac Régille *, où l'Armée Romaine commençant à plier, l'on fit mettre pied à terre à la Cavalerie, qui ayant recommencé le combat, les Romains remportérent la victoire.

CET éxemple fait voir que les Romains

* C'eſt un petit Lac dans le Territoire de Freſcati, qu'on appelle aujourd'hui *Lago di San Praſede.*

mains faiſoient bien plus de fond ſur leurs Soldats lorſqu'ils étoient à pied, qu'à cheval. C'eſt ce qu'ils pratiquérent en beaucoup d'autres occaſions, où ils s'en trouvérent preſque toûjours bien dans leurs grands dangers.

QU'ON n'oppoſe point à cette conduite la penſée d'Annibal, qui, dans la journée de Cannes, voyant que les Conſuls faiſoient mettre pied à terre à la Cavalerie, il en fit une raillerie, diſant: *Si ces gens-là vouloient me faire encore plus de plaiſir, ils n'auroient qu'à me remettre entre les mains ces pauvres Cavaliers tous liez* *. Mais, quoique ce fût la penſée d'un très Grand Capitaine, s'il eſt queſtion d'autorité pour prouver une choſe, je dis, qu'il vaut mieux en croire la République Romaine, & tant de Grands Hommes qui ont conduit ſes armées, que ſuivre l'opinion d'un ſeul homme comme Annibal.

MAIS, ſans ſe ſervir de l'autorité pour prouver la choſe, elle ſe prouve par pluſieurs raiſons manifeſtes; car, un homme à pied n'a-t-il pas la facilité d'al-

* Quam mallem vinctos mihi traderent equites.

d'aller en mille endroits, où l'on ne peut aller à cheval? L'on dreſſe un fantaſſin à garder ſon rang, & à le reprendre quand il l'a perdu; mais, il eſt fort difficile d'y dreſſer un cheval, & impoſſible de le lui faire reprendre, & de l'y tenir ferme, quand il l'a perdu par une déroute. De plus, les chevaux reſſemblent en cela aux hommes; il s'en trouve de courageux, & d'autres qui ne le ſont pas, & ſouvent il arrive qu'un cheval, qui a du cœur, eſt monté par un Soldat lâche; &, au contraire, un brave Soldat ſe trouvera ſur un cheval ſans cœur. Or, toutes les fois qu'une telle diſproportion ſe trouve, il en arrive immanquablement du deſordre. L'Infanterie, miſe en bon ordre de bataille, peut aiſément rompre des Eſcadrons de Cavalerie; mais, il eſt très difficile à cette derniere de mettre en déroute un bon bataillon d'Infanterie.

OUTRE tous les éxemples des Anciens & des Modernes, cette opinion eſt encore ſoûtenue de tous ceux qui écrivent de la Politique, faiſant voir qu'au commencement toutes les guerres ſe faiſoient à cheval, parce qu'on n'avoit pas encore penſé à la maniere

de

de ſe battre à pied; mais, dès qu'on commença à ſe ſervir de l'Infanterie, l'on reconnut bien-tôt l'avantage qu'elle a par-deſſus la Cavalerie. Cela n'empêche pourtant pas, que la Cavalerie ne ſoit utile dans les Armées, tant pour aller faire découverte, que pour faire des incurſions & du dégât dans le Païs ennemi, auſſi bien que pour le pourſuivre quand il eſt en déroute, &, enfin, pour faire tête à la Cavalerie ennemie: mais, ce que l'on doit toûjours regarder, comme le fondement & la force d'une Armée, c'eſt aſſeurément l'Infanterie.

IL eſt certain, que les Princes Italiens n'ont point fait de fautes plus groſſieres, pour rendre l'Italie eſclave des étrangers, que d'avoir eu une opinion contraire à celle-là, & d'avoir tourné tous leurs ſoins, & toutes leurs dépenſes, à avoir de la Cavalerie. Ce deſordre n'a point d'autre ſource que la malice des Généraux, & l'ignorance des Souverains, parceque depuis vingt-cinq ans toute la Milice Italienne a été entre les mains de gens, qui n'avoient point de Païs à eux; mais, étant comme des avanturiers, ils ont tâché auſſi de trouver les moyens de ſe maintenir

en crédit, en demeurant toûjours armez, & en faiſant en ſorte que les Souverains ne le fuſſent pas. Or, parcequ'il étoit impoſſible qu'on pût leur donner toûjours aſſez de Païs pour entretenir un Corps d'Infanterie conſidérable; que, d'ailleurs, ils n'avoient point de Sujets ſur qui lever des impôts; & qu'un petit nombre de Troupes ne pouvoit pas les faire conſidérer; ils prirent le parti d'entretenir de la Cavalerie, parcequ'il ſuffiſoit à un Chef avanturier qu'on lui entretint deux ou trois cens chevaux, pour qu'il fût ſur le bon pied; & cette quantité n'étoit pas malaiſée à entretenir par un Prince ſouverain de quelque Etat. Mais, afin de mieux réüſſir dans ce deſſein, & pour ne point perdre leur réputation, ils décréditérent l'Infanterie, ne faiſant eſtimer que l'eſpece de Milice dont ils étoient les Chefs; ils donnérent même un tel cours à cet abus, que, dans les plus groſſes Armées, l'Infanterie étoit toûjours le plus petit nombre des Troupes. Cette mode, accompagnée de pluſieurs autres abus qui s'y mélérent, rendit les Armées Italiennes ſi méchantes, qu'il n'a pas été difficile à tous les Ultramontains de

fouler aux pieds tant de beaux Païs, qui n'avoient point d'autre défenſe que celle-là.

MAIS, pour faire voir plus manifeſtement combien l'abus eſt grand, de faire plus de cas de la Cavalerie que de l'Infanterie, j'en rapporterai un autre éxemple des Romains, qui aſſiégeant *Sora* *, il en ſortit un gros de Cavalerie, pour attaquer leur Camp. Le Meſtre de Camp général de la Cavalerie Romaine alla à ſa rencontre; &, en étant venus aux mains, le hazard voulut, qu'au prémier choc les deux Commandans de ces deux Corps de Cavalerie fuſſent tuez. L'un & l'autre parti n'étant donc plus commandez, le combat ne laiſſa pas de continuer, & les Romains mirent pied à terre, afin de venir plus aiſément à bout de leurs ennemis; ce qui obligea ceux-ci d'en faire autant, ayant deſſein de ſe bien défendre auſſi. Cependant, les Romains remportérent la Victoire.

L'ON ne peut pas rapporter un plus bel

* C'eſt une petite Ville du Latium ou Campagne Romaine, qui garde encore ſon ancien nom, ayant, de plus, le titre d'Evêché.

bel éxemple, pour montrer que l'Infanterie eſt bien d'un autre ſecours que la Cavalerie; car, dans les autres rencontres, lorſque les Conſuls faiſoient mettre pied à terre à la Cavalerie, c'étoit pour ſoûtenir l'Infanterie, qui ſouffroit, & qui avoit beſoin de ſecours. Mais, dans cette occaſion-ci, les Cavaliers deſcendent de cheval, non pour ſecourir leur Infanterie, ni pour combattre celle des ennemis, mais, ſe voyant aux priſes avec de la Cavalerie ennemie, ils crurent ne pouvoir la battre en demeurant à cheval; &, là-deſſus, ils réſolurent de laiſſer leurs chevaux pour combattre avec plus d'avantage.

JE conçlus donc aſſeurément, qu'une Infanterie bien conduite ne peut être battue qu'à grand' peine par d'autres Troupes, que par de l'Infanterie conduite de même.

MARC-ANTOINE & Craſſus, Généraux Romains, coururent par le Païs des Parthes pendant pluſieurs jours, n'ayant que fort peu de Cavalerie, & beaucoup d'Infanterie, & ils avoient en tête un nombre exceſſif de Cavalerie ennemie. Véritablement, Craſſus y fut tué avec une partie de l'Armée; mais,

mais, Marc-Antoine ſe tira d'affaire avec beaucoup de valeur. Cependant, l'on voit, dans cette défaite même des Romains, le grand avantage de l'Infanterie par-deſſus la Cavalerie; par ceque, bien qu'on fût en Païs plat & ſpatieux, éloigné de montagnes, de rivieres, de mers, & de toutes ſortes de commoditez, Marc-Antoine ſe ſauva pourtant en homme de cœur, au jugement des Parthes mêmes, qui n'oſérent jamais, avec leur grand nombre de Cavalerie, entreprendre de percer ſon Infanterie.

IL eſt vrai que Craſſus y demeura; mais, qui éxaminera bien ſa conduite, l'on verra qu'il fut plûtôt trompé, que forcé. Néanmoins, quoiqu'il marchât avec aſſez de deſordre, les Parthes n'oſérent jamais donner ſur lui; mais, en le côtoyant toûjours, en lui coupant les vivres, en lui promettant beaucoup & ne lui tenant rien, ils vinrent à bout de le reduire à une miſere extrême. Je croirois avoir plus de peine à perſuader que l'Infanterie eſt bien plus aſſeurée que la Cavalerie, ſi cela n'étoit pas confirmé par beaucoup d'éxemples modernes.

NEUF MILLE Suiſſes, dans l'affaire de Novare, dont nous avons déjà par-

lé, allérent attaquer dix mille chevaux, & autant d'Infanterie, & ils eurent l'avantage, parceque la Cavalerie ne leur pouvoit faire de mal, & pour l'Infanterie, ils ne la craignoient pas, n'étant preſque compoſée que de Gaſcons mal diſciplinez. L'on vit enſuite, que vingt & ſix mille des mêmes Suiſſes allérent attaquer François I. auprès de Milan, & ce Prince avoit vingt mille chevaux, quarante mille hommes de pied, & cent Canons; &, quoiqu'ils n'euſſent pas l'avantage comme à Novare, ils combattirent pourtant deux jours de ſuite avec une valeur extrême, &, après qu'ils furent défaits, la moitié d'entr'eux ſe ſauva encore.

RÉGULUS prétendit bien autrefois avec ſon Infanterie ſoûtenir, non ſeulement la Cavalerie, mais juſqu'aux Eléphans mêmes; & ſi cela ne lui réüſſit pas, c'eſt toûjours une preuve qu'il avoit tant de confiance en elle, qu'il croyoit avec ſon ſecours pouvoir encore ſurmonter la violence de ces animaux.

JE ſoûtiens donc encore un coup, que, pour vaincre de l'Infanterie en bon ordre, l'on ne peut le faire qu'avec l'Infanterie mieux conduite encore;

re ; autrement, l'on court à ſa propre perte.

AU tems de Philippe Viſconti, Duc de Milan, ſeize mille Suiſſes deſcendirent en Italie, & ce Duc envoya à leur rencontre Carmignole ſon Général, avec environ mille chevaux, & quelque Infanterie. Ce Commandant, qui ne ſavoit pas encore la maniere de combattre de ces gens-là, pouſſa contr'eux ſa Cavalerie, s'imaginant qu'il alloit les rompre du prémier choc ; mais, les ayant trouvez fermes, & ayant perdu beaucoup de ſes gens, il ſe retira. Cependant, comme Carmignole étoit très-Grand Homme, & qu'il ſavoit fort bien trouver de nouveaux remedes aux maux nouveaux, il remit des gens ſur pied ; &, retournant ſur les mêmes Suiſſes, il fit mettre pied à terre à ſa Cavalerie, dont ayant fait la tête de ſon Armée, il en couvrit ſon Infanterie, & inveſtit celle des Suiſſes, qui ne pût ſe tirer d'affaire, parceque les Gendarmes de Carmignole, étant armez de toutes pieces, il leur fut aiſé de percer les bataillons des Suiſſes ſans être bleſſez, & en même tems ils faiſoient ce qu'ils vouloient de leurs ennemis : deſorte qu'il n'échap-

pa de tout leur nombre, que ceux que la bonté du Général laiſſa ſauver.

JE ſuis perſuadé qu'on reconnoit cette grande difference qu'il y a entre ces deux eſpeces de Milice; mais, le malheur de ce ſiecle eſt tel, que, ni les éxemples anciens, ni les modernes, ni l'aveu qu'on fait de l'abus, rien, en un mot, n'eſt capable de faire enfin changer de penſée aux Souverains, ni de leur faire prendre une bonne fois la réſolution de rétablir les Milices d'un Etat, en remettant ſur pied la diſcipline ancienne, l'obſervant éxactement, lui rendant la réputation & la vie, afin qu'à ſon tour elle donne auſſi la vie & l'éclat à un tel Prince. Mais, ils s'éloignent tous de ces bons ordres-là, & de ceux dont nous venons de parler; ce qui fait qu'aujourd'hui les conquêtes ſont à charge, au lieu de faire la grandeur & l'avantage d'un *Etat*: & c'eſt-là le ſujet du Chapitre ſuivant.

CHA-

CHAPITRE XIX.

Que les conquêtes faites par une République mal conduite, & qui ne ſuit pas le modèle de celle de Rome, ſont des conquêtes qui ruinent l'Etat, au lieu de l'élever.

CES opinions contraires à la vérité, fondées ſur les mauvais éxemples qui ſe ſont introduits dans nos ſiecles corrompus, ſont cauſe que les hommes ne penſent pas à ſortir de leurs mauvaiſes coûtumes. Comment auroit on pû faire pour perſuader à un Italien, il y a trente ans, que dix mille fantaſſins euſſent pû attaquer en pleine Campagne dix mille chevaux, ſecondez eux-mêmes d'un pareil nombre d'Infanterie, & venir à bout de les vaincre, comme nous l'avons vû dans l'éxemple de Novare, que nous rebattons ſi ſouvent? Et quoique l'Hiſtoire ſoit remplie d'éxemples ſemblables, on ne l'auroit pourtant jamais crû; & ſi l'on fût venu à bout de le per-

perſuader, que cela eſt commun chez les Anciens, l'on auroit dit, que c'eſt qu'on ne ſavoit pas ſi bien faire la guerre alors qu'on fait aujourd'hui, & qu'un Corps de Gendarmes pourroit, non ſeulement entamer un Bataillon d'Infanterie, mais qu'il perceroit juſqu'aux rochers mêmes. Avec de telles extravagances on eſt capable de ſe gâter le jugement, ſans conſidérer que Lucullus, avec un petit nombre d'Infanterie, battit cent cinquante mille chevaux du Roi Tigrane, & que dans cette Cavalerie il en avoit une eſpece toute ſemblable à nos Gendarmes d'aujourd'hui. Cet abus s'eſt découvert quand on a vû la maniere dont les Ultramontains font la guerre. Comme l'on a auſſi remarqué que ce que l'Hiſtoire rapporte de l'Infanterie eſt véritable, l'on devroit croire de même, que tous les autres reglemens anciens ſont véritables auſſi, & avantageux; ce qui étant une fois bien perſuadé, les Princes & les Républiques feroient bien moins de fautes, & ſeroient plus en état de ſoûtenir une inondation d'étrangers. L'on ne verroit pas non plus que leurs Armées euſſent tant de penchant à prendre la fuite,

ſuite, & les Etats gouvernez en Républiques ſe conduiroient beaucoup mieux, ſoit qu'il fût queſtion de conquérir, ou de conſerver les conquêtes: & ces Républiques ſeroient bien perſuadées, que le véritable moyen de ſe rendre puiſſantes, & d'augmenter leur domination, ſeroit de remplir leurs Villes d'habitans; de ſe faire des Aſſociez & non pas des Sujets; d'envoyer des Colonies pour garder leurs Païs; de rapporter au tréſor les priſes faites ſur les ennemis; de matter & d'abbatre ces mêmes ennemis par des incurſions & des batailles rangées, & non par des ſiéges de Places; d'entretenir le Public riche, & les Particuliers pauvres; &, enfin, d'employer tous ſes ſoins à maintenir une bonne & éxacte diſcipline militaire parmi tous ces peuples, en les rendant adroits à l'éxercice, & ſavans dans le métier de la guerre.

MAIS, ſi une République ne trouvoit pas à ſon gré une telle méthode de s'accroitre, elle devroit, au moins, comprendre, que les conquêtes faites par toutes autres voies, que par celles-là, ſont la ruine des Républiques; afin d'éteindre toûjours le feu d'ambition,

tion, en conduiſant bien ſon Etat au-dedans par de bonnes loix & par de bons reglemens, pour empêcher la corruption de s'y introduire, & pour éloigner la penſée de faire des conquêtes, en ſe contentant de ſe bien défendre, & de ſe bien tenir en état de le faire toûjours, comme font les Républiques d'Allemagne, qui, par cette conduite, vivent à preſent, & ont vécu pendant longtems, dans une entiere liberté.

NÉANMOINS, j'ai déjà fait voir, ſur les différentes manieres de ſe conduire, pour s'accroitre, ou pour ſe maintenir, qu'il eſt impoſſible à une République de conſerver ſa liberté & ſon domaine, ſans avoir la guerre; car, ſi elle ne la fait pas aux autres, on la lui fera, ce qui excitera en elle la paſſion & la néceſſité de s'étendre: & quand même elle n'auroit point d'ennemis au-dehors, elle en auroit au-dedans, comme il ſemble indiſpenſable que cela arrive à toutes les grandes Républiques; car, ſi celles d'Allemagne peuvent vivre en liberté & en paix tout à la fois, & ſi elles y peuvent ſubſiſter depuis longtems, cela vient de certaines cauſes particulieres

à

à ce Païs-là, & qui ne ſe trouvent point ailleurs, ſans leſquelles néanmoins il ſeroit impoſſible qu'elles puſſent ſubſiſter de la ſorte.

CETTE partie de l'Allemagne, dont je parle, étoit ſoûmiſe à l'Empire Romain auſſi bien que les Gaules & l'Eſpagne; mais, depuis que cet Empire a decliné, & que ce titre en a paſſé en Allemagne, les Villes les plus puiſſantes de ce Païs-là commencérent à devenir libres, ou par la lâcheté des Empereurs, ou parce qu'elles ſe rachettoient de la ſujettion, en payant à l'Empire un petit tribut annuel. Ainſi, ces Villes, qui appartenoient immédiatement à l'Empereur, ſans qu'aucun Prince y eût de droit, ſe ſont toutes rachettées peu à peu de cette maniere.

DANS le même tems que les Villes d'Allemagne ſe rachettoient, il arriva que certaines Communautez, qui appartenoient au Duc d'Autriche, ſe ſoûlevérent contre lui, & de ce nombre furent Fribourg, les Suiſſes, & quelques autres, qui ayant d'abord d'heureux ſuccès, ces Peuples devinrent aſſez puiſſans pour ne pas retomber depuis ſous le joug de la Maiſon d'Au-

d'Autriche, & pour ſe rendre même redoutables à leurs voiſins. Ce ſont ces Peuples-là, joints & unis enſemble, qu'on appelle encore aujourd'hui les Suiſſes.

L'ALLEMAGNE eſt donc à preſent partagée entre l'Empereur, les Princes, les Suiſſes, & les Républiques, qu'on appelle Villes franches & Impériales; & la raiſon pourquoi les guerres ne durent pas longtems entre des Peuples, dont le Gouvernement eſt ſi différent, ne vient que de ce qu'il y a une ombre d'Empereur parmi eux, qui, bien qu'il ne ſoit pas puiſſant, eſt pourtant en tel crédit chez eux, qu'on le peut regarder comme leur reconciliateur; &, interpoſant ſon autorité comme médiateur, il a bientôt appaiſé juſqu'aux moindres mouvemens.

LES plus grandes guerres & les plus longues, qui ayent été dans ces Païs-là, ſont celles que les Ducs d'Autriche & les Suiſſes ont euës enſemble. Or, quoique depuis pluſieurs années l'Empereur & le Duc d'Autriche ne ſoient qu'une ſeule & même choſe, ce Prince n'a jamais pourtant pû dompter le courage des Suiſſes, & jamais il n'y

n'y a eu moyen de les accorder, que par force. Le reſte de l'Allemagne n'a pas donné de grands ſecours à l'Empereur à cet égard, parceque les Villes libres n'aiment pas à ſe déclarer contre des Peuples qui veulent vivre en liberté comme elles, & que les Princes d'Allemagne ſont pauvres, ou jaloux de la Maiſon d'Autriche.

CES Communautez peuvent donc bien ſe contenter de la petite étendue de leurs Etats, parceque, par le moyen de l'Autorité Imperiale, elles n'ont pas beſoin d'en avoir davantage; & ce qui les entretient dans une bonne union au-dedans de leurs murailles, c'eſt qu'elles ont l'ennemi à leur porte, qui ne manqueroit pas de prendre l'occaſion de leurs diſcordes pour s'emparer d'elles. Mais, ſi l'Allemagne étoit diſpoſée autrement qu'elle n'eſt, il faudroit bien que ces Communautez cherchaſſent les moyens de s'accroitre, &, par conſéquent, qu'elles fortifiſſent de la profonde paix où elles vivent. Et comme les autres Païs ne ſont pas diſpoſez comme l'Allemagne, il faut bien que les Républiques augmentent leurs Etats, ou par le moyen des ligues, ou par celui dont la République Ro-

Romaine s'eſt ſervie, & ceux, qui ſuivront une autre méthode, trouveront leur ruine, & non pas leur conſervation; car, les conquêtes ſont préjudiciables en mille manieres & en mille occaſions, puiſqu'il eſt aiſé d'augmenter ſes Etats ſans augmenter ſes forces; &, lorſque cela arrive, il faut abſolument périr.

CEUX, qui s'appauvriſſent en faiſant la guerre, ne peuvent pas augmenter leurs forces, encore qu'ils fuſſent toûjours victorieux, parcequ'ils dépenſent plus qu'ils ne gagnent, comme il eſt arrivé aux Vénitiens & aux Florentins, qui ſe ſont trouvez bien plus foibles quand les uns étoient maîtres de la Lombardie, & les autres de la Toſcane, que lorſque les prémiers ſe contentoient de la Mer, & les derniers de ſix milles* de Territoire. Et cette foibleſſe n'eſt venue que d'avoir voulu conquêter, & de n'en avoir pas ſçû la maniere: ce qui les rend d'autant plus inéxcuſables, qu'ils avoient connoiſſance de la méthode que Rome avoit

* Cela revient à trois lieues de celles de Paris ou de la Loire, & à un peu moins d'une lieue & demie de celles d'Allemagne.

avoit obſervée à cet égard, & qu'ils pouvoient ſuivre ce que les Romains avoient inventé par leur propre prudence, ſans ſecours de perſonne.

UNE République bien réglée ne laiſſe pas de faire auſſi des conquêtes qui lui ſont préjudiciables, lors, par éxemple, qu'elle devient maitreſſe d'une Ville ou d'un Païs rempli de voluptez, & par leſquelles on peut auſſi ſe corrompre, à cauſe du trop de communication qu'on vient à avoir avec de tels habitans, ce qui arriva d'abord aux Romains, & enſuite à Annibal, par la conquête de Capoue: & ſi cette Ville eût été plus éloignée de Rome, & que les Troupes n'euſſent pas eu ſi près d'elles le remede à ces deſordres, ou que la République eût déjà été corrompue en quelque maniere, ſans doute que cette conquête eût achevé de la corrompre entièrement. C'eſt ce dont Tite-Live rend un témoignage bien véritable, lorſqu'il dit: *La Ville de Capoue, où regnent toutes les voluptez, & qui, par conſéquent, eſt peu propre à maintenir la ſévérité de la diſcipline dans les Troupes, avoit déjà tellement efféminé les Soldats par l'amour des plai-*

plaiſirs, qu'ils perdoient aiſément l'envie de retourner à Rome *.

IL faut avouer, que des Païs ſi délicieux firent promptement vengeance de leurs vainqueurs, ſans donner ni combat, ni répandre de ſang; car, en les empoiſonnant par leur corruption, ils les expoſent à devenir à leur tour la proye de tous ceux qui voudront les attaquer. Cette réfléxion a été fort judicieuſement faite par Juvenal dans ſes Satyres, lorſqu'il remarque, que la corruption des étrangers étoit entrée chez les Romains par la conquête qu'ils avoient faite de leurs Etats, & qu'au lieu de la frugalité, & des autres excellentes qualitez qu'ils poſſédoient, ils avoient contracté les vices de ceux qu'ils avoient vaincus:

De débauche & d'excès ce grand Corps abymé,
Vange tout l'Univers qu'il avoit opprimé †.

SI

* Jam tunc minimè ſalubris militari diſciplinæ Capua, inſtrumentum omnium voluptatum delinitos militum animos avertit à memoria Patriæ.

† Gula & luxuria incubuit victumque ulciſcitur Orbem.

SI les conquêtes furent ſur le point de devenir pernicieuſes aux Romains dans des tems où ils ſe conduiſoient avec tant de prudence, & avec tant de vertu, que ſeront-elles pour ceux qui ſont ſi éloignez de ces belles qualitez, & qui, outre les autres fautes qu'ils font, & dont nous avons déjà parlé, ne ſe ſervent que des Troupes auxiliaires & mercenaires? Ce qui leur attire ſouvent les malheurs, dont nous allons parler dans le Chapitre ſuivant.

CHAPITRE XX.

Quels ſont les dangers à quoi s'expoſe un Etat, lorſqu'il ſe ſert de Troupes auxiliaires ou mercenaires.

SI je n'avois pas éxaminé amplement dans un autre Ouvrage * combien les Troupes étrangeres ſont de peu d'utilité, &, au contraire, combien celles du Païs même ſont d'un grand ſecours, je m'étendrois davantage ſur ce ſujet, que je ne ferai. Pour donc

* C'eſt l'*Art de la Guerre.*

donc éviter ces redites, je renvoye le lecteur à cet Ouvrage. Cependant, je n'ai pas crû devoir paſſer tout-à-fait ſous ſilence une telle matiere dans cette occaſion, ayant trouvé dans Tite-Live un très bel éxemple à l'égard des Troupes auxiliaires, qui ſont celles qu'un Souverain étranger envoye à notre ſecours, ſous la conduite de ſes Officiers, & en payant lui-même la ſolde. Pour donc en venir au Texte de Tite-Live, je dis, que les Romains avoient, avec leurs propres Troupes, qui étoient allées au ſecours de Capoue, défait deux Armées des Samnites, les ayant battus en pluſieurs endroits, & qu'ainſi les Capouans étoient délivrez de la crainte des Samnites. Les Romains, voulant retourner chez eux, laiſſérent en Campanie des Légions, afin que ces habitans ne devinſſent pas de nouveau la proye des Samnites lorſqu'ils les verroient ſans appui. Ces deux Légions, croupiſſant dans l'oiſiveté, commencérent à la trouver charmante; deſorte que, ne ſe ſouvenant plus de leur Patrie, ni du reſpect qu'elles devoient au Sénat, elles formérent le deſſein de s'emparer, par la voye des armes, d'un Païs, dont

la

la conſervation n'étoit dûe qu'à leur valeur, & que les habitans ne méritoient pas de poſſéder, puiſqu'ils n'avoient pas le courage de le défendre. Mais, le Sénat ayant prévû ce deſſein, il le prévint, & en punit les Auteurs, comme nous le ferons voir fort au long, lorſque nous parlerons des conjurations.

JE ſoûtiens donc, à ce ſujet, qu'il n'eſt point de Troupes ſi dangereuſes, que les auxiliaires, parceque le Souverain, qui s'en ſert, n'eſt pas celui qui en diſpoſe, mais ſeulement celui qui les envoye au ſecours d'un autre, ſuivant ce que nous avons déjà dit, que les Troupes auxiliaires ſont celles qu'un Prince vous envoye, ſous la conduite de ſes Généraux, ſous les étendarts & avec la paye qu'il leur donne, comme fut l'Armée que les Romains envoyérent aux habitans de Capoue. Lorſque ces Troupes-là ont l'avantage, elles pillent auſſi bien celui qu'elles ſecourent, que celui contre qui elles ſont venues, ce qu'elles font, ou par la malice de celui qui les envoye, ou par leur propre ambition. Et quoique l'intention des Romains ne fut pas de rompre les conventions qu'ils a-

voient faites avec les Capouans, néanmoins, la conquête du Païs parut ſi aiſée aux Soldats, que cela leur fit naître l'envie de ſoûmettre les habitans. L'on pourroit apporter encore d'autres éxemples d'un pareil évènement; mais, celui-ci me ſuffira, avec celui des habitans de Reggio *, qui furent tous tuez par une Légion Romaine, qu'on y avoit laiſſée en garniſon, & qui enſuite ſe rendit maîtreſſe du lieu.

IL faut donc qu'un Souverain prenne tout autre parti, que celui de recevoir chez lui des Troupes auxiliaires, lors, ſur-tout, qu'il ſera obligé de ſe confier à elles; car, le *Traité* le plus deſavantageux, qu'il puiſſe faire avec ſon ennemi, lui ſera moins préjudiciable, que ce ſecours; & ſi l'on lit bien l'Hiſtoire, & qu'on éxamine auſſi les évènemens arrivez de nos jours, l'on verra, que, de mille éxemples, à peine y en a-t-il un qui ait réüſſi à l'avantage du Souverain qui a receu de telles Troupes dans ſon Païs.

D'AIL-

* C'eſt une Ville de la Calabre, preſque vis-à-vis de Meſſine. Il y en a encore une du même nom en Lombardie, qui appartient au Duc de Modène.

D'AILLEURS, un Prince ambitieux ne peut pas avoir une plus belle occaſion de s'emparer d'un Etat étranger, que lorſque les habitans mêmes le ſupplient d'y envoyer du ſecours. Quand donc un Etat eſt tellement conduit par l'ambition, qu'il veut bien employer des Troupes auxiliaires, non ſeulement pour ſe défendre, mais auſſi pour empiéter ſur les autres, il tâche de conquérir ce qu'il ne peut conſerver, & qui peut lui être enlevé aiſément par celui qui lui donne les moyens d'en devenir le maitre. Mais, l'ambition eſt d'ordinaire ſi aveugle, que, pourvû qu'elle ſe ſatisfaſſe ſur l'heure, elle ne voit jamais les maux qui lui en peuvent arriver en fort peu de tems. Les éxemples anciens même ne la touchant point, ni ſur cet article, ni ſur beaucoup d'autres, dont nous avons parlé, parceque, ſi cela faiſoit impreſſion ſur les ambitieux, ils verroient, que plus on marque à ſes voiſins d'être deſintéreſſé, & éloigné de vouloir rien empiéter ſur eux, plus ces voiſins ont de facilité à s'abandonner à la diſcrétion des autres, comme nous allons le voir par l'éxemple de Capoue.

CHAPITRE XXI.

Le prémier Préteur que les Romains ayent envoyé, c'eſt à Capoue, quatre cens ans après qu'ils eurent commencé à faire la guerre.

NOUS avons parlé ci-deſſus aſſez amplement de la différence qui ſe trouve entre la maniere des Romains pour étendre un Empire, & celle qui ſe pratique aujourd'hui dans le même deſſein, & comment les mêmes Romains laiſſoient les Villes, qu'ils ne détruiſoient pas, dans la liberté de vivre ſous leurs propres loix, même celles qui ſe rendoient comme ſujettes, & non pas comme aſſociées à l'Empire, dans leſquelles cependant ils ne laiſſoient nulle marque de leur Souveraineté, mais ils exigeoient ſeulement certaines conditions d'elles, moyennant quoi ils les maintenoient dans la poſſeſſion de leur Etat & de leur Rang.

L'ON ſait auſſi que cette conduite a été obſervée par eux juſqu'à ce qu'ils ayent étendu leurs bornes au-delà de l'Italie, & qu'ils commencérent

rent à reduire en Provinces, ſujettes à leur Empire, les Royaumes & les Etats éloignez. L'on ne voit point de plus ſolide preuve de ce que je viens d'avancer, qu'en ce que le prémier Préteur qu'ils ayent envoyé en aucun endroit, ce fut à Capoue, & ils l'y envoyérent ſans aucun principe d'ambition, mais parce qu'ils en furent priez par les habitans, qui étoient diviſez entr'eux, & qui crûrent qu'il leur ſeroit néceſſaire d'avoir un Bourgeois de Rome, pour réformer leur Gouvernement, & pour les remettre bien les uns avec les autres.

CE même éxemple porta ceux d'*Antium* à demander encore un Préteur aux Romains. Et Tite-Live remarque à cette occaſion, *Que ce n'étoit pas ſeulement par les armes que les Romains étendoient leur puiſſance; mais, qu'ils le faiſoient auſſi par la force & par la juſtice de leurs loix* *. Ce qui fait voir combien cela contribua à étendre leur Empire, parceque les Villes, & ſur-tout celles qui ſont gouvernées en forme de République, & par les gens de leur Païs,

* Quod jam non ſolùm arma, ſed jura romana pollebant.

Païs, ſont bien plus contentes lorſqu'elles vivent ſous une autorité éloignée, quoiqu'un peu plus rude, qu'elles ne ſeroient ſous un Gouvernement, qui, par ſa préſence, ſembleroit leur reprocher ſans ceſſe leur dépendance. Il en revient encore un autre avantage à celui qui tient l'autorité en main; c'eſt que les Miniſtres ne diſpoſant pas des Jugemens & des Magiſtrats, tant civils que criminels, tous les arrêts, qu'ils rendent, ne peuvent jamais faire d'affaire à un Prince, qui eſt maitre d'un tel Etat: deſorte que, par ce moyen, il eſt à-couvert de beaucoup d'occaſions de médiſance & de haine, que ces jugemens-là produiſent.

MAIS, pour faire voir que rien n'eſt plus véritable que cela, c'eſt qu'outre tous ces éxemples, que l'Hiſtoire en donne, nous en avons encore un tout récent en Italie. Car, comme chacun ſait, les François ayant bien des fois pris Gennes, le Roi y a toûjours envoyé un Gouverneur de ſa part, excepté dans ces derniers tems, dans leſquels la néceſſité l'a obligé de laiſſer cette Ville ſous ſa propre conduite, & ſous celle d'un Gouverneur Genois, & il eſt hors de doute, que, ſi l'on vouloit

loit éxaminer laquelle de ces deux manieres aſſeure davantage l'Etat au Roi, & donne plus de ſatisfaction au Peuple, l'on trouveroit que c'eſt cette derniere-ici. Ajoûtez à cela, que plus les gens ſe confient à vous, & plus vous paroiſſez éloigné de vouloir les opprimer, moins ils vous ſoupçonnent ſur le fait de leur liberté, lors, ſur-tout, qu'ils voyent que vous êtes doux & bon à leur égard. Cette bonté & cette franchiſe fit recourir les Capouans à demander un Préteur aux Romains; mais, ſi ces derniers euſſent montré le moindre penchant à en envoyer un d'eux-mêmes, auſſitôt ils auroient donné de la jalouſie à ces gens-là, & auroient aliéné leurs eſprits.

MAIS, qu'eſt-il néceſſaire d'aller chercher des éxemples à Rome & à Capoue, pendant que nous en avons à Florence & dans la Toſcane? Chacun ſait quel tems il y a que la Ville de Piſtoïë ſe donna volontairement aux Florentins. L'on ſait encore combien il y a toûjours eu d'animoſité entre Florence, Piſe, Luques, & Sienne; & ces antipathies ne viennent point de ce que les habitans de Piſtoïë n'ai-

ment pas autant leur liberté que les autres, & ne s'eſtiment pas autant qu'eux, mais de ce que les Florentins ont toûjours vécu avec eux comme freres, & avec les autres comme ennemis. C'eſt ce qui a fait que Piſtoiē eſt venue avec empreſſement ſe ſoûmettre aux Florentins, & que les autres ont fait, & font encore, leurs efforts pour s'en défendre. Car, il eſt hors de doute, que, ſi les Florentins avoient radouci, & non pas effarouché, leurs voiſins, ils ſeroient à préſent maitres de toute la Toſcane. Je ne veux pourtant pas inférer de-là, que l'on ne doive jamais employer les armes & la force; mais, je ſoûtiens qu'il n'y faut venir, que quand tous les autres moyens manquent.

CHA-

CHAPITRE XXII.

Combien les hommes ſe trompent ſouvent lorſqu'ils jugent des grandes choſes.

CEUX, qui ſont témoins des conſeils de la plûpart des hommes, ont vû, & voyent tous les jours, combien leurs opinions ſont ſouvent fauſſes, & même le peu qu'il y en a, qui ne ſoient pas oppoſées à toute apparence de vérité, quand elles ne ſont pas éxaminées par des gens d'une prudence & d'une bonté achevée. Mais, parceque des hommes de cette trempe ſont haïs dans une République corrompue, ſur-tout en tems de paix, à cauſe de l'envie qu'on a contr'eux, & par mille autres motifs d'ambition & d'amour propre, l'on ne ſuit que les opinions qui ſont approuvées par la plus grande quantité de gens qui ſont abuſez, ou qui ſont propoſées par ceux qui aiment mieux la faveur que le bien public.

CET abus ſe découvre enſuite dans les tems de la mauvaiſe fortune, & alors

la néceſſité fait qu'on a recours à ceux qu'on avoit comme oubliez dans les tems de paix & de proſpérité. C'eſt ce que nous ferons voir au long dans ſon lieu. Il y a encore certaines rencontres, où les gens de peu d'expérience ſe trompent facilement, parceque le cas a pluſieurs faces, qui peuvent aiſément faire croire tout ce que l'on *ſouhaite* là-deſſus. Je dis ceci à propos de ce que Numitius, Préteur des Latins, leur perſuada, après qu'ils eurent été défaits par les Romains, & de ce que pluſieurs s'étoient perſuadé eux-mêmes, lorſque François I, Roi de France, vint à la conquête du Milanois, que les Suiſſes défendoient.

LOUÏS XII. étant mort, & François d'Angoulême ayant ſuccédé à la Couronne, il réſolut d'y réünir la Duché de Milan, dans laquelle les Suiſſes étoient entrez par le ſecours du Pape Jule II; &, pour cet effet, ce Monarque vouloit avoir des amis en Italie, qui lui facilitaſſent la conquête de cette Duché. Outre donc les Vénitiens, que Louis XII. avoit remis dans ſes intérêts, François I. tâchoit encore de gagner les Florentins & le Pape Leon X., parce qu'il eſpéroit, que, s'ils étoient favo-

vorables à ſon deſſein, il lui réüſſiroit mieux, à cauſe que les Troupes du Roi d'Eſpagne étoient en Lombardie, & celles de l'Empereur à Verone.

LE Pape ne conſentit point à ce que le Roi lui demandoit; mais, l'on dit que ſon Conſeil lui perſuada d'être neutre, en l'aſſeurant, que, prenant ce parti, il deviendroit maitre de tout; parceque l'intérêt de l'Egliſe n'étoit pas que le Roi, ou les Suiſſes, fuſſent puiſſans en Italie; mais que, ſi Sa Sainteté vouloit la rétablir dans ſon ancienne liberté, il falloit la délivrer de l'eſclavage de ces deux Puiſſances. Or, comme il n'étoit pas poſſible de les vaincre, ni jointes enſemble, ni ſéparées même l'une de l'autre, il falloit attendre que l'une battît l'autre, & après cela l'Egliſe ſe ligueroit avec ſes amis, pour humilier celui qui demeureroit le vainqueur. Qu'au reſte, il n'étoit pas poſſible de trouver une meilleure occaſion que celle-ci, puiſque les deux Puiſſances étoient en campagne, & que Sa Sainteté avoit ſes forces toutes prêtes pour pouvoir les envoyer ſur les frontieres de la Lombardie, & proche des uns & des autres, ſous prétexte de garder les Etats Eccleſiaſti-

ques; mais, en effet, pour demeurer-là juſqu'à ce que les deux Armées en vinſſent aux mains, parceque la bataille ſeroit apparemment fort ſanglante, vû la bravoure & la valeur des deux nations; ce qui affoibliroit tellement le vainqueur même, que les Troupes du Pape donnant deſſus après les efforts qui l'auroient épuiſé, elles en auroient bon marché, & cela rendroit Sa Sainteté maitreſſe de la Lombardie, & l'arbitre de l'Italie.

MAIS, l'évènement montra que ce conſeil ne valoit rien, parceque les François ayant vaincu les Suiſſes après une bataille fort opiniâtrée, l'Armée du Pape & celle des Eſpagnols, bien loin d'avoir le courage d'attaquer les vainqueurs, prirent le parti de la fuite, par laquelle même ils n'auroient pû pourvoir à leur ſeureté, ſans la bonté du Roi, ou le mépris qu'il avoit pour eux, ne faiſant pas de cas d'une ſeconde victoire comme celle-là, & ſe contentant de faire un Traité avec l'Egliſe. Cette opinion, au reſte, que le Conſeil du Pape avoit, paroit aſſez plauſible de loin; mais, à l'éxaminer de près, elle n'eſt point appuyée ſur la vérité. Car, il eſt fort rare qu'un vain-

vainqueur perde beaucoup de ſes Soldats, puiſqu'ils ne périſſent que dans la mêlée, qui dure d'ordinaire peu de tems, & qu'il n'en deſerte point en telle conjoncture. Mais, quand la mêlée dureroit beaucoup, & que le vainqueur perdroit bien du monde, la réputation qu'il acquiert par ſa victoire, & la terreur qu'elle répand chez les autres, ſont des avantages qui le dédommagent entièrement de la perte qu'il a faite par la mort de ſes gens.

SI donc un Général alloit attaquer un vainqueur ſur le pied qu'il ſeroit fort affoibli, il trouveroit beaucoup à décompter, à moins que l'Armée, qu'il auroit, ne fût en état de combattre ſon ennemi en tout tems, & devant qu'il eût même remporté la victoire. En tel cas, ce Général, ſelon qu'il ſeroit plus ou moins vaillant & ſage, pourroit eſpérer de vaincre, ou d'être vaincu. Mais, lorſqu'il ſera queſtion d'attaquer une Armée, il ſera toûjours plus ſûr de le faire avant qu'elle ait remporté aucune victoire; ce qui ſe connoit clairement par l'éxemple des Latins, par l'erreur où Numitius tomba, & par le préjudice qu'en reçeurent ces Peuples pour l'avoir

voir crû, lorſqu'après la victoire des Romains ce Préteur alloit criant par tout le Païs, que le tems étoit venu de donner ſur eux, après qu'ils étoient affoiblis par le combat qu'ils avoient eu enſemble, & que les Romains n'avoient remporté que le nom de la victoire, ayant eu toutes les pertes effectives des vaincus; qu'ainſi, le moindre effort, qu'on feroit contr'eux, acheveroit de les perdre. C'eſt ce qui fit réſoudre ces Peuples à remettre ſur pied une nouvelle Armée, qui fut incontinent défaite, & qui les fit tomber dans les malheurs, qui arriveront toûjours à ceux qui ſuivront de ſi mauvais conſeils.

CHA-

CHAPITRE XXIII.

Combien les Romains évitoient les voies moyennes, en quelque rencontre que ce fût, lorſqu'il s'agiſſoit de juger leurs ſujets.

LES *Latins étoient déjà reduits en un tel état, qu'ils ne pouvoient plus ſupporter la guerre, ni ſouffrir la paix* *. De tous les états le plus malheureux, où une République & un Prince puiſſent être reduits, c'eſt celui ſans doute de ne pouvoir accepter la paix, ni ſoûtenir la guerre; & c'eſt dans cette extrémité que tombent ceux à qui les conditions de la paix ſont inſupportables, & qui, d'autre côté, voulant faire la guerre, ſont contraints, ou de s'abandonner à la diſcrétion des Troupes auxiliaires, ou à tous les efforts d'un ennemi puiſſant & redoutable. Ce ſont les méchans conſeils qui reduiſent les Princes à ces extrémitez, lors, ſurtout, qu'on prend un parti ſans avoir me-

* Jam Latio is ſtatus erat rerum, ut neque pacem, neque bellum pati poſſent.

meſuré ſes forces, comme nous l'avons dit ci-deſſus ; parceque tout Prince & toute République, qui s'éxamineront bien ſur cet article, ne tomberont jamais dans la faute où tombérent les Latins, qui furent aſſez imprudens pour faire la paix avec les Romains, lorſqu'il falloit faire la guerre, & qui la leur déclarérent, lorſqu'ils devoient demeurer en paix ; de ſorte qu'ils trouvérent le moyen de ſe rendre l'amitié des Romains, & leur haine, également préjudiciables.

LES Latins furent donc vaincus, & reduits à l'extrémité, prémierement par Manlius Torquatus, & enſuite par Camille, qui les ayant contraints de ſe rendre à la diſcrétion du Peuple Romain, il mit des garniſons dans leurs Places, & reçeut de toutes des otages ; puis, il retourna à Rome, & rapporta au Sénat, que tout le Païs Latin étoit reduit à l'obéïſſance de la République.

OR, parceque cela fût ſuivi d'un jugement remarquable, & qu'il faut extrêmement obſerver pour pouvoir l'imiter quand les Princes trouveront des occaſions ſemblables, je veux rapporter les paroles mêmes de Tite-Live.

qu'il

qu'il met à la bouche de Camille, parce qu'elles font voir la méthode que les Romains ſuivoient dans leurs conquêtes, & comment, dans les jugemens qu'ils rendoient ſur les affaires d'Etat, ils ne prenoient jamais une voie moyenne; mais, ils donnoient toûjours dans les extrémitez. Car, le Gouvernement n'eſt autre choſe, que de tenir ſes Sujets d'une maniere, qu'ils ne vous puiſſent faire d'inſultes, & qu'ils ne doivent pas même en avoir la volonté.

CELA ſe fait, ou en s'aſſeurant d'eux entièrement, en leur ôtant tous les moyens de vous nuire; ou en leur faiſant tant de bien, qu'il ne leur puiſſe pas même tomber dans l'eſprit aucun deſſein, ni aucun deſir, de changer de deſtinée. Et tout cela eſt compris dans la propoſition que Camille fit au Sénat, & dans le jugement que ce ſage Corps rendit ſur ce ſujet. Voici le Diſcours de Camille.

Les Dieux Immortels ont mis en votre pouvoir de régler la deſtinée du Païs Latin, enſorte qu'il ne tient qu'à vous d'en effacer la mémoire, ou de conſerver ce Peuple. Voulez-vous donc vous mettre éternellement en repos du côté de ces gens-là?

là ? Vous pouvez le faire par la voie de la ſévérité, ou par celle de la clémence. Si vous voulez vous ſervir de votre droit ſur les vaincus, vous pouvez les exterminer. Mais, ſi vous voulez, à l'exemple de vos ancêtres, étendre la grandeur romaine, en faiſant des Amis & des Aſſociez de vos ennemis humiliez, voici de quoi élever votre Gloire, & accroître votre Empire. Et certes, il n'y a point de Domination plus aſſeurée, que celle qui plait à ceux-là même qui y ſont ſoûmis. Prévenez donc, par vos rigueurs, ou par vos graces, tout un Peuple atterré par l'incertitude de périr, ou d'échaper, du triſte état qui l'accable *.

LA réſolution, que le Sénat prit dans cet-

* Dii immortales ita vos potentes hujus conſilii fecerunt, ut ſit Latium, an non ſit, in veſtra manu poſuerint. Itaque pacem nobis, quod ad Latinos attinet, parare in perpetuum, vel ſæviendo, vel ignoſcendo proteſtis. Vultis crudeliter conſulere in deditos victoſque? Licet delere omne Latium. Vultis exemplo Majorum angere Rem Romanam, victos in civitatem accipiendo? Materia creſcendi per ſummam gloriam ſuppeditat. Certè id firmiſſimum imperium eſt quo obedientes gaudent. Illorum igitur animos, dum expectatione ſtupent, ſeu pœnâ, ſeu beneficio, præoccupari oportet.

cette conjoncture, fut entièrement conforme à la penſée de ce Conſul; &, après lui avoir ordonné de faire un tour dans toutes les Villes de ce Païs-là, il en fit ſon rapport à cet auguſte Corps, qui, ſur cela, fit grace aux Villes qui étoient les plus conſidérables, ou bien il les détruiſit. Celles, à qui il donna des marques de ſa clémence, furent honorées d'éxemptions, de privilèges, & du droit de la Bourgeoiſie Romaine, en leur accordant toutes les aſſeurances qu'elles pouvoient demander; mais, pour les autres, il les fit raſer, il y envoya des Colonies, il en fit tranſporter les Peuples à Rome; enfin, il les diſſipa tellement, qu'il n'y avoit plus rien à craindre, ni de leurs conſeils, ni de leurs armes. Jamais donc les Romains ne prirent des voies moyennes dans toutes les affaires de conſéquence, comme je l'ai dit au commencement de ce Chapitre.

VOILA un jugement que les Princes doivent imiter, & que les Florentins devoient ſuivre lorſqu'Arezzo, & tout le Val di Chiana, ſe rebella dans l'an 1052. Car, s'ils en euſſent uſé de la ſorte, ils auroient aſſeuré leur Domination, augmenté Florence extrême-

trêmement, & accrû ſon Territoire autant qu'il leur auroit été néceſſaire pour les beſoins de la vie. Mais, au lieu de cela, ils prirent le chemin entre les deux extrémitez, qui eſt d'une très dangereuſe conſéquence dans les jugemens qu'on rend. Car, ils firent mourir quelques-uns des habitans d'Arezzo; ils reléguérent les autres; ils les dépouillérent tous des charges & des rangs qu'ils avoient tenus de tout tems dans la Ville; &, avec cela, ils laiſſérent la Ville en ſon entier. Si quelque prudent Citoyen conſeilloit qu'on détruiſit Arezzo, ceux, qui vouloient paſſer pour les plus ſages, répondoient, qu'il ſeroit honteux à la République de ſuivre ce conſeil, parcequ'il ſembleroit par-là que Florence n'auroit pas des forces ſuffiſantes pour garder cette Ville. Ces raiſons ſont du nombre de celles qui ont de l'apparence, quoiqu'elles ſoient fauſſes dans le fond; car, on pourroit auſſi s'en ſervir à prouver qu'il ne faut pas faire mourir un parricide, un ſéditieux, ou un ſcélérat, parcequ'il ſembleroit que le Prince ne ſeroit pas aſſez puiſſant pour tenir en bride un ſeul homme. Et ces gens-là, avec leurs raiſons, ne voyent-ils pas

que

que ſouvent les Hommes & les Villes mêmes ſe rendent tellement coupables envers un Etat, que, pour ſe mettre en ſeureté, & pour donner un éxemple aux autres, l'on eſt obligé d'en éteindre la mémoire entièrement? Pour l'honneur, il conſiſte à être en état de diſpenſer le châtiment avec prudence, & non pas à conſerver des Peuples, dont on peut toûjours craindre quelque ſoûlevement; car, lorſqu'un Prince ne châtie pas ceux qui le méritent, enſorte qu'il ne ſoit plus en leur pouvoir de retomber dans la même faute, il paſſe d'ordinaire pour un Prince ignorant, ou lâche.

LA ſentence, que les Romains rendirent encore au ſujet de ceux de Privernum*, fait bien voir la néceſſité de ces jugemens. Le Paſſage de Tite-Live préſente là-deſſus deux choſes à conſidérer. La prémiere, qu'il faut faire de grandes faveurs aux Peuples ſoûmis, ou bien qu'il faut les détruire. L'autre conſidération, c'eſt que rien ne fait plus de bien, que la vérité dans les diſcours, & la grandeur d'ame dans

* C'eſt une petite Ville du Païs Latin, ou de la Campagne de Rome.

dans les ſentimens, lorſque vous parlez devant des gens ſages. Le Sénat Romain étoit donc aſſemblé pour juger les habitans de Privernum, qui, après s'être rebellez contre la République, avoient été ramenez à leur devoir par la force des armes. Le Peuple de cette Ville avoit député beaucoup de ſes Citoyens pour demander grace au Sénat; &, quand ils comparurent dans l'Aſſemblée, l'un des Sénateurs demandant à un des Envoyez, *Qu'elle peine il jugeoit qu'on devoit impoſer aux habitans de Privernum* *, cet homme répondit, *qu'on leur devoit impoſer celle que méritent des gens qui ſe croyent dignes de la liberté* †. Le Conſul répliqua : *Mais, ſi l'on vous fait grace de votre crime, comment obſerverez-vous la paix qu'on vous donnera* ‡? La réponſe de l'Envoyé fût, *Qu'on l'obſerveroit fidelement & éternellement, ſi elle étoit bonne; mais, qu'elle ſeroit de courte durée, ſi elle étoit mauvaiſe* §.

QUOI-

* Quam pœnam meritos Privernates cenſeret?

† Eam quam merentur qui ſe libertate dignos cenſent.

‡ Quid ſi pœnam remittimus vobis, qualem nos pacem vobiſcum habituros ſperemus.

§ Si bonam dederitis, fidelem & perpetuam, ſi malam, haut diuturnam.

QUOIQUE de telles réponſes piquaſſent la plûpart des Sénateurs, le parti des plus ſages ſoûtint, *Que ce diſcours étoit celui d'un homme libre, & d'un homme de cœur; & qu'il ne faloit pas s'imaginer qu'un Peuple, ou qu'un Homme même, ſupportât un joug peſant plus longtems que la néceſſité l'y forceroit; que la paix n'eſt aſſeurée que lorſqu'elle eſt volontaire, & qu'il ne faloit pas eſpérer une fidélité exacte de la part de gens qu'on auroit mis en eſclavage* *. Après cela il fut réſolu, que les habitans de Privernum ſeroient honorez du droit de la Bourgeoiſie Romaine, en diſant, *Que ceux, dont toutes les penſées ſont portées à la liberté, ſont dignes de devenir des Romains* †, tant les ames généreuſes furent touchées de ces réponſes véritables & courageuſes; car, toute autre réponſe auroit été lâche & fauſſe, &

* Se audiviſſe vocem & viri & liberi; nec credi poſſe illum populum, aut hominem denique ea conditione cujus eum pœniteat, diutiùs quam neceſſe ſit, manſurum. Ibi pacem eſſe fidam, ubi voluntarii pacati ſint; neque eo loco ubi ſervitutem eſſe velint, fidem ſperandam eſſe.

† Eos demùm, qui nihil præterquam de libertate cogitant, dignos eſſe qui Romani fiant.

& l'on ſe trompera toutes les fois qu'on jugera autrement des hommes, ſurtout de ceux qui ſont libres, ou qui, du moins, croyent de l'être; & ces faux jugemens, qu'on fait, embarquent les gens à prendre de méchans partis en eux-mêmes, & dangereux à ceux qui les prennent; car, de-là viennent les fréquens ſoûlevemens, & ces bouleverſemens des Etats.

MAIS, pour revenir à notre ſujet, je conclus par ces deux jugemens des Romains à l'égard des Latins & des habitans de Privernum, que, lorſqu'il s'agit de décider de la deſtinée de Peuples puiſſans & accoûtumez à la liberté, il faut les détruire, ou leur faire du bien; autrement, vous rendrez des jugemens extravagans: car, l'on doit éviter, ſur toutes choſes, les voies moyennes, qui ſont toûjours mauvaiſes, comme celle que les Samnites ſuivirent quand ils tenoient les Romains renfermés au paſſage de Caudis *, & qu'ils ne voulurent pas ſuivre l'avis d'un ſage vieillard, qui leur diſoit, qu'il faloit renvoyer les Romains avec hon-

* C'eſt une Ville du Samnium, ou de l'Abruzze, auprès de Benevent.

honneur, ou les tuer juſqu'au dernier. Ils prirent, au lieu de cela, le chemin entre deux; &, après les avoir dépouillez, & fait paſſer ſous le joug, ils les renvoyérent remplis de honte & de rage: deſorte qu'ils reconnurent bien-tôt, à leur grand regret, que le conſeil de ce bon vieillard étoit un avis de bon ſens & d'homme ſage, & que leur réſolution leur avoit été pernitieuſe, comme on le fera voir plus amplement ailleurs.

CHAPITRE XXIV.

Toutes les Forteresses sont généralement plus nuisibles qu'utiles.

PEUT-ETRE que nos Politiques d'aujourd'hui trouveront étrange que les Romains ne bâtissent pas de Citadelles dans le Latium & à Privernum, afin de s'asseurer de ces Peuples-là, suivant la maxime qu'on débite à Florence, que c'est avec des Citadelles qu'on est maitre de Pise & des autres Villes qui lui ressemblent. Il est sans doute, que si les Romains eussent été faits comme ces gens-là, ils n'auroient pas manqué de bâtir aussi des Forteresses; mais, comme ils avoient bien une autre valeur, une autre conduite, & une autre autorité, cette précaution ne leur vint jamais dans l'esprit. Et tant que Rome a conservé sa liberté, son gouvernement, & ses excellens & judicieux reglemens, elle n'a jamais fait de Places fortes, pour tenir en bride les Villes, ou les Provinces; mais, elles en a peut-être laissé sur pied quelques-

ques-unes de celles qui étoient déjà bâties.

VOYANT donc la conduite des Romains à cet égard, & celle de nos Princes d'aujourd'hui, je trouve qu'il eſt à propos d'éxaminer, ſi l'on doit bâtir des Fortereſſes, & ſi elles ſervent, ou ſi elles nuiſent, à ceux qui les bâtiſſent.

LES Fortereſſes donc ſont faites, ou pour réſiſter aux Ennemis, ou pour tenir en bride les Sujets. Au prémier cas, elles ne ſont pas néceſſaires; &, au ſecond, elles ſont nuiſibles. Et, afin de rendre raiſon pourquoi elles ſont nuiſibles, je dis, que quand un Prince a peur de ſes Sujets, il faut qu'il croye que ſes Sujets le haïſſent; or, la haine d'un Peuple contre ſon Souverain ne peut venir que du mauvais traitement qu'il a reçeu de ce Prince. Ces mauvais traitemens ne viennent que de ce qu'on croit être en état de forcer ſes Sujets; ou bien ils viennent des mauvais avis que donnent les méchans Miniſtres; & l'une des choſes, qui fait croire à un Prince qu'il eſt en état de forcer ſes Peuples, c'eſt lorſqu'il a bien des Places fortes dans ſon Païs: en tel cas, elles ſont bien plus préjudiciables,

qu'avantageuſes. Prémierement, parce qu'elles rendent un Souverain plus entreprenant, & plus rude à ſes Sujets; de plus, elles ne ſont pas ſi aſſeurées que l'on s'imagine: car, toutes les precautions violentes, qu'on prend contre un Peuple, ne peuvent réüſſir, que lorſque vous pouvez toûjours tenir en campagne de bonnes Armées, comme faiſoient les Romains, ou que vous ravagez vos Peuples, en les bouleverſant, & en les ſéparant, enſorte qu'ils ne puiſſent pas s'aſſembler contre vos intérêts. Car, ſi vous vous contentez de les appauvrir, *les plus gueux trouvent des armes* *; ſi vous les deſarmez, *la fureur & la rage leur en fournira* †. Si vous faites mourir les Chefs, & que vous continuiez d'outrager les autres, ces Chefs ranaiſſent comme les têtes de l'Hydre.

SI donc vous bâtiſſez des Forteresſes, elles vous ſerviront en tems de paix, parcequ'elles vous mettent en état de faire alors tout le mal qu'il vous plait à vos Peuples; mais, en tems de guerre, elles ſont très inutiles, parce-

* Spoliatis arma ſuperſunt.
† Furor arma miniſtrat.

qu'avantageuſes. Prémierement, parce qu'elles rendent un Souverain plus entreprenant, & plus rude à ſes Sujets; de plus, elles ne ſont pas ſi aſſeurées que l'on s'imagine: car, toutes les précautions violentes, qu'on prend contre un Peuple, ne peuvent réüſſir, que lorſque vous pouvez toûjours tenir en campagne de bonnes Armées, comme faiſoient les Romains, ou que vous ravagez vos Peuples, en les bouleverſant, & en les ſéparant, enſorte qu'ils ne puiſſent pas s'aſſembler contre vos intérêts. Car, ſi vous vous contentez de les appauvrir, *les plus gueux trouvent des armes* *; ſi vous les deſarmez, *la fureur & la rage leur en fournira* †. Si vous faites mourir les Chefs, & que vous continuiez d'outrager les autres, ces Chefs ranaiſſent comme les têtes de l'Hydre.

SI donc vous bâtiſſez des Forteresſes, elles vous ſerviront en tems de paix, parcequ'elles vous mettent en état de faire alors tout le mal qu'il vous plait à vos Peuples; mais, en tems de guerre, elles ſont très inutiles, parce-

* Spoliatis arma ſuperſunt.
† Furor arma miniſtrat.

ce qu'alors, & les Ennemis, & les Sujets, leur en veulent également; & il eſt impoſſible qu'elles tiennent contre les uns & contre les autres. Et ſi elles ont jamais été inutiles, c'eſt, ſurtout, dans ces tems-ici, à cauſe de l'Artillerie, dont la fureur eſt cauſe qu'on ne peut ſe défendre dans des lieux, où l'on n'a pas aſſez de terrein pour faire toûjours de nouveaux retranchemens, comme nous l'avons déjà remarqué.

MAIS, je veux traiter cette matiere plus dans le détail. Ou un Prince veut tenir en bride ſes Villes par ce moyen, ou il prétend s'aſſujettir entiérement, par-là, celles qu'il a conquiſes. Parlant donc à un tel Prince, je lui dirai, qu'il n'eſt rien plus inutile pour tenir ſes Sujets dans le devoir, que des Citadelles, pour les raiſons que nous avons déjà alléguées, parcequ'elles vous rendent plus hardi à charger votre Peuple; & cette oppreſſion l'anime tellement à votre ruine, que les Fortéreſſes, qui l'ont ainſi animé, ne ſont pas ſuffiſantes pour vous mettre à couvert de ſon reſſentiment. Ainſi, un Prince prudent, qui a de la bonté, lorſqu'il voudra toûjours

la conſerver, agiſſant comme un véritable pere de la Patrie, & qu'il ne voudra point donner lieu à ſes enfans de devenir méchans un jour, il ne fera jamais de Citadelles, afin qu'ils apprennent de bonne heure à faire plus de fond ſur l'amitié de leurs Sujets, pour regner ſeurement, que ſur toute la violence qu'ils pourroient mettre en uſage.

OR. ſi le Comte François Sforce, qui paſſoit pour prudent, ne laiſſa pas, dès qu'il fut Duc de Milan, d'y bâtir une Citadelle, je ſoûtiens, qu'à cet égard il fit une folie, & la ſuite a bien fait voir qu'elle perdit ſes deſcendans, au lieu de les maintenir; parceque, croyant par un tel moyen être à couvert de tout, & en état d'outrager leurs Sujets, il n'y eut aucune ſorte de tyrannie qu'ils n'éxerçaſſent. S'étant donc rendus odieux par-là, ils furent dépouillez de leurs Etats, dès qu'il ſe trouva des gens qui leur voulurent faire la guerre; & la Citadelle ne les défendit point en cette guerre, après leur avoir nui beaucoup en tems de paix. Car, s'ils ne l'avoient point eue, & qu'ils euſſent pourtant maltraité leurs Sujets par quelques conſeils imprudens, ils au-

auroient apperçû plûtôt le danger où les expoſoit leur tyrannie, dont ils ſe ſeroient corrigez, & ils auroient bien mieux réſiſté à la fureur des François, avec des Sujets bien affectionnez, & ſans Citadelle, qu'avec cette même Citadelle, & des Sujets qu'ils avoient outragez. Enfin, ces Citadelles ne vous ſervent de rien; car, vous les perdez, ou par la trahiſon de ceux à qui vous les confiez, ou par la valeur de ceux qui les attaquent, ou bien par la famine. Et ſi vous voulez qu'elles vous ſervent à regagner un Etat perdu, vous n'en viendrez jamais à bout ſans une Armée pour combattre celui qui vous en aura dépouillé; & ſi vous avez une Armée, vous pourriez fort bien auſſi reconquérir votre Etat, quand bien il n'y auroit point de Citadelles; & cela vous ſeroit encore bien plus facile, parceque vos Sujets ſeroient portez pour vous, ce qui n'eſt point lorſque vous les avez mattez par ces moyens-là.

L'EXPÉRIENCE a bien montré que cette Citadelle de Milan n'a ſervi de rien dans les tems fâcheux, ni aux Sforce, ni aux François; au contraire, elle les a tous perdus, parcequ'elle

a ôté aux uns & aux autres la penſée de traiter plus humainement les habitans du Païs.

GUI UBALDO, Duc d'Urbin, fils de Frédéric, qui fut de ſon tems un grand Capitaine, ayant été chaſſé de ſes Etats par Céſar Borgia, fils du Pape Alexandre VI., ſi-tôt que, par un accident qui ſurvint, ce Duc fut rétabli chez lui, il commença à raſer toutes les Places fortes qui étoient dans ſon Païs, parcequ'il les avoit reconnues préjudiciables. Car, comme il étoit aimé de ſes Sujets, il n'en vouloit point avoir contr'eux; &, à l'égard des ennemis, il voyoit bien qu'il n'avoit pas la force de les défendre, puiſqu'il faut avoir une puiſſante Armée en campagne pour cela, afin de les mettre à couvert de celle des ennemis. Cela lui fit donc prendre la réſolution de les raſer.

LE Pape Jule II., après avoir chaſſé les Bentivoglio de Bologne, il y fit bâtir une Citadelle, & y mit un Gouverneur dedans, pour pouſſer à bout ce Peuple, qui ſe voyant outragé, il ſe ſoûleva, & auſſi-tôt il raſa la Citadelle, qui, par conſéquent, ne fit nul bien à ce Pape; au contraire, elle lui porta du préjudice; car, s'il en eût uſé autrement, il lui auroit été plus avantageux.

NI-

NICOLAS DE CASTELLO, pere des Vitelli, étant rentré chez lui, il commença auſſi-tôt à démolir deux Châteaux, que Sixte IV. y avoit bâtis, parcequ'il voyoit bien que l'amitié du Peuple ſuffiſoit pour le maintenir dans ſon Etat, & que les Citadelles n'y ſervoient de rien.

MAIS, entre tous les éxemples, le plus récent, le plus remarquable en toutes manieres, & le plus propre à faire voir l'abus des Citadelles, & l'avantage qu'il y a à n'en point avoir, c'eſt celui de Genes, qui eſt arrivé dernièrement. Tout le monde ſait comment, dans l'an mille cinq cens ſept, cette Ville ſe rebella contre Louis XII. Roi de France, qui vint enſuite en perſonne, & avec toutes ſes forces, pour la remettre à la raiſon; ce qu'ayant fait, il y bâtit la Citadelle la plus forte, dont on eût ouï parler juſqu'ici, la ſituation & les fortifications la rendant imprenable; car, elle eſt placée ſur le ſommet d'une colline, qui s'étend dans la Mer, & que les Genois appellent Codefa: deſorte qu'elle commandoit tout le port & une partie de la Place. Il arriva après, qu'en l'an mille cinq cens douze les

François furent chaſſez d'Italie, & que les Genois ſe revoltérent encore contre eux, nonobſtant la Citadelle. Octave Frégoſe, qui ſe rendit maitre du Gouvernement de la Ville, aſſiégea cette Fortereſſe; &, employant toute l'addreſſe poſſible dans ce deſſein, il la prit au bout de ſeize mois par la famine. Chacun croyoit, après cela, qu'il la conſerveroit pour lui ſervir de retraite dans le beſoin; mais, pour lui, il la raſa en homme prudent & ſage, & qui ſavoit que c'eſt l'affection des Sujets, & non pas les Fortereſſes, qui défendent les Etats. Sans donc faire conſiſter ſon autorité ſur la force d'une Citadelle, mais ſur ſa valeur, & ſur ſa bonne conduite, il la conſerve, & conſerve encore le pouvoir qu'il s'eſt acquis. Et, au lieu qu'auparavant il ne faloit que mille fantaſſins pour changer tout le Gouvernement de Genes, les ennemis de Frégoſe l'ont attaqué avec dix mille hommes, & s'ils n'ont pû lui faire de mal.

CET exemple fait donc voir que Frégoſe n'a point gâté ſes affaires en raſant la Fortereſſe, & que le Roi de France n'a point accommodé les ſiennes en la bâtiſſant. La raiſon de cela,

la, c'eſt que ce Prince, venant en Italie avec une Armée, pouvoit bien prendre Genes n'y ayant point de Citadelle; mais, ne pouvant pas venir avec une Armée, il ne pouvoit pas ſe rendre maitre de cette Ville, quand même il n'y eût point eu de Citadelle. Le Roi fit donc de grands fraix pour la bâtir, afin de la perdre honteuſement & Frégoſe la conquit glorieuſement, & la ruina fort utilement pour lui.

MAIS, revenons aux Etats qui font bâtir des Places fortes, non pas dans leur propre Païs, mais dans les Païs de conquêtes. Pour en faire voir l'abus, ce ſeul éxemple de France & de Genes ſeroit aſſez démonſtratif; mais, j'y ajoûterai encore celui de Florence & de Piſe. Les Florentins donc élevérent des Forts, afin de la tenir en bride, ſans conſidérer qu'elle avoit toûjours été ennemie déclarée de notre République, qu'elle avoit jouï de la liberté, & qu'elle regarderoit toûjours la rebellion comme le ſeul moyen de redevenir libre; que, par conſéquent, ſi l'on vouloit en être les maitres, il faloit mettre en uſage la Politique des Romains, c'eſt-à-dire, qu'il

ſaloit l'aſſocier à l'Etat, ou la détruire; car, ne vit-on pas l'effet des Citadelles à la venue de Charles VIII? Elles ſe rendirent d'abord à lui, ou par la trahiſon des Gouverneurs, ou par leur lâcheté; au lieu que, s'il n'y en eût point eu, les Florentins n'auroient point compté ſur elles pour la conſervation de Piſe, & ces Citadelles n'auroient pas ſervi de portes au Roi pour entrer dans la Ville; & peut-être que la conduite, dont on auroit uſé pour la conſerver, ſans ces Forteresſes, auroit été ſuffiſante pour la garder contre les François, au moins il eſt certain que ces moyens n'auroient pas été ſuivis d'un plus mauvais ſuccès, que celui qu'on eut alors.

JE conclus donc, que, pour ſe maintenir dans ſon propre Païs, toute Cidelle eſt dangereuſe, & pour conſerver les conquêtes, ce ſera toûjours un moyen inutile. Il n'en faut point d'autre preuve, que l'éxemple des Romains, qui démanteloient les Places qu'ils vouloient garder par force, bien loin de les fortifier. Si l'on m'objecte, qu'anciennement Tarante fut reconquiſe ſur les Sujets rebelles par le moyen de la Citadelle, & qu'aujourd'hui

d'hui la même choſe eſt arrivée à l'égard de Breſce, je répondrai, que, pour Tarante, l'on y envoya, un an après, Fabius Maximus avec toute l'Armée, qui auroit bien pû reprendre la Ville ſans le ſecours de la Citadelle; que ſi Fabius s'en prévalut pourtant, en cas qu'il n'y en eût point eu, il auroit employé d'autres moyens, qui auroient eu le même ſuccès. Je ne vois pas d'ailleurs de quel ſecours fut cette Citadelle pour reprendre Tarante, puiſqu'il falut y ajoûter une Armée Conſulaire, conduite encore par Fabius Maximus; & pour faire voir, que ſans cela les Romains n'auroient pas laiſſé de reprendre la Ville, il n'y a qu'à regarder l'éxemple de Capoue, qu'on reprit fort bien, quoiqu'on n'eût point de Citadelle.

MAIS, venons à Breſce. Je dis qu'il eſt rare de voir arriver ce qui arriva dans cette rebellion-là. C'eſt que, pendant que les François demeuroient maitres de la Citadelle, ils avoient encore une groſſe Armée proche de là; car, Monſieur de Foix, Général pour le Roi, étant avec toutes les Troupes à Bologne, & ayant appris la perte de Breſce, il tira droit de ce cô-

côté-là ſans perdre un moment; &, étant arrivé en trois jours, il reprit la Ville par le moyen de la Citadelle. Cependant, pour reprendre cette Ville, il falut, outre la Citadelle, un Général tel qu'un Monſieur de Foix, & encore une Armée de François pour la ſecourir en trois jours: deſorte que cet exemple ne peut pas renverſer ceux qu'on a apportez au contraire; car, dans toute la Lombardie, dans la Romagne, dans le Royaume de Naples, & dans toute l'Italie, l'on a vû une infinité de Fortereſſes, qui ont été priſes & repriſes autant de fois qu'on a été le plus fort, ou le plus foible, en campagne.

POUR ce qui eſt de fortifier des Places, afin de ſe défendre de l'ennemi, je dis, qu'elles ne ſont nullement néceſſaires aux Etats qui ont de bonnes Armées, & qu'elles ſont inutiles à ceux dont les Armées ne ſont pas bonnes, parce qu'ayant de bonnes Troupes, vous vous défendrez bien ſans Places fortes; &, n'ayant point de telles Armées, ces Places-là ne vous défendront pas *. C'eſt ce qui ſe

* Il s'en eſt vû peu de preuves plus fortes, que

ſe prouve par l'éxemple de tous ceux qui ont acquis de la gloire dans le Gouvernement des Etats, tels que furent autrefois les Romains, qui ne bâtiſſoient point de Citadelles, & les Lacédémoniens, qui, bien loin d'en bâtir, ne voulurent pas ſeulement laiſſer de murailles à leur Ville, parcequ'ils ne vouloient point ſe défendre par d'autres moyens, que par la valeur de leurs Citoyens. Cela fut cauſe qu'un Athénien, demandant un jour à un Lacédémonien, ſi les murailles d'Athenes ne lui paroiſſoient pas belles, Ouï, dit le dernier, pourvû qu'elles ne renfermaſſent que des femmes.

UN Prince donc, qui aura de bonnes Armées, pourra tirer de l'avantage d'avoir quelques Places fortes ſur les côtes & ſur les frontieres de ſon Etat, afin d'avoir le tems de ſoûtenir un peu l'ennemi, juſqu'à ce que toutes ſes forces ſoient prêtes; cependant,

que ce qui arriva aux Etats Généraux dans l'an où l'on vit tant de bonnes Places ſe rendre lâchement, après avoir été autrefois ſi redoutables, lorſquelles étoient appuyées de bonnes Armées, ſous le Commandement du Prince Maurice.

dant, cela n'eſt pas néceſſaire. Mais, lorſqu'un Prince n'a point de bonnes Armées, qu'il ait des Places tant qu'il voudra, & dans ſon Païs, & ſur les frontieres, elles lui ſeront toutes préjudiciables, ou, au moins, inutiles. Je dis prejudiciables, parce qu'on les lui prendra aiſément, & on les employera à lui faire la guerre: ou bien, ſi elles ſont ſi fortes, que l'ennemi ne les puiſſe emporter, il les laiſſera derriere, &, par conſéquent, elles deviennent inutiles; car, les Armées compoſées de braves gens, quand elles ne trouvent pas d'autres Armées capables de leur tenir tête, elles paſſent par-tout, ſans ſe mettre en peine des Places qu'elles laiſſent derriere, comme cela ſe voit dans l'Hiſtoire, & comme nous l'avons vû de nos jours dans la perſonne de François Marie Duc d'Urbin, qui laiſſa derriere lui dix Villes ennemies, ſans en faire cas, lorſqu'il vint aſſiéger Urbin.

TOUT Souverain, par conſéquent, qui pourra tenir ſur pied une bonne Armée, n'a pas beſoin de Places fortes, & celui, qui ne peut avoir une telle Armée, doit bien ſe garder de fortifier ſes Places. Véritablement, il faut

faut qu'il fortifie la Ville de ſa demeure, & qu'il gagne, ſur-tout, l'affection des habitans, en les tenant en état de ſoûtenir le prémier effort de l'ennemi, juſqu'à ce qu'il puiſſe s'en délivrer, ou par un bon Traité, ou par le ſecours de ſes Alliez. Tous les autres moyens vous conſument en dépenſes dans la paix, & ne vous ſervent de rien en tems de guerre : ainſi, quand on fera bien réfléxion ſur tout ce que je viens de dire, l'on verra que les Romains, qui ont eu tant de ſageſſe dans toute leur conduite, eurent une grande prudence dans l'affaire des Latins & de Privernum, dont ils s'aſſeurérent par des moyens bien plus honnêtes, que ne ſont les Fortereſſes.

CHA-

CHAPITRE XXV.

Que c'eſt agir imprudemment, d'attaquer une Ville tandisque la diviſion regne, afin de s'en rendre maitre pendant une telle conjoncture.

LA diviſion, qui regnoit à Rome entre la Nobleſſe & le Menu-Peuple, étoit allée ſi loin, que les Vejentins, joints avec les Toſcans, crûrent qu'il leur ſeroit aiſé de faire périr cette République dans le tems de ces brouilleries. Ces Peuples ayant donc mis une Armée ſur pied, & étant entrez ſur les Terres de Rome, le Sénat envoya contr'eux Manlins & Marcus Fabius. Ces Chefs ayant conduit leur Armée près des ennemis, ceux-ci ne ceſſoient d'inſulter les Romains par des injures, & par quelques eſcarmouches. Enfin, les Vejentins pouſſérent leur inſolence ſi loin, qu'ils firent enſorte que les Romains ſe réünirent entr'eux, après avoir vécu en diſſenſion; & que, par-là, ils furent en état de gagner la

la bataille contre ceux qui les avoient ſi fort inſultez.

CELA fait bien voir la vérité de ce que j'ai déjà remarqué, que les hommes ſe trompent lorſqu'il s'agit de prendre un parti, & que fort ſouvent ils croyent pouvoir gagner une affaire qu'ils perdent. Les Vejentins s'imaginérent qu'en attaquant les Romains dans le tems de leurs conteſtations ils en auroient bon marché; mais, il arriva tout le contraire, parceque cette attaque fut la cauſe de leur ruine, en faiſant réünir les Romains qui étoient diviſez. Car, il eſt vrai que la véritable ſource des diviſions, qui naiſſent dans les Etats, ne vient d'ordinaire que du repos & de l'oiſiveté; & la ſource de l'union, c'eſt fort ſouvent la crainte qu'on a des autres, & la guerre qu'ils nous font.

SI donc les Vejentins euſſent agi en habiles gens, plus ils auroient vû Rome diviſée, plus ils en auroient éloigné leurs armes, & ils auroient recherché de les perdre, en laiſſant toûjours la République en paix à l'égard du dehors. La bonne Politique, c'eſt de tâcher de ſe rendre confident de la Ville, & tant que les factions n'en vien-

viennent point aux armes, il faut faire en ſorte d'être l'arbitre de l'une & de l'autre. Si elles en viennent aux mains, il faut appuyer lentement le parti le plus foible, tant pour faire durer davantage la guerre, en les conſumant, que parcequ'un trop puiſſant ſecours leur feroit craindre que vous ne vouluſſiez vous rendre maître de l'Etat: &, ſi vous jouez bien votre rôle ſur ce pied-là, il ne manquera jamais d'en arriver tout ce que vous ſouhaitez.

LA Ville de Piſtoië ne tomba, que par une telle conduite, ſous le pouvoir des Florentins, comme je l'ai remarqué à une autre occaſion, & dans un autre diſcours *; parceque, comme cette Ville-là étoit diviſée, & que les Florentins appuyoient, tantôt un parti, & tantôt l'autre, ſans ſe rendre odieux à pas un d'eux, ils reduiſirent enfin la Ville à ſe jetter entre les bras de la République, après que les uns & les autres furent bien las de toutes leurs brouilleries.

JAMAIS les mêmes Florentins n'ont fait changer le Gouvernement dans Sien

* Voyez l'*Hiſtoire Florentine* de cet Auteur.

Sienne, que lorſqu'ils ont appuyé foiblement l'une des factions; car, quand ils l'ont fait vigoureuſement, alors ils ont réüni les ennemis, pour défendre la liberté dont ils jouïſſent à préſent.

J'AJOUTERAI encore un éxemple à ceux-ci. Philippe Viſconti, Duc de Milan, a bien des fois fait la guerre aux Florentins, s'aſſeurant ſur les diviſions qui regnoient entr'eux; mais, il s'eſt toûjours trompé dans ſon calcul: ce qui lui fit dire un jour, que les folies des Florentins lui avoient fait dépenſer inutilement juſqu'à deux Millions d'or *.

LES Vejentins donc, & les Toſcans, ſe trompérent fort dans leur jugement, comme nous l'avons remarqué; ce qui enfin fut cauſe, que, dans une ſeule bataille, ils furent vaincus par les Romains. Tous ceux auſſi, qui croiront pouvoir accabler un Peuple dans de ſemblables occaſions, & par de tels moyens, s'y tromperont de même.

* La ſomme étoit exceſſive avant la découverte du nouveau Monde, qu'on n'avoit pas encore faite en ce tems-là.

CHA-

CHAPITRE XXVI.

Le mépris & les reproches rendent haïſſables ceux de qui ils viennent, ſans qu'ils en tirent nul avantage.

JE croi que c'eſt peut-être la plus grande marque de prudence qu'on puiſſe donner, que de s'abſtenir de faire des menaces, & de picquer les gens par des diſcours injurieux; car, ces deux vengeances ne diminuent point les forces de vos ennemis, mais, la prémiere lui fait prendre plus de précautions qu'il ne feroit, & l'autre lui fait rechercher avec plus d'empreſſement les moyens de vous faire du mal. Cela ſe voit par l'éxemple des Vejentins, dont nous avons parlé dans le Chapitre précédent, qui joignirent à la guerre, qu'ils faiſoient aux Romains, des paroles fort injurieuſes & fort picquantes. Mais, tout Général, qui aura de la conduite, ne ſouffrira point que ſes Soldats prennent de ces habitudes, parceque cela ne fait qu'animer davantage les ennemis à la vengeance, ſans leur ôter,

en

en aucune maniere, les moyens de vous faire du mal. Ce ſont donc des traits que vous décochez contre vous ſeulement.

L'ON en a vû un éxemple fameux dans l'Aſie, où Gabade, Général des Perſans, ayant aſſiégé aſſez longtems la Ville d'Amida, & s'ennuyant de la longueur du ſiege, il réſolut de le lever. Comme donc il ſe mettoit en devoir de le faire, les habitans vinrent ſur les murailles, & le bon ſuccès leur enflant le courage, il n'y eut ſortes d'injures qu'ils ne diſſent à toute l'Armée, à qui ils reprochoient la lâcheté, l'infamie, & tous les crimes qu'on peut s'imaginer. Cela picqua tellement Gabade, qu'il recommença le ſiege, & ſon reſſentiment l'anima tellement, qu'en peu de tems il emporta la Place, & l'abandonna à la diſcrétion du Soldat outragé & vainqueur. C'eſt ce qui arriva auſſi aux Vejentins, qui, ne ſe contentant pas de faire la guerre aux Romains, les outrageoient, outre cela, de paroles, allant proche des paliſſades de leur camp leur dire mille injures, en les irritant bien plus par leurs paroles, que par leurs armes; &, enfin, ils firent tant par-là, que les Romains,

qui ne faiſoient pas la guerre de trop bon cœur, contraignirent les Conſuls de livrer bataille, dont le ſuccès fut, que les Vejentins furent châtiez de leur inſolence, comme les habitans d'Amida.

TOUS les Généraux d'Armée, & tous ceux qui ont du pouvoir dans les Etats, doivent donc donner ordre que cette licence ne regne point, ni dans les Villes, ni dans les Armées, ni contre les Ennemis, ni contre les Citoyens; car, ſi vous lâchez la bride à vos gens là-deſſus contre les ennemis, il en ſurvient les inconvéniens que j'ai remarquez; & ſi vous leur permettez de s'entr'injurier les uns les autres, il en arrivera encore de plus fâcheuſes ſuites, en cas qu'on n'en fit pas faire ſatisfaction, comme les habiles gens l'ont toûjours pratiqué.

LES Légions, que les Romains avoient laiſſées à Capoue, conjurérent contre les gens du Païs, comme nous le verrons dans ſon lieu, & cette conjuration fit naitre une ſédition, qui fut enſuite appaiſée par Valerius Corvinus. Mais, entre les Articles de l'accommodement, l'on décerna de très groſſes peines contre ceux qui s'aviſe-

ſeroient jamais de reprocher cette ſédition à aucun Soldat. Dans la guerre contre Annibal, Tiberius Gracchus fut un jour établi pour commander un Corps d'eſclaves, à qui les Romains avoient fait prendre les armes, faute d'autres gens; & la prémiere choſe que ce Commandant fit, fut de défendre à tout le monde, ſous peine de la vie, de reprocher à aucun de ces gens-là ſa condition d'eſclave, tant les Romains ont crû qu'il étoit pernicieux d'injurier les gens, & de leur reprocher quelque choſe qui puiſſe leur donner de la confuſion, parcequ'il n'y a rien qui picque davantage, & qui faſſe naitre tant de reſſentiment, ſoit qu'on le diſe en plaiſantant, ou en parlant ſérieuſement: car, les railleries fortes, lorſqu'elles ſont un peu trop fondées ſur la vérité, font une impreſſion dans l'eſprit, qui ne s'efface jamais *.

* Nam facetiæ aſperæ, quando nimium ex vero traxere, acrem ſui memoriam relinquunt.

CHAPITRE XXVII.

Il faut que les Princes prudens, & les Republiques jugement gouvernées, ſe contentent de vaincre; car, le plus ſouvent l'on perd lorſqu'on n'eſt pas content de la ſeule victoire.

CE qui porte les gens à outrager de paroles leurs ennemis vient ſouvent de l'inſolence, que la victoire, ou l'eſpérance de vaincre, leur donne; & cette fauſſe eſpérance fait faire des fautes aux gens, autant dans leurs actions, que dans leurs paroles, parceque, quand on ſe la met une fois dans l'eſprit, l'on paſſe le point juſte, & l'on perd ſouvent l'occaſion d'acquérir un bien aſſeuré, en vous flattant d'un plus avantageux, mais qui eſt incertain. Or, parceque cela mérite un examen particulier, à cauſe que les hommes s'y trompent ſouvent, & même au grand préjudice de leurs affaires, je penſe qu'il eſt à propos de le faire connoître particulierement par des exemples anciens & modernes, puiſqu'il n'eſt pas

ſi

ſi facile de le faire entendre par le ſimple raiſonnement.

ANNIBAL ayant défait les Romains à Cannes, il envoya des Députez à Cartage donner avis de la victoire, & demander des ſubſides. L'on éxamina dans le Sénat de cette Ville-là ce qu'il y avoit à faire. Hannon, qui étoit un vieux Citoyen de Cartage, prudent & expérimenté, donna avis, qu'il falloit uſer de cette victoire avec modération, en faiſant la paix avec les Romains pendant qu'on étoit en pouvoir de la faire ſous des conditions honnêtes dans la conjoncture de la victoire, & qu'il ne falloit pas attendre à la faire après qu'on auroit été battu, parcequ'il devoit ſuffire aux Cartaginois d'avoir montré aux Romains qu'on étoit aſſez puiſſant pour les vaincre; &, après une telle victoire, il ne falloit pas s'expoſer à en perdre tous les avantages par l'eſpérance d'en remporter une plus grande. L'on ne ſuivit pas cet avis, & le Sénat de Cartage reconnut bien qu'il étoit parti d'une tête ſage; mais, ce fut après avoir manqué l'occaſion d'en profiter.

APRE'S qu'Alexandre le Grand eut conquis tout l'Orient, la Ville de Tyr,

très puiſſante alors, & très forte, étant bâtie dans la Mer, comme Veniſe, envoya des Ambaſſadeurs à ce Prince, voyant ſa puiſſance, & elle lui fit dire, que tous les habitans vouloient bien être ſes ſerviteurs, & lui donner toutes les marques d'obéïſſance qu'il demanderoit; mais, qu'ils ne prétendoient nullement lui donner entrée dans leur Ville, ni à ſes Troupes non plus. Alexandre s'emporta de ce qu'une ſeule Ville vouloit lui fermer ſes portes, pendant que toute la Terre les lui ouvroit. La Ville étoit bâtie dans la Mer, & pourvûë de toutes ſortes de munitions de guerre & de bouche, enſorte que ce conquérant, après quatre mois de ſiege, s'apperçût qu'une ſeule Ville déroboit à ſa gloire autant de tems, que pluſieurs autres grandes conquêtes; ce qui le fit réſoudre à penſer à un accord, en leur donnant ce qu'ils avoient demandé d'eux-mêmes: mais, ces habitans, s'étant enorguellis par le ſuccès, ne voulurent point entendre parler d'accord, & eurent même l'inſolence de tuer celui qui en apportoit les propoſitions; ce qui irrita tellement Alexandre, qu'il fit des efforts exceſſifs pour ſe rendre maître

de

de la Ville, dont étant venu à bout, il la remplit de carnage & de déſolation, mettant dans les fers ceux qui avoient échappé à la mort.

DANS l'année mille cinq cens douze, il vint une Armée d'Eſpagnols ſur les Terres de Florence, afin de rétablir les Medicis dans cette Ville, & de la mettre à contribution; & cette Armée fut attirée dans le Païs par des Citoyens qui étoient dans la Ville, & qui avoient fait eſpérer aux Eſpagnols, que, ſi-tôt qu'ils paroitroient ſur les Terres de la République, ils prendroient les armes en leur faveur. Cette Armée étant dans la plaine, & ne découvrant perſonne, elle fit des propoſitions d'accommodement, parcequ'elle manquoit de vivres; mais, le Peuple de Florence, ſe tenant fier là-deſſus, ne voulut point en entendre parler; ce qui produiſit la perte de Prato & de tout ce qui en dépendoit.

QUAND donc un Souverain eſt attaqué par un autre, qui eſt beaucoup plus puiſſant que lui, la plus grande faute qu'il puiſſe faire, c'eſt de ne vouloir point entendre parler de paix, ſurtout ſi on la lui préſente, parceque les condions ne peuvent jamais en être

aſſez dures, pour qu'il n'y ait pas quelque avantage pour celui qui l'accepte, & alors il doit compter cela comme une eſpece de gain & de victoire de ſon côté. Car, n'étoit-ce pas aſſez au Peuple de Tyr, qu'Alexandre acceptât enfin ce qu'il avoit refuſé d'abord; & n'étoit-ce pas une grande victoire pour eux d'avoir, les armes à la main, reduit un ſi grand conquérant à recevoir d'eux les conditions de la paix? Le Peuple de Florence devoit auſſi être fort ſatisfait que l'Armée Eſpagnole fit une partie de ce qu'il demandoit, & qu'elle ne vint pas à bout de tout ce qu'elle ſouhaittoit; car, alors, n'étoit-ce pas une eſpece de victoire à la République, qui n'ignoroit pas que cette Armée étoit venue pour changer ſon Gouvernement, pour la rançonner, & pour la tirer de ſon attachement à la France? Quand de trois choſes l'on en auroit accordé deux aux Eſpagnols, & que le Peuple s'en fût reſervé une, qui étoit la conſervation de ſon Gouvernement, les deux partis trouvoient dans cet accord de quoi ſe ſatisfaire en quelque maniere. Il n'étoit honteux pour aucun d'eux, & le Peuple, demeurant toûjours le maitre, ne devoit pas

ſe

ſe mettre fort en peine des deux autres Articles. Quand même il eût pû eſpérer un plus grand avantage, & qu'il eût paru comme aſſeuré, il ne devoit jamais s'abandonner à la diſcrétion de la fortune, parcequ'il s'agiſſoit de ſa derniere reſſource, que des gens prudens ne mettront jamais en riſque, s'ils n'y ſont contraints par une néceſſité indiſpenſable.

ANNIBAL étant parti d'Italie, après y avoir paſſé ſeize ans comblé de gloire, & étant rappellé par les Cartaginois au ſecours de la Patrie, il trouva d'abord un Aſdrubal & un Siphax battus, un Royaume de Numidie perdu, Cartage même reſſerrée dans ſes propres murailles, & qui n'avoit plus d'eſpérance qu'en lui, & dans l'Armée qu'il conduiſoit: & comme il ſavoit que c'étoit la derniere reſſource de ſa Patrie, il ne voulut point la mettre en riſque, qu'il n'eût éprouvé tout autre remede, juſqu'à ne ſe faire pas un point d'honneur de demander la paix, jugeant bien que ſi ſon Païs pouvoit être tiré d'affaire, ce n'étoit que par ce moyen-là, & non point par celui de la guerre. Mais, comme on lui eut refuſé ce qu'il demandoit, il ne vouloit

pas manquer de livrer bataille, au hazard de la perdre, jugeant bien qu'il pourroit la gagner, ou, au moins, périr glorieuſement.

SI donc Annibal, qui étoit un ſi grand Capitaine, & qui avoit une belle Armée en bon état, voulut pourtant eſſaïer d'avoir la paix devant que de hazarder la guerre, parcequ'il voyoit bien qu'un mauvais ſuccès reduiſoit ſon Païs dans ſon eſclavage, que doit faire, après cela, un Prince, qui n'a, ni la valeur, ni l'expérience, de ce Grand Homme? Mais, les hommes font tous la faute de ne donner jamais de bornes à leurs eſpérances, & ſans ſe meſurer, comme ils devroient, ils ne manquent pas de périr, parcequ'ils bâtiſſent ſur ce faux fondement.

CHA-

CHAPITRE XXVIII.

Combien il eſt dangereux à un Souverain de ne pas venger un affront qu'on aura fait au Public, ou bien à quelques Particuliers.

CE qui arriva à la République Romaine, après qu'elle eut envoyé les trois Fabius en ambaſſade aux Gaulois, lorſqu'ils attaquérent la Ville de Cluſium *, eſt un accident qui fait bien voir ce que le reſſentiment fait entreprendre aux hommes : car, le Peuple de Cluſium ayant envoyé demander du ſecours aux Romains, ceux-ci envoyérent des Ambaſſadeurs aux Gaulois, leur déclarer qu'ils euſſent à laiſſer les Toſcans en repos, & ces Am-

* C'eſt une Ville de Toſcane, aſſez proche du Lac Traſimene, ou de Perouſe. Cette Ville s'appelle aujourd'hui *Chiuſi*. Elle eſt ſituée ſur une Riviere, qu'on appelle à preſent *la Pieve*, qui avoit nom autrefois Clavis, & qui tombe dans le Tibre, un peu plus bas que Chiuſi, auprès d'Orvieto & du Lac Bolſene.

Ambaſſadeurs, qui étoient plus propres à agir qu'à négocier, voyant que les Gaulois & les Toſcans en venoient aux mains, ils ſe mirent à la tete de ces derniers, & combattirent contre les autres, qui les ayant reconnus au milieu de leurs ennemis, ils tournérent contre les Romains toute l'animoſité qu'ils avoient contre les Toſcans; & leur reſſentiment augmenta encore après qu'ils eurent envoyé des Ambaſſadeurs au Sénat faire des plaintes de cette inſulte, & demander qu'on leur remit les Fabius entre les mains. Mais, au lieu de leur faire la ſatisfaction qu'ils demandoient, en châtiant ces gens-là, on les fit Tribuns, avec une autorité conſulaire, dans les premiers *Comices** qui s'aſſemblérent.

LES Gaulois, voyant donc qu'on récompenſoit des gens qui méritoient d'être châtiez, prirent tout cela comme étant fait à deſſein de les mépriſer, &

* Ces Comices étoient les Aſſemblées du Peuple & des Magiſtrats, pour créer les Officiers de la République, pour faire de nouvelles loix, pour réformer l'Etat en cas de beſoin, & pour pluſieurs autres fonctions qui regardoient le Gouvernement.

& de leur faire affront; ce qui les ayant outrez de colere, ils vinrent au ſiege de Rome, qu'ils prirent & ſaccagérent, à la réſerve du Capitole. Et ce malheur n'arriva aux Romains, que pour n'avoir pas fait juſtice; car, leurs Ambaſſadeurs ayant violé le droit des gens, ils en devoient être châtiez, & non pas récompenſez.

CECI doit faire penſer à un Souverain d'éviter, ſur toutes choſes, non ſeulement d'outrager un autre Etat, ni même des Particuliers: car, ſi un homme eſt cruellement offenſé, ou par le Public, ou par les Particuliers, & qu'on ne lui en faſſe pas raiſon, il cherchera à s'en venger, au hazard de perdre la République dans laquelle il vit. Et s'il eſt ſous un Prince, & qu'il ait du cœur, il n'aura jamais de repos s'il ne s'en venge, quand même il verroit manifeſtement qu'il ſe perd en ſe vengeant.

POUR prouver cela, il n'y a point d'éxemple plus clair & plus remarquable, que celui de Philippe de Macédoine, pere d'Alexandre le Grand. Ce Prince avoit dans ſa Cour un jeune Seigneur, appellé Pauſanias, qui étoit extrémement bien fait. Attalus, qui

étoit un des plus Grands Seigneurs qu'il y eût auprès de Philippe, vint à aimer Pauſanias plus qu'il ne devoit. Cet Attalus donc, l'ayant bien des fois ſupplié inutilement de ſatisfaire ſa paſſion, il réſolut d'avoir, par la fourberie & par la violence, ce qu'il n'avoit pû obtenir par les voies de la ſoûmiſſion & de la douceur. Là-deſſus, il fait un grand feſtin, auquel il invite Pauſanias, avec pluſieurs autres gens de qualité, &, après que chacun eut bien bû & bien mangé, il fit ſaiſir ce Seigneur, & l'ayant fait porter dans un lieu où il étoit aſſeuré de ſa perſonne, non ſeulement il aſſouvit ſa brutalité, mais, afin d'outrer l'affront juſqu'au bout, il l'expoſa à l'impudicité & à la violence de pluſieurs autres.

PAUSANIAS en demanda bien des fois juſtice au Roi, qui l'amuſa pendant longtems d'une vaine eſpérance. Enfin, bien loin de tenir la parole qu'il avoit donnée à ce jeune Seigneur ſur une demande ſi juſte, ce Prince honora Attalus du Gouvernement d'une Province de la Gréce. Pauſanias, voyant donc ſon ennemi élevé, & non pas châtié, tourna tout ſon reſſentiment, non pas ſur celui qui l'avoit outragé, mais

ſur

ſur celui qui ne lui en avoit pas fait juſtice: &, là-deſſus, il poignarda le Roi, le matin même qu'il célébroit la ſolennité des Nôces de ſa fille, qu'il marioit à Alexandre d'Epire; & dans le tems qu'il alloit au Temple pour cette cérémonie, étant au milieu de deux Aléxandre, ſon fils & ſon gendre, ce jeune Seigneur ſatisfit publiquement ſa vengeance.

CET éxemple eſt fort ſemblable à celui des Romains, & il doit bien faire penſer les Souverains, qu'il ne faut jamais tellement mépriſer un Particulier, qu'en lui faiſant outrage ſur outrage il ne vienne enfin à s'en venger, quelque riſque & quelque ruine manifeſte où il ſe voye expoſé.

CHA-

CHAPITRE XXIX.

La fortune aveugle nos propres amis lorſqu'elle ne veut pas qu'ils s'oppoſent à ſes deſſeins.

SI l'on conſidere avec attention le cours des affaires humaines, l'on verra ſouvent ſurvenir des malheurs, que le Ciel n'a pas voulu qu'on prévît. Et lorſque je vois que cela même eſt arrivé à Rome, qui étoit le ſiege de la Vertu, de la Religion, & du bon Ordre, il n'eſt pas ſurprenant qu'ils ſurviennent bien plus ſouvent dans une Ville, & dans un Païs, où toutes ces bonnes choſes manquent.

MAIS, parceque c'eſt ici l'occaſion de faire voir la puiſſance du Ciel ſur la deſtinée des choſes humaines, je rapporterai à ce ſujet un Paſſage de Tite-Live, qui le prouve fort au long, & avec des expreſſions très fortes, lorſqu'il dit, que le Ciel, pour des deſſeins qui nous ſont inconnus, voulut faire ſentir ſon pouvoir aux Romains, afin de les obliger à le reconnoitre; que, pour

pour cela, il permit que les Fabius, envoyez en ambaſſade aux Gaulois, tombaſſent dans la faute qu'ils firent, afin d'attirer ſur Rome tout le reſſentiment & toute la fureur de ces Ultramontains; que la même Providence aveugla tellement le Peuple Romain, qu'il ne fit aucun préparatif digne de lui, pour ſoûtenir une telle guerre, ayant auparavant relégué Camille à *Ardea* *, quoiqu'il fut le ſeul capable de remédier à un ſi grand mal. Enſuite, les Gaulois approchant de Rome, l'on ne s'aviſa point de créer un *Dictateur*, quoique, pour ſoûtenir la guerre des Volſques & d'autres Peuples voiſins, on n'eût pas manqué de le faire bien des fois; & encore, lorſqu'on fit le choix des Soldats, l'on n'y apporta aucune éxactitude extraordinaire, & ils furent ſi lents à prendre les armes, qu'à peine arrivérent-ils aſſez-tôt pour s'oppoſer aux Gaulois, qui étoient ſur la Riviere d'Allia, à dix milles de Rome. Ce fut-là que les Tribuns

* C'eſt auſſi une Ville maritime de la Campagne de Rome, qui n'eſt pas loin d'Oſtie, & qui garde encore ſon ancien nom; mais, elle n'eſt plus qu'un Village.

buns firent le prémier Camp, ſans mettre en uſage toutes leurs précautions ordinaires, ſans munir le lieu, ſans y faire de retranchement, ni de paliſſade; enfin, ſans avoir recours à aucuns moyens, ni divins, ni humains, en mettant même les Troupes en bataille, ils formérent les rangs foibles & clairs, enſorte que, ni les Soldats, ni les Officiers, ne firent rien digne de la valeur romaine. La bataille ne fut point auſſi ſanglante, parceque les Romains prirent la fuite devant que d'être attaquez, & une partie ſe retira à Veies *, l'autre à Rome, & ces derniers ſe retirérent tous au Capitole, ſans entrer dans leurs maiſons. Le Sénat même, bien loin de penſer à défendre la Ville, ne fit pas ſeulement fermer les portes, une partie de ce Corps prenant la fuite, & l'autre ſe refugiant au Capitole. Néanmoins, ils uſérent de quelque conduite dans la défenſe de ce lieu, parcequ'ils ne ſe char-

* Cette Ville étoit autrefois dans l'endroit de la Toſcane, qu'on appelle aujourd'hui *le Patrimoine de Saint Pierre*, & elle étoit ſituée à peu près où eſt à préſent le Village de Caſtelnuovo.

chargérent point de bouches inutiles; ils mirent dans la Place toutes les proviſions qu'ils pûrent pour ſoûtenir le ſiege; & pour les vieillards, les femmes, & les enfans, une partie ſe retira, dans les Villes voiſines, & l'autre demeura à la diſcrétion des Gaulois.

UN homme donc, qui auroit lû les exploits par leſquels les Romains s'étoient ſignalez tant d'années avant cela, & qui liroit enſuite comment ils ſe conduiſirent dans ce dernier tems, il ne pourroit jamais croire que ce fût le même Peuple : ce qui fait que Tite-Live, après avoir rapporté tous ces deſordres, s'écrie, *Tant il eſt vrai que notre mauvaiſe deſtinée nous aveugle lorſqu'elle veut nous accabler, ſans qu'on s'oppoſe à ſa violence* *. Rien n'eſt ſi bien dit, ni ſi raiſonnable, que cette réfléxion.

LES gens donc, qui ſont élevez dans une grande fortune, & ceux qui ſont accablez de beaucoup de malheurs, ne doivent être, ni blâmez, ni applaudis; car, on verra ſouvent que les uns & les

* Adeo obcæcat animos Fortuna cùm vim ſuam ingruentem refringi non vult.

les autres ont été conduits dans des tems fi oppoſés par de différentes conjonctures, que le Ciel avoit tellement diſpoſées, qu'il ſembloit preſque que les choſes arrivaſſent ainſi, parceque la Providence faiſoit naître aux uns des occaſions de faire voir leur conduite & leur valeur, ce qu'elle ne faiſoit point pour les autres. Ce que le Ciel fait, c'eſt que, lorſqu'il ſe diſpoſe à produire de grands evenemens, il fait choix d'un ſujet, dont la vertu & le jugement vont ſi loin, qu'il ne manque jamais les conjonctures favorables qui lui ſont preſentées. D'autre côté, lorſque la même deſtinée veut conduire à leur ruine les choſes les plus élevées, elle les met entre les mains de gens propres à tout gâter. Et, s'il ſe rencontroit quelqu'un capable de s'y oppoſer, ou elle avance ſa mort, ou elle lui ôte tous les moyens d'agir comme il ſeroit neceſſaire.

CET endroit de l'Hiſtoire eſt une grande preuve des veritez que j'avance ici; car, la fortune voulant élever Rome à une grandeur exceſſive, elle crut qu'il étoit neceſſaire de la mettre dans une extreme déſolation, comme nous le verrons fort au long dans le com-

commencement du Livre ſuivant ; mais, il ne falloit pas pour cela qu'elle la ruinât. C'eſt pour cette raiſon qu'elle voulut bien que les Romains éxilaſſent Camille ; mais, elle ne voulut pas qu'ils le fiſſent mourir. Elle conſentit que les Gaulois priſſent Rome ; mais, elle ne leur voulut pas laiſſer prendre le Capitole : & pendant qu'on n'oublia rien pour le défendre, cette même fortune permit que la République ne donnât aucuns ordres pour la défenſe de Rome. La deſtinée voulut encore que la plus grande partie des Troupes, qui furent miſes en déroute auprès de la petite Riviere d'Allia, ſe retirât à Veies, afin d'ôter à Rome toute eſpérance de pouvoir ſe défendre ; &, en diſpoſant les choſes de cette maniere, elle fit les préparatifs néceſſaires pour recouvrer la Ville, ayant, pour cet effet, conduit une des Armées toute entiere à Veies, & Camille à Ardea, afin qu'un Général, qui n'étoit point deshonoré par aucune défaite, & dont la réputation étoit en ſon entier, pût oppoſer de grandes forces à l'ennemi, & reprendre ſur lui la Ville dont il venoit de ſe rendre maitre.

IL ſeroit aſſez à propos d'apporter quel-

quelque éxemple moderne pour fortifier ce que nous venons de dire; mais, comme celui que nous venons d'alléguer doit ſuffire à tout eſprit raiſonnable, je ne perdrai pas de tems à cela. J'aſſeurerai ſeulement encore une fois, que les hommes peuvent bien ſeconder les deſſeins de la deſtinée; mais, ils ne peuvent pas s'y oppoſer. Ils peuvent bien conduire ſon ouvrage; mais, ils ne peuvent pas le rompre. Tout ceci eſt fort clair par l'Hiſtoire. Ce qu'il faut donc qu'ils faſſent, c'eſt de ne s'abandonner jamais eux-mêmes; parceque, ne ſachant pas les ſuccès qu'ils auront, & la fortune marchant toûjours par des voies inconnues, ils doivent continuellement eſpérer, & ſur celà travailler toûjours, quelques diſgraces qui leur puiſſent ſurvenir, & quelques obſtacles qu'il rencontrent.

CHA-

CHAPITRE XXX.

Les Etats, qui ſont aſſez puiſſans par leur propre valeur, n'achettent jamais l'Alliance de perſonne, mais ils l'acquierent par leur grandeur, & par leur crédit.

LES Romains étoient aſſiégez dans le Capitole, & quoiqu'ils attendiſſent du ſecours du côté de Veies, & par le moyen de Camille, néanmoins, la famine les preſſant, ils entrérent en traité avec les Gaulois, & ils convinrent de ſe rachetter par une certaine quantité d'or; & comme on le peſoit déjà, Camille ſurvint avec ſon Armée. Ce que la fortune fit, dit Tite-Live, *Afin que les Romains n'euſſent pas la honte de vivre après ne s'être délivrez que par de l'argent* *. C'eſt ce qu'il y a de remarquable, non ſeulement dans cette conjoncture ici, mais auſſi dans la ſuite des actions de cette

* Ut Romani auro redempti non viverent.

te République, qui ne fit jamais de conquêtes la bourſe à la main, mais ſeulement par la valeur de ſes Armees : ce que je ne croi pas qu'aucune République ait jamais pratique; car, entre les autres choſes, qui ſont connoitre la puiſſance d'un Etat, c'eſt de voir comment il ſe conduit avec ſes voiſins, & lorſqu'il ſe conduit de maniere, que ſes voiſins ſont ſes tributaires, en lui payant penſion, c'eſt ſigne qu'il eſt puiſſant; mais, lorſque ſes voiſins, quoique plus petits que lui, l'obligent à leur payer des penſions, c'eſt un ſigne manifeſte de foibleſſe.

QU'ON liſe toutes les Hiſtoires Romaines, & l'on verra que les habitans de Marſeille, les Eduens *, l'Iſle de Rhodes, Hieron Tiran de Syracuſe, les Rois Eumenes & Maſſiniſſa, qui étoient tous voiſins de l'Empire Romain, l'on verra, dis-je, qu'ils fourniſſoient tous aux dépenſes de l'Empire dans les beſoins, en lui payant tribut, ſans en rien éxiger que ſa ſeule protection.

L'ON verra le contraire dans tous les

* Ce ſont des Peuples de la Duché de Bourgogne, dont la Capitale eſt Autun.

les Etats foibles. Et pour commencer par notre République de Florence, dans les ſiecles précédens, dans ſa plus grande proſpérité, il n'étoit point de petit Seigneur dans la Romagne, à qui elle ne donnât penſion. Elle en donnoit encore à la Ville de Perouſe, à celle de Caſtello, & à tous ſes autres voiſins. Mais, ſi cette République eût été vigoureuſe & bien armée, l'on auroit vû qu'au contraire ſes voiſins lui auroient tous payé tribut pour avoir ſa protection, & ils auroient tâché d'achetter ſon amitié, & non pas de lui vendre leur Alliance. Les Florentins ne ſont pas les ſeuls, qui ayent fait cette lâcheté. Les Vénitiens la font auſſi; & le Roi de France encore, qui, poſſédant un ſi puiſſant Royaume, ne laiſſe pas de ſe rendre tributaire du Roi d'Angleterre & des Suiſſes. Et ce honteux deſordre ne vient que de ce que, & le Roi de France, & les autres, n'ont pas voulu que leurs Peuples fuſſent aguerris, aimant mieux jouïr de l'avantage préſent, de pouvoir les opprimer, & de ſe mettre à couvert d'un péril imaginaire, que de permettre, & d'introduire même dans leurs Etats, une bonne diſcipline mili-

taire, qui les garantiroit de tous les accidens, & qui rendroit leurs Peuples très heureux pour toûjours. Et ſi la mauvaiſe conduite, que ces Souverains obſervent, fait naitre pour quelque tems une apparence de repos, elle produit enfin mille malheurs inévitables lorſqu'on eſt tombé dans des tems de trouble. Il ſeroit ennuyeux de rapporter ici toutes les occaſions, où les Florentins, les Vénitiens, & les Rois de France même, ſe ſont rachettez de la guerre, & ont ſubi une ignominie, à laquelle les Romains n'ont jamais pû ſe ſoûmettre, que cette ſeule fois, où les Gaulois les avoient amenez ſi près de leur entiere ruine.

COMBIEN faudroit-il de tems pour faire l'hiſtoire de toutes les Places que les Florentins & les Vénitiens ont achettées? L'on en a vû enſuite l'abus, & comme il eſt impoſſible de défendre par le fer les Etats acquis par de l'or.

Les Romains, au contraire, eurent toûjours la grandeur d'ame, de ne faire des conquêtes, & de ne ſe maintenir, que par la voie des armes; & tant qu'ils joüirent de la liberté, il n'en uſerent point autrement. Mais, dès qu'ils

qu'ils devinrent les eſclaves des Empereurs, & que ces Princes furent devenus tirans, & plus amateurs de l'ombre, que du Soleil, alors ces braves Romains prirent auſſi le chemin de ſe rachetter, tantôt des Parthes, tantôt des Allemans, & tantôt d'autres Peuples de leurs voiſins; ce qui cauſa la ruine d'un ſi grand Empire.

TOUT ce deſordre n'eſt venu que d'avoir deſarmé les Peuples. Ce qui produit un plus grand mal, c'eſt que plus l'ennemi avance dans vos Etats, plus il trouve de foibleſſe. Car, quand on ſuit cette Politique, que nous venons de blâmer, l'on ruine ſes Sujets, afin de ne manquer pas de gens qui veulent bien tenir l'ennemi éloigné des frontieres. Mais, afin de le tenir le plus loin de ſon Païs qu'il ſe peut, ce Souverain donne penſion à ſes voiſins. Cela fait que, lorſque l'ennemi attaque des Etats qui ſe gouvernent de cette maniere, il trouve un peu de réſiſtance ſur les frontieres; mais, dès qu'il les a entamées, il ne trouve plus rien qui l'arrête. Cependant, l'on ne s'apperçoit pas que cette Politique eſt fort mauvaiſe; car, lorſqu'un homme va à la guerre, il met

à couvert, autant qu'il le peut, le cœur & les autres parties nobles, ſans ſe mettre en peine des extrémitez, parceque, ſans elles, on peut vivre; mais, dès que le cœur eſt attaqué, il faut mourir. Ces Etats-là font tout le contraire; car, ſans penſer au cœur, ils ne s'arment que les pieds & les mains.

L'ON a bien vû des fois dans Florence combien cette mauvaiſe Politique fait de tort dans un Etat; car, dès qu'une Armée ennemie a paſſé la frontiere, & qu'elle eſt approchée du cœur du Païs, elle n'a plus trouvé de réſiſtance. Les Vénitiens ont vû la même choſe chez eux, il n'y a pas bien longtems; & ſi leur Ville n'eût pas été bâtie au milieu de la Mer, elle fût ſans doute tombée entre les mains de ſes ennemis. La même choſe n'eſt pas arrivée ſi ſouvent en France, parceque c'eſt un Royaume ſi puiſſant, qu'il a peu d'ennemis de ſa force. Néanmoins, quand les Anglois l'attaquérent en mille cinq cens treize, tout le Païs fut allarmé, le Roi lui-même jugeant, auſſi bien que les autres, que la perte d'une ſeule bataille mettoit ſa Couronne en riſque.

IL arrivoit tout le contraire chez les Romains ; car, plus l'ennemi approchoit de Rome, plus il trouvoit de réſiſtance. L'on vit, en effet, qu'après qu'Annibal eut gagné trois grandes batailles, où il périt tant d'Officiers de toutes ſortes, & tant de braves Soldats, la République fut encore en état de ſoûtenir cette guerre, & même d'en ſortir victorieuſe. Tout cela ne vint que d'avoir eu ſoin de tenir toûjours le cœur de l'Italie bien armé, ſans ſe mettre fort en peine des extrémitez. Car, les principales forces de cette République étoient les Peuples de Rome, ceux du Païs Latin, avec les autres Villes d'Italie qui lui étoient aſſociées, &, enfin, ſes Colonies. L'on tiroit tant de Soldats de tous ces lieux-là, qu'il y en eut aſſez pour conquérir l'Univers, & pour le tenir dans les termes d'une parfaite obéïſſance. Cela eſt ſi vrai, qu'après la perte de la bataille de Cannes, Annibal envoya des Ambaſſadeurs à Cartage, où, comme ils faiſoient de grands éloges des exploits de ce Général, Hannon leur demanda, ſi le Peuple Romain avoit envoyé quelqu'un demander la paix, & ſi quelque Ville du Païs Latin, ou des

Colonies, s'étoit ſoûlevée contre la République: ces Députez répondirent, que cela n'étoit point encore arrivé. Hannon repliqua, que la guerre n'étoit donc pas plus avancée qu'elle l'étoit avant cette victoire.

VOUS voyez par ce diſcours, & par ce que nous avons pluſieurs fois rapporté ailleurs, qu'il y a une grande différence de la conduite des Républiques d'aujourd'hui à celle des Républiques anciennes. C'eſt pour cela qu'on voit tous les jours, dans ces ſiécles-ici, des conquêtes miraculeuſes, & des pertes ſurprenantes: car, la fortune fait voir un grand pouvoir dans les tems que les hommes ont peu de mérite; & comme elle eſt inconſtante, les Etats changent de même, & ils changeront toûjours, juſqu'à ce qu'il ſurvienne quelque Grand Homme, ſi amateur de l'Antiquité, qu'il regle les choſes ſur le pied, que le pur hazard ne puiſſe plus avoir tant d'influence ſur les affaires humaines.

CHA-

CHAPITRE XXXI.

Combien il eſt dangereux d'ajoûter trop de foi à des gens, qu'on a condamnez chez eux au banniſſement

ENTRE tous ces diſcours ici, je croi qu'il ne ſera pas hors de propos d'en faire un auſſi ſur le danger qu'il y a de ſe fier à la bonne-foi des criminels qu'on a bannis de leurs Païs; car, c'eſt une choſe à quoi l'on doit regarder de près lorſqu'on gouverne un Etat; & il eſt aiſé de prouver ce que j'avance ici par un éxemple que Tite-Live rapporte dans ſon Hiſtoire, qui, bien qu'il ne vienne pas à ſon ſujet, ne laiſſe pas d'être remarquable.

LORSQU'Alexandre le Grand paſſa en Aſie avec ſon Armée, Alexandre d'Epire, qui étoit ſon beau-frere & ſon oncle, paſſa auſſi en Italie avec des Troupes, ayant été attiré par des bannis de la Lucanie †, qui lui firent eſ-

* C'eſt une Province du Royaume de Naples, qui s'appelle aujourd'hui *Baſilicate.*

eſpérer de pouvoir ſe rendre maitre de cette Province par leur moyen. Ce Prince, animé de cette eſpérance, & ſe confiant à ces bandits, vint en Italie, où il fut aſſaſſiné par eux, parcequ'on leur avoit promis de révoquer leur banniſſement, s'ils faiſoient ce coup-là.

CET accident donc doit bien faire conſidérer combien ſont infideles & dangereuſes les eſpérances & les promeſſes, que des bannis vous peuvent donner. A l'égard de la fidélité de telles gens, vous pouvez préſumer, que toutes les fois qu'on leur préſentera une abolition de leurs crimes, & un retour chez eux, par d'autres moyens que par le votre, ils ne manqueront pas de vous abandonner, pour rentrer en grace avec leurs Souverains, quelques aſſeurances qu'ils puiſſent vous avoir données. A l'égard du peu de fondement qu'il y a à faire ſur les expédiens qu'ils vous donnent, ces ſortes de gens ont tant de paſſion de retourner chez eux, qu'ils croyent facilement des choſes qui ne ſont point, & en inventent même exprès, pour vous encourager à la choſe : enſorte qu'ils vous rempliſſent de tant d'eſpé-

ran-

rance, que le plus ſouvent, lorſque vous y faites fond, ou vous faites des dépenſes inutiles, ou, même, vous vous expoſez ſouvent à périr.

JE n'en veux point d'autre preuve, que l'éxemple d'Alexandre d'Epire, que je viens d'alléguer, auquel j'ajoûterai néanmoins celui de Themiſtocle, qui s'étant rendu coupable du crime de rébellion, il ſe retira auprès de Darius, à qui il fit tant de belles promeſſes, qu'enfin il engagea ce Prince à entreprendre d'attaquer la Gréce. Mais, comme Themiſtocle ne fut pas en état de faire réüſſir ce qu'il avoit promis, il s'empoiſonna lui-même, appréhendant peut-être une mort plus honteuſe, ou ne pouvant ſupporter la honte qu'il avoit d'un ſi mauvais ſuccès.

SI donc un homme, auſſi diſtingué que Themiſtocle, a été capable de faire une faute ſi groſſiere, l'on doit préſumer, qu'une infinité d'autres, dont le mérite eſt beaucoup au-deſſous du ſien, ſe laiſſeront encore bien plus conduire par leurs préjugez & par leurs paſſions, que ne fit ce Grand Homme. Cela fait voir, qu'un Prince doit être d'une grande précaution

quand il s'agira de ſe déterminer à quelque expédition de conſéquence, ſur les avis d'un homme qui aura été banni de ſon Païs ; car, le plus ſouvent, l'on ſort de ces entrepriſes, ou avec perte, ou avec honte.

MAIS, comme il eſt rare de voir qu'on prenne des Places par addreſſe, ou par intelligence, je trouve qu'il ſera aſſez à propos d'en parler dans le Chapitre ſuivant, & d'y joindre un éxamen de toutes les manieres, dont les Romains ſe ſervoient pour ſe rendre maitres des Villes.

CHA-

CHAPITRE XXXII.

De combien de manieres les Romains prenoient les Villes.

COMME les Romains tournoient toutes leurs penſées du côté de la guerre, ils n'épargnoient, ni peine, ni dépenſe, ni préparatifs, pour la faire avec ſuccès. C'eſt pour cela qu'ils ne ſe rendoient point maitres des Places par des ſieges en forme, parceque cette maniere tiroit après ſoi tant d'incommoditez, & tant de dépenſes, que cela ſurpaſſoit de beaucoup l'utilité qui en revenoit lorſqu'on en pouvoit enfin venir à bout ; ce qui leur fit prendre la réſolution de s'emparer des Places par toutes autres voies que par celle des ſieges. C'eſt par cette raiſon, qu'au milieu de tant de guerres qu'ils firent, pendant tant d'années, vous voyez qu'ils ont fait ſi peu de ſieges de Villes.

C'ÉTOIT donc, ou en emportant les Places, ou en les recevant à compoſition, que les Romains s'en rendoient

les maitres. La priſe d'une Place ſe faiſoit, ou par la force ouverte, ou par une violence mélée de ſtratagême. Ils la prenoient par la force ouverte, lorſque, ſans faire brêche à la muraille, ils donnoient un aſſaut général, en poſtant leur Armée tout autour de la Place; & ils appelloient cette maniere, *Attaquer une Ville en couronne* *, parce qu'il n'y avoit point d'endroit par où ils ne donnaſſent l'aſſaut, & ſouvent ils emportoient par-là les plus groſſes Villes d'emblée, comme lorſque Scipion prit Cartagene en Eſpagne. Mais, quand ils n'en venoient pas à bout par cet aſſaut général, ils rompoient les murailles avec des *Béliers*, ou avec d'autres machines de guerre, dont ils ſe ſervoient alors. Ils faiſoient auſſi des mines & des ouvertures ſous terre, par leſquelles ils entroient dans la Place. Ce fut de cette maniere qu'ils prirent la Ville de Veies. Ils faiſoient encore des tours & des châteaux de bois, afin de s'élever auſſi haut que l'ennemi; ou bien ils élevoient des levées de terre, qu'ils rendoient contigues aux murailles de la

* Aggredi urbem coronâ.

la Ville, & ils s'en ſervoient pour monter par-là ſur ces murailles.

OR, ceux, qui défendoient la Place, étoient en grand riſque quand on leur donnoit le prémier aſſaut général, dont nous venons de parler ; & c'étoit celui dont ils avoient moins de moyens de ſe défendre, parceque, comme il faloit que tous les endroits fuſſent gardez à la fois, ou bien il n'y avoit point aſſez de monde, ni pour ſoûtenir, ni pour relever, ceux qui étoient bleſſez & fatiguez ; ou, ſi le nombre étoit ſuffiſant pour l'un & pour l'autre, ces Troupes n'étoient pas également courageuſes ; & s'il y avoit quelqu'un des endroits attaquez qui pliât, c'étoit aſſez pour que le tout fût perdu. C'eſt ce qui a été cauſe que ſouvent les Romains ont réüſſi dans ces ſortes d'aſſauts.

CEPENDANT, ſi le prémier n'emportoit pas la Place, ils n'en donnoient pas un ſecond, au moins pour l'ordinaire, étant une choſe dangereuſe pour toute l'Armée, parceque, comme elle combattoit dans un ſi grand eſpace, elle ne pouvoit pas avoir aſſez de force, pour ſoûtenir une groſſe ſortie, que ceux de la Ville auroient pû faire.

De plus, les Soldats ſe laſſoient & ſe mettoient en deſordre, mais cela étoit bon pour une fois, & à la chaude.

A L'ÉGARD de la bréche, on ſe couvroit par des retranchemens au dedans de la Place, comme on fait encore aujourd'hui, & l'on ſe gardoit des mines, ou des creux ſoûterrains, par des contremines, dans leſquelles on s'oppoſoit à l'ennemi, ou les armes à la main, ou avec quelques inventions de guerre, comme étoit celle d'emplir des vaiſſeaux de plumes, & d'y mettre le feu, afin que la fumée & la puanteur empéchaſſent l'ennemi de paſſer plus avant. Si l'on ſe voyoit attaqué par des tours & des châteaux de bois, l'on tâchoit d'y mettre le feu pour s'en défendre. Lors auſſi que les aſſiégeants élevoient de la terre, en l'appuyant contre la muraille par dehors, ceux du dedans ouvroient cette muraille par le bas, & tiroient toute la terre au dedans; deſorte que, pendant qu'on la tiroit ainſi dans la Ville, la levée ne croiſſoit pas par dehors.

TOUTES ces manieres de prendre une Ville ne peuvent pas ſe mettre longtems en uſage; mais, il faut ſe réſoudre à faire de deux choſes l'une.

La

La prémiere eſt de ſe retirer de devant la Place, en cherchant d'autres moyens de finir la guerre, comme fit Scipion, qui ayant donné l'aſſaut à Utique * en Afrique, ſans emporter la Place, il décampa d'auprès, & tâcha de battre les Armées des Cartaginois. L'autre choſe qu'il faut faire en telle rencontre, c'eſt d'aſſiéger la Place dans toutes les formes, comme les Romains firent à l'égard de Veies, de Capoue, de Cartage, & de Jéruſalem, qu'ils prirent toutes par des ſieges formez.

POUR ce qui regarde la maniere d'emporter une Place par intelligence, les Romains & les autres Peuples en ont tâté beaucoup par cette voie; mais, ils y ont très rarement réüſſi. La raiſon eſt, que le moindre obſtacle rompt toutes vos meſures, & ces obſtacles ſe trouvent aſſez ordinairement; car, la conjuration ſe découvre ſouvent & facilement, tant par l'infidélité de ceux qui ont le ſecret, que par la difficulté d'éxécuter la choſe, parcequ'il faut

* Cette Ville n'étoit qu'à une journée de Cartage. Elle eſt célebre par la mort du jeune Caton, qu'on appelle Caton d'Utique. Cette Ville s'appelle aujourd'hui *Bazarte.*

faut traiter avec des gens ſuſpects, & avec qui il ne vous eſt pas permis d'avoir d'entretien, que ſous des prétextes fort plauſibles. Mais, quand bien la conjuration ne ſe découvriroit pas dans le tems qu'on la ménage, il ſe trouve dans la ſuite mille difficultez à la mettre en éxécution. Car, ſi vous venez au rendez-vous un peu trop tôt, ou un peu trop tard, tout eſt perdu. S'il s'éleve quelque bruit, à quoi l'on ne s'attend pas, comme fut celui des oyes, qui ſauva le Capitole; ſi l'on vient à changer les ordres qu'on avoit accoûtumé d'obſerver; enfin, la moindre faute que l'on fait, & la plus petite méprise dans l'affaire, la ruine entiérement. Ajoûtez-y encore l'obſcurité de la nuit, qui augmente la terreur de ceux qui ſont employez à des tentatives ſi périlleuſes; & comme la plûpart des gens deſtinez à ces ſortes d'éxécutions n'ont aucune connoiſſance du Terrein, ni des Poſtes, où l'on les conduit, le moindre accident, que le hazard fait naitre, leur fait perdre le courage & la conduite, & les fait tomber dans la confuſion. Il ne faut même qu'une ombre pour leur faire prendre la fuite.

JA-

JAMAIS on n'a vû perſonne qui fût plus heureux en ces ſortes de ſtratagêmes, qu'Iratus de Sicione. Mais, s'il réüſſiſſoit bien dans ces expéditions nocturnes, il ne faiſoit rien qui vaille en celles qu'il entreprenoit en plein jour. L'on peut croire que cela venoit plûtôt de quelque qualité particuliere qu'il poſſédoit, que parcequ'il eût, à cet égard, naturellement plus de bonheur qu'un autre.

CES ſtratagêmes donc s'entreprennent ſouvent; mais, il s'en met peu à éxécution, & il s'en voit encore beaucoup moins qui ayent une heureuſe fin.

POUR la ſeconde maniere de ſe rendre maitres des Villes par des Traitez, elles ſe donnent d'ordinaire à un Souverain, ou de leur propre choix, ou bien elles ſe rendent par force. Elles ſe donnent, parce qu'elles ſont preſſées d'ailleurs, ce qui les oblige de choiſir un maitre, comme fit Capoue à l'égard des Romains: ou bien, elles peuvent ſe donner pour être mieux gouvernées, lorſqu'elles y ſont portées, en voyant le bonheur des autres Villes, qui ſe ſont données volontaire-

ment

ment à un Souverain, comme firent les Rhodiens, les Marſeillois, & d'autres Peuples, qui ſe donnérent aux Romains.

MAIS, une Ville ſe rend par force, lorſqu'elle y eſt contrainte par un ſiege opiniâtré, comme nous l'avons déjà remarqué; ou bien, lorſqu'elle eſt ruinée par de continuelles incurſions, de perpétuels ravages, & d'autres mauvais traitemens: elle ſe rend enfin pour ſe delivrer de tous ces malheurs.

OR, de toutes les manieres, dont nous venons de parler, les Romains mirent cette derniere en uſage plus que les autres; &, pendant plus de quatre cens cinquante ans, ils ne s'attachérent qu'à fatiguer leurs voiſins par des incurſions, & par des combats, tâchans, ſur-tout, de s'élever au-deſſus d'eux par l'adreſſe à bien faire leurs Traitez, comme nous l'avons dit autrefois. Encore donc qu'ils miſſent en uſage tous les autres moyens, c'étoit ſur ces derniers qu'ils faiſoient le plus de fond, ayant trouvé les autres plus dangereux, ou moins utiles. Car, dans les ſieges, il faut beaucoup de tems & de dépenſes; dans les aſſauts, il y a du

du risque & de la crainte ; dans les conjurations, il y a de l'incertitude. De plus, ils observérent, qu'en battant une Armée ennemie, ils conquétoient un Royaume en une seule journée : au lieu que, s'ils assiégeoient une Ville défendue opiniâtrement, ils y consumoient plusieurs années.

CHA-

CHAPITRE XXXIII.

Comment les Romains donnoient des Commiſſions libres aux Généraux de leurs Armées.

JE ſuis perſuadé, que, pour bien profiter de la lecture de Tite-Live, l'on doit faire bien des réfléxions ſur toute la conduite que le Peuple Romain & le Sénat ont tenue. Or, l'une des choſes à quoi l'on doit le plus prendre garde, c'eſt de voir combien d'autorité ils donnoient à leurs Conſuls, à leurs *Dictateurs*, & à leurs autres Chefs d'Armées, quand ils les envoyoient en campagne; car, alors, le Sénat ne ſe réſervoit que le ſeul pouvoir d'entreprendre de nouvelles guerres, & de confirmer la paix, tout le reſte étoit remis à la conduite & à la diſcrétion du Conſul: &, dès que le Peuple & le Sénat avoient réſolu de faire une guerre, ils laiſſoient conduire tout le reſte à leurs Conſuls, qui, après cela, pouvoient, ſelon qu'il leur plaiſoit, livrer

vrer bataille, aſſiéger une telle ou une telle Place, &, enfin, agir comme ils le trouveroient à propos.

TOUT ce que j'avance ici ſe prouve par un infinité d'éxemples, &, ſurtout, par ce qui arriva dans une expédition qu'on fit contre les Toſcans: car, le Conſul Fabius les ayant battus auprès de Lutri *, & ayant enſuite formé le deſſein de paſſer la Forêt Cimine, pour percer bien avant en Toſcane, bien loin d'en conſulter avec le Sénat, il ne lui en donna pas même aucune connoiſſance, quoique cette guerre ſe dût faire en Païs inconnu & dangereux. Cela paroit encore davantage par la réſolution toute contraire, que le Sénat avoit priſe; car, ayant appris que ce Conſul avoit remporté la victoire ſur les Toſcans, & appréhendant qu'après cela il ne prît le parti de

* C'eſt une Ville ſituée dans cette partie de la Toſcane, qu'on appelle à préſent *le Patrimoine de St. Pierre.* C'eſt aujourd'hui un Village, dont le nom eſt un peu différent de l'ancien, qui étoit Sutrium. Il eſt proche de la Duché de Bravano, qui appartient à la Maiſon des Urſins.

de paſſer plus avant dans leur Païs, au travers de ces Forêts, on lui envoya des Députez pour l'empêcher de prendre cette réſolution, qu'on jugeoit dangereuſe. Mais, ces Députez n'arrivérent qu'après que Fabius étoit déjà parti, & qu'il avoit même remporté une autre victoire. Au lieu donc d'empêcher la continuation de cette guerre, ils retournérent à Rome, comme des Ambaſſadeurs rapportants les nouvelles des conquêtes du Peuple Romain, & de la gloire de Fabius.

SI l'on fait réfléxion ſur la conduite du Peuple Romain à cet égard, l'on trouvera qu'elle étoit extrêmement ſage & prudente; parceque, ſi l'on eût voulu qu'un Conſul fit la guerre au jour la journée, ſuivant les ordres qu'il recevroit, on l'eût rendu moins circonſpect, & plus lent dans ſes opérations: car, il n'auroit pû s'attribuer tout l'honneur de la victoire, la regardant partagée avec le Sénat, dont il auroit été obligé de ſuivre les ordres.

DE PLUS, le Sénat ſe ſeroit engagé, par cette réſerve, à donner des avis ſur

ſur une choſe qu'il ne pouvoit pas ſavoir ; car, encore que cet illuſtre Corps fût rempli de gens très entendus au fait de la guerre, cependant, n'étant point ſur les lieux, & ne pouvant ſavoir mille circonſtances, qu'ils ne devoient pourtant point ignorer pour donner des ordres juſtes & à propos, l'on n'auroit pas manqué de faire mille fautes par cette conduite. L'on vouloit donc, pour ces raiſons, que le Conſul fit tout de lui-même, & qu'il remportât lui ſeul toute la gloire : & la paſſion, que les honnêtes gens ont d'ordinaire pour elle, faiſoit croire qu'elle ſeroit un puiſſant motif pour faire agir un Général avec prudence, & dans les regles.

J'AI fait cette remarque d'autant plus volontiers, que nous voyons que les Républiques d'aujourd'hui, ſur-tout celles de Veniſe & de Florence, ont un uſage bien différent de celui-là : car, ſi leurs Généraux, leurs *Provéditeurs*, ou leurs *Commiſſaires*, ſont obligez de dreſſer une batterie, ils ne peuvent le faire devant que d'en avoir donné communication à leurs Supérieurs, & attendu leurs ordres là-deſſus.

ſus. Cette conduite eſt du genre de toutes les autres que ces Républiques tiennent, & qui les ont reduites dans les termes, où vous les voyez à preſent.

Fin du ſecond Livre, & du Tome prémier.

TA-

TABLE DES CHAPITRES.

LIVRE PREMIER.

CHAP. I. *Quels ont été généralement les principes de toutes les Républiques, & , sur-tout, de celle Rome.* Page 4.

II. *Combien il y a d'eſpeces de Républiques, & de quelle nature fut celle de Rome.* 13.

III. *Des accidens qui furent cauſe de la création des Tribuns dans Rome, ce qui rendit la République plus parfaite.* 27.

CHAP. IV. *Que la meſintelligence entre le Menu-Peuple & le Sénat Romain a rendu cette République puiſſante & libre.* Page 30.

V. *Si la liberté eſt plus en ſeureté entre les mains du Peuple, qu'en celles des Grands; & qui ſont ceux qui ont le plus de moyens d'exciter des troubles, ou ceux qui veulent acquérir, ou ceux qui veulent conſerver ce qu'ils ont.* 35.

VI. *S'il étoit poſſible d'établir dans Rome un Gouvernement qui fît ceſſer l'antipatie qui étoit entre le Peuple & le Sénat.* 41.

VII. *Combien la liberté de former des accuſations eſt néceſſaire dans une République, pour y maintenir la liberté.* 52.

VIII. *Autant que les accuſations ſont utiles dans une République, autant les calomnies y ſont-elles pernicieuſes.* 59.

IX. *Comment il eſt néceſſaire qu'il n'y ait qu'un ſeul homme pour entreprendre la fondation d'un Etat, ou ſa réformation totale.* 67.

X. *Ceux qui fondent une République, ou une Monarchie, méritent autant d'éloges, que ceux qui fondent une Tyrannie méritent de reproches.* 73.

CHAP. XI. *De la Religion des Romains.* Page 82.

XII. *Qu'il eſt de la derniere importance de faire toûjours beaucoup de cas de la Religion, & que l'Italie n'eſt tombée dans toutes ſes miſeres, que pour en avoir perdu tout ſentiment par le moyen de l'Egliſe Romaine.* 89.

XIII. *Comment les Romains ſe ſervirent de la Religion pour régler l'Etat, pour conduire leurs entrepriſes, & pour appaiſer les troubles.* 97.

XIV. *Les Romains interprétoient les* Auſpices *ſelon la néceſſité, & ils avoient la prudence de faire croire qu'ils obſervoient les regles de la Religion, lors même qu'ils étoient obligez de ne le pas faire; & ſi quelqu'un avoit la témérité de la mépriſer, ils ne manquoient pas de le châtier.* 102.

XV. *Comment les Samnites, voulant remédier au grand deſordre de leurs affaires, eurent recours à la Religion.* 107.

XVI. *Un Peuple accoûtumé à dépendre d'un Souverain, s'il devient libre par quelque accident, il a de la peine à conſerver ſa liberté.* 111.

XVII. *Un Peuple corrompu, qui recou-*

vre ſa liberté, aura toutes les peines du monde à la conſerver. Page 119.

CHAP. XVIII. *De quelle maniere l'on pourroit maintenir un Gouvernement libre dans un Etat corrompu, où il ſeroit déjà établi; &, en cas qu'il n'y fût pas, comment ou pourroit l'y introduire.* 125.

XIX. *Après un commencement excellent, un Prince foible peut bien ſe maintenir; mais, après un Prince foible, un autre auſſi foible que lui, qui lui ſuccedera, ne peut conſerver aucun Etat.* 133.

XX. *Quand deux Grands Princes ſe ſuccedent l'un à l'autre, ils font de grandes choſes, & les Républiques bien réglées, & bien conduites, ont néceſſairement de Grands Hommes qui ſe ſuccedent; ainſi, leurs conquêtes & leurs augmentations ſont grandes.* 138.

XXI. *Combien l'on doit blâmer un Prince, ou une République, qui n'eſt pas armée & défendue par ſes propres Sujets.* 139.

XXII. *Ce qu'il faut remarquer dans ce qui arriva entre les trois Horaces Romains & les trois Curiaces de la Ville d'Albe.* 143.

XXIII. *Qu'il ne faut jamais mettre en riſque tout ce qu'on poſſede, ſans y mettre*

mettre toutes ſes forces en même tems; & c'eſt pour cela que la garde des paſſages eſt ſouvent préjudiciable. Page 145.

CHAP. XXIV. *Les Républiques bien réglées établiſſent des peines & des récompenſes pour leurs Citoyens, & jamais elles ne font de compenſations des unes avec les autres* 150.

XXV. *Si l'on veut réformer un Gouvernement ancien dans un Etat libre, il faut au moins retenir l'ombre des reglemens anciens.* 153

XXVI. *Un Prince nouveau doit renouveller toutes choſes dans une Ville, ou dans une Province, qu'il a priſe.* 156.

XXVII. *Les hommes ſavent fort rarement être tout-à-fait gens de bien, ou tout-à-fait ſcélérats.* 158.

XXVIII. *Quelle fut la raiſon pourquoi les Romains eurent moins d'ingratitude envers leurs Citoyens, que n'eurent les Athéniens.* 161.

XXIX. *Lequel eſt le plus ingrat, ou d'un Prince, ou d'un Peuple.* 164.

XXX. *Ce que doit faire une Prince, ou une République, pour ne pas tomber dans ce vice d'ingratitude, & ce que doit faire un Général, ou un Citoyen, pour n'en être pas accablé.* 172.

CHAP. XXXI. *Que les Capitaines Romains n'ont jamais été punis extraordinairement des fautes qu'ils ont faites; ils ne l'ont même jamais été, quand, ayant pris de méchans partis par ignorance, la République en recevoit du préjudice.* Page 177.

XXXII. *Jamais une République, ou un Prince, ne doivent différer de faire du bien aux gens, lorſqu'ils ſont dans la néceſſité.* 181.

XXXIII. *Quand un mal eſt parvenu au plus haut période dans un Etat, ou contre un Etat, il eſt plus ſeur de temporiſer, que d'uſer de violence pour le guérir.* 184.

XXXIV. *L'autorité des Dictateurs fut toûjours avantageuſe à la République Romaine, & jamais préjudiciable. Et comment l'autorité, que les Citoyens uſurpent, eſt pernicieuſe à la liberté; mais celle, qui leur eſt accordée par la voix publique, ne lui nuit jamais.* 191.

XXXV. *La raiſon pourquoi la création des* Decemvirs *fut nuiſible à la liberté de la République Romaine, quoiqu'elle fût faite par les ſuffrages libres du Peuple.* 198.

XXXVI. *Il ne faut pas que les Citoyens, qui*

qui ont poſſédé les Prémieres Charges, dédaignent d'entrer dans d'autres moins conſidérables. Page 202.

CHAP. XXXVII. *Quels furent les deſordres que la* Loi Agraire *produiſit dans Rome; & comment il eſt très dangereux de faire, dans une République, une Loi, qui regarde des tems anciens, & qui renverſe une ancienne coûtume reçûë dans l'Etat.* 204.

XXXVIII. *Les Républiques foibles ſont toûjours irréſoluës; & ne ſavent pas prendre leur parti; ou, ſi elles le prennent, la néceſſité y a plus de part, que le choix.* 212.

XXXIX. *L'on voit ſouvent les mêmes accidens arriver chez des Peuples fort différens.* 219.

XL. *De la création des* Decemvirs *à Rome, & ce qu'il faut obſerver ſur ce ſujet; où l'on remarque, qu'entre pluſieurs choſes l'on peut conſerver ou accabler une République par un moyen tout ſemblable.* 223.

XLI. *Il eſt imprudent & deſavantageux de paſſer de l'humilité à l'orgueil, & de la pitié à la cruauté, ſans paſſer par des milieux convenables.* 237.

CHAP. XLII. *Combien il eſt aiſé aux hommes de tomber dans la corruption.* Page 239.

XLIII. *Ceux qui combattent pour leur propre gloire, ſont des Soldats braves & fidèles.* 240.

XLIV. *Une Troupe ſans Chef eſt inutile; & il ne faut pas menacer devant que d'être en état d'éxécuter.* 242.

XLV. *Il eſt de mauvais éxemple, ſurtout à un Légiſlateur, de violer une loi qu'il vient de faire. Et ceux qui ont l'autorité dans un Etat travaillent eux-mêmes à leur ruine, lorſqu'ils ne ceſſent point de faire, tous les jours, quelques mauvais traitemens nouveaux.* 245.

XLVI. *Les hommes paſſent d'un ſouhait à un autre, & ils commencent toûjours à ſe mettre en ſeureté & à couvert, & puis l'envie leur vient de dominer les autres.* 250.

XLVII. *Encore que les hommes ſe trompent à l'égard du général, ils ne le font jamais à l'égard des Particuliers.* 254.

XLVIII. *Lorſqu'on voudra qu'une Charge ne ſoit pas conférée à un homme de néant, ou à un ſcélérat, qu'on la faſſe briguer par un homme qui le ſoit ex-*

exceſſivement, ou par autre qui ſoit extrêmement qualifié, & parfaitement honnête-homme. Page 263.

CHAP. XLIX. *Si les Etats, qui ont été libres dans leur origine, comme Rome, ont de la peine à trouver des loix qui les maintiennent en poſſeſſion d'une telle liberté; ceux, qui ont été eſclaves dès leur naiſſance, ſont preſque dans l'impoſſibilité de devenir libres.* 264.

L. *Un Conſeil, ou un Magiſtrat, ne doit jamais arrêter le cours des affaires publiques.* 270.

LI. *Une République, ou un Prince, doit perſuader, que c'eſt par libéralité qu'on fait les largeſſes que la néceſſité oblige de faire.* 273.

LII. *Si l'on veut arrêter la puiſſance d'un Particulier, qui s'éleve trop dans une République, il n'y a point de moyen plus certain, ni moins éclatant, que de lui couper le chemin par où il s'éleve à une telle puiſſance.* 275.

LIII. *Le Peuple ſouhaitte ſouvent ce qui lui eſt pernicieux, étant trompé par une fauſſe apparence d'utilité; & rien n'excite davantage ſes mouvemens, que les fortes eſpérances, & les grandes promeſſes.* 280.

CHAP. LIV. *Que l'autorité d'un Grand Homme eſt très puiſſante à retirer la violence d'une Populace mutinée.* Page 288.

LV. *Combien il eſt aiſé de conduire les affaires dans une République où le le Peuple n'eſt pas corrompu; & que là, où l'égalité regne, l'on ne peut faire une Monarchie; ni, où l'égalité ne ſe trouve pas, l'on ne peut faire de République.* 290.

LVI. *Les grands changemens, qui ſurviennent dans une Ville, ou dans une Province, ſont toûjours précédez par des ſignes qui les pronoſtiquent; ou bien, ils ſont annoncez par des gens qui les prédiſent.* 301.

LVII. *Un Peuple aſſemblé eſt fort; & ſéparé, il eſt foible.* 304.

LVIII. *Un Peuple eſt plus ſage & plus conſtant, qu'un Prince.* 307.

LIX. *Quelles ſont les Alliances les plus aſſeurées, ou celles qu'on a avec une République, ou celles qu'on a avec un Prince.* 319.

LX. *Comment le Conſultat, & toutes les autres Charges, ſe donnoient à Rome, ſans regarder à l'âge.* 324.

LIVRE SECOND.

CHAP. I. *Si ce fut la vertu, ou la fortune, qui fut cauſe de la grandeur de l'Empire Romain.* Page 336.

II. *Quels furent les Peuples que Rome combattit, & combien fut grande leur opiniâtreté à défendre leur liberté contre les forces de la République.* 345.

III. *Rome devint une grande Ville, en ruinant celles de ſon voiſinage, & laiſſant entrer les étrangers dans ſes Charges.* 359.

IV. *Les Républiques ont ſuivi trois chemins pour parvenir à la grandeur.* 363.

V. *Que les changemens de la Religion & de Langues, avec les accidens des Déluges & des Contagions, étouffent la mémoire de toutes choſes.* 374.

VI. *Quelle étoit la conduite des Romains dans la guerre.* 379.

VII. *Quelle étoit la quantité de Terre que les Romains donnoient à chaque Coloniſte.* 384.

VIII. *Quelle eſt la raiſon qui oblige les Peuples à quitter leur Patrie*

pour ſe jetter ſur les Païs étrangers. Page 385.
CHAP. IX. *Quelles ſont les cauſes des guerres entre les Potentats.* 394.
X. *Ce n'eſt pas l'argent qui eſt le nerf de la guerre, comme on le croit d'ordinaire.* 398.
XI. *C'eſt une imprudence de faire Alliance avec un Prince qui a plus de réputation que de forces.* 406.
XII. *Lequel eſt le plus avantageux, lorſqu'on craint la guerre, de l'attendre chez ſoi, ou de la porter chez ſon ennemi.* 408.
XIII. *Qu'on s'éleve de la baſſeſſe à la grandeur, bien plus par la fourberie, que par la valeur.* 419.
XIV. *Souvent les hommes ſe trompent, lorſqu'ils croyent gagner les gens fiers & orgueilleux par la ſoûmiſſion.* 425.
XV. *Les Etats foibles ne ſont jamais bien déterminez dans leurs réſolutions; &, lorſqu'elles ſont lentes, elles ſont toûjours préjudiciables.* 429.
XVI. *Combien les Soldats d'aujourd'hui ſont conduits différemment de ceux des Anciens.* 436.
XVII. *Si l'on doit faire beaucoup de cas de l'Artillerie dans les Armées, &*

ſi l'opinion, qu'on en a en général, eſt bien fondée. Page 445.

CHAP. XVIII. *Que, ſuivant l'autorité des Romains, & les éxemples de la Milice ancienne, l'on doit faire plus d'eſtime de l'Infanterie, que de la Cavalerie.* 460.

XIX. *Que les conquêtes faites par une République mal conduite, & qui ne ſuit pas le modèle de celle de Rome, ſont des conquêtes qui ruinent l'Etat, au lieu de l'élever.* 471.

XX. *Quels ſont les dangers à quoi s'expoſe un Etat, lorſqu'il ſe ſert de Troupes auxiliaires ou mercenaires.* 481.

XXI. *Le prémier Préteur que les Romains ayent envoyé, c'eſt à Capouë, quatre-cens ans après qu'ils eurent commencé à faire la guerre.* 486.

XXII. *Combien les hommes ſe trompent ſouvent, lorſqu'ils jugent des grandes choſes.* 491.

XXIII. *Combien les Romains évitoient les voies moyennes, en quelque rencontre que ce fût, lorſqu'il s'agiſſoit de juger leurs Sujets.* 497.

XXIV. *Toutes les Fortereſſes ſont généralement plus nuiſibles qu'utiles.* 508.

XXV. *Que c'eſt agir imprudemment, d'attaquer*

taquer une Ville tandiſque la diviſion regne, afin de s'en rendre maitre pendant une telle conjoncture. Page 524.

CHAP. XXVI. *Le mépris & les reproches rendent haïſſables ceux de qui ils viennent, ſans qu'ils en tirent nul avantage.* 528.

XXVII. *Il faut que les Princes prudens, & les Républiques ſagement gouvernées, ſe contentent de vaincre; car, le plus ſouvent l'on perd lorſqu'on n'eſt pas content de la ſeule victoire.* 532.

XXVIII. *Combien il eſt dangereux à un Souverain de ne pas venger un affront qu'on aura fait au Public, ou bien à quelques Particuliers.* 539.

XXIX. *La fortune aveugle nos propres amis lorſquelle ne veut pas qu'ils s'oppoſent à ſes deſſeins.* 544.

XXX. *Les Etats, qui ſont aſſez puiſſans par leur propre valeur, n'achettent jamais l'Alliance de perſonne, mais ils l'acquiérent par leur grandeur, & par leur crédit.* 551.

XXXI. *Combien il eſt dangereux d'ajoûter trop de foi à des gens qu'on a condamnez chez eux au banniſſement.* 559.

CHAP.

DES CHAPITRES. 591
CHAP. XXXII. *De combien de manieres les Romains prenoient les Villes.* Page 563.
XXXIII. *Comment les Romains donnoient des Commiſſions libres aux Généraux de leurs Armées.* 572.

FIN.

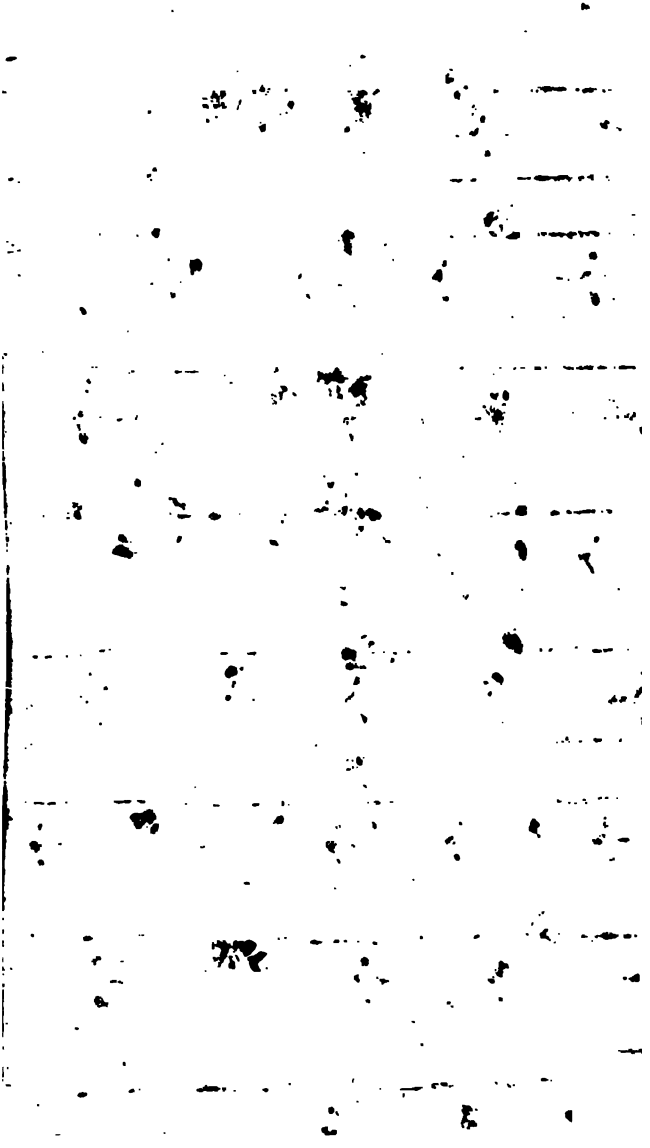

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06228 3471
A 415223